



ANNALES

DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

PROTECTEUR

SA MAJESTÉ

LE ROI

ANNALES
DE
L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE

DE
BELGIQUE

XL

3^e SÉRIE, TOME X.



On s'abonne aux Annales de l'Académie, à Bruxelles :
chez C. MUQUARDT, rue des Paroissiens, 18,
et chez G. A. VAN TRIGT, rue St. Jean.

ANVERS

IMPR. VAN MERLEN SUCC. CL. THIBAUT,
Grande rue Pierre Pot, 24.

1886

ÉTUDES

ÉTYMOLOGIQUES & LINGUISTIQUES

SUR LES NOMS DE

Lieux Bas-Allemands de la Belgique

par G. BERNAERTS

Docteur en Droit et Juge suppléant à la Justice de Paix de Malines

(ouvrage posthume)

SECONDE PARTIE

NOMS BAS-ALLEMANDS

INTRODUCTION

Les noms de lieux de la Belgique ont déjà fait l'objet de recherches fort nombreuses. Willems, Desmet, Grandgagnage, Kreglinger, Chotin, Prat, de Corswarem ont déjà traité cette matière.

Toutefois, on doit le reconnaître, ces estimables travaux laissent encore le champ libre à bien des recherches et les explications qu'ils donnent méritent, en partie, une sérieuse révision, surtout depuis la publication du grand ouvrage de Förstemann. C'est

cette révision que nous avons entreprise et à laquelle nous avons consacré plusieurs années de travail. Cette révision cependant est loin d'être complète. Elle n'est à vrai dire qu'une indication, bien courte et bien sommaire, de la voie que, nous semble-t-il, l'étymologie doit suivre à l'avenir. Nous ne présentons donc aujourd'hui qu'un essai qui doit être complété un jour et nous espérons que le moment viendra où, grâce aux lumières des personnes compétentes, l'étude des noms de lieux ne laissera plus rien à désirer. En commençant ce travail, nous avions cru devoir donner une part très large et presque exclusive aux explications réelles, objectives ou topographiques. Nous espérions trouver dans les noms de lieux une mine fort riche pour reconstituer les langues parlées primitivement sur notre sol. Mais ce système se heurtait contre des obstacles insurmontables et renaissant à chaque pas. Ce n'est qu'en donnant aux explications personnelles une importance considérable, en l'étendant même à des noms inexpliqués jusqu'à là, que nous avons pu trouver la clef de toutes les difficultés. Notre travail, tout en perdant ainsi une grande partie de sa valeur linguistique, acquérait une valeur historique considérable. Les noms des fondateurs de nos villes et villages venaient à renaître au grand jour, là même où ils étaient les plus apparents et en même temps les moins connus.

Le caractère personnel des noms de lieux ne souffre

aucun doute pour les noms composés tels que ceux d'*Erembodeghem*, *Woubrechtgem*, *Wolverthem*, *Marc-keghem*, *Gossoncourt*, *Rixensart*, *Lambermont*, *Gerompont*, *Morhet* anc. *Moroldiheis*, *Attenhoven* anc. *Ottoncourt*, *Clemskerken*, etc.

Il ne peut être contesté non plus dans des noms simples tels que *Brecht*, *Hendrieken*, *Gelbressée* anc. *Gilbertzeis*, *Lorcé* anc. *Lorenceis*, *Harmignies* anc. *Harminiacum*, *Houppertingen* anc. *Hubertingen*, etc. Pour les dénominations de ce genre tout le monde est d'accord ¹, mais il y a moins d'évidence pour celles qui dérivent de noms de personnes peu connues, ou dont l'usage s'est complètement perdu.

Cependant, avec le système que nous venons d'indiquer, les noms qui ont soulevé les plus grandes controverses s'expliquent avec la plus grande facilité. Quelques exemples suffisent pour rendre tout doute impossible.

On n'a en effet qu'à comparer attentivement les noms de lieux et les noms de personnes suivants :

<i>Dinant</i> , anc.	<i>Dionant</i>	et le nom de personne	<i>Thiotnant</i> .
<i>Namur</i> , "	<i>Namucho</i>	"	" <i>Namucho</i> .
<i>Liège</i> , "	<i>Leodicus</i>	"	" <i>Leodic</i> .
<i>Louvain</i> , en bas-all.	<i>Leuten</i>	"	" <i>Leuwa</i> .
<i>Gand</i> , " "	<i>Gent</i> anc. <i>Ganda</i>	"	" <i>Gento</i> , <i>Gando</i> .
<i>Arlon</i> , anc.	<i>Arlon</i>	"	" <i>Erlo</i> .
<i>Dison</i>		"	" <i>Diso</i> .
<i>Frameries</i>		"	" <i>Framerich</i> .
<i>Antoing</i> , anc.	<i>Antonio</i>	"	" <i>Antonius</i> .

¹ Voir surtout VGG. 43, 44, 137.

Ajoutons y *Meldert* anc. *Villa Meldrevis*, *Mille* anc. *Millehuim*, *Roesig*, en franç. *Rohecourt* etc., pour prouver que les noms simples dérivent en réalité d'un nom de personne et employé comme qualificatif et d'un suffixe qui s'est perdu par l'usage. On remarquera aussi qu'avec ce système on n'explique pas seulement les formes actuelles, mais même les formes anciennes et qu'on trouve ces dernières presque toutes citées comme variantes des noms de personnes dans le Dictionnaire de Förstemann. Il y a donc concordance parfaite ¹.

Quelques auteurs s'opposent à ce genre d'explication parce qu'aucun document ne cite une personne du même nom comme ayant eu des biens dans la localité, ou bien comme y ayant exercé une certaine juridiction. Cette objection n'est pas sérieuse. Il est impossible de trouver dans une charte du XIII^e ou du XIV^e siècle une trace quelconque des personnes qui vivaient au IX^e ou même au VIII^e siècle. L'objection aurait quelque valeur si les écrits qui nous sont par-

¹ Il paraît que dans l'Afrique centrale on peut étudier les noms de lieux à leur état de formation. On lit en effet le passage suivant dans un rapport de M^r Cambier : « Les villages ont des noms peu fixes dans cette partie de l'Afrique ; ainsi, la localité où nous étions arrivés est nommée « Kifuva », « sur les cartes les plus récentes, et cependant les habitants ne l'appellent que « Kwa-Nyombe » (chez Nyombe), du nom de leur sultan. »

« Nous passâmes près de quelques petits villages dont il nous fut impossible d'obtenir les noms. Les habitants nous répondent « qu'ils n'ont pas de sultan » Moniteur 1878, p. 1561.

venus étaient contemporains de la formation des villages ; mais cela n'est point. Les seuls documents de cette époque qui existent encore , ce sont les noms eux-mêmes , et ceux-ci peuvent seuls nous dire quels furent les fondateurs de nos centres de population.

Cette valeur intrinsèque des noms de lieux est donc d'un grand intérêt pour l'histoire et leur étude nous fait pénétrer au sein d'une époque peu connue et pleine d'obscurité. Tout en nous révélant les noms des personnes auxquelles on doit la création de chaque ville et de chaque village , la linguistique nous démontre encore que cette fondation est due à des peuplades germaniques. Cette vérité longtemps contestée ¹, ne peut plus faire maintenant l'objet d'un doute sérieux.

L'influence que la religion a exercée sur la civilisation de nos contrées a laissé également des traces profondes dans les noms de villages. Les nombreux appellatifs dans la composition desquels entrent les mots de *Kerk*, *Eglise*, *Chapelle*, *Capelle*, *Munster*, *Moustier* dérivé du lat. *Monasterium* ; les noms de saints si fréquemment employés ; les noms votifs tirés de l'Écriture

¹ Voir : ROULEZ, *De l'origine de la langue et de la civilisation des peuplades qui habitaient la Belgique actuelle à l'arrivée de César*. *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique* 1^{re} sér. XVII 2^e part. p. 151, 199 et surtout 162-163 : SCHAYES, *Remarques sur la dissertation de M^r Roulez*. *Ibid.* 1^{re} sér. XVIII 1^{re} part. p. 652 et 653.

Comparez aussi Acker Stratingh II, 104.

Sainte, tels que *Nazareth*, *Bethleem*, en sont la preuve la plus formelle. Il en est de même de *Meesen*, *Cobbenghem*, *Clemskerken*, etc. dérivés de noms de personnes tels que *Bartholomeus*, *Jacobus*, *Clemens*, et qui nous démontrent qu'un grand nombre de villages furent fondés bien longtemps après la prédication de la religion chrétienne dans nos contrées.

Puisque nous parlons de l'influence exercée sur les noms de lieux par la religion catholique, nous devons dire un mot en passant de l'habitude qu'avaient les anciens monastères de se donner des dénominations abstraites et conventionnelles, dénominations qui s'éloignent beaucoup du véritable caractère des noms de lieux. Des noms purement mystiques tels que ceux de *Vallis liliorum*, *Leliendael*, *Aurea vallis*, *Orral*, *Vallis rosarum*, *Roozendael* etc., se conçoivent aisément si l'on a égard aux habitudes de ceux qui les ont inventés. Chaque ordre avait même des traditions qui furent fidèlement suivies dans la construction des abbayes. Ces traditions se trouvent résumées dans le distique connu :

Bernardus valles, montes Benedictus amabat.

Oppida Franciscus, magnas Ignatius urbes.

Si quelques noms se rattachent à l'ancienne mythologie des peuples germains, comme par exemple *Heiligen forst*, *Halahre* (F. II, 636, 637) et peut-être dans notre pays *Helchteren* et *Erquelines*, qu'on explique par *Herculiacum*, il ne faut cependant pas

abuser de ce genre d'explication ¹. Le christianisme effaça presque toutes les traces du culte payen. Les missionnaires firent détruire les idoles, de sorte qu'un petit nombre seulement de ces objets aurait pu être conservé. Nous n'avons qu'à rappeler les défenses sévères du concile de Leptines et surtout le chap. VI. *de sacris silvarum quae Nimidus vocant*, et le chap. IX *de fontis sacrificiorum* ² pour prouver que les objets vénérés par des peuples peu civilisés ne peuvent avoir eu aucune influence sur les noms des localités. Ces objets de l'ancien culte des Germains n'étaient du reste pas assez importants pour créer des villages et leur donner des noms. Tout au plus pourrait-on rencontrer des dénominations d'origine payenne dans les noms de hameaux et les lieux dits.

Bien des dénominations d'arbres ont passé dans les

¹ Voici quelques exemples d'explications mythologiques. D'après Coremans, *Thorenbois*, *Toricourt*, *Tourhout*, *Turnhout* et *Tournay* devraient leur nom au dieu *Thor*; *Freyneux*, à la déesse *Freja*, *Woensdrecht*, *Woensel* au dieu *Woden*; *veeu* viendraient des *Atriumen*, sorte de déesses. L'auteur cite un *Calouterberg* à Gelrode et près de Turnhout. La déesse *Reda* aurait donné son nom à *Redborn* en Angleterre. (COREMANS, *Ancienne année des Belges* 56, 57, 63, 52, 163, 126, 145). D'après Buddingh *horst* serait un souvenir du culte rendu aux chevaux (ACKER STRATINGH. II 393 m., citant Buddingh 190 209). Desmet partage l'avis de ceux qui expliquent Thourout par *bois de Thor* (D. Fl. Occ 11, 12).

S'il est difficile d'admettre complètement ces explications ingénieuses, il est cependant hors de doute que *Famars*, dans la Flandre française, dérive de *Fanum Martis*, signifiant temple de Mars (Mannier 223).

² SCHAYES I, 248.

noms de lieux. Pour les provinces bas-allemandes on peut citer les noms de villages :

<i>Bucken</i>	dérivant de	<i>buck</i>	hêtre,
<i>Elst</i>	" "	<i>els</i>	aune,
<i>Esschen</i>	" "	<i>esch</i>	frêne,
<i>Hulst</i>	" "	<i>hulst</i>	houx,
<i>Martenslinde</i>	" "	<i>linde</i>	tilleul,
<i>Olmen</i>	" "	<i>olm</i>	orme,
<i>Sevencacken</i>	" "	<i>eik</i>	chêne,
<i>Mespelaere</i>	" "	<i>mispelaer</i>	néflier,

Dans les provinces wallonnes on a les noms de villages de :

<i>Bossière</i>	anc. <i>Buzeria</i>	désignant le	<i>buis</i>
<i>Boulers</i>	" <i>Bouleria</i>	" "	<i>bouleau</i>
<i>Epinois</i>	" <i>Spinetum</i>	" "	les <i>épinés</i>
<i>Tilleur</i>	" <i>Tieletum</i>	" "	le <i>tilleul</i>
<i>Chenée</i>	" <i>Kesneie</i>	" "	<i>chêne</i>
<i>Frasnes</i>	" <i>Fraxinus</i>	" "	<i>frêne</i>
<i>Houx</i>	" <i>Herux</i>	" "	<i>houx</i>
<i>Fays</i>	" <i>Fagetum</i>	" "	<i>hêtre</i> en lat. <i>fagus</i>
<i>Trembleur</i>	" "	" "	<i>tremble</i>
<i>Rouceroy</i>	" <i>Rovoreis</i>	" "	<i>rouvre</i> ou <i>chêne</i>
<i>La Hestre</i>	" "	" "	<i>hêtre</i>
<i>Aulnois</i>	" <i>Alnoil</i>	" "	l' <i>aune</i> .

M^r Houzé a dressé une liste très intéressante de ces dénominations. Elle est très utile à consulter pour l'explication des noms wallons (Hz. p. 10 sqq).

On a prétendu que ces dénominations étaient des souvenirs du culte des Germains ¹. D'autres y ont vu une trace de l'ancienne administration judiciaire ². A vrai dire les noms d'arbres ne désignent qu'un simple voisinage. Les villages ne doivent point leur origine aux réunions judiciaires, mais à l'agriculture. Cela est d'autant plus vrai que la justice des pays germaniques n'avait pas de place fixe où elle s'administrât régulièrement ³. Ceci nous explique pourquoi si peu de noms doivent leur origine aux réunions judiciaires.

En effet le dictionnaire géographique de Meunier ne cite qu'un seul *Goedinge* qui peut être encore un nom de personne, un seul *rierschaer*, un seul *Meelberg*, qui est probablement encore un *Molenberg*.

Il ne cite aucune *malstede*, aucun *schaucboom*; nous ne connaissons qu'un seul *rinderhaute*, et rien ne prouve que *rinder* ne soit pas encore un nom de personne. Si les villages devaient leur origine aux réunions judiciaires, ce seraient cependant là les mots qui seraient les plus fréquemment employés.

Pas plus que la mythologie, l'histoire ne peut être invoquée pour expliquer les noms de lieux : « Leur » étymologie, dit Bergier, ne doit point être tirée de » la fable, et rarement de l'histoire, parce que les » lieux ont été nommés avant la plupart des événe-

¹ STRATINGH, II, 370, 371, 373, 383, 384.

² NOORDEWIJER, Nederduitsche Recht ouden. 366, 367, 368.

³ RAEPSAET, Tome III, 343, 345.

ments, vrais ou faux, dont on croit qu'ils ont été la scène; et rarement un fait historique a pu faire oublier le nom déjà usité d'un lieu, pour lui en substituer un nouveau ¹. On pourrait citer comme exemple de ce genre d'explications, le nom du village de *Prêle*, qui dériverait, dit-on, du lat. *praelium*. On s'est appuyé sur cette étymologie pour affirmer que c'est dans cette localité que les Nerviens auraient été défaits par César. *Prelle*, dépendance de Flamierge et située sur l'Ourthe, dans la province du Luxembourg, s'explique d'une manière analogue. On place près de cette localité l'endroit où eut lieu la bataille que Labienus livra aux Trévires après la mort d'Induciomar ².

L'explication du mot de *Prêle* est cependant bien simple. Chotin dit qu'il signifie *prairies humides* et qu'il est un dérivé du lat. *prata* ³. Il est fréquemment employé dans les noms romans tels que *Préal* dépendance d'Herbesthal, *Prealle* dép. d'Hollogne-aux-pierres et Comblain-au-pont, *Preaux* dép. d'Archis et de Willemeau. Il a été ensuite prouvé que les environs du village de *Prêle* ne répondent nullement à la description du champ de bataille donné par César. Ces remarques suffisent pour prouver, une fois pour toutes, la valeur des étymologies historiques.

Pendant la période romaine les noms des peuples

¹ Les éléments primitifs des langues 1837 p. 179.

² M. LA GARDE. Histoire du Luxembourg. p. 25.

³ Ch. II. 1^{re} éd. p. 110; 2^e éd. 177.

de la Gaule se sont substitués bien souvent aux noms des villes. C'est le cas pour *Lutetia Parisiorum* ensuite *Paris*, *Araricum*, capitale des *Bituriges*, aujourd'hui *Bourges*.

Si l'on excepte *Tongres*, l'*Aduaca Tongrorum*, nous ne connaissons aucune ville belge qui doive son nom à l'un des anciens peuples rencontrés sur notre territoire par César, ou signalés par d'autres auteurs.

La valeur intrinsèque des noms une fois connue, il reste à examiner la voie qu'il faut suivre pour déterminer la véritable forme et la signification de chaque appellatif.

Un nom peut avoir varié par un emploi souvent dix fois séculaire. Pour rétablir l'orthographe primitive et pour éliminer les corruptions produites par l'usage, on doit avoir recours aux anciennes formes. Nous ne les donnerons pas toutes, mais seulement les plus importantes citées par les auteurs qui se sont spécialement occupés de cette matière. Avant d'expliquer chaque nom en particulier nous nous attacherons à l'étude des finales des noms composés. Dans la partie qui contiendra leur discussion nous ne comprendrons aucun déterminatif parce qu'il se pourrait que ces parties fussent des noms de personnes. Les mots déterminés par un autre et placés en général à la fin du nom, ont toujours une valeur objective puisée dans la topographie, l'aspect général du sol, la nature même du lieu nommé. Tels sont

par exemple les mots si connus de *hem*, *houl*, *beek*, etc.

Ces mots se répétant à chaque pas, sont seuls susceptibles d'une explication générale. En les discutant au commencement de l'ouvrage, nous abrégeons considérablement la seconde partie où nous pouvons nous attacher exclusivement aux déterminatifs et aux mots non composés dont la valeur intrinsèque est presque toujours celle d'un nom de personne. Nous devons faire ici la remarque que nous sommes loin d'admettre l'exactitude complète de toutes les interprétations que nous avons puisées dans le dictionnaire de Kiliaen. L'école des Schrieckius et des Becanus a exercé une très grande influence sur la confection de ce dictionnaire et la valeur des mots controversés qu'on y rencontre comme appartenant aux noms de lieux, mérite souvent confirmation.

En fait de noms de personnes nous n'en avons cité presque aucun sans prouver son existence par le dictionnaire de Förstemann. Dans quelques cas, fort rares il est vrai, nous avons dû suppléer quelques noms que le dictionnaire ne donnait pas, mais alors leur existence ne pouvait souffrir aucun doute quand un mot avait une valeur objective et impersonnelle, nous avons eu soin de comparer autant que possible la topographie du village avec la signification du nom. Nous avons alors bien des fois dû faire la remarque que des localités dont les noms sont terminés

en *beek* ruisseau , ne sont pas toujours situés *sur* un cours d'eau. Ce dernier se trouve quelquefois à une grande distance. On peut expliquer ce fait par la grande étendue que devaient avoir les anciennes *rillae*. Quelque chose d'analogue se présente pour les diminutifs. Ainsi *Jupille* est éloignée de deux lieues de *Juprelle*. Ici la chose se conçoit mieux, mais la cause du fait est toujours la même dans l'un cas comme dans l'autre.

Nous devons encore ajouter ici que les opinions exprimées par les divers auteurs , les étymologies qu'ils donnent , ne seront rapportées que pour autant qu'ils aient quelque valeur. Leur seule énonciation n'indique pas que l'opinion soit partagée , la citation n'étant faite que pour éclairer le lecteur sur l'historique de la question. Il nous était du reste impossible de donner pour chaque appellatif une discussion approfondie de toutes les opinions. Nous l'avons fait pour quelques noms importants, mais ce système ne pouvait s'étendre à tous les autres sans nous entraîner dans des longueurs fastidieuses et des discussions inutiles.

Pour désigner les noms *flamands* , nous nous servons de la dénomination de *bas-allemands*, d'abord parce que c'est la traduction exacte et littérale du mot de *Nederduitsch* et ensuite parce que c'est une désignation plus générale , plus juste , plus exacte que toute autre.

Par noms flamands on ne peut entendre à la rigueur

que les noms de Flandres, et non pas ceux du Brabant et du Limbourg. Le mot de *Nederduitsch* embrasse même le Hollandais qui ne diffère guère de la langue écrite de nos provinces.

L'expression *de thioise* employée par quelques philologues, quoique désignant à vrai dire la locution vieillie de *dietsche tael*, est cependant d'une signification trop générale et désigne à proprement parler aussi bien le haut que le bas-allemand.

Une question fort importante se présente relativement à l'orthographe des noms bas-allemands. Quelques linguistes flamands prétendent qu'il faudrait complètement moderniser les noms et supprimer toutes les lettres en apparence inutiles. Ainsi partout l'*s* devrait s'échanger avec le *z*, le *ck* devrait disparaître et se remplacer par *k*, le *gh* devrait faire place au *g*, l'*y* devrait s'écrire *ij*; à l'*ae* et l'*ue* long flamand on devrait substituer l'*aa* et l'*uu* long hollandais, etc.

Ces auteurs attachent trop de prix à la méthode qu'ils emploient pour régulariser l'orthographe de la langue bas-allemande. Il se peut que cette méthode soit fort bonne pour l'objet auquel elle s'applique, mais cela ne suffit pas pour prouver qu'il soit nécessaire de l'étendre plus loin. Pour ce qui concerne les noms de lieux, personne ne peut contester que ce sont là des souvenirs historiques qui méritent un certain respect.

Rien ne nous autorise à changer arbitrairement leur orthographe et il serait surtout fort dangereux de modifier la forme admise tant que l'étymologie n'est pas définitivement fixée.

Willems, qui était non seulement linguiste mais encore archéologue, avait très bien saisi la valeur de l'ancien orthographe. « J'ai proposé, dit-il, peu de » changements aux noms actuels, parce que, à mon » avis, il convient de respecter religieusement leur » ancienne forme, quand elle est consacrée par l'usage » et par le temps. Vouloir les transformer en ortho- » graphe moderne me paraît être aussi dangereux » qu'inutile. En effet, à quoi servirait d'écrire *Kruis-* » *houtheim*, *Kaelloo*, *Kaepryk*, *Zeven eiken*, au lieu » de *Cruyshoutem*, *Calloo*, *Capryck*, *Sevенеecke* ? » Ce serait porter une grande perturbation dans la » nomenclature des communes et renouveler en » quelque sorte la manie de ceux qui voudraient tout » traduire en langue française. »

Ce même auteur ajoute encore :

« Mais s'il est bon de rétablir les noms flamands, » il est bon aussi de leur donner leur véritable » orthographe, comme le désire la commission cen- » trale, et pour atteindre ce but, deux moyens se » présentent : 1^o consulter les documents anciens, » tant officiels qu'historiques, qui font connaître les » différentes formes que ces noms ont revêtues, et » qui peuvent servir à faire rectifier ce que l'usage y a

— introduit d'anormal ; 2^o rechercher leur ancienne signification, en un mot, leur origine, leur étymologie ¹. »

On le voit, deux écoles sont en présence : l'une veut modifier les noms d'une manière tout à fait arbitraire, l'autre attache un grand prix aux anciennes formes qu'elle prend pour base principale de l'orthographe. Il ne faut pas le dire, la dernière manière de voir est la seule sérieuse, la seule scientifique.

Quelques considérations suffisent du reste pour le prouver. Prenons par exemple les noms de *Santhoven* et de *Santvliet* et supposons que le déterminatif de ces noms dérive du saxon *sant*, sable. Quelle utilité y aurait-il de substituer cette orthographe saxonne à l'orthographe moderne *zand*? Pourquoi détruire impitoyablement ce document historique qui nous rappelle l'origine de la langue bas-allemande? Pourquoi effacer les traces d'un peuple qui s'est établi sur notre sol et dont l'histoire réclame les monuments?

On verra ensuite aux mots *beeck*, *broeck* et *donck* que la forme primitive de ces mots est *beche*, *broech* *donch* pour *dong*. Or il importe de nouveau de conserver le *ck* en souvenir de l'ancienne orthographe qui nous rappelle les anciennes langues germaniques dont ces mots dérivent.

Changer l's en *z*, le *gh* en *g* et ainsi de suite, c'est la plupart du temps estropier les anciens noms de

¹ Bulletin de la commission centrale de statistique, II, 292, 289.

personnes conservés dans le plus grand nombre de noms de lieux, et leur donner une forme qu'ils n'ont jamais eue. Il nous semble que dans l'intérêt de l'histoire du pays, on peut bien se passer de la *fantaisie* de mutiler les noms des fondateurs de nos villages. S'il y avait une chose louable à faire ce serait plus tôt de rétablir leur véritable orthographe là où l'usage les a rendus complètement méconnaissables.

L'orthographe propre aux différents dialectes du pays mérite également d'être respectée. Ainsi il n'y a aucune utilité à remplacer *Eename*, *Handzame* par *Eenaem*, *Handzaem*. Outre la valeur linguistique et historique de la finale flamande, il y a encore un autre intérêt, celui d'éviter toute confusion entre des noms semblables, et d'indiquer à première vue la partie des pays auxquels les noms appartiennent, c'est le cas pour *Berlare* dans la Flandre Orientale, et *Berlaer* dans la province d'Anvers. Nous ne voyons pas pourquoi ces noms devraient s'identifier complètement.

Il est vrai que nous rejetons ici l'orthographe *Eenaeme*, *Handzaeme*, *Berlaere* parce qu'elle n'est pas aussi ancienne que celle que nous avons préférée. Cependant partout ailleurs que dans la Flandre on doit conserver religieusement l'orthographe *ae*, *ue* et ne jamais lui substituer *aa*, *uu*. Les anciennes formes ne se servent en effet jamais ou fort rarement du redoublement des voyelles.

Toutefois on ne pourrait s'opposer à ce qu'on écrive *Halen*, *Haren*, *Hooghstraten*, etc. au lieu de *Haalen*, *Haeren*, *Hooghstraelen*, car cette orthographe est non seulement conforme aux règles qui régissent actuellement la langue bas-allemande, mais encore elle s'appuie sur les formes les plus anciennes.

Il faut décider la même chose pour la nouvelle orthographe de l'*y*. Cette lettre devrait pour le même motif se remplacer partout par *ij*. En effet tous les anciens manuscrits employent cette manière d'écrire, et l'on sait que l'*y* est relativement très moderne.

La grande règle qui régit l'orthographe des noms de lieux, c'est donc l'obligation de se rapprocher le plus possible de la forme la plus ancienne et la moins corrompue. Quand il s'agit de particules dont la signification s'est perdue, l'application de cette règle ne peut souffrir aucune difficulté. Il n'en est plus de même quand le mot employé est encore en usage. Ainsi il devient impossible d'écrire *flithe* où *felthe* pour *vliet*, et *holt* pour *hout*, dans *Santvliet* et *Buggenhout*. Il y a donc ici une concession à faire, mais elle doit être aussi restreinte que possible, et dans l'intérêt même de la haute valeur historique des noms de lieux, on doit dire que partout où l'usage aurait respecté la forme ancienne il serait déplorable de ne pas la conserver.

C'est à ce point de vue encore qu'on doit décider que la prononciation usuelle ne peut être suivie comme

règle de l'orthographe. Cette prononciation est en effet trop vicieuse et trop corrompue.

Cependant on pourrait très bien admettre avec le chanoine David, qu'il faille avoir quelque égard à l'intonation usuelle de la voyelle du radical ; c'est ainsi qu'on pourrait très bien admettre l'orthographe de *Leuven* au lieu de *Loven* ¹.

N'appelons-nous pas, d'accord avec l'usage, la ville de *Malines* du nom de *Mechelen*, quand toutes les anciennes formes nous donnent *Machelen* ? C'est un petit sacrifice à faire à l'usage, une exception à la règle, exception se rencontrant du reste fort rarement et n'invalidant nullement les grands principes qui régissent l'orthographe des noms de lieux. Qu'on ne l'oublie donc pas, ces noms, comme l'a fort bien dit Grandgagnage, sont « *de vraies médailles plus ou moins frustes, sans doute, mais par contre d'une provenance moins suspecte que ne l'est celle de bien des médailles métalliques* » ².

Ces médailles méritent un respect religieux et les modifications d'orthographe proposées assez légèrement seraient à vrai dire une mutilation inutile que rien ne justifie, un véritable vandalisme.

¹ De Middelaer II. 157. Sqq. III. 40. Sqq.

² Mém. cour. et Mém. des savants étrangers, XXVI. 7.

NOMS BAS-ALLEMANDS

PARTIE GÉNÉRALE.

AKEN.

Förstemann explique le suffixe *aha* par le sanscrit *ap*, lat. *aqua*, goth. *ahva*, eau (F. II, 18).

Dans AACHEN, en fr. *Aix-la-Chapelle*, en lat. *Aquae grani* ou *Aquis granum*; dans ACQS, France, anc. *Aquae Tabelliae* et AIX, anc. *Aquae Sextiae*, les mots *Aachen* et *Acqs* ont sans aucun doute la valeur du lat. *aqua* eau, mais en est-il de même de la finale d'*Audenaeken*, *Geldenaeken*, *Cortenaeken*, *Semmersaeken*, *Sippenaeken*, *Lanaeken*, *Montenaken*? La chose est bien douteuse, car ces finales peuvent dériver aussi bien du suffixe *acum* que d'un substantif *aeken*.

La terminaison *a* de *Breda*, primitivement *Bredam*, n'est pas le mot *aa* eau, comme le pense Hœuft (HF. 2), mais une simple finale renforcée et remplaçant *e*. *Breda* n'est en effet rien d'autre que le nom de personne *Brede*, *Briddo* (F. I, 882).

AVE, UWE.

Il n'y a que peu de noms bas-allemands où ce suffixe se rencontre. Ce sont : *Houttave*, *Woluwe* et *Geluwe*. Förstemann explique le suffixe *awa*, *owa* par l'anc. h.-all. *awa*, eau, prairie (F. II, 145). Selon

Houzé, le celt. *ave* et le lorrain *ave* signifient eau (Hz. 112). L'explication que Hœuft donne du mot *auwe* concorde avec celle de Förstemann. Si l'on suit l'opinion de ces auteurs, on devrait donc admettre que le suffixe *ave*, *uwe* serait synonyme du roman *aiffoe*, *aïwe*, *cauw*, *cauwe*, *effe*, etc., du fr. *cau*, du lat. *aqua*. (Cf. CH. H. 1^{re} éd. 3). Toutefois pour nous la finale des noms de *Houttare*, *Woluwe* et *Geluwe* n'est qu'une simple terminaison donnant au mot une valeur adjectivale, ou même appartenant complètement au nom de personne d'où vient la dénomination de la localité.

Cette finale n'est probablement qu'un dérivé dialectique de *ach*. On connaît l'affinité qui existe entre l'aspirée et la consonne *f*. Ainsi le bas-allemand *kracht* devient en h.-all. *Kraft*. *Machalum* et *Mausolium* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre dans la loi salique. (Voir sur cette substitution dialectique : DGG. II, 52. 53). Rien ne s'oppose donc à ce que *Houttare* soit mis pour *Houtach* et *Geluwe* pour *Gelich*.

ACKER. OOSTACKER.

Bas-all. *acker* ager, arvum (KIL. 4); goth. *ackrs*, h.-all. *Acker* (F. II, 4); suédois *åker*; dan. *ager*, champs; lat. *ager*; fr. *acre*, mesure agraire.

AELTRE. OUTRE. — (AELTRE, OULTRE, WEST OUTRE, DRANOUTRE, ELDEREN).

Ces noms et leurs finales ont quelque analogie avec le lat. *altar*, dan. *alter*, suéd. *altare*, bas-all. *autær*, en fr. *autel*. Ils seraient par conséquent synonymes

d'AUTELBAS, anciennement *Elter* et *Altare* ; toutefois cette explication n'est pas certaine.

AERDE. AERT. — (OUDENAERDE, SWYNAERDE, EXAERDE, SCHOONAERDE, WARMAERDE. — LICHTAERT, HAUWAERT).

La finale AERDE doit s'expliquer par le bas-all. *aerde*, *cerde*, terra, tellus, humus, solum : arida (KIL. 11). goth. *airtha* ; anc. h.-all. *erda* ; all. mod. *Erde* ; holl. *aarde* ; fris. *irthe*, *erthe*, *erde* ; anc. sax. *ertha* (F. II, 95), auquel il faut ajouter le sax. *erda*, *erthe*, *erde* ; angl. *earth* ; dan. *jord*, suéd. *jord*.

La finale AERT ne peut pas s'expliquer de la même manière. Elle n'a pas de valeur objective. C'est plutôt le mot *hart* qu'on rencontre, comme terminaison dans quelques noms de personnes.

ALPHE.

Dans TER ALPHENE. Förstemann fait dériver ce mot de l'anglo-sax., anc. scand. et suéd. *elf*, fluvius (F. I, 46).

ASSCHE. ESSCHE.

Ce mot n'est pas employé comme finale. On ne le trouve qu'entièrement isolé dans les noms d'*Assche*, *Esschen*, *Esschene*. C'est l'anc. h.-all. *ase*, h.-all. mod. *Esche*, fraxinus (F. II, 105, *asc*) ; bas-all. *esch* fraxinus (KIL. 141), angl. *ashtree*, suédois *askträd*, dan. *asktræ*, frêne. Suivant Hœuft quelques auteurs ont cru que ce mot signifie, champs et eau (HF. 33 sq.). Ces explications sont complètement erronées.

AAR.

D'après Hœufft et Förstemann *aar* signifie eau (HF. 5; F. II, 88). Il se rencontre dans les noms de rivières tels que l'Arar, die Aar, en Suisse; l'Araris, de l'Alsace; et il sert de finale dans les noms de lieux de la Hollande tels que *Hoornaer*, *Ter-Aar*, *Korter-Aar*, *Langer-Aar*, *Middel-Aar*, cités par Hœufft. Les noms de villages de la Belgique ne donnent que peu d'exemples de cette finale. Tel est par exemple *Varsenaere*; mais dans ce nom le suffixe *aere* n'a pas de signification objective et semble appartenir au nom de personne dont *Varsenaere* est composé.

BEECK, BEKE, BACH. — (AELBEKE, BIERBEECK, BORSBEECK, BORSBEKE, BUNSBEECK, CORBEECK, CRUYBEKE, CROMBEKE, DIEPENBEECK, DILBEECK, ETTERBEECK, GLABBEECK, HANSBEKE, HOELBEECK, HOLLEBEECK, HOLSBEECK, HOMBEECK, HOOREBEKE, HUMBEECK, ITTERBEECK, JABBEKE, LEBBEKE, LEMBEKE, LEMBEECK, LINCKEBEECK, LOMBEECK, LUBECK, MEERBEECK, MEERBEKE, MICHELBEKE, MEIRELBEKE, MEULEBEKE, MOLENBEECK, ORBEECK, ROOSBEKE, STERREBEECK, STROMBEECK, THOLLENBEECK, WAMBEKE, WESEMBEECK, WERSBEECK, ULBEECK, ZONNEBEKE, MEMBACH).

Cette finale est, comme on le voit, très abondante; elle dérive du bas-all. *beek*, flam. *beke*, torrents, rivus, amnis (KIL. 60); h.-all. *Bach*, anc.

h.-all. *bah*, *pah* ; anglo-sax. *bec* ; anc.-scand. *bekr* , rivus torrens (F. II , 154) ; suéd. *back* ; dan. *boek* , ruisseau.

Les anciens diplômes écrivent souvent *beche*. Puisque le *k* n'est qu'un *h* renforcé , l'ancienne forme *beche* explique, lettre pour lettre, l'orthographe *beeck* ; cette orthographe mérite donc d'être conservée partout où les anciennes formes le constatent , et même d'être étendue à tous les noms qui n'appartiennent pas à la Flandre. Quelques villages tels qu'*Aelbeke*, *Ulbeek*, *Zonnebeek* , *Roosbeke* , *Hoorebeke* et *Bunsbeek* sont situés assez loin d'un cours d'eau. Ce fait s'explique par l'étendue considérable des *villae* dont il faut plus tôt considérer le territoire que le village lui même. Le déterminatif du mot *beek* est souvent un nom de personne. Le nom de *Michelbeke* appartient à cette catégorie ; il en est de même de *Volkaertsbeke*, dép. de Mooreghem, tandis que *Molenbeek* a une valeur complètement objective.

Chotin n'admet pas que le mot *beek* puisse être qualifié par un nom de personne ¹. Il conteste la propriété privée des cours d'eau qui d'après lui ont appartenu de tout temps au domaine public. L'auteur oublie sans doute que dans le moyen-âge le domaine public était représenté par le seigneur de l'endroit , qui par conséquent devait être propriétaire du cours d'eau. Il devait l'être encore plus , même d'après le droit privé , s'il avait fait de grands travaux au ruisseau qui coulait sur son territoire, par exemple s'il avait créé une usine travaillant au moyen de

¹ Chotin Fl. Occ. 17 , 87.

l'eau, chose qui demande la construction de digues, de biefs, etc. Il était dès lors propriétaire réel du cours d'eau, ce qui continue à subsister même de nos jours. De plus, même d'après les principes de notre droit civil, les cours d'eau non navigables ni flottables sont susceptibles de propriété privée. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on explique par un nom de personne le déterminatif des noms de lieux terminés en *beke*.

BELLE. — (SCHELLEBELLE, DENDERBELLE).

Willems a expliqué *belle* par peuplier (W. 300, 331). Desmet, après avoir partagé l'opinion de Willems, traduit ensuite ce mot par le vieux all. *bell*, *hal*, village, demeure, ferme. (D. B. 107). Selon Broecckaert le meso-goth. *bel*, *bela* signifierait courbure d'une rivière (BR. 14). Ce mot se retrouve avec la signification de ville, village dans les noms de lieux écossais, par exemple dans *Balclutha*, ville sur la Clyde, mais il est fort douteux que ce mot ait été employé comme tel dans nos pays germaniques. Le mot *belle* a une grande analogie avec le français *baille*, le bas-all. *balie*, conseptum, vallum, septum, repagulum, repagulum versatile, obex versatilis (KIL. 31), le fr. *bailli*, officier judiciaire, le *bayle*, vaste cour d'un château féodal, forme intermédiaire entre le champ et le château, selon Mannier (MN. 44), et le bas-lat. *ballium*, propugnaculi species. (Ducange) Cependant, abstraction faite de *Bailleul*, localité française dont le nom est le diminutif de *Baille*, le mot *belle* ne nous paraît pas avoir une signification objective. Nous aimons plutôt y voir un nom de personne.

BEMD. — (SUERBEMDE, EBEN anc. EYMBEEMT).

Mot inconnu dans le suédois, le danois et le haut-allemand. Le bas-allemand *bemd*, *bemd*, pratum, ager ex quo fœnum percipitur (KIL. 61), signifie prairie.

BERGH. BERG. — (ALSEMBERG, BERG, BERGH, BLANKENBERGHE, CORTENBERGH, EVERBERGH, GREMBERGEN, GRIMBERGHEN, GROOTENBERGE, HULDENBERG, KOEKELBERG, LEDEBERG, OOMBERGEN, UYTBERGEN).

Berg mons (KIL. 2), anc. sax. *berg*, *gibirgi* Mons, lié à *bergan* condere, recondere, conservare (SCHM.); anc. h.-all. et h.-all. mod. *Berg* (F. II, 232) suéd. *berg*, dan. *bjerg*, montagne. Förstemann confond cette finale avec le mot *burg*; cependant ces deux suffixes se distinguent toujours facilement, et leur signification est toujours différente. Le mot *berg* a une affinité très grande avec le gaél. *bri*, cymr. et corniq. *bre*, *bryn* éminence, montagne (DIEFENBACH. *Celtica*, 267, 335, 213, 242; MGG. 22. 23). Il est cependant à remarquer qu'il n'a pas toujours une valeur objective, puisqu'il dérive parfois de la finale *birga*, très fréquemment employée dans les noms de personnes (F. I, 262).

BOGAERD. — (BOGAERDEN, GRAND BIGARD).

Bogaerd rectius *boomgaerd*, pomarium (KIL. 77). *Gacarde*, *gaerd*, hortus, pomarium (KIL. 152) sax. *gard* hortus, angl. *garden*; fr. *jardin*; bas-lat. *gardinum*, *gardinus*, hortus pomarium, viridarium (Ducange); goth. *gards*; anc. h.-all. *gart*, *garto*; all. mod. *Garten*, orbis septum, domus hortus (F. II, 559); suéd. *träd-gard*, jardin; all. *Garten* jardin. Les noms de *Bogaerd*,

Bigard pourraient parfois devoir leur origine à la corporation religieuse des *Beggards*, qui n'existe plus aujourd'hui.

BOOM.

Le nom du village de *Boom* sur le Rupel est le seul où ce mot se trouve employé. C'est le bas-all. *boom* arbor (KIL. 81), anc. h.-all., n. h.-all. *Baum* arbor (F. II, 191).

BOSCH. BUSCH. — (DROOGENBOSCH, PULDERBOSCH, DICKEBUSCH).

Bas-all. *bosch*, silva, nemus, lucus, saltus, vulgo *boscum*, *buscum* (KIL. 84); anc. h.-all. *busc*, all. mod. *Busch*, virgultum (F. II, 339); bas-lat. *Boscus*, silva, foresta, Franco Belgis *bos*, aliis *bois*, Italis *bosco* (Ducange); dan. *busk* buisson, arbrisseau, arbuste; suéd. *buske*, arbrisseau, arbuste.

BROECK. — (ASSEBROECK, BERBROECK, MELS-BROECK, RUYSBROECK, STABROECK, WILLEBROECK).

On nomme encore à la campagne *broeck* des prairies humides et marécageuses. Un marais du Nord du Limbourg se nomme *het groot broeck*. Kiliaen traduit *broeck* par palus (KIL. 91). C'est aussi la signification de l'anc. h.-all. *bruoch* (F. II, 295); l'all. *Bruch* signifie aussi marécage. *Broga* Gallis ager (Ducange). On doit écarter l'angl. *brook* ruisseau et l'anglo-sax. *broc* torrens (F. II, 295) dont la signification est trop différente de celle que nous venons d'exprimer. Les anciennes formes indiquent que le primitif de *broeck* est *broech*. Il en résulte, comme

nous l'avons déjà fait remarquer au mot *beek*, que l'orthographe *ck* doit être conservée. (Page 29).

BROGEL. — (GROOT BROGEL, KLEIN BROGEL).

Brogel est le diminutif de *Broeck*. Voir BRUEL ¹.

BRUG. — (BRUGGEN, BAMBRUGGE, ROUSBRUGGE, dép. de Bevere et de Haringhe, MEMBRUGGEN).

Ce mot est plus fréquemment employé comme finale dans les noms haut-allemands que bas-allemands. Bas-all. *brug*, et selon Kiliaen *brugghe*, pons (KIL. 93); a.-h.-all. *brucca*, h.-all. *Brucke*, pons (F. II, 300); suéd. *bro*, *brygga*, dan. *bro*. Desmet explique à tort le nom de *Bruges* par *brugga*, champ stérile et abandonné (D. Fl. Occ. 6) *Brug* ne peut en effet se confondre avec *braek*. Il ne vient pas non plus de l'angl. *brook* et l'anglo-sax. *broc* ruisseau, torrent, que nous avons déjà cité plus haut sous le mot *broeck*.

BUEKEN. BOKEN. — (BUEKEN, HOBOKEN anc. HOBUËCHEN).

Bas-all. *bueckeboom*, fagus (KIL. 94); anc. h.-all. *buocha*; h.-all. mod. *Buche*, fagus (F. II, 256); bas-all. *buek*; angl. *beech*, *beechtree*; dan. *boegetrae boeg*; suéd. *bok*, hêtre.

Ce mot se rencontre encore comme déterminatif dans *Buggenhout* et *Bockholtz*, mais dans ces noms les mots *Buggen* et *Bock* pourraient avoir une valeur personnelle.

¹ Voyez *Annales*, 3^e série, Tome VII, p. 19.

BURG. — (DUYSBOURG, MIDDELBURG).

Förstemann explique *burg* par *arx* (F. II, 326). Ce mot se retrouve dans le dan. *borg*, château fort ; suédois *borg*, fort, fortin, château, l'enceinte du palais ; l'angl. *burg*, *borough* ; le fr. *bourg* ; l'all. *burg*, ville forte, château ; l'anc. sax. *burg*, *burug*, urbs, civitas ; le cymr. *bwrch*, rempart (Diefenbach I, 208, 212, 214). De ce mot dérive le bas-all. *burger*, le fr. *bourgeois*, le bas-all. *burgemeester*, le fr. *bourgmestre*. *Burg* sert enfin de finale à un grand nombre de noms de personnes (F. I, 293, 294).

BURGH.

Ce mot est lié au précédent s'il n'y a pas identité entre eux. Kiliaen explique *borght* par *arx*, castrum, castellum etc. (KIL. 83). Cet auteur pense que le mot dérive de *borghen*, *berghen*, cacher. On pourrait croire que *borght* dérive plutôt du bas-all. *bergh*, montagne, saxon *berg*, parce que les donjons, c'est-à-dire les châteaux forts du moyen-âge, se trouvaient toujours bâtis sur une motte, c'est-à-dire sur une élévation de terre, soit naturelle, soit artificielle.

CAMP. — (BULSCAMP, CHERSCAMP, COOLSCAMP, OOSTCAMP).

Cette finale comme, le fr. *champ*, dérive du lat. *campus*. Elle est synonyme du bas-all. *veld*, *kamp*, campus, ager, arvom (KIL. 277). Comparez F. II, 350.

CAPELLE. — (CAPELLEN, CAPPELLEN, CAPPELLE S^t ULRIC, CAPELLE OP DEN BOSCH).

Kapelle, sacellum, sacrarium, aedicula (KIL. 279), en fr. *chapelle*.

CASTRE. — (CAESTRE, KESTER en fr. *Castre*).

Ce mot dérive du latin *castrum*. D'après Chotin il désignerait un camp romain (Ch. Br. 79, 80); cf. (F. II, 356). Cf. KESSEL.

CAUTER. — (LANDSCAUTER).

Cauter dérive du lat. *cultura*, et signifie champ cultivé. *Kouter*, *kauter*, ager, campus et seges, terra subacta, arata et sata et arvum: terra arata necdum sata: ager cultus sive aratus (KIL. 320).

CLINGE. — (LA CLINGE).

Selon Förstemann ce mot dérive du bas-all. *klinga*, *klingo*, ruisseau, source (F. II, 372). Kiliaen explique *Clinge* par le lat. *clivus* (KIL. 299).

CLUYS. — (CLUYSEN).

Kluyse, en bas-allemand, désigne un ermitage. *Kluyse* clausura, clusura; locus clausus; locus anguste conclusus; tugurium solitarium, mandra vulgo clusa, Inclusorium (KIL. 302).

CORT. — (CORTEMARCQ. CORTENAEKEN. CORTENBERGH).

Bas-all. *kort*, h.-all. *kurz*, dan. *kort*, suéd. *kort*, angl. *short*, fr. *court*. Les noms cités sont opposés à *Langemarcq*, à *Bergh*.

COTE. — (ZEVE COTE).

Hœuft compare le gallois *cwt*, tugurium, et Förste-

mann le m. h.-all. *Köte*, cabane (HF. 110 ; F. II, 383). *Kot* casa, tugurium, gurgustium, ligellum (KIL. 315). Ducange explique *Cocta* ou *Cota* par tugurium, latibulum, a saxonico *Cote*, spelunca, latibulum. Hinc rusticorum mansiunculæ, quæ nostris *Bordariæ*, ita appellatæ sunt, a qua voce sequentes deducuntur.

Cotagium, tenementum villanum, rusticum, villenagium, borderie.

Cotlanda idem quod cotagium, terra cotalis, ex *cot* et *land*, terra.

Cote semble être une ferme relevant de la *curtis*, dépendance aussi nommée *mansa*, *casa*.

Le lat. *casa* a produit le mot *cossaerdery*, désignant une petite ferme par opposition à une exploitation plus considérable nommée *boerdery*. Ceux qui habitent des fermes de la première catégorie se nomment encore *Cossaten*, dans la partie nord-ouest du Brabant.

COVE, voir HOVEN.

CROM. — (CROMBEKE).

Anc. h.-all. *crumb*, h.-all. m. *krumm* (F. I, 338); bas-all. *krom*, curvus (KIL. 327); dan. *krum*, courbé, tortueux.

DAEL. DAELE. — (GROENENDAEL, PASSCHENDAEL, SCHEPDAEL, SUTENDAEL).

Anc. h.-all. *tal*, h.-all. m. *Thal*, vallis (F. II, 402); bas-all. *dal*, vallis (KIL. 100), saxon *dal*, dan. *dal*, suéd. *dal*, angl. *dale*, vallon, vallée.

Les noms d'abbayes emploient souvent le mot bas-all. *dael*, ou roman *val*, avec signification abstraite ou figurée : *Vallis rosarum*, *Roozendael* ; *vallis Liliorum*, *Leliendael* ; *Aurea vallis*, *Orval* ; *Clara vallis*, *Clairvaux* etc.

Dans *Daclgrimby* le préfixe pouvait avoir le sens de *neer*, bas.

DAM. — (DAMME, WARDAMME, en Belgique; AMSTERDAM, ROTTERDAM, SCHIEDAM, SPAERDAM, en Hollande).

Förstemann compare avec ce mot le bas-all. *damm* agger, ou l'anc. h.-all. *tâm*, *dâm*, *tamo*, lat. *dama*, en fr. *dain* (F. II, 407). *Dam*, d'après Kiliaen, est un agger fluminibus objectus (KIL. 100). Le mot a donc la signification de digue et à ce titre on peut encore citer le suéd. *damm* (au fém.) digue ; le masc. *damm*, étang, réservoir, bassin, et le dan. *dam*, étang, vivier, ne sont pas applicables.

DEURNE.

Appartiennent à ce radical, selon Grandgagnage : *Turnacum*, *Tournai*, en flamand *Doornik*, trois autres *Tournai*, un dans le Luxembourg, deux dans la province de Liège ; *Turne*, *Durne*, probablement *Tourinne Beurcchain*, en flam. *Doerne* ; *Deurne* ou *Doorne* près de Diest ; *Deurne* près de Helmont ; *Deurne* près d'Anvers ; *Tourneppe* dans le Brabant etc. (MGG. 30. 31).

Les noms de *Tournai*, *Tourinne*, *Tourneppe* ont été expliqués plus haut (tome VII, p. 309) ; quant à *Deurne*, *Dourne*, il dérive du bas-all. *doorne* j. *deurne*, spina ; *deurne*, spina, sentis, vepres (KIL. 117). Förstemann

compare l'anc. sax., l'anglo-sax., anc. scand. *thorn*, anc. h.-all., all. mod. *Dorn*, dumus, spina (F. II, 1387). Il faut y ajouter l'angl. *thorn*, épine ; le suéd. *törne*, épine, ronce ; le dan. *tor*n, épine, ardil lon. *Deurne* serait donc synonyme d'*Epinois* anc. *Spinetum*. Il a en outre quelque affinité avec le suffixe suivant,

DEREN.

TUDDEREN anc. *Teudurum*, station romaine qui n'appartient pas à la Belgique, prouverait que *deren* pris comme finale, aurait quelque affinité avec le suffixe gaulois *durum*.

DIEP.

Ne se rencontre comme finale dans aucun nom, mais se trouve dans *Diepenbeeck* et pourrait donner lieu à une explication objective si ce nom ne s'écrivait anciennement *Thiedenbeke*.

DINGHE. — (ELVERDINGHE, VLAMERTINGHE).

D'après Hœuft la finale *ding* serait un substantif signifiant procès, lieu où l'on se réunit pour rendre justice. (HFT. 23). Cette finale a été mal comprise ; elle n'est rien d'autre que le suffixe *inghe* dont nous parlerons plus loin. Le *d* et le *t* appartiennent au nom de personne tel qu'*Elverd*, *Vlamert*, précédant la finale en question.

DONCK. — (ARENDONCK, BREENDONCK, GROBENDONCK, HEYNDONCK, RAMSDONCK, VAERENDONCK, THILDONCK, WILMARSDONCK).

Gramaye traduit *donck* par : locus e palustribus emergens ; Heylen par : ligt verheven plaets tusschen lage en waterachtige gronden (KR. 212). Hœuft se réfère

à *dun*, *don*, élévation de terre, colline, et il en fait dériver le bas-lat. *dongio*, *donjo*, *dongeo*, fr. *donjon*, parce que le donjon était toujours bâti sur une hauteur. Il rapporte encore l'opinion de van Heurn qui explique *dong* par : *laage ingedijkte landen*, et celle de Junius, auteur de l'*Etymologicum Anglicanum*, qui pense que ce mot signifie *novalia*, terres fumées, bemeste landen (HFT. 24). Willems traduit aussi *donck* par terre à fumer, fumier. Förstemann cite une opinion analogue (F. II, 444). Cette explication doit être admise. *Donck* dériverait par conséquent du h.-all. *dungen*, angl. *to dung*, fumer, engraisser, h.-all. *dunger*, angl. *dung*, engrais; bas-all. *dunghen* j. *mesten*, stercoreare, *dunghe* vetus, *fim*us, *letamen*, *stercus* (KIL. 128), suéd. *dynga*, fumier; dan. *dunge*, monceau, tas, amas. La forme ancienne de cette finale est d'ailleurs *dung* comme le prouve *Medmedung*, *Memedung* anc. forme de *Mendonck*; de là aussi l'orthographe à gutturale renforcée *dunch* dont dérive la forme moderne *donck*.

DORP. — (LANGDORP, MEERDORP, OPDORP, RUMSDORP).

Goth. *thaurp*; anc. scand., anc. sax. anglo-sax. *thorp*; a. h.-all., h.-all. mod. *Dorf*, villa, vicus (F. II, 1391); bas-all. *dorp*, pagus, vicus rusticus (KIL. 118); sax. *thorp*, *tharp*, vicus, villa; suéd. *torp*; dan. *torp*, hameau. Les *terpen* de la Hollande sont au point de vue linguistique des dénominations du même genre. Cf. (ACKER STRATINGH II, 192, 193, 194; HFT. 121).

DOVER. — (HÆKENDOVER).

Grandgagnage propose le celt. *dobur*, *dubr*, *dwfr*

(prononcez dufr), *dour*, *dur* (prononcez *dur*), pour rendre compte des formes *Haekendorer* et *Hachedor*, s'appliquant au même village. Förstemann a recours au celt. *dubr*, aqua, apur. *dufr*, pour expliquer les noms de *Dubris*, *Dourres Cambodubra*, *Vernodubrum*, et le nom de rivière allemand *der Tauber*, anc. *Dubra* (F. II, 439). Comme il est incertain si le suffixe d'*Haekendorer* est ou n'est pas un nom de personne, nous croyons devoir différer toute explication.

DRECHT v. TRECHT.

DRIESCH.

Aucun nom de village n'a cette finale. Celle-ci est au contraire très fréquente dans les noms de hameaux ; comme telle nous ne croyons pas pouvoir la négliger. Kiliaen explique ce mot par ager novalis, novale, vervactum ; ager pascuus et Fland. pascuum publicum, pratum non conclusum (KIL. 121) ; Förstemann, par l'a. h.-all., m h.-all. *Treis* ; m. bas-all. *dryesch* Wald, unbebautes Land (F. II, 431) ; suéd. *träsk*, marais, marécage, bourbe. Le wallon *trieu* signifie terre en friche, terre à pâture.

DROOG. — (DROOGENBOSCH).

Bas-all. *droogh*, torridus, aridus, siccus, exsiccus (KIL. 124) ; angl *dry* ; all. *trocken*, sec, aride. Il se pourrait que ce mot fut employé parfois comme nom de personne.

DUYN. — (WENDUYNE, DUYNKERKE).

Anglo-sax. *dûn* ; h.-all. mod. *Düne*, mons (F. II, 442). *Duyne*, tumulus arenarius... Ager marinus, collis littoralis arenæ... (KIL. 126), fr. *dune*. Le mot est inconnu dans les langues suédoise et danoise.

DYCK. — (BEGGYNENDYCK, WATERDYCK).

Le bas-all. *dyk* signifie digue. Kiliaen lui donne encore une autre signification : *dyck* agger ; et fovea, alveus, fossa ; *dyck* j. *vyver*, piscina, stagnum (KIL. 110). Förstemann explique ce mot par l'anc. scand. *dîk* ; anc. h.-all. *dîch*, lucus, gurges, h.-all. mod. *Deich*, *Dam* (F. II, 416). Le fr. *digi* e, l'angl. *to dig*, creuser, et *ditch* fossé ont la même origine linguistique.

EBBE. — (SMEEREBBE).

Förstemann fait dériver la finale *ap* du sanscr. *ap*, goth. *ahva*, lat. *agua* ; selon Mone ce mot serait celtique (F. II, 85). La signification que donne Förstemann, pourrait être adoptée pour *Smeerebbe* qui est situé près d'un affluent de la Dendre. Cependant nous préférons donner au suffixe *ebbe* la même valeur adjectivique que nous avons attribuée à *are* et *ure*.

EDE. — (ASSENEDE).

Quoique ce village se nommât anciennement *Hasseneyde*, selon Willems (W. 325), la comparaison de son nom moderne avec *Astinetum* (VGG. 5) prouve que le suffixe *ede* n'est qu'une simple désinence adjectivique.

EECKEN voir EYCK.

EKE. — (MOERZEKE, KEMSEKE, WINDEKE).

Ce suffixe est susceptible de plusieurs explications. De même que dans les noms de *Geroldseck*, *Rolandseck* et autres noms analogues des bords du Rhin, la finale *eke* pourrait s'expliquer par le bas-all. *eck* j. *egghe*, angulus (KIL. 130), anc. scand. *egg*, anglo-sax. *ecg* ; a. h.-all. *ekka* ; h.-all. *Ecke*, angulus (F. II, 460). Cependant comme la finale *hoek* s'est bien

conservée, dans les noms bas-allemands, cette explication devient douteuse. *Eke* pourrait aussi se traduire par *eik*, chêne, mais ce n'est probablement qu'une désinence adjectivale, une modification du suffixe germanique *ich* et lat. *acum*, analogue à celles que nous avons déjà constatées plus haut.

ELST. — (RENINGHELST. ELST).

Elst j. *else*, alnus; *else*, *elst*, elsenboom, alnus (KIL. 137) angl. *alder*; h.-all. *Erle*; dan. *elletrae*, suéd. *alträäd*, aune.

ENDE, EYNDE. — (OOSTENDE, WESTENDE).

Ende, *eynde*, finis, calx, extremum (KIL. 138); dan. *ende*, bout, fin. La forme *eynde* se rencontre dans *Truytseynde*, dép. de Ramsel, province d'Anvers. La position de ce hameau ne permet pas de donner à *ende* la signification de *finis terrae* que la situation d'*Ostende* et *Westende* pourrait lui faire attribuer.

EN. NE.

La terminaison *en* est fort usitée dans les noms bas-allemands. Elle résulte d'un renforcement de l'e final. Ainsi *Mechelen* est mis pour *Mechele*, car *Machelen* dans le Brabant se nommait anciennement *Machla* et *Macla*, sans *en* final. Le suffixe *e* s'est conservé intact dans *Veerle*, *Uccle* et dans un grand nombre de noms de la Flandre, par exemple dans *Nerele*, *Dudzele*. La Flandre donne en outre quelques cas où la terminaison *en* est allongée, par ex. dans *Laerne*. La finale *en* a quelque affinité avec *hem*, exemple : *Merchten* et *Merchtem*, *Sichem* et *Sichen*; mais cette transformation est exceptionnelle et résulte plutôt d'une inexactitude dans l'orthographe officielle.

ENAY.

Cette finale se rencontre dans *Zoutenay*, et résulte probablement d'un primitif *Zoutenaicum* transformé en finale semi bas-allemande et semi romane.

ER.

Dans la plupart des noms de lieux, la finale *er* appartient au nom de personne qui s'est transformé en nom de village, et comme telle, elle a une valeur spéciale qu'il n'est point permis de négliger. Cependant dans quelques mots la finale *er* est sans valeur et simplement ajoutée pour l'euphonie. C'est le cas pour *Nieuwerkerke* analogue à *Nieuwerkerke*. Il est difficile de croire que *Nieuwer* soit un simple comparatif, car ce mot ne paraît pas avoir plus de valeur que *Nieuwen* dans *Nieuwenhove*.

ERT. — (MELDERT anc. *villa Meldericiis* prouve qu'*ert* aurait la valeur d'*eric*).

ESCH. — (ESSCHEN, ESSCHEN, ESSCHENE, ASSCHE).

Esch, fraxinus (KIL. 141): anc. h.-all. *asc*, h.-all. mod. *Esche*, fraxinus (F. II, 105), angl. *ash*, *ash-tree*; dan. *asketrae*, suéd. *askträd*, frêne, sorte d'arbre.

EYCK EECHE. — (MAESEYCK. ZEVENEEKEN. EECHE).

Eeche se nommait anciennement *quercus*, *quercetum*. La finale en question dérive donc du bas-all. *eyche*, *eecke*, *eykenboom*, quercus, Jovis arbor, arbor glandifera (KIL. 135); anc. scand. *eik*, anglo-sax. *ac*, anc. h.-all. *eihhi*, quercus (F. II, 25); h.-all. mod. *Eiche*, suéd. *ek*, dan. *eeg*, *eegetrae*, angl. *oak*, chêne. Ce suffixe a beaucoup d'affinité avec la finale *eke*.

GAERDE.

Abstraction faite de *Bogaerde* et *Grand Bigard* dont nous avons déjà parlé, *Hougaerde* est le seul nom où cette finale soit employée. Comme ce nom de lieu dérive du nom de personne *Hugard* (F. II, 490), il n'y a pas lieu, pour expliquer ce préfixe, de recourir au bas-all. *gaerde*, *gaerd*, hortus, pomarium (KIL. 152); au sax. *gard*, hortus, plur. *gardos*, aedes, domicilia terrestria, terra; au bas-lat. *gardinum*, *gardinus*, hortus pomarium, viridarium, selon Ducange; au goth. *gards*, anc. h.-all. *gart*, *garto*, h.-all. mod. Garten, orbis, septum, domus, hortus (F. II, 559); au dan. *gaard*, cour, ferme, terre, maison. Il n'y a pas non plus lieu d'adopter ici l'opinion de Noordewier qui explique la finale *gare* (selon cet auteur un dérivé de *gaerd*) par pièce de terre entourée par un enclos, *omheind stuk land*, et l'anc. scand. *gardr*, sepimentum et praedium urbanum (NOORDEWIER. *Rechtsoudheden*, 227, 226, verbo : *Kloostergare*). Toutefois le mot *gaerd* entre, avec les significations qui précèdent, dans le nom de village *Bogaerden*, et peut-être dans *Bygard*, à moins que ce dernier ne dérive du nom de personne *Bithgart* (F. II, 490).

GOOR. — (S^t JOB IN'T GOOR).

Goor Fland. limus, lutum, coenum. *Goor*, palus, locus paludosus (KIL. 195). Hœuft, tout en donnant l'opinion de Kiliaen, cite plusieurs noms de lieux où le mot *Goor* est un nom de personne (IIFT. 46, 47).

GROEN. — (GROENENDAEL).

Abstraction faite du cas où le déterminatif *groen* serait le nom de personne *Grun*, *Gruna* (F. I, 552),

ou pourrait expliquer ce mot par le bas-all. *groen*, viridis, herbeus, herbidus (KIL. 202); anc. h.-all. *grōni*; h.-all. mod. *grün*, viridis (F. II, 605); sax. *grōni*, *gruoni*; angl. *green*; dan. *græn*; suéd. *grön*; vert.

GROOT. — KLEIN.

GROOT BROGEL opposé à KLEIN BROGEL.

GROOT GELMEN » » KLEIN GELMEN.

GROOT SPAUWEN » » KLEIN SPAUWEN.

GROOTENBERG. GRUYTRODE ?

Groot, grandis, magnus (KIL. 204); angl. *great*; all. *gross*; *kleyn* parvus, exiguus, pusillus (KIL. 297); sax. *clōni*, *clêne*, exilis; suéd. *klen*.

HAEG. — (WYSHAGEN, TERHAGEN).

Förstemann explique ce mot par l'anc. h.-all., m. h.-all. *hae*, all. mod. *Haag*, umschlossener einge-friedigter Raum, Stadt, Wohnort, Gebusch oder Wald (F. II, 626) Hæuft dit que ce mot signifie proprement un endroit environné d'une haie (HFT. 50) *Haeghe*; *tuyn*, seps, sepes, sepimentum, septum; *haeghe* j. *dorenhaeghe*, senticetum. *Haeghbosch*, dumus, senticetum (KIL. 209); suéd. *hage*, enclos, parc; *häck*, haie. *Haaga*, seps, sepes, sepimentum ex virgultis confectum (Duc.). Ce mot se rencontre aussi dans *Hocht*, dép. de Lanaeken, et *Hondzocht*, dép. de Lembeeq, que Everaert décompose à tort en *Hondzocht*. (*Ann. du cercle arch. de Mons.* XIV. 333).

HAL. — (HALLE, Brabant ; HALLE, Anvers).

Il est difficile de dire si ce nom pris isolément possède une signification objective, ou bien s'il dérive d'un nom de personne *Halo* (F. I, 595). L'étymologie personnelle ne souffre aucun doute pour *Halmael*; il n'en est pas de même, comme nous venons de le dire, pour le mot employé, abstraction faite de tout autre. Les auteurs, du reste, l'expliquent par le bas-all. *halle*, taberna, domus mercium, forum rerum venalium, aula, atrium (KIL. 213); l'anc. h.-all. *halla*, m. h -all. *Hal*, h.-all. mod. *Halle*, Saal, einen durch Säulenreihen ganz oder halb offen gehaltenen saalförmigen Raum, Verkaufshallen (F. II, 656, 657); suéd. *hall*, bureau où l'on visite et l'on plombe les marchandises. *Håll*, lieu de relais, station, poste; distance; *hålla* tenir, contenir, résister, durer. Ilœuft fait ressortir toute la ressemblance qu'il y a entre *Halle* et *sala*, *sele* (HFT. 52). Il nous est impossible cependant d'identifier complètement *Halle* et *sala*, et tout aussi impossible d'admettre que les localités nommées *Halle* devraient leur nom à une *halle*, un marché couvert. Ces sortes d'édifices ne datent tout au plus que du XI^e siècle, d'une époque bien postérieure à la création de nos villages. Il est à remarquer aussi que le mot *halle* n'est employé nulle part comme finale, et on ne le trouve pas même comme tel dans les nomenclatures si riches du dictionnaire de Förstemann. Partout il est employé comme déterminatif, s'il n'est pas isolé.

HAM. — (HAMME, WARDAMME)?

Hamme, *ham*, *hamerick* Fland. pratum. *Hamme*, *ham*, vetus j. *heym*, domus, habitatio (KIL. 214). Ilœuft

compare le fr. *hameau* et explique le mot en question par *afgestotene weide* (Hft. 53, 54, 55).

HAM. AM. AME. — HEM. EM. HEIM. — OM.
 UM. — (ADEGHEM, ALVERINGHEM, ANSEGHEM, AUDE-
 GHEM, AYGEM, AUWEGEM, BAELEGEM, BAERDEGEM,
 BAEYGHEM, BAUTERSEM, BAVEGEM, BEIRLEGEM,
 BEKEGHEM, BELLEGEM, BELLEM, BELLEGHEM,
 BERCHEM, BERTHEM, BETECOM, BEVECOM, BEYGHEM,
 BEYSSEM, BINCOM, BISSEGHEM, BODEGHEM, BOORS-
 HEIM, BORNHEM, BROECHEM, BROUCHOM, BRUSSE-
 GHEM, BRUSTHEM, CACHTEM, CANEGHEM, COBBEGHEM,
 CONINXHEIM, CORTESSEM, COYGHEM, CRAINHEM,
 CROMBÛKE, CRUYSHAUTEM, DACKNAM, DALHEM, DEN-
 DERHAUTEM, DENTERGHEM, DESSELGHEM, EDEGHEM,
 EEGHEM, EENAME, ERNEGHEM, ELIXEM, ELICOM,
 ELSEGHEM, EMBLEHEM, EMELGHEM, EPPEGHEM,
 EREMBODEGEM, ERONDEGEM, ERWETEGEM, ETTTEL-
 GHEM, EVERGHEM, GYSELBRECHTEGHEM, GINGELOM,
 GODVEERDEGEM, GORSSUM, GOTHEM, GOTTHEM,
 GULLEGHEM, GYSEGEM, HANDZAME, HAUTEM, HEKEL-
 GHEM, HELDERGHEM, HEMELVEERDEGEM, HEMIXEM,
 HERDERSEM, HERMELGEM, HILLEGHEM, HOUTHEN,
 HUMELGHEM, ICHTEGHEM, IDDERGEM, IDEGHEM,
 INGOGHEM, ISEGHEM, ITEGHEM, KERCKOM, KERKOM,
 LAETHEM, LANDEGEM, LEDEGHEM, LEEUWERGHEM,
 LEUPEGHEM, LOPIEM, LOVENDEGEM, MARCKEGHEM,
 MEYGEN, MEYLEGEM, MOLHEM, MULLEM, NEDERHEIM,
 NEIGHEN, NOSSEGHEM, OEDELEM, OELEGHEM, OESSEL-
 GHEM, OETINGHEN, OKEGEM, OORDEGEM, OOSTHAM,
 OOTEGHEM, OPHEYLISSEM, OTTERGEM, OYGHEN, PAU-
 LAETHEM, PETEGHEM, PITTHEM, RECKEM, RECKHEIM,

RELEGHEM , RESSEGEM , ROLLEGHEM , ROTHEN , ROXEM, ROMMERSOM, SEVERGEM, SEGELSEM, SICHEM, SNELLEGHEN , SOMERGEM , SOTTEGEM , STOCKHEIM , SWEVEGHEM, SYNGEM, THIEGEM, VELTHEM, VINCHEM, VLECKEM, VLISSEGHEM, VLOERSEGEM, VOLKEGHEM, VOSSEM, VOTTEM, WAELIEM, WAEREGHEM, WANNEGHEM, WEBBECOM, WESTREM, WOLVERTHEM, WOMMELGHEM, WONDELGHEM, WONTERGHEM, WORTEGHEM, WOUBRECHTEGEM, WULMERSOM, WULVERGEM, WULVERINGHEM, WYNEGHEM, ZEDELGHEM, ZEELIEM, ZERKEGHEM, ZONNEGEM).

Förstemann explique cette finale par le goth. *hains*, village, anc. h.-all. *heim*, Haus, Wohnung, Wohnsitz, Dorf (F. II, 638); *hamme*, *ham* vetus. Sax. domus, habitatio, *hammege*, *ghelucht*, viculus (KIL. 214), *ham*, *hamme*, domus, domicilium, habitatio. Interdum etiam *ham* signifie *vicum*, *villam*; unde apud Germanos et Anglos villae et urbes sua nomina in *ham* desinentia, passim habent. *Hamelum* dim. ab *ham* nostris *hamel*, *hamen*. *Hameletta* (Duc.). Saxon. *hēm*, mansio, domicilium. *Hillegem* se disait anciennement *terra Hillini* (W. 314).

Grandgagnage croit que les trois suffixes *hem* ou *heim*, *chim* ou *him*, et *ham* indiquent la présence de trois races germaniques sur le sol flamand (MGg. II 6). La finale *hem* souvent traduit en roman par *rille*, désigne les *villae* qui donnèrent naissance aux villages. Ceci nous explique pourquoi cette finale est si fréquente. Les mots *hem* et *rille* sont presque toujours précédés des noms des fondateurs de la villa. Cf. (RAEPSAET III, 346 n).

Les noms terminés en *ghem*, *gem* ou *com* ne sont

qu'une variante apparente de *hem* ; l'aspirée appartient au déterminatif et non à la finale. C'est ainsi qu'il faut lire *Someryg-hem*, *Wyneg-hem*, *Gyselbrechteg-hem*, *Ellic-om*, etc.

HEIDE. — (BONHEYDE).

Heyde, vetus. campus latus, vastus, incultus, sterilis et aridus (KIL. 223) ; angl. *heath*, bruyère ; h.-all. *Heide*, lande, bruyère ; dan. *hede*, suéd. *hed*. Comparez encore les finales *ede*, *oode*, *yde*.

HEM, voir HAM.

HEUVEL, voir HUFFEL.

HILLE. — (STALHILLE, LOO TEN HULLE).

Hil, *hille*, collis, tumulus, locus altus (KIL. 237) ; angl. *häll*, suéd. *kulle*, éminence, colline, monticule. Cf. (HFT. 57).

HOOG. — (HOBOKEN, HOOGHEDE, HOOGSTADE, HOOGSTRATEN).

Hoog, altus, celsus, excelsus, profundus, sublimis, arduus, aëreus, editus (KIL. 246) ; *hoga*, *hoghia*, *hogium*, *hoch*, *hogum*, mons, collis (Duc.) ; angl. *high* ; all. *hoch*, haut ; all. *Höhe*, hauteur, élévation, niveau ; dan. *hoci*, haut, élevé, *hoci* colline ; suéd. *hog*, colline ; *hög*, adj. haut, élevé. On pourrait se demander si le mot *hoog*, de même que *op*, ne désigne pas une localité située en amont d'une autre de même nom près du même cours d'eau ; mais pour ce qui concerne les noms que nous avons cités, ce cas ne se présente pas.

HOREN. — (GANSHOREN).

Le mot *horn* se rencontre souvent dans les noms des montagnes de la Suisse. Tels sont le *Paulhorn*, le *Mallerhorn*, le *Fleishorn*, le *Schreckhorn*, etc. Cette finale dérive de l'all. *horn*, bas-all. *horen*, angl. *horn*, en fr. *corne*, mais cette explication ne peut être adoptée pour *Ganshoren*; on y rencontre plutôt le bas-all. *horen*, vetus j. *hornick*, angulus (KIL. 249), dan. *hjerne*, suéd. *hörn*, angle, coin. Le mot *horen* serait donc synonyme de *hoek*.

HOUCK. — (HOUCKE, BOITSHOUCKE).

Ce mot s'explique par le bas-all. *hoeck*, angulus (KIL. 239); all. *Ecke*, dan. *huk*, suéd. *huk*, coin. Förstemann explique à tort cette finale par l'anc. scand. *haugr*, m. h.-all. *houc*, collis (F. II, 704), au moins pour les noms appartenant à la Belgique.

HOUT. HOUTE. HOLT. — (BORGERHOUT, BOUCHAUTE, BOUCHOUT, BUGGENHOUT, CALMPHOUT, CAMPENHOUT, EYNTHOUT, HERENTHOUT, HULSHOUT, SINCKHOUT, MEERHOUT, MINDERHOUT, TURNHOUT, VINDERHOUTE, BOCHOLT).

Anc. h.-all. *holz*, anc. sax *holt*, silva, lignum (F. II, 792); *hout* (vetus) silva (KIL. 252); angl. *holt* bocage, petit bois; all. *Holz*, bois. La même idée se trouve représentée par *bosch* et *vorst*.

HOVEN. OVEN. — (ATTENHOVEN, AUDENMERSHOVEN, BOYENHOVEN, CUTTECOVEN, ENGELHOVE, BAVICHOVE, BOMMANSHOVEN, ETICHOVE, GHYVERINCHOVE, GUTSCHHOVEN, GOIDSENHOFEN, GUYG-

HOVEN , HOVE , KERCKHOVE , MASSENHOVEN , METTECOVEN , MORCKHOVEN , NIEUWENHOVE , NINOVE , OPHOVEN , POLLINCHOVE , ROMERSHOVEN , SCHALKHOVEN . WYCKHOVEN , WINTERSHOVEN , ZONHOVEN).

Hoeve, villa, praedium, q. d. *hof* j. hortus. *Hof* vetus, *hoeve* j. villa, hortis. *hof* vetus sax. fondus (KIL. 241). *Hoffata* praedii rustici species, curtis, germ. *Hoff*, *huba*, *hoba*, *hova*, *hobanna* etc. modus agri cum habitatione coloni. Germani *hofas*, *hovas* solitarias colonorum aedes vocant. (DUC.) Sax. *hof*, regia aula, atrium, pl. *hobos* aedes, domus, *houa*, *huba*, *hufe* certi agri portio (SCHMELLER). Förstemann partage les noms avec finale *hoven* en deux catégories : 1° radical HOB, dérivant de l'anc. h.-all. *höba*, *huoba*, all. mod. *Hube*, *Hufe*, mansus (F. II, 751); 2° radical HOF dérivant de l'anc. h.-all., b.-all. mod. *hof*, curtis (F. II, 753) Noordewier invoque l'anc. sax. *hova*, d'ou *gehuckt*, c'est-à-dire *gehofte*, gemeten, afgescheiden land (NOORDEWIER, 227). La finale *hove* se traduit dans les noms romans de notre pays par *court*. Par conséquent *hove* serait la *curtis*, une dépendance de la *villa* (RAEPSAET III, 346 n).

HOFSTAD, voir STADE.

HÖEVE. — (HOEVENE).

Le bas-all. *hoef* signifie ferme.

HUFFEL, HEUVEL. — STEENHUFFEL. SCHERPENHEUVEL.

Heuvel; *houel* collis (KIL. 233); all. *hügel*, sax. *hurel* (pour *huffel*) colline.

HUIZE. — (STEENHUYZE, WYNHUYZE).

Huis domus, aedes (KIL. 256); anc. h.-all. *hus*, all. mod. *Haus*, domus (F. II, 809); sax. *hūs*, suéd. *hus*, dan. *huus*, angl. *house*, maison. Le bas-all. *hut*, chaumière, a la même origine, puisque *huis* s'écrivait primitivement *huus* et se prononce encore comme tel dans la Flandre Occidentale.

HULST. — (HULST).

Förstemann fait cette remarque à l'anc. h.-all. *hulis*: scheint ursprünglich dorniges Gebüsch zu bezeichnen, später ist es eine Benennung bestimmter stachliger Pflanzen (F. II, 792). *Hulst*, ruscus silvestris, aquilenta, aquifolia (KIL. 258); angl. *holly*, fr. *houx*.

ICH. ICK. IQUE. YCK. — (CONTICH, DEERLYCK, DOORNYCK, GELICK, GEMENICH, LENNICK, PARICKE, SELSIQUE, TOERNICH, WERVICK, ainsi que AERTRYKE, CAPERYCKE, CORTRYK, VERTRYCK, WILRYCK).

Ce suffixe, analogue aux suffixes *eke* et *aeken*, ne peut se confondre avec le mot *eyek* dont nous avons parlé plus haut. La finale *ich*, aussi *ig*, se rencontre d'abord dans les mots bas-allemands et sert à donner au substantif une valeur adjectivale. Ex. : *aendacht*. *aendachtig*; *plecht*, *plechtig*, *zand*, *zandig*, etc. Une forme si caractéristique, propre en général à toutes les langues germaniques, ne peut faire défaut dans les noms que ces langues ont créés. Il

ne faut donc pas donner à ce suffixe une valeur objective et l'expliquer, par exemple, par *eau*. La finale *ich* n'attribue au mot qu'une forme ou flexion adjective; dans les noms de lieux elle s'ajoute constamment à un nom de personne et sert à exprimer une idée de relation, de possession. C'est la même finale que le suffixe *ac* des noms français et *acum* des noms latins. Ajoutons en terminant que Roulez partage l'opinion de Mone, qui fait de *acum* une finale celtique. C'est aussi l'opinion de Houzé. D'après Schayes elle serait aussi germanique. (*Bul. Acad. R. de Belgique*, XVII, 2^e part. 162; XIX, 732; XVIII, 1^{re} part. 653; Hz. 72).

INGHE.—(BEERINGEN, BELLINGHEN, BERLINGHE, BOESINGHE, BUDINGHE, BUVINGHE, BUYSINGHEN, DEFTINGHE, ELINGHEN, EYSINGHEN, HARINGHE, HERFFELINGHE, HOUPERTINGEN, HUYSINGHEN, LEFFINGHE, OETINGHEN, PEPINGHEN, POPERINGHE, RENINGHE, RIXINGEN, VLAMERTINGHE, WILLEBRINGEN, WULVERINGHEM).

La finale *ich* peut parfois ne pas indiquer une idée de relation et appartenir au nom de personne lui-même, tandis que le suffixe *ing* a toujours une existence indépendante, et exprime toujours l'idée de relation, de possession. L'explication de cette finale est donc bien simple et bien facile. Cependant aucune n'a donné lieu à des explications plus diverses et plus erronées. (Voir HÆUFT, 62; WILLEMS, Fl. Or. 294; KR. 213, 214; NOORDEWIER, 211; ACKER STRATINGH, III, 77). La signification qu'on attribue le plus ordinairement au suffixe *inghe* est celle de

prairie. Le suéd. *äng*, le dan. *eng* ont bien cette signification, mais il n'est jamais permis de confondre ces mots avec *ing* qui est linguistiquement différent. ELINGHE anc. *Elinghem*, GRIMMINGHE anc. *Grimminghem*, POPERINGHE anc. *Poperinghahem*, DEFTINGE anc. *Deftinghem* prouvent que le suffixe *inghe* n'est que la finale *hem* un peu modifiée par la désinence adjectivale *ig* ou *ich*.

KLEIN, voir GROOT.

KERK. KERCK. — (ADINKERKE, BOVEKERKE, CAESKERKE, CLEMSKERKE, COOLKERKE, LIEDEKERKE, MARIAKERKE, MEETKERKE, MIDDELKERKE, MOERKERKE, NIEUWERKERKEN, OOST NIEUWERKE, SNAESKERKE, STEENKERKE, STUYVEKENSKERKE, UYTKERKE).

Bas-all. *kercke*, templum, aedes, fanum, delubrum (KIL. 288); anc. h.-all. *kiricha*, all. mod. *kirche* (F. II, 878); sax. *kerika*, *kirika*, ecclesia; suéd. *kyrka*; dan. *kirke*, église.

KESSEL.

KESSEL. — (KESSEL-LOO).

CASSEL, Hesse, anc. *Castellum Cattorum*; CASSEL, France, en lat. *Castellum Morinorum*; CASSEL, près du Rhin, en lat. *Castellum Trajani*, et KESSEL sur Meuse, en lat. *castellum Menapiorum*, prouvent que ce mot dérive du lat. *castellum*, diminutif de *castrum*, en bas-all. *kasteel*, en fr. *château*, anc. roman. *castiel*, roman. mod. *castian*, h.-all. *castell*, angl. *castle*.

LAER. — (AERTSELAER, ASPELAER, BECELAERE, BERLAER, BERLAERE, BOTTELAERE, COUCKELAERE, LANKLAER, MESPELAER, OVERLAERE, OVERBOELAERE, POLLAERE, ROTSELAER, VORSELAER, VOSSELAER, VOSSELAERE).

Ce mot, employé comme finale, est quelquefois une partie intégrante du nom de personne. Cependant dans bien des cas il a une valeur topographique et objective indiscutable.

Grandgagnage pense que *laer* signifie terre non occupée et par suite, terre où chacun peut mener paître ses bestiaux. Il le fait dériver de l'anc. h.-all. et bas-saxon. *lâri*, vide. Le même vocable existe aussi en gaélique et en dialecte de Man, où *lar*, *laare* signifie sol, terrain (MGG. 79). Hœuft compare le gall. *llawr*, l'irland. *lar*, le bret. *leur*, le basque *lurra*, solum, fundum, area. (HFT. 70). Förstemann explique aussi le mot *laer* par : « öde oder eine unbebaute gegend, » et le fait dériver de l'anc. h.-all. anc.-sax. *lâri*, all. *leer*, inanis, vacuus (F. II, 904).

Un acte de 1248 détermine assez clairement la valeur du mot *laer* : « concessimus eisdem prochianis ad usum pascualem et ad eorum combustionem paludem illam quae vulgariter *lare* nuncupatur. (WALTERS, 714. *Tijd en rijk* 1-63, p. 278). Cette explication concorde assez bien avec l'explication de Kiliaen : *laer*, locus incultus et vacuus, solum incultum et pascuum publicum (KIL. 335). *Larricium* ager incultus, ex Gallis *larris* (Duc.) Le sol du hameau de *Laer* sous Nederockerzeel et près de Bergh, auquel se rapporte l'acte que nous venons de citer, est argileux et très fertile. Il en est de même de *Laer* sous

Sempst ; on pourrait se demander dès lors, s'il ne faudrait pas aussi comparer ici le suéd. *ter*, *lera*, argile, terre grasse, terre glaise ; dan. *leer*, argile, glaise, terre grasse, terre glaise, terre à potier, mais cette explication ne peut servir pour *Aeritslaer* où le sol est sablonneux.

LAKE.

Förstemann explique ce mot par anc. h.-all. *lacha*, h.-all. mod. *lache*, palus, lacus ; il rapporte l'opinion de van den Bergh, qui traduit ce mot par limite, et rivière en tant que limite (F. II, 885). D'après Hœuft ce mot signifie rivière et même fossé et il dériverait du lat. *lacus*, lac. (HFT. 71).

Sauf le nom du village de *Laeken*, nous n'avons dans notre pays aucun nom où ce mot sert de finale, et nous ne pouvons citer que la rivière appelée le *Grand Lack*, un affluent de la grande Nethe.

Il se pourrait que le suffixe *lach* dans les noms cités par Förstemann, dérive plutôt du lat. *locus*, lieu, que du lat. *lacus*, lac. Voir *LECHT*.

LAND. — (WATERLAND).

Land, *acker*, *veld*, rus. *ager*, *arvum*, terra (KIL. 337) (F. II, 893) ; h.-all. *land*, angl. *land*, terre, pays, région ; suéd. *land* ; dan. *land*, terre, pays, champs.

LANG.

LANGEMARCO opposé à CORTEMARCO.

LANGDORP, LANKLAER.

Ce mot ne se présente que comme déterminatif, jamais comme finale.

Lanck j. *langh*, longus; *lang* j. *lanck*, longus, oblongus (KIL. 338) (F. II, 896); dan. *lang*, suéd. *lång*; h.-all. *lang*, angl. *long*, fr. *long*.

LE. — (CASTERLE. POEDERLE, anc. PODERLO. WESTERLOO, anc. WESTERLO et WESTERLE).

Les anciennes formes que nous venons de citer prouvent assez que *le* est la même chose que *loo*. Hœuft cependant croit que cette finale dérive de *lede* (HFT. 80).

LECHT. — ANDERLECHT, anc. *Anderlacum* est peut-être le seul nom de notre pays où *lake* serve de finale. Toutefois son orthographe s'est modifiée au point de rendre ce mot méconnaissable. Hœuft donne au mot *leek* différentes significations qu'il serait trop long de répéter ici (HFT. 76). Förstemann rapporte une opinion de Glück qui explique le nom de la rivière le *Lech* par l'irl. *liac*, cymr. *lech*, pierre (F. II, 918). Nous préférons expliquer *lecht* ou *lacum* par le bas-lat. *lega* qui selon Ducange signifie *locus*. Anderlecht est situé sur une hauteur; la finale de son nom ne peut donc jamais signifier *lac*.

LEDE. — (LEDE, HOOGHLEDEN, HOOLEDEN, MOORSLEDE, RUYSLEDE, SMETLEDE).

Hœuft explique ce mot par chemin et cours d'eau (HFT. 72). *Lede*. veus. j. *leyde*, gradus, gressus et ductus et aquae ductus. *Leyde*, *leye*, *waterleye*, aquae ductus, aquagium (KIL. 342, 345); a. h.-all. *leitī*, ductus; ang. sax. *lādū*, iter, ductus canalī; fris. *lêda*, ducere; (F. II, 890). Ce mot est lié à l'anc. sax. *lêdian*, *lêdean*, *lêdien*, ducere, conducere; angl. *to lead*, guider,

conduire, mener; h.-all. *leiten*, conduire, mener.

Le suéd. *led* signifie aussi chemin, route.

Le goth. *leithus*, anc. sax., anglo-sax. *lidh*, anc. h.-all. *lidu*, liquor, poculum, potus, d'où la signification eau (F. II, 930) n'est pas applicable. Il en est de même de l'anc. h.-all. *hlita*, m. h.-all. *lite*, anglo-sax. *lith*, hügel, bergabhang (F. II, 746).

LETTER. — (LETTERHAUTEM).

Préfixe qui signifie *petit*. Il vient du bas-all. *luttel*, modicus, exiguus, parvus (KIL. 365); angl. *little*; dan. *liden*; suéd. *liten*, petit, menu, mince.

LEEuw. — (DENDERLEEuw, GORSLEEuw aussi OPLEEUw, S^t PIETERSLEEuw, ZOUTLEEuw en fr. LÉAU.

Willems cite le mot *Leeuw* dans la même catégorie que *Lede* (W. Fl. Or. 294). Ce mot pourrait aussi avoir quelque affinité avec la finale *lube* très fréquente en Allemagne et avec laquelle Förstemann compare le goth. et l'anc. h.-all. *laiba*, anc. fris. *läva*, anc. sax. *lêua*, anglo-sax. *laf*, signifiant en général héritage: « *uberbleibsel, erbschaft.* » Selon cet auteur la finale dont il s'agit aurait trois significations principales :

1° *haus*, maison, de l'anc. h.-all. *biliban*, m. h.-all. *b-leiben*, demeurer.

2° *Nachlass eines verstorbenen*, succession d'un défunt.

3° *Nachkommenschaft*, descendance (F. II, 915, 916).

Dans certains noms de lieux, la particule *leeuw* peut provenir directement d'un nom de personne.

LINDE. — (MARTENSLINDE).

Linde, *lindenboom*, *tilia phillyra* (KIL. 255); anc. h.-all. *linda*, m.-h.-all. *linde*, *tilia* (F. II, 923); all. *linde*, angl. *lindentree*, suéd. *lind*, dan. *lindetræ*, tilleul.

LOO. LOOS. LOON. — (LOOCHRISTI, KESSEL-LOO, LOO, BORGLOON, BEVERLOO, BORLOO, CALLOO, EECLOO, LILLO, LIPPELOO, TONGERLOO, TREMELOO, VLADSLoo, WAERLOOS, WATERLOO, WESTERLOO).

Cette finale a donné lieu à diverses explications qu'il serait trop long d'énumérer et qu'on trouve dans (W. 294; KR. 216; BUDDING, 72-78; KIL. 359; HFT. 77. 78). Förstemann explique *loh*, *lo* par l'anc. h.-all. *lôh*, *lucus* (F. II, 947). Grandgagnage le fait dériver du lat. *locus* et du tudesque *lo*, *loo*, *loh*, *loch*, *lôch*, bois, bocage, pour les provinces qui furent soumises à la domination romaine. Toutefois pour les Pays-Bas il faudrait tenir compte de l'anc. fris. *loch*, anglo-sax. *loh*, lieu, endroit. Il compare aussi l'anc. et m. h.-all. *luoc*, *luog*, caverne, lieu où l'on se met à l'affût (MGG. 84 et 85). L'explication de *loo* par bois se base sur un passage de Folquin, mort en 990, qui traduit *Lobach* par : *obumbraculivus*, *Lo quidem vocant* (Teutones) *obumbrationem nemorum* (*Mon. Germ.* IV. 56. 7 seq. apud MGG. 84). Cette interprétation de *Lobach* est évidemment erronée, et dès lors les opinions qui se basent sur elles perdent aussi toute leur valeur.

Tessengerloo, nommé anc. *Taxandriae locus*, *Buslo* anc. *Bustus locus*, *Begelot* anc. *Begue locus* (MGG. 84, 85) prouvent assez que *loo* vient du lat. *locus*, lieu.

Waterloo anc. WATERLOOS et WAERLOOS sont une forme intermédiaire entre le lat. *locus* et le tudesque *loo*. En outre Kreglinger fait remarquer que l'explication de *loo* par bois ne concorde pas avec la topographie de *Westerloo* et *Iillo* (KR. 216, 289) ; d'ailleurs l'idée de bois a assez de termes pour s'exprimer, c'est-à-dire *holt*, *wald*, *bosch*, *vorst*.

MAEL. MALLE. — (MALL, DOORMAEL, EMAEL, ESEMAEL, HALMAEL, HORPMAEL, MELLE?, MOLI, OOSTMALLE, ORSMAEL, VLIERMAEL, WATERMAEL, WECHMAEL, WESTMALLE, WYCHMAEL.

Ce mot a exercé la sagacité des étymologistes. On y a vu un *mallum* (HFT. 82), un *praedium*, un droit de mouture. Chotin l'explique par l'all. *maal*, *mahl* borne, limite, borne milliaire (CH. Br. 174). D'après Grandgagnage ce ne serait qu'un *endroit*, et il se base d'une part sur l'anglo-sax. *maal*, *mâl*, macula, tache, et de l'autre sur l'all. *fleck*, tache, qu'on prend souvent dans le sens d'endroit, bourg (MGG. 60, 134 sqq.). Förstemann compare, mais d'une manière douteuse, l'anc. h.-all. *mahal*, *mallus*, et ne croit pas que ce mot ait une signification qui puisse aller de pair avec une idée de possession tel que ville, village, maison, jardin, moulin (F. II, 976).

D'après nous ce mot signifie bien et dûment *moulin*. Le nom de *Watermael* qui est presque mot pour mot le bas-all. *watermolen*, ne laisse aucun doute à cet égard. *Emael* se disait anciennement *Emoelen*, *Eymolen* (Cw. 81). Il est à remarquer que le plus grand nombre des noms terminés en *mael* sont près

d'un ruisseau et d'un moulin à eau. Par exception *Vliermael*, *Ellemelle* et *Xhendremael* sont loin d'un cours d'eau et *Horpmael*, *Wechmael* loin d'un moulin, mais celui-ci peut avoir disparu par le temps.

MARCK. — (MARCKE, LANGEMARCO, CORTEMARCO).

Les noms où *marck* se trouve employé, dérivent du nom de personne *Marc*. Il n'y a point de doute à cet égard pour les noms où ce mot sert de déterminatif, comme *Marckegem*. Mais il n'en est pas de même là où ce mot est isolé ou bien là où il sert de finale.

On explique d'ordinaire le mot *mark* par limite (W. 294, D. Fl. Or. 9 etc.). Förstemann compare l'anc. h.-all. *marca*, h.-all. mod. *mark*, limes; anc. scand. *mörk*, silva et quelquefois l'anc. h.-all. *marah*, equus (F. II, 987); *Marcha*, *marca*, *marchia*, terminus, limes, seu fines cujusque regionis (Duc.) Nous croyons que si le mot *marca* a réellement une valeur objective dans quelques noms de lieux, il n'a pas la signification restreinte de limite, mais bien une valeur plus étendue telle que le sax. *marca*, territorium, provincia (SCHM. II, 74), et mieux encore le suéd. *mark*, champ, terrain, sol, fond, terre; le dan. *mark*, champ, campagne. *Mark* a aussi quelques affinités avec le mot *marsch*, marais dont nous parlerons plus loin.

MEER. MEIR. MOER. — (MHEER, MOERE, ROSMEER, OVERMEIRE).

Le mot *Meer* employé comme déterminatif est

souvent au nom de personne. Il en est peut-être de même de la finale de *Rosmeer*. Le mot en question, dans les cas où il a une signification objective, dérive du goth. *marci*, anc. h.-all. *marī*, h.-all. mod. *meer*, mare, landsee, et en anc. fr. fossé selon Förstemann (F. II, 892); *Maer*, *mer* stagnum, stagnum latius, lacus et palus et piscina (KIL. 371); anc. sax. *meri*, mare (SCHM. II, 77). Le mot *meer* semble donc signifier lac. On doit le distinguer de *moor* j. *moer*, palus bitumosa et nigra (KIL. 401), qui est plutôt une tourbière. D'après Ducange *mara* signifie palus, lacus, stagnum.

MEERSCH.

Quoique ce mot n'entre pas dans la composition des noms de villages belges, on ne peut cependant le négliger à cause de son affinité avec le mot qui précède.

Maersche, *mersche*, *meersche*, *marse*. Fland. palus, pratum hyeme plerumque aquis tectum, pratum palustre: locus palustre et vliginosus; *maerasch*, palus, lacus; *meersche* j. *maersche*, palus (KIL. 382). *Merscum* palus, stagnum; *marx*, palus, lacus, stagnum; *mariscus*, *maresium*, *marescagium*, *mareschius*, palus, locus palustris, Gallis *marés*, *marais*, a saxonico *mersc* (Duc.); angl. *marsh*; anglo-sax. *mersc*; h.-all. mod. *marsch*, palus; lat. *mariscus*, juncus marinus (F. II, 993); angl. *marish*, *marsh*, marais, marécage, lieu marécageux; dan. *morads*, marais, marécage, bournier; suéd. *moras*, marais, marécage, bournier. Selon Acker Stratingh *marsh* dans le langage populaire de la Hollande, et surtout dans l'Allemagne

du Nord, signifie alluvion (ACKER STRATINGH. I. 3). Le mot *meersch* peut donc signifier aussi bien marais que prairie.

MESPELAER. — (MESPELAERE).

Mispelboom, *mispeler*, *mespilus* (KIL. 394); angl. *medlar-tree*; h.-all. *mispelbaum*; dan. *mispeltræ*; suéd. *mispelträd* neflier.

MIDDEL. — (MIDDELBURG, MIDDELHEERS, MIDDELKERKE).

Les particules *op*, *over*, *neer* etc. servent, comme nous le verrons plus loin, à distinguer plusieurs villages de même nom situés le long d'un même cours d'eau. Cependant *Heers*, *Opheers*, *Basheers*, *Middelheers* et *Vryheers*, ne se trouvent pas placés dans ce sens. Le mot *middel* s'écarterait donc de la règle générale. Quoiqu'il en soit, on peut comparer le bas-all. *middel*, *medium*, *medietas*, *intermedium*, *meditallium* (KIL. 388); a. h.-all. *mitti*, *mittil*, *mittar*, *mitteloste*; h.-all. mod. *mitte*, lat. *medius* (F. II, 1021); h.-all. mod. *mittel*, du milieu, central; angl. *middel*; suéd. *medel*; dan. *middelvei*, milieu.

MOER, voir MEER.

MOLEN. — (MOLENBEEK).

Selon Raepsaet les Romains n'ont connu ni les moulins à eau, ni les moulins à vent. Ils n'employaient que les *molae manuariae* et *jumentariae*. Heringius prétend qu'on connaissait les moulins à eau vers l'époque de l'invasion des Goths au V^e siècle. Les Francs les employaient déjà, comme le prouve la disposition suivante d'une loi promulguée en 630 par

le roi Dagobert : « si quis *mulinum* aut qualem-
cunque clausurum in aqua facere voluit. » (*Lex. Alem.*
tit. 83). La *lex emendata* de Charlemagne en parle
aussi au titre 24. Les Francs, composés en grande
partie de Quades et de Saxons, les auraient importés
en Belgique.

La décrétale 23, *de decimis*, attribuée par les uns
au pape Célestin III, par les autres au pape
Alexandre III, parle la première fois des moulins
à vent. Cette décrétale appartient aux dernières années
du XII^e siècle. D'après le texte on devrait conclure
que l'invention des moulins à vent était toute récente.
Une charte de 1195 prouve qu'ils étaient établis à
cette époque en Hainaut et une charte de 1197
qu'ils étaient connus dans la Flandre (RÆPSET, IV,
467-469). Antonius parle des moulins à eau de la
Moselle (ACKER STRATINGH, II, 291).

Le bas-all. *molen*, le fr. *moulin* est lié à l'anc. h.-all.
muli, h.-all. mod. *mühle*, lat. *molu* (F. II, 1050);
au bas-lat. *mola*, *molinendinum*, *molaria*, *molina*,
mulneda, à l'anc. sax. *malan*, bas-all. *malen*, moultre;
à l'angl. *mill*, dan. *moelle*, moulin. (Cf. KIL. 397).

MUDE. MUNDE. MONDE. — (DIXMUDE, DEN-
BERMONDE, RUPELMONDE, en Hollande ARNEMUDE,
GENEMUIDEN, en Angleterre PLYMOUTH, PORTSMOUTH,
FALMOUTH, YARMOUTH).

Ce mot désigne une embouchure de rivière et
dérive du bas-all. *mond*, os, bucca, orificium (KIL.
400). Goth. *munths*; anc. h.-all. *mund*, *gamundi*; anc.
sax. *muth*; anc. fris. *mutha*, bouche (F. II, 1059).
Anglo-sax. *mutha*, *mude*; anc. sax. *muth*, *mud*,

mund, os, oris; all. *mund*; angl. *mouth*; suéd. *mun*; dan. *mund*, bouche.

MUNSTER. — (WAESMUNSTER. MUNSTERBILSEN).

Waesmunster s'écrivait anciennement *Wasmonasterium*. La signification de *monastère* est aussi admise par Kiliaen et Förstemann (KIL. 406; F. II, 1059). Ajoutons y l'angl. *monastery*, monastère; all. *münster*, cathédrale.

NATH. NETHE. — (TER NATH, TER NAYE; NETHE, rivières.

Semble lié au bas-all. *nat*, h.-all. *nasse*, humidité, eau; sax. *nat*, humidus (SCHM. II, 81); dan. *ned*; suéd. *ned*, bas.

NEER. NEDER.

Neer j. *neder* infra (KIL. 414); anc. h.-all. *nidar*, anglo-sax. *nidher*, m. h.-all. *nieder*, deorsum (F. II, 1081); anc. sax. *nithar*, *nidar*, *nider*, deorsum; h.-all. *nieder*, *nithana*, *nadana*, ex parte inferiore (SCHM.); h.-all. mod. *nieder*, inférieur, bas, profond, petit; suéd. *nedre*, bas, en bas; dan. *neden*, en bas, dessous.

Ce préfixe s'ajoute d'ordinaire au nom d'un village situé en aval d'un autre de même nom, mais le plus souvent précédé de la particule *op*, *over*:

NEDERBOELAERE opposé à OVERBOELAERE,
NEDERBRAKEL à OPBRAKEL, NEDER-EENAEME à

FENAEME, NEDERHASSELT à OPHASSELT, NEDERHEIM à CONINXHEIM, NEDEROCKERZEEL à STEINOCKERZEEL, NEDERHEEMBEEK à OVERHEEMBEEK, NEERGLABBEEK à OPGLABBEEK, NEERHAEREN, NEERHESPEN opposé à OVERHESPEN, NEERHEYLISSEM à OPIEYLISSEM, NEERLANDEN à LANDEN, NEERLINTER à OPLINTER, NEEROETEREN à OPOETEREN, NEERPELT à OVERPELT, NEERREPEN à OVERREPEN, NEERVELP à OPVELP, NEERWINDEN à OVERWINDEN, NEERYSSCHE à OVERYSSCHE.

NETHE, voir NATH.

NEUZE, TERNEUZEN, voir NISSE.

NIEUW. NIEU. NU. — (NIEUW CAPELLE. NIEUWKERKE, NIEUWPOORT en fr. NIEUPORT, NIEUWENHOVEN, NIEUWERKERKEN, NIEUWMUNSTER, NIEUWRODE, NIEUWENRODE, NUKERKE).

Nieuw, novus, recens, nuperus (KIL. 417); anc. h.-all. *nīwi*; h.-all. mod. *neu*, novus (F. II, 1083); suéd. *ny*, *nytt*; dan. *ny*; anc. sax. *nigi*, *nīwi*; angl. *new*; lat. *novus*; grec. *neos*; fr. *nouveau*.

NISSE. NEUZE.

On ne rencontre en Belgique qu'un seul nom avec cette finale : c'est *Lampernisse*. Hœuft cite en Hollande *Bruinisse*, *Houtenisse*, *Ossenisse*, *Scherpenisse*, *Spykenisse*, *Starenisse*, *Valkenisse* (HFT. 94). *Skudesness* en Norwège appartient à la même catégorie et *Nisse*, un village de la Zélande, situé dans l'île de Sud-Beveland, prouve assez que ce mot a une existence indépendante et n'est pas une simple finale adjective. On pourrait croire en effet que *Lampernisse* est mis pour

Lambertinis, forme possessive romane de *Lambert*. Chotin traduit le mot, comme tous les auteurs, par lieu humide. Il ajoute qu'on nommait jadis *hernessen* les prairies banales (CH. Fl. Occ. 90). Hœuft est du même avis. Cet auteur explique *nesse*, *nisse* par *natten*, *netten*, humecter. Il distingue toutefois de cette finale celle de *neuze*, *ness*, qui voudrait dire cap, promontoire (HFT. 94-96).

La finale *nesse* ne semble être qu'une variante de *nasse*, dérivant du h.-all. *nasse*, humidité, eau, en bas-all. *nat*, humide.

Les noms tels que *Terneuzen*, *Skudesness* et d'autres du même genre, doivent s'expliquer par le suéd. *näs*, isthme, promontoire, langue de terre, cap, surtout si les localités se trouvent au bord de la mer.

NOORD. ZUYD.

NOORDSCHOTE opposé à ZUYDSCHOTE.

Anc. h.-all., h.-all. mod. *nord*; anglo-sax. *nordh*, septentrio. (F. 1, 1093); bas-all. *noord*; angl. *north*; dan. *nord*; suéd. *nord*. *norr*; fr. *nord*.

Bas-all. *zuid*; h.-all. *suden*; angl. *south*; dan. *syd*, *soenden*; suéd. *söder*, *syd*; fr. *sud*.

OLM. — (ÖLMEN).

Olbn, *olmboornz*, *ulmus* (KIL. 423); angl. *elm*; all. *ulme*; fr. *orme*; suéd. *alm*; dan. *elmetrae*.

OODE. — (S^t JOSSE TEN OODE).

Ood, vacuus, inanis, vanus; *oode*, tesqua, loca inculta, et cremus desertum. *Oode*, *ocde* incultus, desertus (KIL. 455); goth. *auths*; anc. h.-all. *ôde*; h.-all. mod. *öde*, vastus, desertus (F. II, 124); suéd. *öde*, désert, inhabité, inculte, sauvage; dan. *oede*, désert, inculte, sauvage.

OOST. WEST. — OOSTACKER opposé à VAERKENSACKER (hameau); — OOSTCAMP; — RAMSCAPELLE ? opposé à WESTCAPELLE, OOSTDUYNKERKE à DUYNKERQUE (France), OOST EECLOO à EECLOO, OOSTENDE à WESTENDE, OOSTERZEELE à MOORTZELE, OOSTHAM, TESSENDERLOO opposé à WESTERLOO, OOSTKERKE à WESTKERKE, OOSTMALLE à WESTMALLE, MEERBEECK à WESTMEERBEEK, OOSTNIEUWKERKE, DRANOUTRE opposé à WESTOUTRE. OOSTROOSBEKE à WESTROOSBEKE, OOSTVLETEREN à WESTVLETEREN, S'GRAVENWEZEL à WESTWEZEL, OOSTWINKEL.

Bas-all. *oost*, *oosten*, oriens, pars orientalis (KIL. 460); sax. *ostan*, ab oriente; *ostar*, ad orientem; suéd. *öster*; dan. *oesten*; fr. *est*. *West* occidens (KIL. 802); anc. h.-all. h.-all. mod. *west*, occidens (F. II, 1499); sax. *westan*, *westane*, ab occidente; *westar*, *wester*, ad occasum versus; suéd. *vester*; dan. *vesten*; angl. *west*; fr. *ouest*.

Les villages qui portent des noms de cette catégorie ne sont pas toujours bien orientés; ainsi *Westmeerbeeck* et *Westwezel* sont au N.-N.-E. de *Boortmeerbeeck* et de *s'Gravenwezel* et *Westcapelle* est à l'Est de *Ramscapelle*. Des anomalies aussi fortes sont, il est vrai, tout à fait exceptionnelles. Cependant presque

tous les villages cités plus haut participent plus ou moins de l'irrégularité que nous venons de signaler. C'est ainsi que les localités sont seulement, dans des cas très rares, exactement situées à l'est et à l'ouest l'une de l'autre. En prenant les noms où le préfixe *oost* entre en composition, pour point de départ, les localités commençant par *west* sont souvent situées au sud-ouest. C'est le cas pour Ostende et *Westende*, *Oostkerke* et *Steenkerke*, *Oostduynkerke* et *Duynkerque*. *Westoutre* est au nord-nord-ouest de *Dranoutre*. Ensuite les localités qui sont en rapport entre elles par leurs dénominations sont souvent très éloignées l'une de l'autre.

Il est à remarquer que *Westerloo* a conservé la forme et la signification du sax. *wester*, *westar*, ad occasum versus.

OP. OVER. — (OPBRAKEL opposé à NEDERBRAKEL; OPDORP; OPGLABBEEK; OPGRIMBY opposé à DAELGRIMBY, OPHASSELT à NEDERHASSELT, OPHEERS à HEERS, OPHEYLISSEM à NEERHEYLISSEM; OPHOVEN; OPITTER; OPLINTER opposé à NEERLINTER, OPOETEREN à NEEROETEREN, OPPUERS à PUERS, OPVELP à NEERVELP; OPWYCK; OVERBOELAERE; OVERHESPEN opposé à NEERHESPEN, OVERHEEMBEECK à NEDERHEEMBEECK; OVERMEIRE; OVERPELT opposé à NEERPELT, OVERREPPEN à NEERREPPEN, OVERWINDEN à NEERWINDEN, OVERYSSCHE à NEERYSSCHE.)

Op, super, desuper, supra (KIL. 460); anc. h.-all. *uf*, all. mod. *auf*, super (F. II, 1439); anc. sax. *up*, *upp*, sursum; angl. *up*, en haut; dan. *op*, en avant, en haut; bas-all. *over*, super (KIL. 469); anc. h.-all.

ubar, super, *obaro*, supérieur; h.-all. mod. *über*, *ober* (F. II, 1424); dan. *over*, sur, par-dessus, au-dessus; suéd. *öfver*, sur, dessus, au-dessus.

Ces deux préfixes s'appliquent à un nom de lieu pour désigner qu'un village est situé en amont d'un autre. C'est ce que prouve le nom d'*Opredp* anc. *Velpa superior* (Ch. Br. 172). *Overrepen* fait exception à cette règle et n'est pas situé en amont de *Neerrepen*.

OD. — (OUDECAPPELLE, OUDENBOURG).

Oud, antiquus (KIL. 468); anc. bas-all. *old*; angl. *old*; h.-all. *alt*, vieux; suéd. *ålder*, âge, ancienneté, vieillesse, *åldrig*, âgé, ancien, vieux; dan. *olding*, vieillard.

Wauters a fait remarquer qu'un grand nombre de villes gauloises ont été déplacées pendant la domination romaine. C'est le cas pour *Alt Trier*, près de Trèves, *Vieux Poitiers*, *Vieux Lisieux*, *Vieux Bayeux*, *Vieux Reims*, *Vieux Laon*.

Vieux Genappe et *Vieux Ath* sont plus anciens que les villes d'*Ath* et de *Genappe*. Celles-ci datent du XIII^e siècle (*Nouvelles études sur la géographie anc. de la Belgique*, 72, 73).

OVE, voir HOVEN.

PARCK. — (PARICKE; PERCK).

De Smet explique *Paricke* par le fr. *paroisse*, angl. *parish* et le grec *paroika* (D. Fl. Or. 30). Selon

Chotin le nom de *Perck* dériverait d'un *pare* où Godefroid-le-Barbu nourrissait les bêtes sauvages (CH. Br. 179). Si les deux noms de village, cités plus haut, n'ont pas une origine personnelle, ils pourraient avoir le sens indiqué soit par de Smet, soit par Chotin.

PLAS. — (MERXPLAS).

Cette finale peut avoir deux significations :

1° Bas-lat. *placea*, locus ex Gallica voce *place*, quae a Germanico, *plats*, campus, forte orta est (Duc.); bas-all. *plaetse*, locus et area, spatiosa platea, campus, forum (KIL. 494); angl. *place*; h.-all. mod. *platz*; esp. *plaza*; ital. *piazza*; fr. *plac*; suéd. *plats*; dan. *plads*, place, lieu.

2° *Plas*, *plach*, palus, lacuna, fossa in qua stat aqua (KIL. 495).

POEL.

Le mot en question ne se trouve employé que dans des noms de hameaux, tels que *Cleempoel*, *Neckerspoel*, *Echelpoel*, *Steenpoel*, etc. Il mérite cependant d'être pris en considération, et dérive du bas-all. *poel*, palus, lacuna, stagnum (KIL. 499); anglo-sax. *pól*; m. h.-all. *pfuol*; dan. et suéd. *pöl*; h.-all. mod. *pfuhl*, palus, lacus (F. II, 1130). Il est aussi lié au lat. *palus*, celt. *pull*, *pawl*, étang, *pylauc*, marécageux (Hz. 74, 75; ZEUSS. 108, 111).

PUTTE.

Ne se rencontre que dans le nom du village de *Putte* et encore est-il douteux si cet appellatif ne dérive pas

d'un nom de personne. On le rencontre plus fréquemment dans les noms de hameaux avec la signification du fr. *puits* et du lat. *puteus*.

QUAED. — (QUAED MECHELEN, QAED ERPS, dans QUERBS, QUATRECHT, dépendance de Wetteren, QAED IPRE, France, CAULILLE).

D'après Raepsaet *Quaed Ypres* et *Quaed Mechelen* voudraient dire : *Ypres* et *Mechelen des Quadi* (*Œuvres compl.* III, 97). Le bas-all. QAED, malus, pravus, perversus, malignus, nocens (KIL. 512), ne se présente pas comme tel dans les noms de lieux, où il signifie plutôt *petit*.

RODE. RHODE. ROY. RAEDT. — (ATTENRODE, BAESRODE, GELRODE, GONTRODE, GRUYTRODE, KINROY, RHODE S^{te} AGATHE, S^t GENÈSE et S^t PIERRE, NIEUWRODE, NIEUWENRODE, STOCKROY, WELKERAEDT.

Rode s'applique spécialement à une terre mise en culture à la place occupée d'abord par une forêt. C'est ce qui le distingue de *donck*, qui est une simple terre en friche mise en culture.

Rodium, terra recenter, evulsis arboribus, agriculturae adaptata (DUC.). Ce mot dérive du bas-all. *roden*, *wt-roeden*, *roeden*, extirpare, eradicare (KIL. 534); anc. h.-all. *rintjan*, radices evellere; h.-all. mod. *reuten* (F. II, 1192); dan. *rod*; suéd. *rot*, racine; dan. *rode*, fouiller.

L'orthographe de ce mot dans les noms bas-allemands est toujours *rode*, tandis que les noms h.-all. s'écrivent *raedt*, *rath*; c'est le cas pour *Welkeraedt*; (Cf. HFT. 103).

RYK. — (AERTRYCKE, CAPRYCKE, CORTRYCK, CORTRYK, VERTRYCK, WILRYCK).

Förstemann explique cette particule par le goth. *reiki*, a. h.-all. *richi*, regnum, imperium (F. II, 1173). Pour nous *ryk* n'a aucune valeur propre. Ce suffixe n'est en réalité que la finale *ich* précédée d'un nom de personne terminé en *er* : comme preuve, le nom de *Cortryk*, en fr. *Courtrai* et anciennement *Cortoriacum*.

SANT. — (WECHELDERZANDE; CADZAND (en Zélande).

Employé comme déterminatif dans *Santhoven*, *Santvliet*. Ce pourrait être un nom de personne. Comme finale, c'est la même chose que le bas-allemand *sand*, arena, (KIL. 548); sax. *sand*, arena, littus, solum (SCHM. II, 91); anc. h.-all. *sant*; h.-all. mod. *sand*, arena (F. II, 1221); dan. et suéd. *sand*; angl. *sand*, sable.

SCHAET, voir SCHOT.

SCHOON. — (SCHOONAERDE).

Ce mot se rencontre le plus fréquemment comme déterminatif dans les noms de hameaux. Il est lié à l'anc. sax. *schoni*, *schuoni*, pulcher (SCHM. II, 93); anc. h.-all. *scôni*, pulcher (F. II, 1234), h.-all. mod. *schön*; suéd. *skön*, beau.

SCHOORE.

Le village de *Schoore* étant loin d'un cours d'eau important, il n'est pas possible de l'expliquer par le bas-all. *schoore*, *schoor*, j. *schore*, veurland. Alluvies alluvio, terra alluvione aggesta et acta. (KIL. 370),

angl. *shore*, rivage. Förstemann compare l'anc. h.-all. *scorro*, praeruptum montis, scopulus (F. II, 1245).

SCHOT. — (AERSCHOT, BOISSCHOT, BIXSCHOTE, NOORDSCHOTE, WAERSCHOT, WYTSCHAETE, ZUYDSCHOTE).

Förstemann explique le radical *scut* par l'anglo-saxon *sceat*, angulus, pars, portio; goth. *skauts*, h.-all. mod. *schöss*, sein, giron (F. II, 1248); ce mot ne dérive pas du bas-all. *schoot*, *schoed*, gremium et sinus (KIL. 578); dan. *skioed*, giron, sein. Il vient plutôt du bas-all. *beschudden*, *beschutten*, protegere, defendere. *Schot*, *schut*, septum et libera custodia; *schut*, *schot*, *schut-koye*, septum, locus conclusus, interclusio: inclusio (KIL. 50, 571, 578). Hœuft explique aussi ce mot par défense, analogue à *weerd* (HFT. 109). On ne peut se faire une bonne idée de ce mot qu'en remontant à l'origine des villes. Les unes étaient défendues par des cours d'eau, d'autres s'établissaient sur des monticules appelés *weerp*, les troisièmes étaient défendues par une palissade appelée *tuin*, d'où dérive la forme latine *dunum* et l'angl. *town*, les quatrièmes enfin étaient couvertes par un fossé. On dit en effet encore aujourd'hui : *eene gracht schieten*, creuser un fossé; *ik heb eene gracht geschoten*, j'ai creusé un fossé. Ce fossé avait pour but de protéger une demeure, *eene woonstede te beschutten*.

Brasschaet, anc. *Breesgata*, semble plutôt dériver de *gate*, all. *gasse*, chemin. Dans quelques noms de cette catégorie la finale pourrait même être *cote* au lieu de *schote*.

SCHUER. — (LAPSCHURE).

Cette finale vient du bas-allemand *schuere*, horreum, granarium (KIL. 376); anc. h.-all. *scûra*, h.-all. mod.

scheuer grange (F. II, 1247). A ce mot se trouve lié le bas-lat. *scura*, *scuria*, equile, stabulum equorum, unde vocem *escurie* hausimus (Duc.) *Scuria* signifie écurie pour le bétail dans le texte de la loi salique (*Lex. Sal. Tit. XIX, § 8*).

SELE. — (AERSEELE, BELCELE, BEERSEL, COURSEL, BASELE, BECKERZEEL, DUTZEL, DADIZEELE, ELVESELE, HERZEELE, LEYSELE, LIESELE, LONDERZEEL, MAXENZEEL, MEENSEL, MOORSEELE, MOORTZEELE, MORTSEL, NEDEROCKERZEEL, ONKERZEELE, POESELE, SYSSÉELE, URSEL, VIERSEL, VLIERZELE, VOLLEZEELE, VOORMEZEELE. WANZELE, WILSELE, WINZELE, ZELE, ZOERSEL, URSEL.

Sele dérive du bas-lat. *sole*, aula, atrium, vulgo *sala* (KIL. 548). Förstemann compare l'anc. h.-all. *sal*, anglo-sax. *sal*, anc. sax. *seli*, domus, atrium. Selon cet auteur la finale *cella* dériverait du lat. *cella* (F. II, 359). Broeckart compare l'anc. sax. *saljan*, demeure (Br. 18, 19). Selon Raepsaet la *villa indominicata*, avant d'être fortifiée, se nommait *sel*, *sal*, *sele*, *seel*, en bas-lat. *sala* (*Euv. compl. V. 223*). Willems fait dériver ce mot de *sedele*, sedes (W. 295) ce qui est assez difficile à admettre. L'anc. sax. *seli* signifie domus, aedes, aedificium, palatium, aula, templum (SCHM. II, 96). Aujourd'hui le bas-all. *zael*, le h.-all. *saal* signifient *salle*, salon.

Dans le dialecte d'Ypres il désigne le vestibule d'une maison, signification plus exacte, parce que *sale* désigne à proprement parler la cour qui s'étend entre le donjon féodal et ses remparts.

Dans quelques appellatifs se terminant en *sel*, cette finale forme partie intégrante du nom de personne dont

le nom du village est formé ; par exemple dans *Ursel*, qui dérive du nom de personne *Ursilo*. Il en est peut-être de même dans *Beersel*, *Bascl* et *Coursel*.

SINTE, en fr. SAINT.

Nous donnons ici la liste des noms appartenant à cette catégorie dans la Belgique bas-allemande :

S^t AMAND, S^t ANDRÉ, S^t ANTELINCKX, S^t DENIS, S^{te} CROIX, S^{te} MARGUERITE, SAINTES ou S^{te} RENELLE, S^t DENYS ou S^t GÉNOIS, S^t GEORGES, S^t GERY, S^t GILLES, S^t JACQUES-CAPELLE, S^t JEAN, S^t JEAN IN EREMO, S^t JOB IN 'T GOOR, S^t JOSSE TEN OODE, S^t LAURENT, S^t LÉONARD, S^t MICHEL, S^t NICOLAS, S^t PAUL, S^t PIERRE-CAPELLE, S^t PIERRE SUR LA DIGUE, S^t REMY GEEST, S^t RICQUIER, S^t TROND, en bas-all. S^t TRUYDEN.

Quelquefois le nom du saint ou de la sainte suit le nom du village ; c'est d'ordinaire le nom du patron auquel l'église est dédiée et celui-ci sert à distinguer ainsi l'un village de l'autre, par ex. : *Wavre-S^{te} Catherine*, *Wavre-Notre Dame*. Dans le langage usuel le nom de ce village cède même le pas au nom de la patronne qui est seul employé. Quelquefois le nom du saint efface complètement l'ancien appellatif. C'est le cas pour S^t HUBERT, anc. *Andaginum*, S^t TROND anc. *Sarchinium* (VGG. 4, 178).

S^t *Trond* fut ainsi nommé d'un monastère de ce nom ; S^t *Amand*, prov. d'Anvers, primitivement *Baesrode S^u Amandi*, tire sa dénomination d'une abbaye dépendant de celle de S^t Amand dans le diocèse de Tournai (KR. 265, 266).

SLUYS. — (SLUYSEN, SLUSE).

Sluyse j. *spuye*, cataracta, emissarium, obex aquarius, comma, vulgo *slusa*. *Sluyse*, aquae ductus (KIL. 598); angl. *sluice*; h.-all. mod. *schleuse*; suéd. *sluss*; dan. *sluse*; fr. *écluse*.

ST. PST. — (RANST, RUMPST, SEMPST, etc.)

Cette finale semble, au premier abord, dériver de la finale *stad*, mais *Roost*, en franç. *Rosoux*, prouverait plutôt que c'est une modification de la finale *ich*, en lat. *acum*, ou bien une forme renforcée de *Rans*, *Rums*, *Sems*, génitif de *Rano*, *Rumo* et *Semo*. Le *p* semble être euphonique aussi bien que dans le bas-all. *bempd* pour *bemd*.

STADE. — (HOFSTADE, HOOGSTADE).

Grandgagnage, en parlant du nom de village *Statte*, dit que ce nom pourrait être un dérivé :

1° de l'anc. h.-all. *stat*, *stad*, anc. fl. *staede*, rivage, port;

2° anc. h.-all. *stata*, m. h.-all. *stat*, *state*, lieu, place;

3° anc. fris. *statha*, *stata* (SCHM. II, 102) bien fonds, propriété foncière, *bauerstelle*, *landgoet*;

4° *stadt*, ville (MGG. 129).

Förstemann explique le mot en question par l'anc. sax. *stad*, anc. scand. *stadr*, anc. h.-all. *stat*, h.-all. mod. *statt*, locus (F. II, 1292).

On peut comparer ce mot au bas-all. *stede*, domus rustica, parva villa; *stede*, *plaetse*, locus, sedes, mais non *stede*, j. *stad*, urbs, civitas, oppidum (KIL. 631).

On doit y ajouter le suéd. *stad*, endroit, lieu, place, aussi *ville*; dan. *stad*, ville, cité, bourg.

Le bas-all. *hofstede*, petite ferme, a sans doute quelque affinité avec le nom de *Hofstade*. Le mot de *hofstad*, *hofstede* signifie, selon Kilianus, fundus, area, solum, locus ab aedificio purus : solum cui aedes imponuntur et quod dirutis aedibus manet, vulgo *domi-stadium*, q. d. locus domus, *hof* enim domus cum solo et horto (KIL. 242).

Le sax. *stad*, locus, est lié au bas-all. *staen*, anc. sax. *stân*, *gistan*, *stamm*, stare (SCHM. II, 102, 103), qui font à la troisième personne *staet*, *stâd*; ex. : *hy staet*. On retrouve ce mot dans le bas-all. *in stede*, au lieu de, et *stadhouder*, lieutenant, *pluetsvervanger*.

STAL. STAVELE.

STALHILLE est le seul nom bas-allemand où ce mot entre en composition. On le trouve comme finale dans *Herstal*, *Herbestal*.

Un doute surgit à l'occasion de ces derniers noms : c'est de savoir si la finale est *stal* ou bien *thal*. Admettant l'exactitude de la finale *stal*, nous devons comparer avec elle le bas-allemand *stal*, stabulum, septum, praesepe, mandra, mansio armenti aut gregis (KIL. 628); anc. h.-all. *stal*, *stelli*; h.-all. mod. *stall*, *stell*, locus, sedes, stabulum (F. II, 1305); Ducange, selon Hœufl, explique le bas-lat. *stal* par locus ubi quis habitat, *sedet*, *stat*. Il explique à tort ce mot par ville (HFT. 114, 115). Le bas-all. *stal*, suéd. *stall*, dan. *stald*, signifie étable, écurie.

STEEN. — (STEENE, STEENOCKERZEEL, STEENHUYSE, STEENKERKE).

Steen, domus lapidea, et castellum et turris (KIL. 631); anc. h.-all. *stain*; h.-all. mod. *stein*, lapis (F. II, 1298), angl. *stone*; suéd. *sten*; dan. *steen*, pierre. *Steen* désigne donc un château fortifié, c'est-à-dire bâti en pierres. Ce mot cependant paraît relativement moderne, car on ne le rencontre jamais employé comme finale dans les noms de villages. Ceci prouve la haute antiquité de ces dénominations, car à côté des finales si abondantes de *hem*, *zèle*, *huise*, *cote*, *wyck*, on ne trouve nulle part la trace d'un donjon féodal. Ils étaient cependant déjà nombreux dans la période romane, c'est-à-dire au X^e siècle. Cf. CASTER, KESSEL.

STEGHE.

Cette finale n'est employée que dans les noms de hameaux. Elle dérive de l'anc. bas-all. *styghe* j. *steghe*, semita et gradus (KIL. 638), lié à l'anc. sax. *stigan*, ascendere (SCHM. II, 103, 104); bas-all. *stijgen*, *steygen*, scandere et elevare (KIL. 638); suéd. *steg*, pas, et par conséquent aussi au bas-all. *stap*, pas, *stappen*, faire des pas, c'est-à-dire marcher.

SYDE. — (COXYDE, LOMBAERTZYDE. Voir YDE).

STRAET. — (HOOGSTRAETEN).

Straete, platea, vicus, via, vehe, agger (KIL. 645); anc. h.-all. *straza*, h.-all. mod. *strasse*, via publica (F. II, 1317); anc. sax. *strata*, via (SCHM. II, 104); angl. *street*, rue; suéd. *stråt*, grand chemin, route, dan. *stroede*, ruelle. Ce mot dérive de *stratus*, étendu, couché, participe passé de *sternere*.

TERRE. — (APPELTERRE).

Tere, *taere* vetus arbor ; hinc *appellere*, *mispellere*, *notellere*, *holentere*, etc. (KIL. 669) ; angl. *tree* ; suéd. *träd* ; dan. *trøe*, arbre (Cf. HFT. 121). Les noms tels qu'*Aeltre*, *Oultre*, etc. pourraient se rattacher à cette finale.

TER. — (TERHULPEN, TERNATH, TERNEUZE, TERVUEREN et dans les noms de hameaux : TERBEEK, TERBEKEN, TERBOCKT, TERDONCK, TEREYKEN, TERGOTE, TERHAEGEN, TERHAND, TERHEYDE, TERJANSDELLE, TERJODEN, TERKAMEREN, TERLAEKT, TERLAEKEN, TERLINDEN, TERLOO, TERMEEREN, TERPANNE, TERPOORT, etc.)

Le bas-all. *ter* est le signe du datif ; cependant dans les noms de lieux c'est à vrai dire le nominatif de l'article *de*, conservé dans l'art. h.-all. *der*. *Tervueren* se disait anciennement *Le fure*.

D'après Wauters, *Sluys*, village du Brabant, s'écrivait non seulement *Ter Slusen*, 1374-1429 ; *Ter Sluze*, 1387-88 ; *Ter Shuysen*, 1429-1560, mais encore *de Sluyse*, 1414-1717 ; *de Sluse*, 1434 (WAUTERS, 3^e liv. 51).

Le mot auquel le préfixe *Ter* se rapporte, a d'ordinaire une signification objective et n'est que par exception une dénomination personnelle.

TRECHT. — (KIELDRECHT, ZWYNDRECHT, QUATRECHT, dép. de Wetteren. On a encore dans les Pays-Bas : BERENDRECHT, DORDRECHT, MAESTRICHT, UTRECHT).

Förstemann explique *trecht* par le goth. *drauhts*, angl. sax. *driht*, *dryht*, anc. fr. *drecht*, anc. scand. *drott*,

famille, gemeinschaft, volk; de ces mots, la forme latine *trajectum* serait issue (F. II, 430, 431). Hœuft compare le gall. *tref*, urbs, oppidum, *trigo*, manere, morari, habitare, et le mot *terp*, colline (HFT. 25, 26, 121). Une simple remarque tend à prouver que *trecht* dérive bien du *trajectum* de l'époque romaine. C'est la comparaison des noms latins de *Frankfort sur Mein*, *Schwindsfurt*, et *Francfort sur l'Oder*, appelés *Trajectum ad Moenum*, *Trajectum Suevorum* et *Trajectum ad Oderam*. Il faut en conclure que dans les noms de *Maestricht*, *Utrecht* et *Tricht* (France), en latin *Trajectum ad Mosam*, *Trajectum ad Rhenum*, et *Trajectum ad Scaldim*, *trecht* a la même valeur que *voorde* qui signifie gué. Acker Stratingh ajoute en outre que *Zwyndrecht* se nommait primitivement *'t Feer* et que les formes *Trajectum*, *Trajecta*, *Tracētis*, *Trajectum superius* n'apparaissent pour la première fois qu'en 384. D'après cet auteur *Utrecht* serait le *Trajectum* de l'itinéraire d'Antonin (ACKER STRATINGH I, 153; III, 167; II, 430).

VELD. — (BASSEVELDE, BEIRVELDE, BINDERVELD, BLAESVELD, ERTVELDE, LICHTERVELDE).

Veld, campus, rus, ager, amplum spatium terrae planae et solum, superficies, planities (KIL. 699); h.-all. mod. *feld*, campus (F. II, 489); sax. *feld*, campus; *folda*, terra, solum, humus (SCHM. II, 34); suéd. *fält*, champ, campagne, plaine, terre; dan. *feldt*, *felt*, champ, campagne; all. *feld*; angl. *field*, champ.

VEN. — (CAGGEVINNE, DICKELVENNE, HOUTVENNE).
Förstemann explique le radical VAN par le goth. *Fani*,

anc. h.-all. *fenni*, m. h.-all. *ven*, anc. fris. *fenne*, anglo-sax., anc. scand. *fen*, sumpf, marsch, weideland (F. II, 483); *ven*, *venne*, palus et pascuum, pascuum palustre (KIL. 700); bas.-lat. *venna*, *ven*, *venne*, *veen*, locum pascuum, saepius palustrem et bitumosum unde ad struendum ignem niger cespes quem *turbam* nuncupant, eruitur (DUC.); anglo-sax. *fen*, *fenne*, marais, *fennig*, *fenneg* marécageux, tourbeux (MN. 184). En Frise le mot *fen* désigne une prairie (HFT. 39). D'après Noordewier l'anc. frison *fenne* signifie marais et prairie : « Veen maar vooral omsloten weiland » (NOORDEWIER, 219). Le dan. *voenge* signifie aussi pré et enclos.

VERE. — (MANNEKENSVERE).

Vaer, *vaerd*, *veer*, trajectus, locus ubi trajicitur fluvius (KIL. 692) lié à *vaeren*, naviguer. On nomme encore *het veer* un endroit où l'on passe une rivière en bateau.

VLIET. — (SANTVLIET, WATERVLIET).

Förstemann compare au radical FLUT, l'anc. h.-all. *fiozan*, h.-all. mod. *fiessen*, fluere; anc. h.-all. *fluz*; m. h.-all. *vluz*, *vlize*; n. h.-all. *fluss*, *fies*; n. bas-all. *flet*, *vliet*; anc. fris. *flet*; anc. scand. *fliot* (F. II, 512). *Vliet*, amnis, fluvius, flumen, rivus (KIL. 756). Anc. sax. *flethe*, ruisseau, lié au verbe *fliotan*, fluere (SCHM. II, 37), au suéd. *flyta*, couler. Le mot similaire *vloed*, flumen, fluvius, amnis, lié à *vloeden*, *vloeijen* fluere (KIL. 757); fr. *flotter*, angl. *to flow*, couler, peut se comparer à l'anc. sax. *flôd*, *fluod*, fluctus, flumen... aqua (SCHM. II, 36); suéd. *flod*, dan. *flod*, fleuve, rivière.

VOORDE. — (BECQUEVOORT, RUDDERVOORDE, VILVOORDE, VOORDE, VOORDT).

Förstemann explique le mot *furd*, par l'anglo-sax. *fyrđ*, anc. h.-all. *furt*, n. h.-all. *furt* vadum (F. II, 539); *voord*, vetus j. *vaerd*, alveus et vadum; *forda*, sax. *ford* est amnis, vadum, trajectus (Duc.); sax. *fard* iter, gressus, via (SCHM. II, 32) (Cf. HFT. 125).

Nous avons vu sous *trecht* plusieurs noms terminés en *fort* qui se traduisaient par *trajectum*.

Voorde peut donc s'expliquer par gué, passage d'une rivière. C'est le cas pour tous les noms cités qui sont situés près d'un cours, sauf *Voorde* près de Ninove; par conséquent ce mot doit être pris dans l'acception de chemin.

VORST. — (VORST en fr. FORÊT, VURSTE).

Förstemann fait dériver le mot en question de l'anc. h.-all. et h.-all. mod. *forst*, silva (F. II, 515); *vorst*, *forst* j. *foreest*, sylva (KIL. 766); bas. lat. *foresta*, saltus, silva, nemus. (Duc.) Bilderdyk, cité par Acker Stratingh, cherche l'origine dans l'anglo-sax. *fir*, sapin, d'où *vurenhout*, bois de sapin. Les Scandinaves auraient étendu cette signification à tout bois, toute forêt, parce que le sapin est l'arbre le plus répandu dans leur pays. Il en était de même du *quercetum* des Latins qui s'applique même à d'autres bois que ceux composés de l'essence de chênes (ACKER STRATINGH I. 177).

WALD.

Waltwilder est le seul nom de village où ce mot soit employé. C'est le bas-all. *wald* j. *wouđ*, sylva, nemus (KIL. 782); anc. sax. *wald* (SCHM. II, 122); anc. h.-all.

wald, silva (F. II, 1465); angl. *weald*, bois, forêt, *wood*, bois; h.-all. mod. *wald*, forêt. Ce mot a quelque ressemblance avec le bas-all. *wild*, silvester, fêrus, agres-tis (KIL. 809).

WATER. — (WATERMAEL, WATERVLIET).

N'est pas employé comme finale dans les noms de vil-lages. Anc. sax. *watar*, *water*, aqua, flumen, mare (SCHM. II, 126); bas-all. *water* j. *waeter*, aqua (KIL. 788); anc. sax. *watar*; anc. h.-all. *wazar*, aqua (F. II. 1489); angl. *water*; h.-all. mod. *wasser*; suéd. *vatten*, eau. Voir aussi WEZER.

WEGHE. — (LISSEWEGHE).

Anc. sax. *weg*, via (SCHM. II, 127); bas-all. *wegh*, via, iter (KIL. 759); goth. *wigs*, anc. h.-all. *weg*, via (F. II, 1492); n. h.-all. *weg*, angl. *way*; chemin; suéd. *väg*, chemin, passage, voie, route, direction.

WEEL. — (AUSTRUWEEL).

On désigne par *weel*, dans les environs d'Anvers, les étangs des poldres. Certains marais sous Hingene se nomment *de Wielen*. Ce mot est lié au bas-all. *weel* j. *wiel* vertex aquarum et lacuna, pars terrae inundata (KIL. 793); *welle*, *walle*, aqua, fontana, aqua putealis, et scatebra, scaturigo (KIL. 798).

WEERDT. — (WEERDE, WEERDT).

Se rencontre fréquemment appliqué aux poldres. Il signifie prairie endiguée, et dérive du bas-all. *weerd*, *wert*, *weerder*...*agger*, *waerden*, *waeren*, custo-dire (KIL. 779); anc. sax. *ward*, custos (SCHM. II, 125); bas-lat. *warda*, *garda*, custodia, gall. *garde* (Duc.)

WERP. — (ANTWERPEN).

Förstemann explique le radical *werp* par le fris. *warf*, *werf*, *aufwurf*, *erhöhung*, *erhöhte und dadurch vor überströmungen gesicherte wohnstelle*, *eindlich eine gerichtstätte* (F. II, 1487). Les *terpes* de la Hollande se nommaient aussi *warf*, *werf*. Ce sont des monticules qui ont servi de lieu d'habitation aux Chauques (ACKER STRATINGH, II, 199). Le mot *werf* signifie donc une élévation de terre faite de main d'homme pour se mettre à l'abri des inondations.

La signification de *gerichtstätte*, endroit où l'on rend la justice, donnée par Förstemann et admise par d'autres auteurs (ACKER STRATINGH, II, 324, NOORDEWIER, 333) n'est pas applicable dans l'espèce. Ajoutons en terminant que suivant Kreglinger plusieurs prairies près de Grobendonck se nomment *worp* (KR. 273).

WEST, voir OOST.

WEYER.

Le village de WEYER se nommait anciennement *Vivarium*. (CW. 67). Ce mot dérive donc du bas-all. *vyver*, *wouwer*, *vivarium*, *piscina* (KIL. 749).

WEZER. — (WEZEREN, MELCKWEZER).

Wezer est la même chose que le h.-all. *wasser*, eau.

Les noms où *wezer* entre en composition doivent donc se ranger sous *water*.

WIEZE.

WIEZE est le seul nom de village où ce mot se rencontre. Förstemann explique le radical *vis* par l'anc.

h.-all. *wisa*, h.-all. mod. *wiese*, pratum (F. II, 1557);
bas-all. *wiesen*, pratum (KIL. 805). Il faut y ajouter le
bas-all. *weyde*, pascuus, ager pascuus vel communis
pascuus, pratum (KIL. 796); sax. *wetha*, pascua
(SCHM. II, 131).

WOESTYN.

Le seul nom de village belge qui puisse se rattacher
à ce mot est celui de WOESTEN. Il vient du bas-all.
woestyne, *woestenyne*, eremus, secessus, solitudo,
desertum, vasta solitudo, solitudo deserta, locus soli-
tarius (KIL. 816); anc. h.-all. *wōsti*; h.-all. mod. *wüst*,
desertus (F. II, 1571).

WYCK. — (MEESWYCK, NORDERWYCK, OPWYCK,
WERVICQ).

Cette finale dérive du lat. *vicus*, bas-all. *wyck*,
vicus, regio, urbis tractus (KIL. 805); goth. *veihis*;
anglo-sax., anc. scand. *vik*; fris., anc. sax. *wik*;
anc. h.-all. *wich*, urbs, vicus, arx (F. II, 1509);
anc. sax. *wic*, mansio, habitatio, series domorum,
vicus (SCHM. II, 131).

On explique ce mot à tort par *wyck*, sinus maris, littus
curvum, maris flexus, statio segura... sinus excurrans
fluminis, stagni aut maris (KIL. 805), qui n'est pas d'accord
avec la topographie; et par *wyck*, propugnaculum, perfu-
gium (KIL. 805; HFT. 131), qui ne correspond pas avec
l'idée qu'on doit se former d'un village. Ceux-ci n'étaient
pas des forts à l'origine pas plus qu'aujourd'hui : s'il y
avait un château, cet édifice ne se nommait pas *wyck*,
mais *steen*.

WYNKEL. — (WYNKEL, WYNKEL-SAINT-ÉLOI).

Bas-all. *winckel*, angulus (KIL. 810); anc. h.-all. *winkil*; h.-all. mod. *winkel*, angulus (F. II, 1548).

YDE. — (COXYDE. LOMBAERTSYDE).

Il est difficile de savoir si dans ces noms la finale est *syde* ou *yde*, bas-all. *syde*, latus (KIL. 587).

La finale *yde* pourrait être un dérivé ou bien du suffixe adjectif *ich*, ou bien du bas-all. *heide*, bruyère, suéd. *yta*, surface, superficie. Van de Velde compare un anglo-saxon *yhta*, aestus maris (*Dissertation historique et topographique sur l'ancien état du Furnambacht*. 1846. p. 12).

ZAET. — (SELZATE).

On nomme en bas-allemand *zaet*, le chantier de construction des navires. Cf. *sate*, sessio, sedile, sedes, statio, portus, navale (KIL. 550). Cependant il n'est pas certain que dans *Selzaete* la finale soit *zaete* plutôt que *acte*. Cette dernière terminaison pourrait bien n'être qu'une simple désinence adjectivale, ou bien pourrait se rattacher, mais cependant avec grand doute, au mot *hout*.

ZUID, voir NOORD.

NOMS BAS-ALLEMANDS

VOCABULAIRE.

ACHEL. *Achel*, 1401. (Cw. 126).

Dérive du nom de personne *Achel*, *Achilo* (F. 1, 22. *Agilo*).

S^t ACHTENRHODE, en fr. RHODE S^{te} AGATHE, voir RHODE OOSTACKER.

Acker est ou bien le bas-all. *akker*, terre cultivée, ou bien le nom de personne que nous rencontrerons au nom suivant. Nous préférons cependant la première explication.

ACREN. *Akerne*, 1179, 1164, 1248; *Acrene*, 1186 (Ch. H. 2^e éd. 281). Sur la Dendre.

Chotin fait dériver ce nom du bas-all. *akker*, terre arable. On peut aussi comparer le nom de personne *Achar*, en all.-mod. *Acker* (F. I, 17).

ADEGHEM. *Addingahim*, 840 (D. Fl. Or. 31). *Hadeghem*, *Atinghem*, *Adingem*, 1185, *Hadenghem*, 1330 (W. 325).

Willems : demeure d'Addinga , nom frison. Desmet adopte cette opinion (D. Fl. Or. 31). Comparez les noms de personne *Atting* , *Ading* , *Ato* , *Ado* et *Hado* , *Hettinc* (F. I, 133, 131, 641, 642).

ADINKERKE. *Adinkerke* , 1560 (Ch. Fl. Occ. 16)
Eglise d'Ada (D. Fl. Occ. 29).

Adin est un nom de personne. Förstemann ne le donne pas ; il ne cite que les formes de *Ado* , *Adone* , *Atinu* et *Hattin* , *Hedin* , *Hadina* (F. I. 131, 160, 642).

AELBEKE. *Aelbeke* , 1350 (Ch. Fl. Occ. 17).

Desmet : ruisseau d'Ael , diminutif d'*Aline* (D. Fl. Occ. 19). D'après Pomey , *Ael* serait le diminutif d'*Alida*. Forstemann cite la forme *Allo* (F. I. 39). Ce village est loin d'un cours d'eau.

Cette circonstance n'est pas suffisante pour prétendre , même en invoquant le témoignage de Kiliaen , que le mot *ael* signifie ici *sans* , comme le pense Chotin.

AELST , fr. Alost. *Alost* , 1095 ; *Alost* , 1122 , 1209 (W. 297).

AELST (Limbourg). *Alesta* , 1099-1138 (MGg. 83 ; VGG. 78) , *Aelst* , 1232 (Cw. 31).

Willems fait dériver ce nom du bas-all. *elst* , aune , lat. *alnus*. Desmet l'explique par *Ale* , nom d'homme , diminutif d'*Alexis* , et *stede* , demeure (D. Fl. Or. 12).

Aelst dérive , en effet , du nom de personne *Alo* , déjà cité sous AELBEKE. La finale *st* ou bien sert à exprimer la relation , de même que la finale *ich* dont elle ne serait qu'une variante ; ou bien dériverait du mot *stad*.

Le nom d'*Eliso* (F. I, 69) a d'autre part quelque affinité avec le nom d'*Alost*.

AELTRE. *Villa Halestra*, 974. (W. 299).

Desmet fait dériver *Aeltre* de *Ale*, nom d'homme, et *tre*, arbre (D. Fl. Or. 15), ou bien de *Alt-tre*, vieil arbre (D. 2^e Mém. Fl. Or. p. 40).

La forme moderne *Aeltre* permet de comparer **AUTELBAS**, anc. *Elter* et *Altare* (Fr. 183), et le nom de personne *Althar* (F. I, 49). Les noms personnels *Alo*, *Halo* et surtout *Aales*, *Helis* (F. I, 39, 595, 64, 69), expliquent facilement l'ancienne forme *Hales-tra*.

AERSCHOT. *Aderschot*, 1125 (Ch. Br. 49), sur le Demer.

Chotin, à la page indiquée, fait dériver ce nom de *ar*, rivière et *schot*, enclos, fort, castellum.

Le déterminatif *Ader* est le génitif du nom de personne *Adar* (F. I, 7).

AERSELE.

Desmet explique *aer* par *Aert*, diminutif d'*Arnold* (D. Fl. Occ. 28). *Aersle* dérive du nom de personne *Aro*, *Ardo* (F. I, 115, 606). On ne peut avoir recours au mot *ar*, eau, le village étant loin de tout ruisseau.

AERTRYCKE. *Artrika* (D. Fl. Occ. 14); *Artriacum*, 905; *Artrica*, 961; *Aertryck*, 961; *Eertryck*, *Artrike*, 1089; *Aertryke*, 1407 (Ch. Fl. Occ. 18).

Aert, *Ert*, selon Desmet, est l'abréviation du nom d'*Arnoul*. Comparez le nom de personne *Ardo*, cité plus haut, et celui de *Harderich*, *Hartrich* (F. I, 610, 611).

AERTSELAER. *Serlaer*, 1247; *Aertselar*, 1432 (KR. 225); *Aerschelaer*, 1309 (REUSENS, *Analectes* IX, 41).

Kreglinger fait dériver ce nom de *aert*, marché, terrain labourable, et *laer*, un pâturage communal. Il rejette l'étymologie de *Aert*, diminutif d'*Arnold*.

Aerts est un nom de famille fort connu. C'est, soit le diminutif du nom d'*Arnold*, soit un nom de personne analogue à celui d'*Ardo*.

AFSNE. *Afsna*, 697; *Absna*, 938; *Afsna*, 967; *Afsenne*, 1330 (W. 299); *In Afsnis*, *Afsna* (D. Fl. Or. 15). Cf. *Afsneti* (F. II, 9).

Willems et Desmet expliquent ce nom par *coupure*, sans doute au moyen du bas-all. *afsne*.

On peut comparer avec AFSNE le nom d'AVESNE en lat. *Avenae*. En prenant cette forme pour point de départ, on devrait croire que AFSNE, mis pour *Afesna* ou *Afena*, dérive des noms de personnes *Affo*, *Affuni* ou *Avo*, *Avan* (F. I, 9, 189). Si au contraire le primitif était réellement *Afsna* ou *Afesna*, on doit avoir recours au nom de femme *Aveza* (F. I, 190), d'où dériverait la forme *Avezenna villa*.

ALKEN. *Aleke*, *Alleke*, 1155 (MGG. sup. 8. VGG. 78); *Aleke*, 1155; *Alken*, 1180 (Cw. 73).

Selon de Corswarem *Alken* serait une abréviation de *Adelken*, *Aldegonde*. Cet auteur ajoute que S^{te} Aldegonde est la patronne du village.

D'après Pomey *Ale* est le diminutif d'*Alexis* et *Ael*, d'*Alena* ou *Alida*. Förstemann cite le nom de personne *Alo* et *Alach* (F. I, 39, 42).

TER ALPHENE. *Alfena*, *Ter Alphene*, 1229 (CH. Br. 201).

Chotin explique ce nom par les *Alves*, divinités mythologiques. D'après Förstemann *Atf* dériverait de l'angl. sax., anc. scand. et suéd. *elf*, fluvius. Ce mot est fréquemment employé comme finale dans les noms de lieux de la Suède (F. II. 46). Le dan. *elv* et le suéd. *elf* signifient en effet rivière. Le préfixe *Ter* est la même chose que l'art. h.-all. *der*, bas-all. *de*. Ce qui rend cette étymologie presque certaine, c'est que le village est situé près de la Dendre, à une assez grande distance du Bollebeeck ou Alphenbeeck. Nous rappelons cependant, mais fort subsidiairement, les noms de personne *Alfan*, *Alphan* (F. I, 54, 55) et *Alef*, diminutif d'*Odulphe*.

ALSEMBERG. *Aussemberga*, 1243; *Halsenberg*, 1415; *Alzenberghe*, 1435; *Alsenberghe*, 1491 (CH. Brab. 50).

D'après Chotin, *hatt*, bois, et *berg*, montagne. Les écrivains légendaires le traduisent par *mont d'absinthe*, en se référant au bas-all. *alsem*.

Alsen, d'où *alsem* par euphonie à cause du *b* du mot *berg*, est un nom de personne ayant de l'analogie avec celui d'*Eliso*, *Helis*, *ALSEdomus*, et *ALSEman* (F. I, 69 et 71).

ALVERINGHEM. *Villa Adalfredi*, 661; *Alveringham*, *Adalfringahem*, 1058; *Alfringham*, 1066-1080; *Alverghem*, 1391. (CH Fl. Occ. 19).

Alvering dérive du nom de personne *Alfher*, *Alfer*, (F. I. 58), d'où *Alvering-hem*. Si les formes citées par

Chotin sont exactes, le déterminatif serait plutôt le nom de personne *Adalfred*.

S^t AMAND. *Baesrode S^t Amandi*, 1302 (Kr. 265).

S^t AMANDSBERG.

Érigée en commune par arrêté royal du 21 Mai 1872.

ANDERLECHT. *Anderlecht*, 1012; *Anderleth*, 1154. (Ch. Br. 50).

Chotin explique ce nom par *An der lache*, près de l'étang. Mone regarde le mot *Andar* comme celtique et lui donne la signification de forêt (*Die Gallische Sprache*, 88). Förstemann range le nom d'Anderlecht parmi les noms du radical *Andar*, mais il dit que cette classification est douteuse (F. II, 70).

Le nom se compose, en réalité, du nom de personne *Ander* (F. I, 85, cite *Anter*, en all. mod. *Enter*) et de *lecht*, déjà expliqué plus haut.

S^t ANDRÉ.

ANSEGHEN. *Hanseghem* (D. Fl. Occ. 19).

Desmet : demeure de Jean. Comparez aussi les formes *Hanzo*, *Anso* (F. I, 602, 102) qui sont en réalité le même nom de personne.

Chotin pense que ce nom se disait anciennement *Ansdighem* et *Ansoldingim*. Il rapporte aussi l'opinion de Raepsaet, qui veut que ce village devrait son nom à S^t Andisbert (Ch. Fl. Occ. 20).

S^t ANTELINCKX. — *Zent Antelins*, 1299 (W. 310).

Selon Willems le patron de la paroisse est *Saint*

Anthelin ou *Saint Dentelin*, dont la fête tombe le 14 Juillet. Förstemann cite le nom d'*Andolenus* (F. I, 84).

ANTWERPEN, en fr. ANVERS.

Andouerpis, *Andouerpienses*, 648-659. (*Académie d'Archéologie*, 2^e série, VII. p. 11).

Antwerpo, 725; *Antverpo*, 726; *Antwerf*, 1008; *Antwerp*, 1119; *Antverpiae*, 1124; *Antwerp*, 1134; *Antwerpensibus*, 1120; *Antverpiensi*, 1135; *Antwerpensi*, 1155; *Antwerpen*, 1295, etc. — *Anweers*, 1284; *Anwiers*, 1287; *Antwers*, 1382; *Antwerps*, 1401. (KR. 220).

Andguerp, 1099-1138; *Antwerf*, 1155 (VGG. 203 — MGG. 81, suppl. 8).

La forme française du nom d'Anvers date de la fin du XIII^e siècle. *Antwerps*, *Antwers*, puis *Anweers* sont une transition naturelle de la forme bas-all. d'*Antwerpen* à la forme corrompue et française d'*Anvers*.

Le nom en question a donné lieu aux explications les plus bizarres et en même temps les plus variées. Quoique la plupart n'aient pas de valeur au point de vue de l'étymologie, nous devons cependant les rappeler succinctement, vu l'importance de la localité à laquelle elles se rapportent. On a expliqué le nom d'*Antwerpen* :

1^o Par l'étymologie légendaire *Hand-werpen*, jeter la main.

2^o Par *Aen't werf*, au port (Miræus, Diercxsens, Marshal, etc.)

3^o Par *Ant*, *Atvatings-werp*, projectum flumen (GOROPIUS BECANUS, I, 18).

4° *Ganerben*, *Anerben*, société civile ou fédération dans un château (*Geschiedenis van Antwerpen*, I, 34).

5° *Adversa*, rive opposée, *Verpum*, surnom de Priape, *werp*, jetée, etc. Gramaye d'après plusieurs auteurs). Ces diverses étymologies sont citées dans le mémoire de Kreglinger.

6° *And*, eau, et *werp*, frison *warf*, *werf* (d'après Richt-hofen 1126) « aufwerf, erhöhung, eine erhöhte und dadurch vor überströmungen gesicherte wohnstelle, endlich eine gerichtslätte » (FORSTEMANN. *Altdeutsches Namenbuch*, II, 1487).

7° *Ota*, *onta* privatif et sanscrit *varpa*, plur. *varpansi*, rad. *var* lié au lat. *viv*, *vires*, d'où *ontvarpa*, qui est la même chose qu'un *çipivistha*, manifestation de *Vishnu* ! (D^r CARL HOLZER. *Bedeutung des Namen Antverpo*. Annales Acad. d'Archéologie, 2^e serie, III, 559 sqq.).

L'étymologie de *Hand-werpen*, qui rappelle la légende du géant Druon Antigon, doit être fort ancienne. Les armoiries de la ville portent deux mains coupées, se levant au-dessus d'un château fort, probablement le vieux bourg d'Anvers. On voit encore près du *Steen*, au-dessus d'une porte ogivale du XIII^e siècle, dernier débris de l'enceinte primitive de la ville, une figurine très fruste, représentant un homme ou un enfant accroupi et levant les deux mains. C'est là une allusion évidente à l'étymologie légendaire. L'explication que le D^r Holzer donne de cette figurine est loin d'être sérieuse.

De toutes les étymologies que nous venons de rencontrer, la plus digne d'attention est bien celle de Förstemann. D'après cet auteur le nom d'*Antwerpen* se compose, comme nous l'avons dit, de *and*, eau,

et de *werp*, amas de terre accumulé pour se mettre à l'abri des inondations.

Le bas-all. *werpen* ayant encore la signification de l'ancien saxon *werpan*, *werpen*, jacer, conjiere, le substantif *werp*, ne peut signifier qu'une élévation de terre faite de mains d'homme ¹. Le bas-all. *werf*, rivage, a la même origine.

Le mot d'*Ando* est, d'après nous, le nom du fondateur de la ville d'Anvers. Förstemann cite ce nom avec les anciennes formes du déterminatif, *ando* et *anto* (F. I, 84). Il est donc certain que le seigneur qui fit élever le *werp* où la ville prit naissance se nommait *Ando*. Les atrocités dont on accuse ce bienfaiteur de notre métropole commerciale n'ont probablement d'autre preuve historique que l'étymologie hasardée de *Hand-werpen*.

ARENDOONCK. *Arendonc*, 1212 (Kr. 269).

Aren est un nom de personne. Cf. *Arin* (F. I, 116).

ASCH. — *Asch*, 1455 (Cw. 32).

Doit s'expliquer par *essche*, frêne, sorte d'arbre.

ASPELAERE. — *Haspelar*, 1200 ; *Asplar*, 1228 (W. 311).

Anc. h.-all. *aspa*, all.-mod. *espe*, tremula (F. II, 114), bas-all. *espe*, *espenboom*, populus libyca, populus nigra, tremulus (KIL. 141), suéd. *asp*, dan. *esp*, peuplier, tremble.

¹ Les tranchées faites en 1872 dans quelques rues de Malines, ont prouvé que les bas fonds se comblaient au moyen de fascines.

APPELS. — *Appolins*, *Applon*, 707 (W. 303)
Appels, 1248, 1253 (Broeckaert).

Willems et Desmet font dériver ce nom de celui de
S^{te} *Appoline*, patronne de la commune.

APPELTERRE. — *Aptres*, 1218; *Apeltres*, 1219;
Appeltren, 1229; *Appelterre*, 1257. (W. 310); *Appel-*
tren, *Appeltre* (D. Fl. Or. 23).

Le nom en question dérive du bas-all. *appel*, pomme,
et *terre*, *tare* (vetus) arbor. *Appeltre* (vetus)j. *appelboom*
(KIL. 24). Cf. (F. II, 86, *Apaldar*). L'ancienne forme
Aptres est vicieuse.

ARDOYE. Voir la partie romane.

ASPER. *Haspra*, 963; *Haspera*, 967; *Has-*
prensia ecclesia, 1162; *Aspre*, 1330 (W. 300).

Willems explique ce nom par *hesper*, néflier, et
compare *Hesperlein* (SCHMELLER. *Bayerisches Wörter-*
buch, II, 254). Selon Desmet, ce nom signifierait demeure
de Gaspard et moins probablement pâturage de moutons.

Asper n'est que le nom de personne *Aspar* (F. I, 129).

ASSCHE. *Ascum*, *Asscha*, 1086 (Ch. Br. 52).

Dérive de l'anc. h.-all. *asc*; h.-all. *esche*; bas-all.
esch; dan. *asktroe*; suéd. *askträd*, frêne. Cette
opinion a déjà été soutenue par Wauters et Chotin.

Ce dernier auteur fait aussi de *assche* un cimetière
romain, un *cinerarium*, parce que le bas-all. *asch* signi-
fie *endre*. Quoique la localité soit située sur une voie
romaine, nous préférons cependant la première opinion.

On peut comparer d'une manière subsidiaire le
nom de Ascq, France, anc. *Aqua* (Mn. 96).

ASSEBROUCK. *Assenbroec*, 1382; *Assenbrouck*, 1560 (CH. Fl. Occ. 22).

Mannier, d'après Gramaye, explique le nom de HAZEBROUCQ, France, par le nom de personne *Haze*, « ab Haza viro potenti et curialis quod notant annales fundatore » (MN. 43).

Comparez le nom de personne *Aso* et *Haso* (F. I, 102, 637).

ASSENEDE. *Hasnede*, 1218; *Assenede*, 1294; *Hasseneide*, 1297 (W. 325).

Desmet explique ce vocable par eau consacrée aux ases.

Assen est le nom de personne *Asso*, *Hasso*, *Hessen* (F. I, 638). La finale *ede* peut être synonyme de l'all. *öde*, vastus, desertus, ou du bas-all. *heyde*, bruyère, comme l'ancienne forme *Hasseneide* semble le montrer.

CAGGEVINNE-ASSENT. *Hasnoch*, 838; *Assent*, 1099-1138 (VGg. 81, 130).

Chotin : *assche*, frêne (CH. Br. 78).

Assent paraît être une contraction de *Assenede*.

ASTENE. *Astine*, 1147; *juxta locum sive syl-
rulam quam dicitur Ascht*, 1223 (W. 300).

Desmet et Willems : bas-all. *ast*, lieu où l'on carbonise le bois. Förstemann rejette cette explication (F. II, 116, 117). Houzé explique STANEUX, ASTENET, ASSENOIS, STENAY par l'armoricain *tann*, chêne, et le suffixe *eux*, par la finale celtique *oil* et le collectif latin *etum* (Hz. 40).

Astino doit être un nom de personne. Le Diction-

naire de Förstemann ne le cite point au radical *Ast*. On ne peut comparer que le nom de *Asito*, et ceux du radical *Haist* (F. I, 129, 594).

ATTENHOVEN, en fr. ATTINCOURT, anc. *Ottencourt*, 1250-1280 (VGG. 170. MGG. 160, supp. 12).

Le déterminatif est le nom d'homme *Otton*, *Attin*; comparez *Atto*, *Atina* (F. I, 130, 160).

ATTENRODE. *Atterode*, 1147 (VGG. 81).

Chotin explique à tort ce nom par *Alt-rodé*, vieux Sart (CH. Br. 53). Comme nous venons de le voir, *Atten* est un nom de personne.

ATTERT. *Atar*, 1214; *Atterten*, 1246; *Attrenate*, 1480; *Attert* (PR. 181).

Le village est situé sur la rivière l'*Attert*. Comparez avec ce nom ceux d'*Attre*, *Ittre*, *Itter*.

Atter est un nom de personne, semblable à celui de *Adohar*, *Atharid*, *Aderit*. (F. I, 134, 135).

AUBEL. *Able*, 1324. (VGG. 1).

A quelque distance du ruisseau la *Belle*, selon la carte de Van der Maelen, mais appelé par d'autres auteurs l'*Aubelbeek*.

Ce nom peut dériver soit du bas-all. *abecl*, tremble, *abeel*, *abeelboom*, *albboom*, *populus alba* (KIL. 1), soit d'un nom de personne *Able*, semblable à celui d'*Abelin* (F. I, 3).

AUDEGHEM. *Aldengem*, 1019 (W. 330); *Odengem*, 1089. (Broeckeaert selon Van Gestel, *Annales*, 5); vulgairement nommé *Auwegem*, *Oudegem* (Ibid).

Desmet : demeure antique (D. Fl. Or. 34). Broeckerkaert ne peut admettre que les habitants d'Audeghem auraient nommé leur village une vieille demeure. Il explique ce nom par l'anc. bas-all. *oode*, *oede*, *oed*, *vacuus*, *inanis*, *vanus*, en h.-all. *öde* (*Annales*, 5).

La forme *Odegem* nous paraît suspecte en présence de celle d'*Aldengem*, et la raison alléguée par Broeckerkaert manque de fondement et de vraisemblance.

Le déterminatif *old*, vieux, est fréquemment employé dans les noms de lieux. Ces réserves faites, *Aldenghem* nous paraît dériver des noms de personnes *Aldo*, *Aldin* et *Audo* (F. I, 45, 46, 162).

AUDENAEKEN. *Haldenach*, 1164; *Holdenake*, 1169. (Ch. Br. 54). Sur le Molenbeeck.

D'après Chotin, un composé de *ald*, vieux, et *aeken*, eau.

L'ancienne forme *Haldenach* semblerait indiquer que *ach* ne serait ici qu'une simple finale. *Alden*, *Halden* est un nom de personne. Comparez celui que nous avons cité sous le nom qui précède, et *Helido*, en all.-mod. *Held*, *Heldini*, *Haliduni* (F. I, 597).

AUDENAERDE. *Oldenarde*, 1163; *Aldenarda*, 1217 (W. 267).

Signifie, d'après Willems, vieille terre, et *ard*, d'après lui, est employé dans l'*Heliland* pour habitation.

Pour Desmet c'est un ancien lieu de déchargement (D. Fl. Or. 12).

Förstemann compare avec le nom en question ceux de *Gandrikesarde*, près de Brême; *Pannardum*, près de Liège?, *Wangerde*, près d'Hildesheim. Il explique

la finale par le goth. *airtha* ; anc. h.-all. *erde* ; anc. fris. *irthe*, *erthe*, *erde* ; anc. sax. *ertha* ; n. h.-all. *erde* ; holl. *aarde*, terre (F. II, 94 et 95).

Auden, *Alden* est le nom de personne *Aldo*, *Aldin* et *Audo*, *Audin* (F. I, 45, 46, 162, 165).

On pourrait aussi comparer le nom de personne *Aldhard* (F. I, 604), mais cette dérivation est plus incertaine.

AUDENHOVE. *Auhore*, 1219 (W. 311).

Il y a deux villages de ce nom : AUDENHOVE-S^{te} MARIE et AUDENHOVEN-S^t GENY ou GOORIX.

Auden est soit le mot *ald*, vieux, soit le nom de personne *Audo*, *Aldo* déjà cité.

AUDERGHEM. *Parochia de Oudrenghem*, 1257 ; *Oudrenghem*, 1280 ; *Ouderghem*, 1379 (Ch. Br. 219).

Ce village a reçu ses institutions communales le 8 Août 1862.

Auder est le nom de personne *Auther*, *Althar* (F. I, 49, 171).

AUSTRUWEEL. *Oustruwele*, 1210 ; *Outcerwela*, 1262 ; *Oustruwele*, 1282 (Kr. 225, 226).

La forme *Outcerwela* est fautive. Le nom est formé de *Ooster* à l'est et *weel*, *weele*, holl. zéland. j. *wiel*, vertex aquarum, et lacuna, pars terrae inundata (KIL.). Dans les environs d'Anvers on nomme *weel* les étangs qu'on trouve dans les polders le long de l'Escaut.

Auster peut s'expliquer aussi, comme pour *Oosterzeete*, par le nom de personne *Austar*, *Oster*, *Ostheri* (F. I,

187), et *weel* par *wilare* (F. II, 1530 sqq. et surtout 1527 *vil*). Comparez *Oosterzeele*.

L'u d'*Austruweel* résulte d'un dédoublement de la consonne *w*.

ZETRUD-LUMAY-AUTGAERDEN.

Autgaerden n'est rien d'autre que le nom de personne *Autgarde* (F. I, 490, 170).

AUTRYVE. *Alla-ripa* (D. Fl. Occ. 19). Voir la partie romane.

AUWEGHEM. *Odenghem*, 1084; *Oudenghem*, 1297. (W., 319).

Ando, *Odo*, *Audin*, noms de personne (F. I, 162, 163, 165). La persistance de la forme *Oden* prouverait que *Auwe* dérive non de *Old* mais de *●den*, qui par la syncope du *d* aura produit la forme actuelle.

AVECAPELLE. *Avecapel*, *Avencapel*. 1199 (Ch. Fl. Occ. 24) sur le Kromme gracht.

Ave dérive non de *ave*, eau, mais du nom de personne *Avo* (F. I, 189).

AVELGHEM. *Avelghem*, 988; *Aulinghem*, *Aulinghein*, 1130. (Ch. Fl. Occ. 24). Près de l'Escaut.

Chotin : *demeure d'Avelin*.

Desmet : *ave*, eau ou terre cultivée (D. Fl. Occ. 20). *Avel* est le nom de personne *Avila* (F. I. 189).

AYEGEM. *Addingem*, 1019; *Aienghien*, 1230. (W. 311).

Desmet explique ces anciennes formes par demeure d'Addinga ou d'Adala (D. Fl. Or. 23). Förstemann cite, outre le nom de personne *Ado*, celui de *Ading*, *Alling* (F. I, 131, 133).

BACHTE-MARIA-LEERNE. *Bachten*, 1321 (W. 300).

Willems et Desmet expliquent ce nom par *bachten derrière*, c'est-à-dire, par rapport à Deynze (D. Fl. Occ. 16). Il est préférable de comparer le nom de personne *Bacco*, *Bacauda*, *Bagodeo* (F. I, 201).

BAEL.

Chotin : holl. *paal*, all. *pfahl*, poteau, borne (Ch. Br. 54). Comparez plutôt le nom de personne *Ballo*, *Pallo* et celui de *Badila* (F. I, 211, 198).

BAELEGEM. *Badelenghem*, 1225; *Badelghem*, 1243 (D. Fl. Or. 16. — W. 300).

Badelen est le nom de personne *Badila*, *Badelin* ou *Betlina* (F. I, 193). Comparez les noms de lieux *Patolon usum*, *Bedelink thorp* (F. II, 169).

BAELEN. *Balen*, 1334; *Baelen*, 1560 (Kr. 269).

Kreglinger déclare que ce mot, pour lui, est inexplicable. Il se réfère ensuite au nom d'homme *Balduin*. Les anciennes formes sont inconciliables avec cette explication; BAELEN dérive du nom de personne *Ballo*, cité au mot BAEEL.

BAELEN, en wallon BAILOUS. Anc. *Bailus*, 888, 1148 (VGG. 6. MGG. 59, 34).

Même origine que BAELEN qui précède.

BAERDEGEM.

Desmet : demeure de Baert ou Bernard (D. Fl. Or. 23). Le déterminatif peut être considéré comme un nom de personne synonyme de *brecht*, ou dérivant de celui de *Barto*, *Bartho* (F. I, 235 sq., 214).

BAERLE, VOIR BARLE.

BAESRODE. *Baerod*, 1186 ; *Basserode*, 1223 (W. 330).

Desmet : *bas*, *bet*, bon, d'où le bas-all. *beter*, meilleur, *best* le mieux, et *rode*, sart (D. Fl. Or. 34). Broeckaert : *Bars*, nu, et *rode*, route, angl. *road*, chemin. (*Annales* 21).

Composé du nom de personne *Baso*, *Bazu*, Fl. I, 216, 219) et *rode*, sart, défrichement. La finale *rode* n'a jamais dans notre pays la signification de route, chemin.

BAEYGHEM. *Badengem*, 1019 ; *Badeneyem*, 1096 ; *Badengem*, 1166 (W. 300).

Desmet explique le déterminatif par *Bayen*, abréviation de *Baudouin* (D. Fl. Or. 16).

Baden est le nom de personne *Bado*, *Badin* (F. I, 195, 198).

BAMBRUGGE. *Banbrugge*, 1027 ; *Bambrugge*, 1209 (W. 311).

Desmet dit que ce nom désigne un pont public ou un pont de la seigneurie, comme *ban-molen*, *ban-oven*. (D. Fl. Or. 23).

Ban peut aussi s'expliquer par le bas-all. *baen*,

chemin. *Bane*, via, platea, planities, callis, via trita, via aperta. *Bane*, vetus campus, ager (KIL.); et mieux encore par le nom de personne *Banno* (F. I, 212, *Panno*). *Baen*, selon Pomey, est l'abréviation d'*Urbanus*.

BARLE-HERTOG, en fr. BAR-LE-DUC. *Baerle*, 992-1334. (KR. 270).

Kreglinger : territoire nu.

Barl pour *Barel* est une forme du nom de personne *Paro*, analogue à la forme fém. *Berila* (F. I, 213, 225).

BASELE. *Barsele*, 1298; *Barzele*, 1306. (W. 327).

Ce village, selon Desmet, devrait son nom à *Bart*, diminutif de *Barthelemi* (D. Fl. Or. 23).

Barsele dérive du nom de personne *Bar*, *Bera*. (F. I, 213, 224) et *sele*, demeure, château.

On pourrait encore recourir, mais d'une manière plus dubitative, à un nom de personne *Barsilo*, que Förstemann ne cite point, mais qui serait analogue à la forme *Bardilo* (F. I, 215).

BASSEVELDE. *Bazherelde*, 1183; *Bassevelde*, 1294 (W. 325).

Desmet : *bet*, *bas*, *bat*, bon, du bas-all. *beter*, *best*, et *reld* (D. Fl. Or. 32)

Basse est le nom de personne *Bazo*, *Bezo* déjà cité sous *Baesrode* et *Bevelaere*.

BAUTERSEM. *Battersen*, 1130. (Ch. Br. 56). *Bullerssem*, 1125; *Battersen*, 1130; *Battershem*, 1163; *Bouterseem*, 1220; *Boutersem*, 1266; *Bauterssem*, 1621; *Bautersem*, 1719 (Wauters. 3 liv. 121).

Chotin : *manse de Walter*. Le déterminatif est plutôt le nom de personne *Balther* (F. I, 206). Comparez le nom de lieu *Balteres heim* (F. II, 174).

BAVEGHEM. *Baringehen*, 976 ; *Beringhen*, 1230. (W. 311).

Desmet : demeure de Bavon (D. Fl. Or. 23).

Comparez *Babinheim* (F. II, 153) et le nom de personne *Babo*, *Bavo*, *Babinc* (F. I, 195). Voir BEVECOM.

BAVICHOVE. *Bavinchove*, 1163 ; *Bavechore*, 1189 ; *Bawichove*, 1278 (Ch. Fl. Occ. 25).

Ce nom se compose du déterminatif personnel *Bavo*, *Baring* et du mot *hove* (Comparez *Bavinchova* (F. II, 153).

BECELAERE. *Besselaere* ; *Bevenslaere*, 1110 (D. Fl. Occ. 30) ; *Bevenslaere*, 1152 ; *Becelaere*, 1160 (Ch. Fl. Occ. 26).

Comparez le nom de personne *Bezo* et *Becilo* (F. I, 219, 220). L'ancienne forme *Bevenslaere* indiquerait une dérivation du nom de *Bavo*.

BECKERSEELE. *Beckensele*, 1086 ; *Bechesella*, 1143 ; *Bekensela*, 1366 (Ch. Br. 57).

Le village se trouvant près d'un cours d'eau, ce nom pourrait dériver de *beche*, *beeck*, ruisseau, et *sele*.

Chotin croit à tort que le déterminatif a le signe du pluriel. *Becken* peut aussi dériver du nom de personne *Becco* (F. I, 257). Cette explication est plus

conforme au caractère général des noms terminés en *zele*.

BEERINGHEN. *Beringhen*, 1378 (Cw. 32).

Förstemann explique *Beringa* par un nom de personne (F. II, 201). De Corswarem dit que ce nom signifie *Berenger-heim*, ou *Bering-heim*, maison de Béranger, ou *Ber-ingen*, champs de Lambert. C'est plutôt le nom de personne *Bera*, *Berina* (F. I, 223, 229). La finale *ingen*, comme nous l'avons dit, exprime simplement la relation ou la possession.

BEERNEM. *Berneham*, 1107. (D. Fl. Occ. 14); *Bernehem*, 847, 1242; *Beernem*, 1382 (Ch. Fl. Occ. 27).

Le village étant loin de tout cours d'eau, il est difficile de voir dans le déterminatif le mot *born*, eau. Il faut donc recourir au nom de personne *Berno*, *Bern* (F. I, 228). Cf. BORNHEM.

BEQUEVORT. *Bechevort*, 1125 (Ch. Br. 57); *Baccunguez*, 1009-1138; *Bacuuwetz*, *Bacumwez*, 1092; *Bacunguez*, 1101, 1096; *Bechenweiz*, 1099-1138. (MGg. 78. VGg. 83).

Ce nom pourrait dériver de *beche*, ruisseau, et *vort*, passage, *gué*; le village se trouve en effet près du Demer. Nous préférons cependant expliquer *beche* par le nom de personne *Bacco*, *Becco* (F. I, 201-257).

BEEK. *Becke*, 1155; *Beke*, 1421 (Cw. 127).

Sur le Dorpbeek. Dérive du bas-all. *beek*, ruisseau.

BEERENDRECHT. *Berendrecht*, 1120; *Barendrech*, 1155. (Kr. 226).

Kreglinger : passage au sanglier. Förstemann explique le déterminatif par un nom de personne dérivant de l'anc. h.-all. *bero*, ursus (F. II, 200).

Comparez le nom de personne *Bero*, *Beren* (F. I, 224, 228).

BEERSEL-S^t LAMBERT. *Berseel*, 1164; *Bersele*, 1190 (CH. Br. 58).

BEERSEL. *Beersele*, 1277; *Bersele*, 1298 (KR. 253). MOLEN BEERSEL. *Bijersel*, 1561; *Biersel*, 1672 (Cw. 135).

Kreglinger croit que le déterminatif *beer* est un nom d'homme. Chotin l'explique par le bas-all. *beer*, ours.

Förstemann cite le nom de personne *Bero*, *Beru* (F. I, 224). Le mot de *Beersel* peut aussi dériver d'un nom de personne *Bersilo*, que Förstemann ne cite point, mais dont nous avons dit quelques mots sous BASEL.

BEERSE. *Berse*, 1251, 1353; *Baerse*, 1330; *Beerse*, 1356 (KR. 270).

Kreglinger : demeure des sangliers ou des ours.

Ce mot est au contraire un nom de personne que je ne trouve point dans le Dictionnaire de Förstemann, mais qui est analogue à celui de *Bardo* (F. I, 214).

BEERST. *Beerst*, 1161; *Bierst*, 1285; *Bersta*, *Beerst*, 1383 (CH. Fl. Occ. 28).

Förstemann ne cite pas un nom de personne de cette forme. *Beerst* ne serait-il pas un dérivé de *Berecht*, *Beraht* (F. I, 239)? Cf. BURST.

BEERTH, en fr. BRAGES.

Chotin : roman *brac*, bournier, ou teutonique *brack*, vallée, en bas-lat. *bracus*, *bragus* (CH. Br. 70).

Beerth dérive du nom de personne *Beraht*, *Bercht* aussi *Bert* (F. I, 235 sq). *Bercht* s'écrit aussi *Brecht* ; cette orthographe a produit la forme romane BRAGES.

BEGGYNENDYCK.

Chotin explique ce nom par « digue des Béguines » (CH. Br. 58). Le village étant assez loin du Demer, il est assez difficile d'expliquer *dyck* par *digue*.

On ne pourrait dès lors comparer avec ce mot que le bas-all. *dyck* j. *vyver* piscina, stagnum (KIL. 110).

BEIRLEGEM. Voir BERLEGHEM.

BEIRVELDE.

Ancienne dépendance de DESTELBERGEN. *Beir* est le nom de personne *Bero* que nous avons cité sous BERENDRECHT.

VELTHEM-BEISSEM. *Bergesem*, 1112 (CH. Br. 211).

Chotin : hameau sur un monticule.

Le nom de personne *Berga*, *Berig* (F. I, 224, 263) ont produit la forme possessive *Berges-em*.

BEKEGEM. *Bekeghem*, 1180, 1260 (CH. Fl. Occ. 29).

Le village étant loin de tout cours d'eau, il faut expliquer *Beke* par le nom de personne *Becco* (F. I, 257).

BELCELE. *Belcele*, 1139 ; *Belcele*, 1262 (W. 327).
Desmet : manoir d'Élisabeth ou d'Isabelle (D. Fl. Or. 33).

Belcele, qu'il vaudrait mieux écrire *Belcele*, s'explique par le nom de personne *Bel*, analogue à *Bilo*, en all. mod. *Behl*, *Bell*, *Belle* (F. 1, 258).

BELLE, VOIR DENDERBELLE, SCHELLEBELLE.

BELLEGHEM. *Bellinghem*, 1320 ; *Bellghem*, 1328 (Ch. Br. 29).

Belle, selon Desmet, pourrait dériver d'*Isabelle*, mais ce nom est relativement moderne. *Belle* est, soit le nom de personne *Bilo*, cité plus haut, soit celui de *Billig* (F. 1, 258).

Chotin explique le préfixe par un nom d'homme tel que *Belling*, *Belin*, *Bell* ou *Belenus*. Cf. BAELEGHEM.

BELLEM. *Bethlehem* ? 1331 (D. Fl. Or. 16).

Willems : *Belle*, *populus alba*, d'après Schmeller, *Wörterbuch* I 167. (W. 300).

Desmet : demeure près d'un peuplier, *populus alba* (D. Fl. Or. 16). Le même auteur explique ensuite ce nom par le vieux all. *bell*, *bal*, village, demeure, ferme (D. *Bull. Acad. R. de Belgique*, XX, 2^e part. 107 in.).

Si, comme c'est probable, *Bethlehem* est une forme inexacte, l'explication de *Bellem* doit être la même que celle de *Belleghem*, c'est-à-dire *heim de Bilo*.

BELLINGHEN. *Belinghen*, 1144 ; *Bellenghem*, 1234 (Ch. Br. 59).

Chotin : manse ou demeure de Belling. Förstemann cite le nom de personne *Billing* (F. I, 258).

BERBROECK. *Baerbroeck*, 1366; *Barbruec*, 1382. (Cw. 33).

Ber est le nom de personne *Bero* que nous avons déjà rencontré sous les noms de *Beerendrecht* et *Beersel*, ou bien celui de *Paro* (F. I, 213).

BERCHEM. *Berchem*, 1251; *Bergheem*, 1282-1299. (KR. 227).

BERCHEM, en wall. BERNES. *Berchim*, 1042; *Berchem*, 1289. (W. 319).

BERCHEM S^{te} AGATHE, vulg. S^{te} ACHTENBERG. *Berchehem*, 1132; *Berchgem*, 1302 (Ch. Br. 59).

BERCHEM S^t LAURENT, vulg. S^t LAURENSBERG. *Berchem*, 1133, 1372 (Ch. Br. 59).

Gramaye : montanum domus; Kreglinger : *village* près d'un château fort; Desmet : propriété sur la montagne (D. Fl. Or. 28). Chotin d'après Becanus : domus in monte collata, village sur le monticule.

Expliquer *Berch* par château fort, c'est faire un pléonasme, puisque *hem* signifie déjà villa, manoir féodal. L'explication de *berch* par montagne, colline, ne concorde pas avec la position topographique de *Berchem* près d'Anvers, qui est situé dans une plaine.

Les anciennes formes de *Berchem S^{te} Agathe* nous indiquent que le déterminatif est *Berch* ou *Beric* et non

Ber. Ce préfixe s'explique naturellement par le nom de personne *Berga*, *Perco*, *Berie* (F. I, 224, 262, 263).

GROOTEN BERG.

BERGH. *Berghes*, 1326; *Berghe*, 1367 (Cw. 75).

BERGH. *Berga*, 1142; *Berghe*, 1248. (Ch. Br. 60).

On explique ces noms par le bas-all. *berg*, montagne.

Selon de Corswarem *Bergh*, dans le Limbourg, est situé sur une élévation. C'est aussi la position topographique de *Berg* dans le Brabant. Cette explication est donc très rationnelle.

PEPINGHEN-BERINGHEN.

Beringhen est la forme possessive du nom de personne *Bero* déjà rencontré sous *Beerendrecht* et *Beersel*.

BERLAER. *Berlar*, 1155-1266; *Berlaere*, 1227; *Berlaer*, 1259; *Ballaer*, 1378. Vulg. BALDER (Kr. 254).

BERLAERE. *Berlare*, 1166; *Borelare*, 1220; *Berlare*, 1330 (BROECKAERT, 7).

Kreglinger: *Berthold-laer*; commune élevée; ou *Balder*, *Balday*, dieux germaniques.

Desmet: *terrain vague du sanglier*.

La forme *Ballaer* est une corruption de *Berlaer*, qui a produit la forme vulgaire, encore plus corrompue de *Balder*. Il est donc impossible de faire dériver *Berlaer* des noms mythologiques *Balder*, *Balday*.

Le mot *laer* est déterminé par le nom de personne

Bero, déjà cité ; comparons aussi mais plus dubitativement *Berila* (F. I, 224, 225).

BERLEGEN, aussi BEIRLEGEM. *Berleghem*, 1252 ; *Berlinghen*, 1252 (W. 319).

Desmet : demeure du sanglier mâle.

Berle est le nom de femme *Berila* (F. I, 225). On doit comparer subsidiairement *Bardilo*, *Bardel* (F. I 215).

BERLINGEN. *Berlinges*, 1078 ; *Beerlingen*, 1363 ; *Beerlinghen*, 1365 ; *Berlingen*, 1379 (Cw. 75).

De Corswarem : *Berlindis-heim*, maison de Berlinge.

Förstemann cite le nom de femme *Berila* (F. I, 225), d'où la forme adjectivie *Berilinge*.

BERTHEM. *Berthemium*, 822 ; *Berthem*, 826. (Ch. Br. 61).

Chotin explique ce nom par manse ou demeure de Bertin.

Berth est en effet un nom de personne. Förstemann cite *Bert*, *Berht*, *Bardo*, *Barth* (F. I, 235 sqq., 214, 215).

BETECOM. *Curtis de Bettenchem*, 1130 ; *Betecum*, 1435 (Ch. Br. 62).

Chotin croit que ce nom dérive de celui des *Betasii* Grandgagnage place au contraire les *Betasii* à *Geet-Betz* (VGe. 85 f.).

Betten est le même nom de personne que *Batto*, *Betto*, *Bettuni*, *Badin* (F. I, 193, 198). *Beth*, diminutif d'*Élisabeth*, n'est pas applicable ici.

BETSINGEN, fr. BASSANGE. *Bacinga*, 1130; *Bucenga*, *Bacenges*; *villa Bacenges*, 1134; *Bachenges*, 1136 (VGG. 83. MGG. 45.); *Bacenges*, 1105; *Bacenghes*, 1141; *Bachenge*, 1314 (Cw. 74).

Il est assez difficile de dire si ce mot dérive de *Bacco*, *Batto* ou *Baso*, pris comme noms de personne, *Bacinga* devant se prononcer *Basinga*. Förstermann cite le nom de personne *Betcecho* (F. I, 219).

GEET-BETZ. *Betz*, 1099-1138; *Betsica*, 1244; *Beche*. 1324 (VGG. 85); *Betche*, 1304; *villa de Beche*, 1318 (Ch. Br. 102); sur la grande Ghète.

WALS-BETZ. *Betsica*, 1244; *Beche*, 1324 (VGG. 85, 86 MGG. 103); sur le Molenbeeck.

La même difficulté que celle que nous venons de rencontrer au nom qui précède, se produit au nom de *Betz*. Les anciennes formes *Beche* feraient expliquer ce nom par le bas-all. *beek*, ruisseau; mais l'ancienne forme *Betche* semble prouver que le mot de *Beche* doit se prononcer avec une intonation romane. Il faudrait dès lors recourir de nouveau au nom de personne *Betcecho*.

BEVECOM, en fr. BEAUVECHAIN. *Bevecum*, 640; *Bavenchem*, 1283 (Ch. Br. 57); *Barenchin*, 961 (MGG. 118).

Chotin : demeure de Bavon. Cf. BAVEGEM, et *Baro* (F. I. 195) comme nom de personne.

BEVEL.

Kreglinger : terrain coupé (KR. 255).

Bevel dérive du nom de personne *Builo* (F. I, 195).

STROMBEECK-BEVER.

BEVERE. *Bevere*, 1238 (W. 320).

BEVEREN. *Beverna*, 967, 1145, 1238 ; *Beverne* 1252 (W. 327).

BEVEREN. (Flandre Orientale).

BEVERE. *Beveren*, 1011. (CH. Fl. Occ. 30).

Förstemann n'admet pas qu'on puisse expliquer le mot *bever* par l'anc. h.-all. *bibar*, all. *biber*, castor. Il croit que ce mot désigne une rivière, un cours d'eau, et il cite deux villes *Bibrax* dans la Gaule et le nom de peuple *Bibroci*, en Bretagne, pour prouver que ce mot est celtique (F. II, 213, 214).

Bever pourrait cependant être ici un nom de personne dérivant du bas-all. *bever*, castor.

BEVERLOO. *Beverlo*, 1365 (Cw. 34).

Ce nom se compose du déterminatif *bever* dont nous venons de parler, et de *loo*. De Corswarem fait la remarque qu'il n'y a jamais eu de castors en Campine.

BEVERST. *Beverst*, 1314 ; *Beverste*, 1367 ; *Beverst*, 1382 (Cw. 76).

Même dérivation.

VELTHEM-BEYSSEM. *Bergesem*, 1112 (CH. Br. 211). Si l'ancienne forme est exacte, il faut rappeler ici le nom de personne *Berga*, cité sous *Berchem*.

BEYGHEM. *Beingham*, 1160; *Beingham*, 1212; *Beighem*, 1284 (Ch. Br. 62); *Beingham*, 1220 (relevé censal). Chotin explique *Beingham* par village des abeilles, et *Beyghem* par village des pépins, d'ou verger, pommeraie, pépinière! Förstemann fait remarquer que les noms en *bein* peuvent dériver du radical *begin* ou de l'all. *bein*, os (F. II, 195, 196). *Bein* est ici, soit le nom de personne *Becco* (F. I, 201), d'ou *Beccing-hem*, soit celui de *Baino*, *Beining*, ou *Bito*, *Bado* (F. I, 201, 196, 256).

BIERBEECK. *Birbaica*, 1096; *Birbeca*, 1134; 1154; *Birbeche*, 1159 (Ch. Br. 63).

Les anciennes formes *Birbaco*, 961; *de Birbacis*, 1187; *de Birbaco*, 1260, 1265 (MGg. 122), peuvent s'appliquer à *Bierbeeck* comme à *Birbais*. Les formes *Vierbeca*, etc., citées par Chotin, doivent se rapporter à une autre localité, et ne peuvent dès lors servir de point de départ à une explication rationnelle.

Bir est le nom de personne *Bero* (F. I, 224), à moins que ce déterminatif n'ait subi une contraction.

BILSEN, en anc. wallon BLIXHE. *Belisia*, 1040; *Belesia*, 1096; *Bilisia*. *Bilisium*, 1099-1138; *Belisia*, 1176 (VGG. 84. MGg. 86); *Belesie*, *Belisia*, 1096; *Belize*, 1220; *Bilsen*, 1365 (W. 76).

EIGEN-BILSEN. *Eigenbilsen*, 1096; *Eigenbilsen*, 1213 (Cw. 82).

MUNSTER-BILSEN.

Beliza est un nom de femme (F. I, 258).

BINCKOM. *Benchem*, 1159; *Binchem*, 1435 (Ch. Br. 65); *Bechechim*, 1099 (VGG. 84. MGG. 106). Sur un affluent de la Velp.

Ce village doit son nom, soit à ce cours d'eau et par conséquent au bas-all. *beche*, ruisseau, soit, comme *Bekeghem*, au nom de personne *Becco*, *Bacco* (F. I, 201), d'où *Bechinghem*, *Beingham*, *Binchem*.

BINDERVELD. *Bilrewelt*, 1135; *Bilrevelt*, 1299 1301; *Bilreveld*, 1366; *Binrevelt*, 1367; *Binrevelt*, 1367 (Cw. 35).

Ces anciennes formes indiquent que l'orthographe primitive du nom est *Bilervelt*, et qu'il faudrait l'écrire *Bildervelt*. *Biler* est un nom de personne *Bilher*, que Förstemann ne cite point, mais qui rappelle celui de *Bilo* ou même celui de *Bilerat* (F. I, 258, 261).

BISSEGHEM. *Biesenghem* (D. Fl. Occ. 20); *Bichengen*, 1107-1116; *Bisseghem*, 1202 (Ch. Fl. Occ. 31).

Desmet : *biese*, jonc.

Biso nom de personne (F. I, 264), d'où *Bissenghem*; ou même *Bissinc* (F. I, 265). D'après Chotin ce serait la demeure de *Biesing*, *Bisso*, *Biesso* (Ch. Fl. Occ. 31).

BIXSCHOTE. *Bigschote*, *Bekescotium* (D. Fl. Occ. 30); *Bixscote*, 1275; *Bixcoote*, 1301 (Ch. Fl. Occ. 32).

Desmet : *lieu de défense de Bigge* ou *Beggue*.

Big est le nom de personne *Bigo* (F. I, 256). La finale peut être aussi bien *cote* que *shot*.

BLAESVELDT. *Blaersveldt*, 1323-1355; *Blaesveld* 1355 (KR. 255).

Kreglinger : champ ouvert au vent.

Blaers est un nom de personne que Förstemann ne cite pas, mais qui doit néanmoins exister, ou qui pourrait être une contraction de *Bladers*. Förstemann cite la forme *Blatchar*. Celle de *Blesio* (F. I, 266) peut se comparer avec la forme moderne du déterminatif. *Blado* et *Bladher* ne se trouvent pas dans ce dictionnaire.

BLANKENBERG.

Le nom de cette localité, appelée au XIV^e siècle *Scharphout*, apparaît pour la première fois en 1309 (Ch. Fl. Occ. 125. D. Fl. Occ. 14). Chotin rejette l'opinion de l'abbé Carton, qui dans sa notice sur Blankenberg fait venir ce nom de la blancheur des dunes (Ibid. 122).

Les raisons que Chotin allègue pour prouver que *berg* ne signifie point ici montagne et ne s'applique pas aux dunes qui environnent Blankenberg, sont loin d'être péremptoires. Les autres considérations qu'il y ajoute pour prouver que *Blanken* signifie rocher ne méritent pas l'examen. *Berg* désigne bien et dûment les dunes. *Blanken* est le nom de personne *Blanco*, en all. mod. *Blanck*, *Blancke*, *Blenke*; au fém. *Blanca* (F. II, 265).

BLANDEN. *Boland*, 1174; *Boulande*, 1180; *Bouland*, 1214. (Ch. Br. 240).

Chotin : *Bouclanden*, terres arables (Ch. Br. 65). Les anciennes formes prouveraient que ce nom est composé de *Bol*, nom de personne (F. I, 274) et *land*, champs.

Comparez toutefois le nom de personne *Bland* (F. I,

226), si le primitif est réellement *Blanden*. On rencontre encore *Blanden* près de Tournai, *Blendeff* dép. de Louvegnèz, le *Mont Blandain* à Gand et *Blanda*, nom d'un désert (F. II, 250 m). *Blanden* pourrait aussi venir d'un nom de personne *Bolhand*.

BOCHOLT. *Bocholt*, 1135; *Boccholtz* 1130 (VGG. 205; MGG. 48, 49); *Buocholz*, *Bocholz*, 1096; *Boucholt*, 1372; *Bouchoult*, 1375; *Bochout*, 1456 (Cw. 127). *Boecke*, *buecke*, fagus, glans, fagina (KIL.) et *holt*, bois. Comparez aussi le nom de personne *Bauco* et surtout *Bucco*, *Buggo*, *Buoch* (F. I, 218, 287).

BODEGHEM. *Bodinghem*, 1086, 1227; *Bodeghem*, 1267 (Ch. Br. 65).

Wauters compare avec *Bode* le nom de *Bodogeve*, *Bodeheim*, *Bodohaim* dont le *gast* concourut à la rédaction de la loi salique. (*Hist. des environs de Bruxelles*, I, 202). Chotin : manse de Baudouin.

Bodingh est le nom de personne *Bodo*, *Budo*, *Poting* (F. I, 288, 289, 291). Il est permis de dire en passant que le *Bodogast* de la loi salique nous paraît être l'envoyé des rives de la *Bode*, affluent de la *Suale*, qui elle aussi donna son nom au *Salogast*, etc.

NEDER- et OVERBOELAERE. *Bunlare*, 820; *Boenlara*, 1229 (W. 315).

Nederboelaere est situé sur la Dendre en aval d'*Overboelaere*. Förstemann pense que *bon* est celtique et signifie ville (F. II, 275). *Bun*, *Boen* dérive soit du nom de personne *Buno*, soit de celui de *Bode* (F. I, 292, 289), d'où *Bodenlaer* et par contraction *Boenlaer*.

BOESINGHE. *Bosingha*, 1117 (D. Fl. Occ. 30) ; *Boeseghem*, 1065 ; *Bosinga*, *Boesinghe*, 1107-1123 (Ch. Fl. Occ. 32). Dérive du nom de personne *Boso* (F. I, 277, 278), d'où la forme adjectivie *Bosing* ou *Bosinghe*.

BOGAERDE. *Bogaerde*, 1435 ; *Bongaerde*, 1690 (Ch. Br. 66).

Chotin : pommeraie. Kilianus : *Bogaerd*, rectius *Boomgaerd*, pomarium. Ce mot se compose de *boom*, arbre, et de *gaerd*, jardin ; angl. *garden* ; goth. *gards* ; anc. h.-all. *gart*, *garto* ; all. mod. *garten* ; *gaerde*, *gaerd* hortus, pomarium (KIL. 152). Cf. Poumgartun (F. II. 191, 559).

BOISSCHOT. *Busloth*, 726 ; *Bobanshot*, 726 ; *Boyschot*, 1560 (KR. 225).

Kreglinger : *fort de Boure* (*Baron*), *Boban*, *Bouwen*, *Baudouin*.

La forme *Bobanshot* se concilie difficilement avec celle de même date, écrite *Buscoth* (pour *Busloth*). Cette dernière doit être préférée, comme se rapprochant davantage de la forme actuelle. Alors le nom serait composé du nom de personne *Buzo*, *Boso* (F. I. 277) et de *schote* ou *cote*. Avec la forme *Boban* on doit comparer les noms de personne *Bobo*, *Boban* (F. I, 271, 272).

WATERMAEL-BOITSFORT. *Boutsfort*, 1287 ; *Bou-desfort*, 1227 ; *Boutsvoirt* (Ch. Br. 219 in.).

Boude est le nom de personne *Boto*, *Buto* ou plutôt *Bald* (F. I, 288, 202) ; ou bien le diminutif de *Boudewyn*. *Vort*, *fort* signifie gué, passage. *Bou-desfort* serait une forme génitive de *Boude*.

BOITSHOUCKE. *Boikenshoc*, 1239 ; *Boidekenshoc*, 1250 (CH. Fl. Occ. 33).

Bats est le nom de personne *Bado*, *Batto* (F. I, 196) ou bien plutôt un dérivé de *Bald* comme au nom qui précède. Le bas all. *hoeck* signifie coin.

BOLBEECK. fr. BOMBAYE, wall. BOUBAIE. *Bubais*, 1108 ; *Bubais*, 1186, 1221 ; *Boubais*, 1147. (VGG. 10).

Toutes ces anciennes formes sont romanes, et résultent d'un nom germanique *Bolbeeck* dont l'orthographe ne peut souffrir aucun doute.

MOLHEM-BOLLEBEECK. *Bolebeca*, 1106 ; *Bolenbeke*, 1555 (CH. Br. 158.) Sur le Bollebeeck.

Wauters : ruisseau du taureau. Chotin : *bollen*, s'enfler.

D'après Förstemann, *bol* signifierait *hugel*, colline. F. II, 274 in.). Anc. h.-all. *buhil*, all. mod. *bühl*, bas-all. *buil*.

Ici *Bolle* est le nom de personne *Bollo* (F. I, 274).

SICHEM-SUSSEN-BOLRE. *Boelre*, 1381 ; *Bobre*, 1380 (Cw. 115).

Comparez le nom de personne *Bolheri* (F. I, 274).

BOMMERSHOVEN. *Womershove*, 1314 ; *Bommershoven*, 1421 (Cw. 77).

De Corswarem pense que *Womer*, *Bomer* ou *Bommer* est un nom de personne. Försteman cite celui de *Womar* (F. I, 1336.) *Bommer* cependant me paraît mis pour *Bodomar* (F. I, 291).

BONHEYDE. *Boenheyde*, 1558; *Boyen heyde*, 1560 (Kr. 255). Un manuscrit de 1422 écrit *Boenderheyde*, près du Boeymeer, affluent du Vrouwvliet et sous-affluent de la Dyle.

Kreglinger : bruyère dépendante, faisant partie d'une autre terre, c'est-à-dire de Malines. D'après le même auteur BOEYMEER signifie ruisseau faisant partie d'un autre, c'est-à-dire du Vrouwvliet. De même que *Boyen-hove* se disait anciennement *Bodenhove*, *Boyenheyde* doit avoir pour primitif *Bodenheyde*. *Bode* est un nom de personne, dérivant du bas.-all. *bode*, messager (F. I, 288). Le nom du ruisseau *Boeymeer* semble dériver d'un nom de personne *Bodemer* (F. I, 291. *Bolomar*). On sousentend alors le mot *beek*, ruisseau.

BOOM. *Boome*, 1652; *Boom*, 1663 (Kr. 227). Kreglinger explique ce nom par le bas-all. *boom*, arbre. Suivant les suppositions de M. Sel ce village devrait son nom à un arbre servant primitivement d'idole, et dans la suite orné d'une image de la S^e Vierge. (*Proeve van Historische mengelingen over t'land van Rumpst en in het bijzonder over de Heerlijkheid van Boom*, p. 267, 268). Förstemann cite aussi plusieurs noms où ce mot entre en composition (F. II, 191); anc. h. all. *baum*, all. mod. *baum*, anc. fris. *bâm*, bas-all. *boom*, signifient arbre.

BOORSHEIM. *Bursen*, *Boursen*, 1324 (VGG. 93). *Burz*, 930, 966; *Borsene*, 1276; *Borsen*, 1484; *Borsseim*, 1629 (Cw. 78).

Förstemann ne donne pas un nom de personne *Burs* ou *Bors* qui pourrait cependant dériver de *bors*, holl. j. *bere*, ursus (KIL. 84). Le déterminatif pourrait être

Burgis, *Borgis*. Förstemann cite *Burgizo*, de même que la finale *burgis* (F. I, 294, 293).

BOORT-MEERBEECK. *Borde Meerbeke*, 1290; *Bort-Meerbeke*, 1295; *Boert-Meerbeke*, 1297 (Ch. Br. 68).

Chotin : *boort*, rade, endroit de déchargement. Cette explication n'est pas admissible. Le ruisseau qui passe par Meerbeeck n'est ni navigable, ni même flottable.

Förstemann explique le nom de la rivière *Bordine* 1° par l'anc. sax., angl. sax., anc. fris. *bord*, bord, d'où la signification de limite; 2° par *bois*, *forêt*; 3° *navire*. Un affluent de la Marek se nomme aussi *bord* (F. II, 277).

Selon Pomey *Boort* est le diminutif de *Willebrord*.

Försteman cite un grand nombre de noms de personnes terminés en *bord* ainsi que le nom de *Bardo* (F. I, 276, 214).

BORCHLOON, v. LOON.

BORGERHOUT. *Borgerholt*, 1214; *de quodam nemore in Burgherhout*, 1225 (KR. 227).

Kreglinger : bois des Bourgeois. *Borger* est un nom de personne analogue à celui de *Burghard* (F. I, 295).

BORLOO. *Burlo*, *Burlos*, *Borlou*, *Burlou*, 1099-1138 (VGG. 93. MGG. 71); *Burton*, 1065; *Borlo*, 1244 (Cw. 36).

Bor doit être un nom de personne. Försteman cite la finale *bor*, qui selon lui est plutôt slave que germanique, et le nom de *Paro* (F. I, 276, 213).

BORNHEM. *Burnheim*, *Bornehem*, 1101; *Bornheim*, 1105; *Börnhein*, 1333 (KR. 256).

Kreglinger : demeure ou château de la fontaine ; ou bois de la fontaine.

Le village étant situé près de l'Escaut, on ne peut expliquer *born* par source, mais plutôt par eau. *Borne*, fons, puteus, et aqua fontana, aqua puteana (KIL. 83). Cf. goth. *brunna*, anc. h.-all. *brunno*, angl. sax. *burna*, all. mod. *brunnen*, bas-all. *bron*, fons (F. II, 304) et (D. Fl. Or. 24 in.). Toutefois pour nous le déterminatif *born* est le nom de personne *Borno* (F. I, 276), ou moins probablement *Barn*, diminutif de *Barnabé*.

BORSBEECK. *Borsbeka*, 1119 ; *Borsbeeck*, 1308 ; (KR. 228). Sur un affluent du Schyn.

BORSBEKE. *Bursbeke*, 1042 ; *Borsbeka*, 1209. (W. 311), sur le Burst.

Gramaye : fontis torrentum. Kreglinger : ruisseau des sangliers.

Le nom de Borsbeke peut signifier *Bursbeke*. *Burst*, selon Desmet, s'explique par *born*, eau (D. Fl. Or. 24 in.). Nous préférons cependant voir dans *Bors*, *Burs* un nom de personne. Förstemann ne le cite pas.

HEELEN-BOSCH. Dérive du bas-all. *bosch*, bois.

BOSSUYT, v. BOSSUT, partie romane.

HOUGAERDE-BOST.

Même explication que *Bossut*, à moins que *Bost* ne dérive du nom de personne *Boso* (F. I, 277).

BOTTELAERE. *Botelaer*, 1228 (W. 300).

Selon Desmet ce nom dérive de *Bottele*, ancien manoir

sous Baeleghem, de *Botteldoorn* ou *rubus* ou de *Botte*, diminutif de *Pothamius*, nom de personne (D. Fl. Or. 16). Le même auteur se réfère encore à *both*, plur. *bothan*, demeure de paysan. hutte, écossais *bothy*, cabane, tente (*Bull. Acad. Royale de Belgique*, XX, 2^e part. 107).

Willems : *Botte*, *bottel*, buisson, en lat. *rubus*, le *botteldoorn* mentionné par Kilianus (W. 300).

Bottelaer dérive du nom de personne *Bodo* ou *Bodilo* (F. I, 289, 290) et *laer*; ou d'un simple nom personnel *Bodilhar* que Förstemann ne mentionne pas.

BOUCHAUTE. *Bocholt*, 949; *Buochulte*, 967; *Bochout*, 1187 (W. 325).

BOUCHOUT. *Bacwaldus*, *Bacwalde*, 726; *Boucholt*, 974 (Kr. 228).

BOUCKHOUT. *Bouchout*, 1382 (Cw. 36).

Desmet: bois de hêtre (D. Fl. Or. 32); Gramaye : fage-tum; Diercxsens forêt des boucs! (*Ant. Christ. nasc.* I, 40, 193). Kreglinger admet l'opinion de Gramaye et de Desmet (Kr. 228).

Ce nom peut effectivement dériver de *holt*, bois, et de *boecke*, *buecke*, fagus, et glans fagina (KIL. 75), anc. h.-all. *buochā*, all. *buche*, bas-all. *buck*. Cependant il est permis de comparer encore avec *Bouck* les noms de personnes *Bauco*, *Bucco*, *Buggo*, *Buochō* que nous avons rencontrés sous *Bocholt* et que nous devons encore citer sous *Buggenhout*.

BOUCLE-S^t BLAISE. *Boucla*, 1148; *Westre bocla*, (1187, (W. 320); *Boeckel*, 1320 (Ch. Fl. Occ. 35).

BOUCLE-S^t DENIS.

D'après Desmet *bocla* signifie *hêtre*, bas-all. *bueck*, *boeck* (D. Fl. Or. 28). Förstemann (II, 322) explique *buhil*, *bugil*, par l'anc. h.-all. *buhil*, collis. Il range *Bocla* sous le radical *boe* qu'il explique d'une part par l'anc. h.-all. *buocha*, all. mod. *buche*, fagus, d'autre part par *hugel*, collis (F. II, 256, 258).

En fait de noms personnels Förstemann cite *Buccelein* et *Bucco* (F. I, 287).

Boucle devrait être écrit *Boeckel* ou *Boeckele* en prenant pour modèle la forme de 1320.

BOUWEL. *Bouwele*, 1286 ; *Boudele*, 1335, 1397, 1429 ; *Bouwel*, 1485-87 (KR. 271).

Kreglinger : château construit en partie en pierre. *Bouwele* est comparable à *Buwo* et surtout à son dérivé *Borilo* (F. I, 272). La forme ancienne *Boudele* ressemble à *Bodilo* (F. I, 290). *Bouwe* est encore le diminutif de *Baudouin* et *Boule* celui de *Babolenus*. Förstemann cite aussi ce dernier nom (F. I, 273).

BOVEKERKE. *Bovekercke*, 1119 ; *Fanum superius*, 1150 ; *Bouwenkerka*, 1278 (Ch. Fl. Occ 34).

Bove, nom de personne (F. I, 27), ne pourrait être appliqué ici si l'ancienne forme *Fanum superius* appartient à cette localité. Ce serait le seul cas où le bas-all. *boven*, en haut, serait employé comme synonyme de *op* ou *over* ; ceci nous rend cette forme assez douteuse.

HALLE-BOYENHOVE. *Boyenhoven*, 1256 (Ch. Br. 113) ; *Bodenhoven*, 1099-1138 (VGG. 87 ; MGG. 95). *Roden* est le nom de personne que nous avons cité au nom de *Bodeghem* et *Bonheyde*.

OP-BRAKEL, NEDERBRAKEL. *Brakela*, 736 ; *Bracelararia*, 1041 ; *Brakele inferius*, 1294 (W. 322). Faut-il comparer ici l'anc. h.-all. *Bracha* « das erste umbrechen eines zum anbau bestimmten landstückes » et *brache* « den zustand der ruhe, in welchem ein feld bis zu neuem anbau gelassen wird » (F. II, 280), ou bien faut-il recourir à un nom de personne *Brakel* que Förstemann ne cite pas, mais qui serait analogue à celui de *Brachio* (F. I, 279) ?

BRASSCHAET. *Breesgata*, 1267 ; *Breascaten*, 1560 (KR. 229).

Kreglinger : terre particulière, inculte ; *brack*, inculte, *schot*, *schut*, enclos ; terre sans valeur ; *brack*, nul, et *scot*, impôt.

Brees, *Bras* est un nom de personne analogue à ceux de *Briso* et *Brozo* (F. I, 282, 283). *Gata*, *gatte*, est la même chose que l'all. *gasse*, rue, chemin.

BRECHT, *Breete*, 1173 ; *Brechte*, 1293-1407 ; *Brecht*, 1325 (KR. 229).

Kreglinger : *brack*, *brach*, jachère, ou *brecht*, abréviation de Lambert. Förstemann croit que *bract* serait la même chose que *brac* (F. II, 282).

Brecht est une particule qui entre dans la formation d'un grand nombre de noms personnels (F. I, 135 sq.). Le nom du village dérive donc du nom de personne *Brecht*.

BREE. *Brede*, 1078 ; *Brida*, 1147 (VGG. 90) ; *Brede*, 1078 ; *Bree*, *Brede*, 1306 (Cw. 128).

Brée, anc. *Brede*, dérive du nom de personne *Briddo* (F. I, 282).

BREEDENE. *Breedene*, 1200-1227 (CH. Fl. Occ. 35).

Ce nom de village dérive du même nom de personne.

BREENDONCK. *Bredendonc*, 1264 (KR. 256).

Kreglinger : vastes prairies entourées de terres basses, sans doute *breed*, large, et *donc*.

Le mot *breeden* peut avoir la signification de large. Nous préférons cependant y voir un nom de personne tel que celui de *Briddo* déjà cité.

BRIELEN. *Briella*, 1241 (CH. Fl. Occ. 36).

Ce nom est identique avec le mot de *brul* que nous pensons être un terrain marécageux.

Voir les parties générales aux mots *Brogel* et *Bruel*.

BROECHEM. *Brochem*, 1146 ; *Bruchem*, 1147 (KR. 229, 230).

Kreglinger : habitation au milieu des marécages presque desséchés.

Le village étant loin de tout cours d'eau et le sol n'étant pas du tout marécageux, l'angl.-sax *brôc* torrens, l'anc. h.-all. *bruoch* palus, all. *bruch*, marécage, bas all. *broeck*, palus (KIL. 91) ne sont pas applicables. Le déterminatif est par conséquent un nom de personne. Nous le rencontrerons encore sous *Bruxelles*. Förstermann ne cite que la forme *Brachio* (F. I, 279).

GROOT-BROGEL. *Groete Brugele*, 1376 ; *Breugel*, 1631 (Cw. 130).

KLEIN-BROGEL. *Cleyne Brukel*, 1380 ; *Cleynen Broeghel*, 1443 ; *Cleyne Broegel*, 1442 (Cw. 139).

Ces noms dérivent du m. lat. *brogilus*, *broilum*. Cf. (F. II, 298). Les villages de ce nom étant situés en Campine près de deux cours d'eau, nous devons admettre qu'ici *Brogil*, *Bruel* signifient endroit marécageux, prairie, plutôt que bois, forêt.

BROUCKOM. *Brochem*, 813 ; *Bruchym*, 1315 ; *Bruckhem*, 1317 ; *Brouchem*, 1364 (Cw. 79).

Même explication que *Broechem*.

BRUGGEN, en fr. BRUGES. anc. *Brugae*, *Brugiae*, *Brugis* (F. II, 300, f.) ; *Brudgias* (D. Fl. Occ. 6).

D'après Desmet, on a expliqué le nom de *Bruggen* par *burg*, lieu fortifié et par *brug*, pont. L'auteur croyant qu'à Bruges il ne pouvait y avoir ni pont, ni rivière, explique le nom de cette ville par un germanique *brugga*, champ stérile et abandonné, probablement identique avec *braeck*, *braekland*.

La ville de Bruges est située sur un cours d'eau assez considérable, nommé *de Reye*, jadis navigable mais aujourd'hui en partie canalisé. Elle doit son nom à un pont construit sur ce ruisseau. *Bruggen* dérive par conséquent du bas-all. *brug*, all. *bruck*, angl. *bridge*, anc. h.-all. *bruca*, pont. C'est le *brira* des anciens noms de la Gaule.

BRUSSEL, en fr. BRUXELLES. *Bruohsela* (pour *Bruolisela*) 844 ; *Bruohsale*, 976 ; *Brohsela*, 976 ; *Brocela*, 794 ; *Brosella*, 1108 (Ch. Br. 73).

OP BRUSSEL OU S^t GILLES-LEZ-BRUXELLES. *Superior Brurella*, 1222 ; *Obbruxella*, 1216, 1295 (Ch. Br.

191). Gramaye : *brock-zeele*, résidence des marais. Man-
nier explique de même le nom de *Broxeele* anc. *Brusele*,
1107 ; *Brusele*, 1159 ; *Bruxelle*, 1139 ; *Bruscelle*, 1251 ;
Brouxelle, 1299 ; *Brouckzele*, 1560 (MN. 11, 12).

Chotin fait dériver le nom de *brogil*, *broil*, *brul*, bois
clos de fossés et de haies servant à la chasse du gros
gibier (CH. Br. 191).

Spinnael fait de Bruxelles la cité des *Bructères* : *Bruc-
ter-sele*. (notice, p. 20). Henne et Wauters adoptent
l'explication de Gramaye. Après avoir réfuté toutes les
explications précédentes, ils font la remarque que
l'étymologie qu'ils croient la véritable a été écartée parce
qu'elle était trop simple et trop facile. (*Hist de la ville de
Bruxelles*, p. 2).

Il se peut que cette explication soit exacte. Pour nous
cependant, *Bruoh*, qu'il faut prononcer *Broeck*, et *Bruch*
n'est qu'un nom de personne, comme nous l'avons déjà
vu sous *Broechem*.

BRUSSEGHEM. *Bruceghem*, 1241 ; *Brusenghem*,
1265 (CH. Br. 72).

Chotin cite le bas-lat. *bruscia*, *brucia*, *brozia* et le
rom. *broce*, *broussaille*. Le village est sur un plateau
élevé. (CH. Br. 72). *Bruce*, *Bruse* est un nom de personne.
Förstemann cite *Briso* et *Brozo* (F. I, 282, 283).

BRUSTHEM. *Brustemia*, *Brustemium*, 1099-1138 ;
Brustem, 1203 ; *Brostan*, 1207 ; *Brostemme*, 1176 ;
Brusteme, 1216 (MGG. 81 ; VGG. 91) ; *Brustem*, 1203 ;
Brusteyn, 1366 ; *Bruystem*, 1367 (Cw. 37).

Förstemann explique ce nom par l'anc. h.-all. *brust*
scissura, *erdprust*, *hiatus terrae*, *vorago* (F. II, 308).

Brust est plutôt un nom de personne, une variante de *Brecht*, ou un dérivé de *Brozo* (F. I, 283).

BUDINGEN. *Budenghem*, *Budengehem*, 1086 ; *Buttingen*, 1088 (Ch. Br. 78).

Förstemann explique *Budinga*, *Budinheim* par un nom de personne (F. II, 313, 315) ; *Buding* est en effet le nom d'homme *Budo*, *Buto*, *Poting* (F. I, 288, 289, 291).

BUEKEN. *Bukenholt*, 1202 ; *Bueken*, 1340 (Ch. Br. 76).

Chotin : bois de hêtres, du bas-all. *buek*, hêtre, et *holt*, bois ; ce dernier mot ayant disparu par l'usage.

On pourrait cependant se demander si la forme *Bukenholt* n'appartiendrait pas plutôt au nom suivant. Pour nous *Bueken* paraît être un nom simple dérivant du bas-all. *buek*, hêtre.

BUGGENHOUT. *Buckenholt*, 1125 ; *Buggenholt*, 1237 (W. 330) ; *Buggenholt*, 1202 (Br. p. 8). Willems et Desmet expliquent ce nom par bois de hêtre (W. 330 ; D. Fl. Or. 35). Cette explication est très plausible ; on peut cependant comparer les noms de personne *Bucco*, *Buchinus*, et surtout *Buggo*, *Buchinns* (F. I, 287, 292).

BULSCAMP. *Bulscamp*, 1242 (Ch. Fl. Occ. 38). Se compose de *camp*, champ, et *Buls*, que Förstemann croit être un nom de personne (F. II, 324). On peut dès lors comparer *Bolo* et, si le déterminatif n'est pas au génitif, *Bulso* (F. I, 274, 292). *Boule*, selon Pomey, serait le diminutif de *Babelenus*.

BUNSBEECK. *Bunsbeke*, *Bunsbecha*, 1221 ; *Bunsebecha*, 1380 (CH. Br. 76).

Chotin : all. *bund*, confédération, et *beek*, ruisseau. Förstemann croit que le radical *bon* est celtique et signifie ville (F. II, 275).

Le déterminatif *Buns* est ici le génitif du nom de personne *Buno* (F. I, 292).

BURGH. *Borechte*, 1299 (W. 327).

Borg, *Borgh*, arx, castrum, castellum, urbs, oppidum, civitas (KIL. 83).

BURST. *Bursitia*, 1042 ; *Burst*, 1151 (W. 312).
Sur le *Burst*.

Desmet explique ce nom par *born*, eau (D. Fl. Or. 23) et Förstemann par l'anc. et mod. h.-all. *borse*, ledum palustre, sorte de plante (F. II, 338).

Förstemann ne cite au radical *Burs* que le nom de personne *Burswind* (F. I, 298). Cf. *Borsbeek* et *Roorborst*.

NEER-BUTZEL. Förstemann ne cite pas *Butzo*, *Butzilo*, mais il donne les formes intermédiaires *Buto*, *Bodilo*, *Putilo* ; *Buzo*, *Busilo* ; *Butzelin* (F. I, 288, 290, 277, 278). Cf. *Geet-Betz* et *Wals-Betz*.

BUVINGEN. *Bovingen*, 1135 ; *Bovenghem*, 1296 ; *Buringen*, 1378 (Cw. 37). *Bovinghes*, 1099-1138 (MGg. 81).

Buvo, nom de personne (F. I, 298) d'où la forme possessive *Buvinghem*.

BUYSINGEN. *Busengem*, 1184 ; *Buchengien*, 1236 (CH. Br. 77).

Chotin : *buis*, canal, rivière, *ingen*, prairies. *Buse* est le nom de personne *Buzo*, *Boso* (F. I, 277) dont *Busing* est la forme adjectivé.

GROOT-BYGARD. *Bigardae*, 1110; *Bigarden*, 1129; *Opbygardae*, 1259; *Grooten Bygaerden*, 1686 (Ch. Br. 108).

Gramaye explique ce nom par « locus horto vicinus. » Chotin : sax. *bigghe*, porcellus, et *aerde*, terre, enclos; peut-être aussi *apiarium*.

Förstemann cite le nom de personne *Bithgart* (F. I, 490).

Cet appellatif a de plus quelque analogie avec le bas-all. *boomgaerd*, verger, et en outre une très grande ressemblance avec le nom de la corporation religieuse des *Beggards*. Cet ordre monastique n'existe plus, mais son nom se rencontre dans presque toutes nos villes. Malines, Anvers, Bruxelles, Louvain, Liège ont chacune leur rue des *Beggards*, qu'on orthographie quelquefois *Bogards*, en suivant la prononciation usuelle. Rien ne s'oppose à ce que notre village doive son nom à cet ordre religieux.

CACHTEM. *Cachten*, 1080-1121; *Cattem*, 1167 (Ch. Fl. Occ. 38.)

La forme du déterminatif est incertaine. On peut cependant, jusqu'à preuve du contraire, comparer avec *Cacht* les noms de personnes *Caco*, *Chago*, et aussi *Hahit* (F. I, 301, 307, 580).

CAESKERKE. *Nicasii fanum*, 1180; *Casinskerke*, *Casenskerke*, 1209 (Ch. Fl. Occ. 39).

Desmet : église de Nicaise (D. Fl. Occ. 18). Cette explication est exacte et peut être admise. Cf. *Chazo* (F. I, 305).

CAESTER.

Ce mot dérive du latin *castrum*. Le *C* doit se conserver et dans aucun cas ne pourrait se remplacer par *K*, pour ne pas trop s'éloigner de l'orthographe primitive.

CAGGEVINNE.

Cagge nous paraît être un nom de personne. La seule forme comparable est celle de *Caco* (F. I, 301).

CALCKEN. *Calckine*, 1170 (W. 330). *Calckines*, 1228 (Br. 8).

Broeckaert : lieu où l'on extrait de la chaux, en bas-all. *kalk* (*Geschiedenis van Wetteren*, 259). *Calle*, *Calleken* serait le diminutif de Catherine, selon Willems et Desmet (W. 330. — D. Fl. Or. 35). Ce dernier auteur admet aussi que le nom désigne un gisement de pierres calcaires (D. Fl. Occ. 41).

CALLOO. *Calloo*, 1299; *Calulo*, 1330 (W. 327); *Chavelaus* (D. Bull. Acad. R. Belgique, XIX, 1^e partie, p. 6711).

Desmet : *Loo de Calle* ou *Callixte* (D. Fl. Or. 33).

Le radical *Calv*, qu'on rencontre dans d'autres noms, par exemple dans *Calvintiacum*, Chauvency, n'est pas employé ici. Le déterminatif le plus ancien est *Cal*,

et la forme dédoublée ou adoucie de 1330 n'est pas *Calv-loo* mais *Calu-loo*.

Cale, selon Pomey, est l'abréviation de *Callixte*. Förstemann cite la forme *Galo* (F. I, 458).

CALMPHOUT. *Calmphout*, 1186; *Calmthout*, 1339. (Kr. 230).

Kreglinger : bois tranquille, en opposition avec les noms d'Esschen et Hoeybergen.

L'orthographe de *Calmpt*, qui se prononce *Calmt*, rappelle celle de *bempd* dont la forme véritable est *bemd*. *Calmt* est un nom de personne qui fait songer à *Gelisma*, *Geilmot*, (F. I, 459 et 460) et au nom de *Dom Calmet*, un écrivain célèbre.

OOST-CAMP.

Camp dérive du lat. *campus*.

L'ancienne forme *Horscamp* donnée par Desmet (D. Fl. Occ. 16) s'applique-t-elle bien à ce nom ?

CAMPENHOUT. *Campenholt*, *Campenholt*, 1145 sqq. (Ch. Br. 78).

Campen, qui semblerait se rattacher au lat. *campus*, dérive en réalité du nom de personne *Campo* (F. I, 301). C'est aussi l'origine de *Campelaer*, dépendance de ce village.

CANEGHEM. *Caninchem*, 1121 ; *Canenghem*. (D. Fl. Occ. 28) ; *Caningahcin*, 956 ; *Caningahim*, 967 ; *Caninchem*, 1121 (Ch. Fl. Occ. 40).

Canen est un nom de personne avec lequel on peut comparer celui de *Ganna* (F. I, 468). C'est aussi l'opinion de Chotin.

CANNE. 1° *Canna*, *Cunnes*, 965 ; *Canna*, 1193 ; *Channa*, 1233.

2° *Chanaphia*, 1157 ; *Canefia*, 1193 ; *Cheneffia*, *Cheneffe*, 1181 ; *Gineffe*, *Genefe*, 1200, 1229. (VGG. 96 ; MGG. 136).

Grandgagnage croit que *Canne* serait le nom bas-allemand ; *Canafia*, *Cheneffe*, le nom wallon, dériverait d'un primitif avec désinence gutturale *che* (VGG. 96, 97).

Canna est une variante du nom de personne *Ganna* que nous venons de citer.

CAPELLE, CAPELLEN, WEST-CAPELLEN, NIEUW-CAPELLE. Ce mot, d'un usage assez fréquent, est synonyme du fr. *chapelle*. *Kapelle*, sacellum, sacrarium, ædicula (KIL. 279).

CAPRYCKE. *Capric*, 1240 ; *Caprik*, 1330 (W. 325).

Il est incertain si ce nom doit se décomposer : 1° *Cap-ric* ; 2° *Caper-ic* ou bien 3° *Caprik*. Comparez avec le 1° les noms de personnes *Gabo*, *Geppo*, *Kebo*, *Kyppo* ; avec le 2° ceux de *Gebaheri*, *Kebehere*, en h.-all. mod. *Geber*, *Kapper*, *Keber* ; enfin avec le 3° *Giberich* (F. I, 449, 452, 454).

CASTER. *Caster*, 1120 (CH. Fl. Occ. 40).

CASTER. *Castres*, 1050 ; *Castra*, 1269 (CH. Br. 79).

Sur la voie romaine de Bavay à Assche.

Chotin explique *castrum* par *camp*, désignant un camp romain (Ch. Br. 79, 80).

CASTERLE. *Casterle*, 1231 ; *Kesterle*, 1294 ; *Casterle*, 1307 (Kr. 271).

Kreglinger : passage à un château ou plutôt à un camp romain.

Casterle mis pour *Casterloo*, est synonyme de *Castrilocus*.

CAULILLE. *Caulille*, 1380 ; *Caulille*, 1430. (Cw. 128).

Ce village se trouve au sud de Lille, province d'Anvers. *Caulille* est sans doute mis pour *Kicaed* ou *Quaed-Lille*, d'où *Qaed-Lille* et enfin *Que-Lille*. Comme préfixe similaire on peut citer *Quaed-Mechelen*.

CHERSCAMP. *Cercamp* 1147 ; *Cerscamp*, 1148 ; *Cerchamp*, 1246 ; *Serscamp*, 1265 (W. 330).

Desmet : Champ du sire ou du seigneur. (D. Fl. Or. 35.)

Les anciennes formes *Cercamp* et *Cerscamp* doivent se prononcer avec des intonations gutturales, c'est-à-dire *Kercamp*, *Kerscamp*. *Cers* ou *Kers* est le génitif du nom de personne *Gero*, *Kero*, (F. I, 472, 473), ou bien *Herio* (F. I, 616) si le primitif était *s'Herescamp*.

CLEMSKERKE. *Klemiskerke*, 1002 ; *Clemeskerke*, 1096 ; *Clemeskerka*, 1177 (Ch. Fl. Occ. 41).

Ce nom est mis pour *Clemenskerk*, église de *Clément* (D. Fl. Occ. 24).

CLERKEN. *Clara*, 961 ; *Clare*, 1089, 1110, *Clarcq*, 1237 (CH. Fl. Occ. 41).

Desmet : habitation d'un clerc (D. Fl. Occ. 18).
Klerck, vulgo *clericus* (KIL. 298).

CLINGE.

Klinge, clivus (KIL. 299), dan. *klint*, roc, rocher ; suéd. *klint*, cime, sommet. Förstemann invoque l'anc. h.-all. *klinga*, *klingo*, bach, quelle (F. II, 372).

CLUYSEN.

Desmet : *Kluys*, ermitage (D. Fl. Or. 32)

Kluyse : clausura, clusura : locus clausus, locus anguste conclusus : tugurium solitarium, mandra vulgo clusa, inclusorium (KIL. 302).

COBBEGEM. *Cobbenchem*, *Cobbenghem*, 1129 ; *Cobbegem*, 1148 ; *Cobbenchem*, 1156 (CH. Br. 83). *Cobben*, selon Chotin, est le diminutif de *Jacobus*.

Förstemann cite aussi le nom de personne *Cobbo* (F. I. 319).

COMEN, v. COMINES, partie romane.

CONINXHEIM. *Koehnighen*, 1372 ; *Koningshoven*, 1375 (Cw. 79).

Conixheim est opposé à *Nederheim*. Le bas-all. *koning* signifie *roi* et se rencontre encore dans *Koningshoyckt*.

CONTICH. *Condacum castrum*, 650 ; *Conteke*,

1200; *Contaico*, 1233; *Conteke*, 1281; *Contick*, 1438 (KR. 231).

Gramaye : Ager Conrardi.

Contich dérive d'un nom de personne tel que *Cund* ou *Gonto* (F. I, 322, 556), suivi de la finale *ich* ou *acum* pour indiquer la possession.

COOLKERKE. *Coelkerke*, 1200-1300 (D. Fl. Occ. 14).

Si l'on s'en rapporte à la tradition, l'église de Coolkerke aurait été fondée par un seigneur du nom de Nicolas. *Cool*, selon Desmet, serait le diminutif de *Nicolas*, et c'est du même nom que dérivent les noms de famille *Cool*, *Cools*, *Coolens* (D. Fl. Occ. 14, 15).

Förstemann cite le nom de personne *Colo* (F. I, 319).

COOLSCAMP. *Coloscampus*, 836, 847; *Colescamp*, 1165, 1167 (CH. Fl. Occ. 44).

Desmet : champ de Nicolas (D. Fl. Occ. 28).

CORBEECK. *Cortbeke*, 1443; *Cortebeke*, 1600 (CH Br. 84); *Corbecce*. *Corbeche*, 1099-1138; *Corbeth*, 1099; *Corbecca*, *Corbeche*, *Corbeth* (MGg. 72, VGg. 108, 100). Ces anciennes formes sont relatives à deux villages CORBEECK-DYLE, sur la Dyle, et CORBEECK-LOO.

Chotin : Court ruisseau.

La forme *Cortbeke* apparaissant seulement au XV^e siècle et restant complètement isolée, ne peut servir de base à une explication raisonnable. Le déterminatif nous paraît être le nom de personne *Corbus*

(F. I, 320) ou *Coro, Gauro* que cet auteur ne cite point.

CORTEMARCO.

Dérive du bas.-all. *kort*, court, et *Marcq*, ainsi nommé par opposition à LANGEMARCO.

CORTENAEKEN. *Cortenacum, Cortenaken*. 1304. (Ch. Br. 85); *Curtenaken*, 1099-1138 (VGG. 103; MGG. 83).

Chotin : 1° petites eaux, eaux peu profondes ; 2° ferme sur l'eau (*kort-ten-aek*).

Ce nom se compose du bas.-all. *kort*, court, et *aeken*. *Curten* pourrait être un nom de personne. Förstemann ne le cite pas.

CORTENBERG. *Curtenbergh*, 1095 ; Curtenberge 1110 ; *Cortenberge*, 1129 (Ch. Br. 86).

Chotin : petite montagne.

Le déterminatif doit s'expliquer comme dans les noms qui précèdent.

CORTESSEM. *Cortesem*, 1150 ; *Corteseim*, 1213 ; *Curtereseim*, 1218 ; *Cortessem*, 1256 ; *Curterssem*, 1376 ; *Corterssem*, 1376 ; *Curteshem*, 1377 (Cw. 80) ; *Corteseim*, 1213 ; *Curtereseim*, 1218 (VGG. 102. m ; MGG. 85).

Grandgagnage cite quelques autres formes qui s'appliquent plutôt à *Cortryck-Dutzel* qu'à *Cortessem*.

De Corswarem dit que *Cortessem* est la forme romane de *Corteshoren* (Cw. 79). Il est difficile de partager cette manière de voir, parce que la forme

hem est propre aux pays de langue germanique, et que dans les noms des pays romans *hem* est toujours remplacé par *ville*, et quelquefois par *emme*, comme dans *Waremmes*. Le déterminatif entrant dans la composition du nom de *Cortessem* est *Corter* ou *Corther* que nous rencontrons de nouveau sous le nom suivant.

CORTRYCK en fr. COURTRAY. *Equites Cortoriacenses*, 400-500 ; *Corturia censis*, 600-70 (D. Fl. Occ. 9, 6). *Curtriacum*, 847 (SCHAYES III, 261, 262) ; *Corturiacum*, 600-700 ; *Curtriacum*, 847 ; *Cortrai*, 1165 ; *Curtrai*, 1176 ; *Cortracum*, 1199 (Ch. Fl. Occ. 45).

CORTRYCK-DUTZEL. *Curterse*, 1099-1138 ; *Curtherecces*, 1176 ; *Curtheraco*, 1206 ; *Curtray*, 1207. (VGG. 102, 103 ; MGG. 85).

Desmet explique ce nom par *curtis*, *court*, métairie avec ses dépendances, et *acum*, *ai*, *yk*, eau (D. Fl. Occ. 6).

Les anciennes formes prouvent que la finale de ce nom n'est pas *ryck* mais *yck*. Le nom de *Cortryck* nous paraît donc composé d'un nom de personne *Cortor* ou *Corther*, suivi de la finale *iacum* ou *yck*, indiquant la possession ou la relation.

COSEN. *Cosen*, 1230 ; *Kosen*, 1365 (Cw. 39).

De Corswarem dit que ce village tire son nom du ruisseau nommé *Co*, qui l'arrose. C'est au contraire le ruisseau qui reçoit son nom du village, comme cela arrive fort souvent.

Cosen dérive du nom de personne *Cozo*, *Cozzuni*, *Cozzing* (F. I. 495. 498). *Cos*, selon Pomaye, serait le diminutif de *Cosmas*.

COUCKELAERE. *Kokenlaere*, 836; *Kokenlaer*, 847 (CH. Fl. Occ. 44). *Coucke* est un nom de personne analogue à *Coco* (F. I, 553) et déterminant *laer*.

COURSEL. *Coursel*, 1304; *Coorsel*, 1574 (Cw. 40). Ce nom est probablement une contraction de *Corticellum*, diminutif de *Curtis*. Voir COURCELLES, partie romane.

COXYDE. *Coxide*, 1194; *Coxyde*, 1390 (CH. Fl. Occ. 48).

D'après van de Velde, ce nom signifierait *Caucorum Ida*. *Ida* dériverait de l'angl.-sax. *ytha*, aestus maris, ce qui fait que *Coxyde* voudrait dire *port des Cauques* (VAN DE VELDE. *Dissertation historique et topographique sur l'ancien état du Furnambacht*, 1846, p. 12).

Coxyde est opposé à *Lombaertzyde*.

Cox, mis pour *cocs*, est la forme génitive d'un nom de personne *Coc*, dérivant du lat. *Coquus*, de même que le nom de *Coco*, cité par Förstemann (F. I, 553). *Yde* est une variante de *heide*, bruyère, ou tout au moins une variante un peu romane de la finale possessive *ich*; la finale pourrait être aussi le bas-all. *syde*, côté, mais c'est moins probable.

COYGHEM. *Coi nghem*, 1226; *Coenghem*, 1246 (CH. Fl. Occ. 48).

Coyen est un nom de personne, mais, vu l'absence d'anciennes formes plus explicites, il est difficile d'en déterminer la véritable orthographe. Le primitif paraît être *Codenghem*.

CRAINHEM. *Craynham*, 956 ; *villa Crainham*, 1003 ; *Craynham*, 1040 ; *Crainhem*, 1339 (Ch. Br. 88).

Chotin : demeure des corneilles (KIL. *kraye*, cornix, cornicula). Förstemann explique quelques noms semblables à celui-ci par l'anc. h.-all. *chranuh*, all. *kranich*, grue (F. II, 384). Cf. bas-all. *kraen*, angl. *crane*, dan. *kran*, suéd. *kran*, même signification.

Crayn nous paraît être un nom de personne ayant la signification qui précède, ou dérivant de *Graido* (F. I, 544), d'où *Graidin* et par contraction *Grain*.

CROMBEKE. *Crombeka*, 868 ; *Crombeca*, 875 ; *Crumbecca*, 1119 (Ch. Fl. Occ. 49). Près d'un ruisseau.

Ce nom semble dériver au premier abord du bas-all. *krom*, courbé, et de *beke*, ruisseau. Förstemann explique *crumbaha*, *chrumbinbach* par l'anc. h.-all. *crumb*, all. *krumm*, curvus (F. II, 388). Cf. *Coronneuse*, anc. *apud Curvam Mosam*, *Cronmuese* 1250-80 (VGG. 103). Mais tous les ruisseaux ayant un cours sinueux, nous préférons voir dans *crom* un nom de personne.

CRUYBEKE. *Cruebeke*, 1283 ; *Crumbeke*, 1299 ; *Crubeke*, 1330 (W. 327).

Desmet : ruisseau herbacé, de *kruyd*. KIL. herba (D. Fl. Or. 33).

Le déterminatif *cruce*, *cruy* paraît être mis pour *crude* et doit se comparer avec le nom de personne *Chrodo* (F. I. 715).

SINTE-CRUY, en fr. SAINTE-CROIX.

CRUYSHAUTEM. *Crushoutem*, 1220 (W. 320).

Ce nom se compose de *cruys*, *croix*, et *Hautem*. Voir ce dernier nom.

CRUYSWORM, en fr. CORSWAREMME ; voir la partie romane.

CUERNE. *Cuernes*, 1129 ; *Huerne*, 1175 ; *Keurna*, 1200 ; *Huerna*, 1280 ; *Cuernem*, 1321 (Ch. Fl. Occ. 50).

L'ancienne forme *Cuernem*, mise pour *Curn hem*, dérive d'un nom de personne *Curn*, *Curen*, que Förstemann ne cite pas, mais qui entre dans la composition de *Curnperht* et *Gurnhar* (F. I, 322, 572). Le nom de l'ancien historien *Gurnezius* a la même origine.

CUMPTICH. *Cumptheim*, 1260 (Ch. Br. 88) ; *Conteyum*, 1189, 1258 ; *Cumptich*, 1212, 1234 ; *Cuntich*, 1218 ; *Cunteh*, 1218 ; *Contebum*, 1220 ; *Cunteh*, 1231 ; *Comptich*, 1206 ; etc. (Wauters, 3^e liv. p. 138).

Chotin : *komb*, vallée, et *ich*, eau, vallée humide. *Cumptheim* est mis *Cumptheacum*. *Cumpt* pour *cumpt* dérive d'un nom de personne tel que *Gumad* (F. I, 554) suivi de la finale *ich*.

CURINGEN, en fr. CURANGE, *Curingen*, 1078 ; *Curingen*, 1218 ; *Kwiringhen*, 1364 ; *Curinghen*, 1314 (Cw. 40).

Comparez *Cureghem*, dépendance d'Anderlecht-lez-Bruxelles. *Cure* est un nom de personne analogue à celui de *Gero* (F. I, 472).

CUTTECOVEN. *Cutinchoven*, 1232, 1244 ; *Cutinchove*, 1248 ; *Kottinchoeve*, 1365 ; *Guethinchoven*, 1383 ; *Kuttehoven*, 1433 ; *Cuttichoven*, 1477 (Cw. 80, 81).

Cutte est le nom de personne *Gudo*, *Cudo*, *Guta*, *Cotto* (F. I, 530, 320). *Cutin* doit se comparer avec *Goding*, *Guoting* (F. I, 531). *Coven* est mis pour *hoven*. Toutefois le *C* appartient plutôt au déterminatif *Cutte* ou *Cutin* qu'à la finale *hoven*.

DACKNAM. *Dackenham*, 1156 ; *Dakanham*, 1160 (W. 328).

Willems : demeure du toit, ou du brouillard.

Desmet : demeure d'Idace (D. Fl. Or. 33).

Dacken peut se comparer avec le nom de personne *Dacco*, *Dagino* (F. I, 325, 326).

DADIZEELE. *Dadinzele* (D. Fl. Occ. 27) ; *Dadizeele*, 1079 ; *Dadizele*, 1121 (Ch. Fl. Occ. 51).

Desmet : résidence de That ou Thadée.

Dado, *Dadin*, nom de personne (F. I, 1144, 1145 et *zele*).

DAELGRIMBY.

Opposé à OPRIMBY. *Dael* doit avoir ici le sens de *vallée* ou plutôt de *bas*, *neer*.

DALHEM. *Dolhem*, 814-816 ; *Dalaheim*, 1090 , *Dalehem*, 1130 (VGG. 18 ; MGG. 48, 58). *Dalehem*, 1128 (FB. 326).

Fabry : *Dal*, vallée, et *hem*, maison. Le déterminatif provient plutôt d'un nom de personne tel que *Tallo*, ou du nom de femme *Dala* (F. I, 330).

DAMME. *Dam*, 1000-1180 ; *Dammum* 1213 (CH. Fl. Occ. 51).

Ce village doit son nom à une digue construite en 1179 par le comte Philippe d'Alsace. On peut citer comme dénominations du même genre : *Amsterdam*, *Rotterdam*, *Wardamme*, etc. Le bas-all. *dam*, digue, peut se comparer à l'all. *damm*, agger, anc. h.-all. *tâm*, *dâm*, *dâmo*, lat. *dama* (F. II, 407 in).

DEERLYCK. *Trellenghem*, 1063 ; *Terlecha*, 1177 ; *Terleche*, 1190 ; *Derlyck*, 1287 (CH. Fl. Occ. 53).

Le mot *Deerl*, qui se rencontre encore dans *Deurle*, est une variante du nom de personne *Darila* (F. I, 332.) Toutefois la forme *Trellenghem* fait songer au nom de personne *Trello*. Cf. *Trullo* (F. I, 1204.)

DEFTINGE. *Deftingham*, 1222 (W. 320).

Desmet : pâture communale, *inge* ; d'un prix considérable, *defstig*. (D. Fl. Or. 29 in.).

Deft ou *Defting* est le nom de personne *Therit*, *Tevit* (F. I, 1154).

DENDERBELLE. *Bella*, 1165 (W. 330).

Ce village, situé sur un cours d'eau près de la Dendre,

est ainsi nommé par opposition à *Schellebelle*, sur l'Escaut.

Desmet explique *belle* par peuplier (D. Fl. Or. 35, 16), ensuite par le vieux all. *bell*, *bal*, village, demeure, ferme (D. *Bull. Acad. Royale de Belgique*, XX, 2^e part. 107). Selon le B^{on} de St.-Genois, *Belle* dériverait du lat. *balliolum* (Rapport sur la note précédente. *Bull. Acad. de Belgique*, XVI, p. 115)

Belle peut être un nom de personne, tel que *Bilo*, *Billa* (F. I, 258). La particule *Belle* a été discutée dans la partie générale, en tant qu'elle aurait une valeur objective.

DENDERHAUTEM. *Holthem*, 1096 (W. 312).

Denderhautem est sans doute ainsi nommé par opposition à *Letterhautem* et *Hautem S^t Liévain*. Le village se trouve sur un affluent de la Dendre, mais assez loin de cette rivière.

DENDERLEEUEW. *Lewes*, 1145 ; *Lewe*, 1146 ; *Lewe super Teneram*, 1244 (W. 312).

Willems : *lee*, *lede*, aquae ductus.

Desmet : passage de la Dendre (D. Fl. Or. 24).

Voir LEEUEW. *Denderleeuw* est situé sur la Dendre.

DENDERMONDE. *Tenerae monda*, 1061 (D. Fl. Or. 15) ; *Tenerae munda*, 1061 ; *Tenremonde*, 1088 (W. 299) ; *Tenre munde*, 1088 ; *Tenera munda*, 1130 ; *Denre monda*, 1232 ; *Thenremonde*, 1237 ; *Derremonde*, 1323 ; *Terremonde*, 1340. (*Annales* 1865, p. 25).

Cette ville doit son nom au confluent de la

Dendre et de l'Escaut sur lequel il est situé. *Rupelmonde* et *Roermonde* sont des noms du même genre.

DENDERWINDEKE, vulgairement nommé WINDIC. (D. Fl. Or. 24, 21); *Winti Tenerae*, 1244 (W. 312); *Wenteka*, 941 (Br. p. 70). Ce nom est opposé à *Scheldewindeke*. Le village se trouve près d'un affluent de la Dendre, mais assez loin de cette rivière. Voir WINDEKE.

S^t DENYS, en fr. S^t GENOIS. *Fanum Dionisii*, 1287; *Sanctus Genecius*, 1293-96 (Ch. Fl. Occ. 154).

S^t DENIS-WESTREM. D'après Willems S^t Denis est le patron de Westrem (W. 301).

DENTERGHEM. *Denterghem*, 1319 (Ch. Fl. Occ. 54).

Denter doit être ici un nom de personne. Förstemann ne cite que la forme *Dando* (F. I, 333).

DESSCHEL. *Desschel*, 1560. (KR. 271).

Kreglinger : *dessel*, dolabra, (houe); *destel*, chardon. *Desschel* rappelle le nom de personne *Tassilo* (F. I, 1142), ou demande une forme *Tascilo*, du radical *Tasc* (F. I, 1143).

DESSELGHEM. *Thraslingim*, *Threslegem*. D. Fl. Occ. 21).

Se compose d'un nom de personne *Thrasle*, et *hem*; Förstemann cite les formes *Thraso*, *Transila*, en all. mod. *Dressel* (F. I, 1196, 1197). Chotin

explique *Desselghem* par un nom de personne *Dessel*, *Dessela* (Fl. Occ. 55).

DESTELBERGEN. *Villa Thesla*, 962 ; *Thesla*, 1122 ; *Desselberghen*, 1330. vulg. *Bergen* (W. 301).

La forme de *villa Thesla* semble plutôt appartenir au nom précédent qu'à celui-ci. Elle dérive de *Thessilo*, *Tassilo* (F. I, 1142). La forme actuelle vient du bas.-all. *distel*, a. h.-all. *distil*, all. mod. *distel*, angl. *thistle*, suéd. *tistel*, dan. *tidsel*, chardon. (Cf. D. Fl. Or. 16 ; F. I, 420, *Distilhusen*). Comparez aussi *Ronquières* et les noms cités sous *Nezil* (F. II, 1075).

DESTELDONCK. *Thesledung*, 967 ; *Desseldonc*, *Desceldunc*, 1220 ; *Disseldonc*, 1330 (W. 301).

C'était probablement, dit Willems, une dépendance, un *donck* de la *villa Thessela*.

Ce nom s'explique de nouveau soit par le bas.-all. *distel*, chardon, soit par le nom de personne *Thessilo*.

DEURLE. *Dorla*, 1121 ; *Dorle*, 1239 ; *Deurle*, 1330 (W. 301).

Willems et Desmet : *deurlete*, passage de la Lys (W. 301, D. Fl. Or. 17).

Dorla est un nom de personne qui a beaucoup d'analogie avec celui de *Darila* (F. I, 333).

DEURNE. *Tornimis*, 1179 ; *Dorna*, 1185 ; *Torninis*, 1186 ; *Dorna*, 1220 (KR. 231) ; *Turnine* ; *Torninis*, 1186 (VGG. 189).

DEURNE. *Durne*, 1155 ; *Turne*, 1320 ; *Dorne*, 1323 (CH. Br. 89).

Gramaye : *lurris* et même *trojanus* ; Diercxsens : celt. *dur*, eau (*Antv. Chr. nasc.* I, 25). Kreglinger : passage. Chotin : à travers le terrain humide. Förstemann compare l'anc. scand., angl. sax., anc. sax. *thorn*, a. h.-all. *dorn*, *dumus*, *spina* (F. II, 1387).

Si *Torn*, *Turne* ou *Durne* est vraiment un nom de personne, on ne peut comparer avec lui que la forme *Teoruni* et les noms du radical *Turn* (F. I, 337, 1206).

DEYNZE. *Dunze*, 1130 ; *Donze*, 1132 (W. 297).

Willems : terrain vapoureux, de *dunsen*, *duisen*, vaporem emittere. Desmet : 1° *deyn*, daim ; 2° *de einze*, l'anse, le golfe, étymologie prise de la situation de l'endroit (D. Fl. Or. 12).

Comparons plutôt les noms de personnes *Danzo*, *Tunzi*, *Tunza* (F. I, 333, 356, 1200).

DICKEBUSCH. *Thikebusc* (D. Fl. Occ. 31) ; *Thicabusca*, 916 ; *Thiggabuscum*, 1072 ; *Thicanbusch*, 1116 ; *Dicebusch*, 1116 (CH. Fl. Occ. 55).

Desmet : bois touffu, du bas-all. *dik*, épais.

A cause de l'étang de *Dickebusch*, on pourrait comparer le bas-all. *dyck*, j. *vyrer*, piscina, stagnum, en all. *teich* (KIL. 110) ; cependant le nom de l'antique forêt de *Thigabusca*, cité par Desmet, s'explique mieux par un nom de personne *Thiga*. Förstemann cite *Thicho* et *Deiko* (F. I, 1154, 335). Comparez DIXMUDE.

DICKELE. *Dicla*, 1042 ; *Dicle*, 1232 (W. 320).

Desmet : *dicke-loo*, bois touffu (D. Fl. Or. 29).

Dickele est un dérivé du nom de personne *Tacilo* et de *Ticho* déjà cité (F. I, 325, 1154).

DICKELVENNE. *Ticlivinni*, 870 ; *Dickelvenne*, 1249 (W. 301).

Willems : terre marécageuse (*venne*) dépendant de la commune de Dickele. Desmet : *dickel*, bois touffu, *venne*, tourbière, terre marécageuse (D. Fl. Or. 17).

Dickel, comme nous venons de le voir sous le nom précédent, est un nom de personne.

DIEGHEM. *Didenghem*, 1226 ; *Dideghem*, 1259. (Ch. Br. 89).

Chotin, se basant sur une forme erronée *Dellinghem*, explique ce nom par *delle*, vallon, et *hem*, demeure.

Diden est un nom de personne *Dido*, *Thiedin*, (F. I, 1160, 1163). C'est le même radical qu'on trouve dans le nom de *Diederick*.

DIEPENBEECK. *Tiepenbeck*, 1155 ; *Diepenbeca*, 1244 ; *Diepenbeke*, 1322 (Cw 41) ; *Diepenbeche*, 1099-1138, 1295 ; *Tiepenbeke*, 1070 ; *Thiedenbecke*, 1154 (MGg. 102 ; VGg. 9).

Les formes *Tidebechen*, citées par le même auteur, nous paraissent inexactes. Le nom semble se composer du bas-all. *diep*, anc. scand. *diup* ; anc. sax., anglo-sax., *diop* ; anc. h.-all. *tiuf*, all. *tief*, profond (F. II, 421, radical *diup*). De Corswarem fait la remarque que le Demer ni aucun autre ruisseau passant sur le territoire de Diepenbeeck ne sont profonds. Il faut en conclure que *Diep* est ici un nom de personne, dérivant de l'all. *diep*, dan. *tyf*,

bas-all. *dief*, suéd. *tjuf*, voleur. Förstemann ne cite aucun nom semblable.

DIEST. *Diosta*, 899 ; *Distae*, 1099-1138 ; *In pago Dyostensi*, 838 (MGG. 71 ; VGG. 104) ; *Dyostiensi* (F. II, 452).

Chotin d'après Juste Lipse : *Diensthem*, demeure du dieu Mars (CH. Br. 90).

Diost n'est qu'une forme dialectique de *Diest*, comme l'anc. h.-all. *lioth*, *thiot*, ne sont que des variantes du bas-all. *lied*, *diet*. *Diosta* est un nom de personne que Förstemann ne cite point, mais avec lequel ceux de *Diozza*, *Thietza* ont quelque affinité. Il en est de même de *Deostet* (F. I, 1164, 1190).

DILBEECK. *Dilbeek*, 640-1227 (CH. Br. 90).
Chotin : ruisseau rapide.

On pourrait avoir recours au mot *delle*, *dal*, *vallis*, lacuna, lacus (KIL. 103), angl. *dell*, vallée, creux, fossé, mais la différence des voyelles *a* et *i* exclue toute dérivation. On doit dès lors comparer les noms de personnes *Dilli* et *Thilo* (F. I, 335). Le village est situé sur un ruisseau nommé *Dilbeek*.

DILSEN. *Dilsen*, 1253 ; *Dylsen*, 1422 (Cw. 128 et 129). Ce mot dérive du même nom de personne *Dilli*, *Thilo*.

DIXMUDE. *Dicasmutha*, 961 ; *Dicasmuda*, 1120 ; *Dixmude*, 1127 (SCHAYES, *Les Pays-Bas avant, durant et après la domination romaine*, II, 453, III, 265). (D. Fl. Occ. 7) ; *Dixmutha*, 1167 ; *Dikesmuda*, 1177 (CH. Fl. Occ. 56).

La ville de *Dixmude* se trouve près du confluent du Krekelbeeck et de l'Yzer.

Le confluent est désigné par *mude*, dérivant de l'anglo-sax. *mutha*, *muda* ; angl. *mouth* ; bas-all. *mond*, bouche. Tous les noms de lieux terminés en *mond* ont pour déterminatif le nom de la rivière d'ordre secondaire qui se jette dans la rivière principale. *Dixmude* fait exception. Son déterminatif est le nom de personne *Dica*, analogue à *Thicho*, *Diho* et *Dieco* (F. I, 1153).

DOEL.

Desmet : *doel*, but, tir à l'arc (D. Fl. Or. I, 33). On pourrait comparer avec ce nom le bas-all. *dal*, *delle*, vallis, lacuna, lacus (KIL. 103).

DONCK. *Dungo*, 742 ; *Dunch*, 1099-1138 (VGG. 106 ; MGG. 66, 67) ; *Dungo*, 746 (Cw. 42).

DONGELBERG. *Dungleberga*, 1036 (Ch. Br. 91) ; *Dongleberc*, 1036 ; *Dunglebir*, 1150 ; *Dungelberg*, 1164, etc. (TARLIER et WAUTERS, 6^e livr. 121).

Chotin : *dun*, petit, *Ghète*, nom de rivière ; le village se trouve sur la Ghète, et *berg*, monticule ou *duncel*, sombre, obscur (Ch. Br. 91). *Dungle* est un nom de personne qui peut se comparer avec celui de *Thenchila* et *Tungo* (F. I, 1150, 1205).

DOORMAEL. *Tormales*, 1015 ; *Tormala*, 1010 ; *Durmale*, 1099-1138 (VGG. 187 ; MGG. 82).

Gramaye : *praedium siccum*. Chotin : *door* au-delà et all. *maal*, borne, limite (Ch. Br. 91).

Grandgagnage explique le mot *dor* par le celt. *dur*, *dur*, eau (MGG. 82).

Door est ou bien le diminutif de *Théodore*, ou bien le nom de personne *Toro* (F. I, 333, 1202). *Mael* peut s'expliquer par le bas-all. *molen*, puisque le village est près d'un moulin situé sur un cours d'eau.

OP-DORP. *Hupdorp*, 1251; *Oppendorp*, 1138 (CH. Br. 173). Le bas-all. *dorp* signifie village. Il n'y a pas de nom similaire de *Neerdorp* dans le voisinage.

DOVER, voir HÆKENDOVER.

DRANOUTRE. *Drawanultra*, 1143; *Dranouter*, 1279 (CH. Fl. Occ. 58).

Dranoutre étant opposé à *Westoutre*, on ne peut songer au latin *ultra*, fr. *oultre*, pour expliquer ce nom. Chotin pense que le qualificatif de *Drawan* viendrait de la *Dourie*, un cours d'eau prenant sa source en France et coulant à l'ouest de *Dranoutre*. Cet auteur fait ensuite remarquer que le village appartenait au diocèse de Théroouanne; dès lors il y a lieu de se demander si le nom de *Théroouanne* ne se reflète pas dans l'ancienne forme *DRAWAN*, *Oultre*. Nous préférons, jusqu'à preuve du contraire, cette explication à celle de Chotin.

DRONGEN, en fr. TRONCHIENNES. *Trunchinium* (W. 308).

Desmet : *Droonghem*, demeure de Jérôme, en fl. *Droon* (D. Fl. Or. 17).

Förstemann ne cite aucun nom ayant la forme *Drongo* ou *Trunco*. Les seuls noms personnels qui s'en rapprochent sont *Drogo* et *Throand* (F. I, 345, 1198).

DROOGENBOSCH. *Droogenbosch*, 1290 (Ch. Br. 92).

Chotin explique ce nom par le bas-all. *droog*, sec et *bosch*, bois.

Droogen peut aussi être le nom de personne *Drogo* que nous venons de citer.

DUDZEELE. *Dudzelu*, 961 (D. Fl. Occ. 15); *Dudzecle*, 1086; *Dudzela*, 1110 (Ch. Fl. Occ. 59).

Raepsaet : salle des Allemands (*Œuvres complètes* III, 97). Desmet : manoir de *Dudon* ou *Duda*. Ce nom, comme celui de *Dadizele*, dérive du nom de personne *Dudo* (F. I, 1160) et *sele*.

DUFFEL. *Duffa*, 1184; *Duffle*, 1200-1319 (Kr. 257).

Förstemann explique *Dubra*, nom de rivière, et *Dubla* par le celt. *dubr*, cymr. *dwfr*, eau. (F. II, 439). Cet auteur compare *Dubris*, Douvres, *Cambodubra*, *Venodubrum*, etc. Ces noms s'éloignent quelque peu de celui dont nous parlons et avec lequel on doit comparer plutôt *Duffel*, rivière de la Hollande (ACKER STRATINGH, III, 181) et *Duppel*, ville forte du Danemark.

Duffel nous paraît être un nom de personne lié à celui de *Tuba*, *Dubi* et *Tufa* (F. I, 354).

DUISBOURG. *Dusborg*, 1190 ; *Duzenborch*, 1226 (CH. Br. 92).

On croit que c'est l'ancien *Dispargum*, que Grimm explique par *Tiesberg, fanum Martis* (Mythol. 373).

Chotin, auquel nous empruntons cette citation, explique ce nom par *Duitschenburg*, forteresse des Allemands.

Raepsaet est du même avis (R. III. 270 f.). *Dus* ou *Duze* est un nom de personne tel que celui de *Teuzo, Thizo, Tezo* (F. I, 1164).

CORTRYCK-DUTSEL.

Même explication que *Dudzeete*.

OOST-DUYNKERKE. *Duna capella*, 1120 ; *Dunkerka*, 1136 ; *Oost-Duinkerke*, 1560 (CH. Fl. Occ. 133).

Au nord-est de DUNKERQUE, anc. *Dunkerke, Dunkerke, Dunkerk* (MANNIER 1).

Dun désigne les *dunes*, digues naturelles de la mer. Ce mot est lié à l'anglo-sax. *dūn*, all. *düne*, montagne (F. II, 442). Si la situation du village ne concordait pas trop bien avec le sens de cette explication, on pourrait comparer le nom de personne *Duno* (F. I, 355).

DWORP, en fr. T●URNEPPE. 1° *Dorp*, 950 ; *Doirpe*, 1440 ; *Doreppe*, 1435 ; *Doorpe*, 1668 ; *Dworp* 1668.

2° *Tornepo*, 800-900 ; *Thorneppe*, 1111 ; *Tornepin*, 1135 ; *Dornepia*, 1221 (CH. Br. 208).

Grandgagnage n'admet pas, pour une raison historique qu'il nous est impossible de discuter ici, que la désignation *Dorp* des actes de 950 : *in pago Braim-*

bant, *in loco qui dicitur Dorp*, ainsi que *villa Turb in pago Brabantico*, s'appliquent au village de *Dworp*, en roman *Tourneppe*. L'auteur croit que ces passages désignent *Tourpes*, près de Leuze (MG&. 113, 114). Quoi qu'il en soit, la différence qui existe entre le nom roman et le nom germanique est assez remarquable, et il est assez difficile de concilier ces deux formes si éloignées l'une de l'autre.

EBEN. *Ebeempts*, 1438 ; *Eymbempt* ; 1453 (Cw. 81).

Les anciennes formes données par de Corswarem prouvent que ce nom, tel qu'il est écrit, est de forme romane. Nous devons par conséquent renvoyer le lecteur à la première partie de cet ouvrage.

EDEGEM. *Edegem*, 1386 ; *Acdgem*, 1496 (KR. 232). Gramaye : *domus Adonis*. Kreglinger explique aussi *Ede* par un nom de personne ; il en est de même de Förstemann pour *Etinheim* (F. II. 459) ; cet auteur cite le nom de personne *Edo* (F. I, 369).

EDELAERE. *Edelar*, 1110 (W. 320).

Desmet : terrain vague près d'une eau, ou terrain vague d'Edeltrude (D. Fl. Or. 29).

Ce mot se compose du nom de personne *Edo* que nous venons de citer et de *laer* ; mieux encore, du nom de personne *Adelar* (F. I, 150).

EECKE. *Eke*, 737; *Heec*, 1200; *Eyke*, 1330; *Quercus*, *Quercetum*, 1217-1289 (W. 301).

Eecke dérive du bas-all. *eik*, chêne. Les anciennes formes latines prouvent que le h.-all. *ecke*, coin, qu'on trouve dans quelques noms de lieux allemands (F. II, 460 f. *Egga*) et qui en bas-all. se dit *hoek*, n'est pas applicable ici. Comparez SEVENECKEN.

ECKEREN. *Hecerna*, 1157; *Akerne*, 1157-1161; *Akerna*, 1282; *Akern*, 1377; *Ekerne*, 1170, 1285; *Ekren*, 1245; *Eckeren*, 1246, 1324-64, 1407 (KR. 233).

Kreglinger : *eke*, *ecke*, chêne, *her*, *heer*, quantité. Ce nom pourrait être comparé au bas-all. *acker*, ager, arvum (KIL. 4), all. *acker*, goth. *akrs*. Il paraît cependant dériver des noms de personnes *Achar*, *Aiccar*, *Hachar*, *Hegere* (F. I, 17, 576).

EECLOO. *Eecloo*, 1240; *Eclo*, 1271 (W. 298).

OOST-EECLOO. *Oost-Eecloo*, 1254 (W. 326).

Desmet : *eec*, chêne, et *loo* (D. Fl. Or. 13).

Eec pourrait être un dérivé du bas-all. *eik*, chêne, mais il tire plutôt son origine du nom de personne *Ecco*, *Aico* (F. I, 10, 11).

EEGHEM. *Heeghem*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 60).

Ce nom paraît être une contraction d'*Edeghem*; qui a été expliqué plus haut.

EELLEN. *Elen*, 1432 (Cw. 129).

De Corswarem fait dériver *Eellen* du nom de femme

Eelen, aussi *Elen*, *Hélène*. Förstemann cite les noms d'*Allin* et *Elena* (F. I, 39, 66). Comparez : ELENE, ELEWYT, ELLEMELLE.

EENAME. *Iham*, 800-900 ; *Eiham*, 1063 ; *Eham*, 1145 ; *Eenam*, 1229 ; *Eyham*, 1297 (W. 320).

NEDER-EENAME. *De Henam inferiori*, 1296 (W. 323).

Desmet : demeure près de l'eau (D. Fl. Or. 29).

La forme *Iham*, qu'il faut prononcer *Icham*, rappelle le nom de personne *Ico* (F. I, 770), d'où *Icham* ou *Echenham* et par contraction *Eenham*. Les noms de personnes *Egi*, *Eio*, *Eigin*, *Eino* (F. I, 10, 11, 12), peuvent aussi s'appliquer ici.

Neder-Eenaeme est un aval d'*Eename*, et ce village n'est pas loin de EYNE.

ERNEGHEM. *Erneghem*, 1180 (D. Fl. Occ. 24).

Erneghem, 1080 ; *Ereghem*, 1117 (Ch. Fl. Occ. 61).

Desmet : demeure d'Eer ou Honorius, ou de *Herin*, *Erin*, *Ernin*, selon Chotin.

Erne est le nom de personne *Arin*, *Arn*.

Comparez aussi les noms cités sous *Era*, *Erin* (F. I, 116, 374).

ESSEN. *Esne* (D. Fl. Occ. 18). *Eesen*, *Esna*, 961 ; *Esnes*, 1089 (Ch. Fl. Occ. 61).

Comparez le nom de personne *Esso* (F. I, 191).

EGGEWAERTSCAPPELLE. *Eggefirdi capella*, 1120 (Ch. Fl. Occ. 62).

Desmet : chapelle d'Edgar (D. Fl. Occ. 29).

Eggewaert peut se comparer avec *Egiwar*, *Eguard* (F. I, 20 f.); les anciennes formes dérivent plutôt d'*Egifrid* (F. I, 15).

ELCH , voir OTHÉE , partie romane.

s'HEEREN-ELDEREN. *Odoir le tiezhe* ; *Odeur* , 1284-1285 (MGG. 96 ; VGG. 166) ; *Elderen* , 1331 , 1425 (Cw. 115).

GENOELS-ELDEREN. *Odoir le romans* ; *Odeur* , 1298 ; *Genoul-Odeur* (VGG. 166, 167) ; *Elderen*, 1331 ; *Genoels Elderen*, 1380 ; *Elderen Godenuli* , 1423 (Cw. 85).

Elderen pourrait venir du latin *altare* , autel , comme *Autelbas* , anc. *Elter* et *Allure* (PR. 183).

Ce nom pourrait aussi avoir pour origine un nom de personne *Althar* , *Alther* (F. I, 49).

ELENE. *Elne* , 1220 (W. 312).

Desmet : demeure d'*Eloi* vulgairement *Elen* , *Elo* (D. Fl. Or. 24).

Même dérivation que EELEN.

ELEWYT. *Elwyte* , 1218 ; *Elwite* , 1265 (Ch. Br. 93) ; *Helwite* , 1220 (Relevé censal).

Ce nom se compose du nom de personne *Ello* (F. I, 63) et *wyt* mis pour *weide* , prairie , ou plutôt d'un nom de personne complet tel que celui de *Heiluid* (F. I, 1279).

ELINGEN. *Elinghem*, 1187 ; *Eelinghen*, 1435 (Ch. Br. 94).

Le déterminatif se compose du même nom de personne *Ello*, d'où la forme adjectivée *Elling* produisant *Elinghem* puis *Elingen*.

ELIXEM.

Primitif *Eligs-hem*. *Elig*, lié à *Eligius*, est un nom de personne. Förstemann cite *Alico*, *Eliko* (F. I, 63). *Eligs* est une forme génitive.

ELLICOM.

Même origine. *Ellig-com* pour *Ellig-hem*.

ELSEGHEM. *Helsenghem*, 1330 (W. 320).

Desmet : *Elst*, aune, ou *Elisa*, nom de personne ; *Helsen* est le nom de personne *Eliso*, *Helis* (F. I, 69) ; ou *Elis*, abréviation d'*Eligius*, *Eloy*, selon Pomaye.

ELSENE, en fr. IXELLES. *Elsela*, 1210 ; *Elsele*, 1255, 1300, 1302 ; *Helsele*, 1304 ; *Ixel*, *Elsen*, *Elsene*, 1360 (Ch. Br. 127).

Selon Chotin *Elsen* signifierait *village de l'aunaie* ; *Ixelles* serait une demeure basse, et dériverait de *is*, *ik*, eau, et *zeele*, demeure.

Le changement de la forme *Elsele* en *Elsene* est tout à fait exceptionnelle. On avait bien déjà vu *Bononia* se changer en *Bologne*, mais l'inverse n'avait pas encore été signalé. C'est aussi *Elsele* qui produit *Ixelles* par une suite d'élisions et de transformations assez bizarres. *Elsela* rappelle de nouveau le nom d'*Eliso*, à moins que ce mot ne dérive de *Ello sela*, et ne signifie demeure d'*Ello*.

ELST.

Ce nom dérive du bas-all. *els*, aune.

ELVERDINGHE. *Elverdinghes*, 1066 ; *Elverdingen*, 1322 (CH. Fl. Occ. 63).

Elverd est un nom de personne analogue à celui de *Alfhard* (F. I, 58), ou *Alfred* selon Chotin.

ELVERSELE. *Elversela*, 1298 (W. 328).

Willems et Desmet font dériver ce vocable des *Alven* ou *Elven*, divinités mythologiques (W. 328, D. Fl. Or. 33).

Elver est le nom de personne *Alfer* (F. I, 58).

EBEN-EMÆL. *Heimala*, *Heimale*, 1131 ; *Exmala*, 1147 ; *Eymala*, 1186 ; *Emmale*, 1200-1229 (VGG. 130, 109) *Emoelen*, 1438 ; *Eymolen*, 1453 (Cw. 81).

La forme *Exmala*, qui est complètement isolée, indiquerait pour déterminatif un nom de personne *Agis*. (Cf. F. I, 37 radical. *Agis*). Les formes *Heimala* et *Emmale* nous conduisent au contraire au nom de personne *Haimo* (F. I, 589). La finale *mael* doit s'expliquer par le bas-all. *molen*, moulin, comme le prouvent les formes citées par de Corswarem. Le village est non loin d'un moulin sur le Jaer, affluent de la Meuse.

EMBLEHEM. *Emmelen*, 1496, 1526, 1560 (KR. 233, 295).

Les anciennes formes prouvent qu'il faut écrire le nom de ce village EMMELLEN au lieu de EMBLEHEM. Cette dernière orthographe ne date que de 1802.

Gramaye : vicus Embelin. Kreglinger : demeure d'Emmebert, Edmond ou Emmericus (KR. 233. — *Belgisch Museum*, V, 397).

Amalin, *Amilin*, *Amelina*, aussi *Ammel*, *Emmel*, sont des noms de personnes (F. I, 72. *Amala*).

EMMELGHEM.

Emmel, nom de personne, et *hem*. *Emel*, selon Chotin, serait l'abréviation d'*Émelie* ou *Emela* (CH. Fl. Occ. 63).

OOST-ENDE , en fr. OSTENDE. *Ostende*, 814 (CH. Fl. Occ. 137) ; *Oosthende* 1267 (D. Fl. Occ. 10).

WEST-ENDE. *Westenla de Terstreep*, 1163 ; *Westenda*, 1383 (CH. Fl. Occ. 183).

Nous avons vu dans la partie générale que la valeur du mot *ende* est assez difficile à déterminer. Rappelons ici subsidiairement qu'il y a des noms de personnes de la forme *Ando* et *Indo* (F. I, 84, 780).

ENGELMANSHOVEN. *Engelmunthoven*, *Engelmunshoven*, 1099-1138 ; *Engelmonshoven* ; *Englemoncourt*, 1324 (VGG. 110) ; *Engelmanshove*, 1364, 1375 ; *Ingelmanshoven*, 1422 (Cw. 43).

Engelmans est mis pour *Engelmunts*, qui est le génitif du nom de personne *Engilmunt* (F. I, 98).

EPEGHEM. *Ippinghohaim*, 966 ; *Heppeghem*, 1100-1200 ; *Eppenghem*, 1239 (CH. Br. 95). *Ippingohaim* (VGG. 140).

Un seigneur du nom d'*Ippingo* ou *Ippinga*, dit Chotin, a attaché son nom à cet endroit.

Le déterminatif est plutôt le nom de personne *Eppo* (F. I, 357, 358), dont *Ippingho* ou *Ipping* est la forme de relation.

EREMBODEGEM. *Herenbaldeghem*, 1125; *Erembaldeghem*, 1164; *Erboudenghem*, 1248 (W. 312).

Desmet : demeure d'Erembaud (D. Fl. Or. 24). *Herenbald* (F. I, 375).

ERONDEGHEM. *Erondeghem*, 1213 (W. 312).

Eronde peut se comparer aux noms de personnes *Herrand* et *Heronod* (F. I, 617, 659).

ERPE. *Villa de Herpe*, 1166; *Erpe*, 1195 (W. 312).

ERPS. *Erps*, 1125 (Ch. Br. 96).

Erpe et *Erps* dérivent du nom de personne *Erpo* (F. I, 120). L's final de *Erps* sert à indiquer le génitif ou la possession.

ERTVELDE.

Ert dérive soit de l'anc. bas-all. *erde*, h.-all. *erde*, terre, soit plutôt du nom de personne *Herti*, *Ardo* (F. I, 606).

ERWETEGHEM. *Ervetinghem* (D. Fl. Or. 24); *Ervetengem*, 1166 (W. 312).

Desmet explique ce nom par le bas.-all. *erveting*, pois. *Erveting*, ou plutôt *Ervet*, est un nom de personne. Förstemann cite la forme *Ervid* (F. I, 633).

ESEMAEL. *Esematia*, 1075-1126 (CH. Br. 97).

Hesemale, 1066-1139 ; *Esemal*, 1080 ; *Esemale* 1293, 1340 etc. (WAUTERS, *Tirlemont*, 2^e liv. p. 67). *Eso* nom de personne (F. I, 102) et *mael*.

ESSCHE-S^t LIÉVAIN. *Esca*, 1041, 1156 ; *Escha* 1227 ; *Essche* 1231 (W. 313).

Willems fait la remarque que S^t Liévain n'est pas le patron de ce village, mais bien S^t Martin.

ESSCHEN. *Eschen*, 1148 (KR. 234).

ESSCHENE. *Eschene*, 1105 (CH. Br. 97).

Chotin fait dériver ce nom du bas-all. *esch*, frêne, h.-all. *esche*, a. h.-all. *asc*.

ETICHOVE.

Desmet : villa ou ferme d'Etychius. Förstemann cite le nom de personne *Etich* (F. I, 370).

ETTELGHEM. *Hettinghem* (D. Fl. Occ. 24) ; *Hethinghem*, 1096 ; *Ettelghem*, 1135 (CH. Fl. Occ. 64).

Desmet : demeure d'*Elte* ou *Iditha*.

Chotin : village d'*Etteling* ou *Etel*. Förstemann cite *Ettila* et aussi *Hediling* (F. I, 133, 138).

ETTERBEEK. *Ietter-beca*, 1127 ; *Etterbeke*, 1138 ; *Yetterbeke*, 1376 ; *Itterbeke*, 1491 (CH. Br. 98).

Förstemann explique des noms de rivières du même genre par anc. scand. *eiþri*, nomen sinus maris ; *eiþra*, nomen annis parvuli (F. II, 31, 32). Il se peut que le mot *etter*, *itler* ait une signification objective dans *Itler*,

Itterbeeck et *Etterbeeck*, cependant rien ne s'oppose à ce qu'on explique le déterminatif par les noms de personnes *Ether*, *Ither*, *Iter* (F. I, 370, 772).

EVERBERG. *Everberc*, 1160 ; *Eversberg*, 1186 (CH. Br. 98).

On pourrait donner au déterminatif une valeur objective en l'expliquant par l'a. h.-all. *ebar* et le bas-all. *eber*, sanglier, ou bien en lui donnant avec Förstemann une valeur celtique en le faisant dériver de l'irl. *ebar*, *eabar*, lutum; coenum, limus (F. II, 454). Cependant nous préférons voir dans ce mot le nom de personne *Eber* (F. I, 360).

Butkens et Gramaye expliquent *Everbergh* par *Everardi mons*.

EVERE. *Everne*, 1186 ; *Evera*, 1206 ; *Ever* 1435 (CH. Br. 98).

Dérive du même nom de personne *Eber*, *Evherus* (F. I, 360).

EVERGHEM. *Evergehem*, 967 ; *Everchem*, 1196 (WILLEMS. 302).

Se compose du nom de personne *Ever*, déterminant *hem*.

EXAERDE, vulg. GESAERDE. *Exarde*, 1240 ; *Exaerde*, 1299 (W. 328).

Desmet : demeure d'Acace, plutôt terrain aux chênes (Fl. Or. 33).

Exs est la forme génitive d'*Eggo*, *Ecco*, ou la forme directe de *Egiz*, *Ekkezo* (F. I, 10, 12).

EGge, selon Pomey, serait l'abréviation d'*Égide*. On

peut encore citer d'une manière subsidiaire *Ekkihard* (F. I, 16).

EXEL.

Cet appellatif, de même que celui d'*Axel*, semble dériver du nom de personne *Acco*, *Ecco*, suivi de la finale *sele*.

APPELTERRE-EYCHEM.

Eychem doit s'expliquer comme *Aygem*, anc. *Ad-dingem*.

EYGENBILSEN. *Eigenbilsen*, 1096; *Eigenbilsen*, 1213; *Eyghenbilsen*, 1365; *Eikebilsen*, 1367; *Eykenbilsen*, 1384 (Cw. 32).

De Corswarem explique *Eygen* par *eik*, chêne, parce que des dépendances de Bilsen sont nommées *Bouchoutbilsen* 1367, *Beukebilsen*, mais l'emploi de ces déterminatifs n'est pas une raison suffisante pour suivre le même système dans l'explication du mot *eygen*. Ce mot, dont la valeur ne souffre aucun doute, est synonyme de *franc*, *libre*. Il vient du bas-all. *eyghen*, proprius, peculiaris, privatus, privus (KIL. 135). On le trouve par exemple dans *Braine l'Alleud*, en bas-all. *Brachen-eigen*.

EYNE. *Eynes*, 1200; *Eine*, 1205 (W. 320).

Ce nom n'est évidemment qu'une variante du nom de personne *Eino* (F. I, 32).

EYNTHOUT. *Indhout*, 1252 (KR. 272).

Indo, *Into*, *Aintis*, sont des noms de personnes (F. I, 780).

EYSDEN. *Eysden*, 1433 (Cw. 82).

Les anciennes formes *Haspere*, *Aspere*, *Asple*, 1213, 1221 (VGG. 130; MGG. 135), qu'on croit se rapporter à Eysden, sont inconciliables avec ce nom. Elles doivent se rapporter à un autre village, à une localité quelconque nommée *Asper*, par exemple à *Aper* près de Laigle, cité par Grandgagnage.

On a cru aussi qu'Eysden était la station romaine de *Feresne*, que d'autres lisent *Ter esne*, et que Wendelin, selon de Corswarem, place à Oeteren (Cw. 136).

Eysd doit s'expliquer par un nom de personne du radical *Haist*, cité par Förstemann (F. I, 594). Cet auteur ne donne pas la forme *Haisto*.

BUYSINGHEN-EYSINGHEN.

Förstemann cite le nom de personne *Eizo* (F. I, 584), d'où la forme adjective *Eizing*.

FALL. Voir la partie romane.

FREEREN. *Freres*, *Freris*, 1005, 1112, 1113 (VGG. 118); *Frere*, 965; *Freres*, 1313, 1497 (Cw. 83).

Fraïre paraît être une contraction de *Freteren*, dérivant de *Fraidher*, un nom de personne (F. I, 410, *Fraïdo*). Comparez FRAIRE, anc. *Fractura*, qui nous conduirait à une explication un peu différente de celle qui précède.

De Corswarem croit que ce nom dérive de *Freerhem* et signifie *maison de Frédéric*; plus probablement *Vryheer hem* (Cw. 83).

GAESBECK. *Gasbeea*, 897 (CH. Br. 100).

Ce nom se compose du mot *beeck*, précédé du nom de personne *Gazo* (F. I, 508). Le village se trouve sur un affluent de la Zuene.

GANSHOREN. *Gansoren*, 1112; *Gonshorna*, 1147 (CH. Br. 101).

Gans est le même nom de personne que *Genzo* (F. I, 470). Il paraît dériver du bas-all. *Gans*, *gans*, *anser* (KIL. 154). *Horn* a été expliqué dans la partie générale.

GAVERE. *Gavere*, 1122 (W. 302).

Desmet : *gaver* signifiant prairie (D. Fl. Or. 8 et 17). D'après Willems, certaines prairies seraient appelées *garers* ou *gaverweiden*.

Gavere est ici un nom de personne analogue à celui de *Geber* (F. I, 452).

GEER. *Gaira*, *Jaira*, 1105; *Gere*, 1313-1345 (VGG. 119, 121; MGG. 43).

GEER. Rivière, aussi nommée JECKER et JAER, anc. *Jechora* 1099-1138, *Jecora*, 1034; *Gayira*, *Gayra*, 1005; *Gaira*; *Jaira*, 1105 (VGG. 141, 119, 120).

Le village de *Geer* est situé sur cette rivière.

Dans le Limbourg le *G* guttural se prononce *J*, ce qui fait que *Gere* et *Jaira* sont identiques. De même *Jechora*, *Jecker* sont la même chose que *Gechora*, *Gecker*. On doit donc admettre aussi que *Geer* est une contraction de cette dernière forme. Förstemann ne cite aucun nom de personne de la forme *Gecher*, à moins qu'on ne veuille comparer *Gachinc* (F. I, 455).

GEERAERDSBERGEN, en fr. GRAMMONT. *Geraldimon*s, 1068 ; *Germont* (W. 298).

Cet appellatif se compose du nom de personne *Gerard* ou *Gerald* (F. I, 480, 486) , si l'on prend pour base les anciennes formes, et de *berg*, montagne. Grammont est peut-être le seul nom de ville dont l'origine puisse se prouver par pièces authentiques.

La charte de 1068 parle en effet d'un *allodium quoddam in parochia de Hunneghem a quodam Geraldo magnae auctoritatis viro emptum in quo oppidum construendum elegit, quod a Geraldo Geraldimonis nuncupari placuit.* (W. 298. D. Fl. ●r. 13).

GEEST. *Geest* , 1173 (CH. Br. 101).

Gest , 1278 , 1320 ; *Geest* XV^e s. ; *Gheest sancti Remigii* , 1258 (TARLIER et WAUTERS , 5^e liv. 155 , 6^e liv. 217).

Il y a trois villages de ce nom : *Geest S^{te} Marie* , *S^t Remy* et *S^t Jean*.

Chotin : *quastum* , *gastum* , désert , plaine inculte , et selon Hœuft , *geest* , sablon , endroit qui ne produit rien (CH. Br. 102). Förstemann se réfère à l'anc. fris. *Gest* , *Geest* , höhere trockenere , weniger fruchtbare land (F. II , 575).

Geest nous paraît dériver plutôt du nom de personne *Gasto* (F. I , 492). D'après Tarlier et Wauters , ce nom provient de celui de la Ghète , rivière qui arrose ces villages.

GEET-BETZ.

Ce déterminatif *Geet* vient de la *Ghète* sur laquelle ce village est situé.

GELDENÆKEN, *Geldenaken*, 1184 (CH. BR. 130).
Geldenaken, 1374, 1402-1403 (TARLIER et WAUTERS,
6^e liv. p. 1). Voir JODOIGNE, partie romane.

GELINDEN. *Glynden*, 1305; *Ghelinden*, 1367
(Cw. 43).

Gelinden est sans aucun doute le nom de femme
Gelindis (F. I, 459).

GELLICK. *Gelleken*, 1096; *Gelliche*, 1140; *Gelke*,
1303 (Cw. 84).

Gellick dérive du nom de personne *Geliko* (F. I, 459).

GROOT-GELMEN, en fr. GRAND JAMINE. *Galmina*,
966; *Gelmines*, 1078; *Gelmene*, 1135; *Helmene*, 1135;
Ghelmen, 1314; *Groit Gelmen*, 1421; *Grand Jamines*,
1314 (Cw. 48); *Jalimine*, *Jalmin*, 1147, 1186 (VGG.
119; MGG. 96).

KLEIN-GELMEN. *Cleyn Ghelmen*, 1365 (Cw.
109).

Gelmen dérive du nom de personne *Galm* (F. I,
466). La forme *Helmene* conduirait au nom de per-
sonne *Helminus* (F. I, 654). Il se pourrait aussi que
Gelmen fût un nom de personne, composé des mots
Gal (F. I, 462) et *mina* (F. I, 932).

GELRODE. *Geelrode*, *Ghielrode*, 1560 (CH. BR.
102).

Chotin explique ce nom d'après Hœuft par *geel*, fertile,
et d'après Gramaye par *flavum*, *rodium*. *Geel*, *Ghiel*
est le nom de personne cité par Förstemann sous
la forme *Gilo*, *Ghielo* (F. I, 514).

GENCK. *Geneche*, *Geniche*, 1140 ; *Genke*, 1303 (Cw. 44).

Förstemann cite une finale *gang*, qu'il explique par anc. h.-all. *gangan*, all. mod. *gehn*, a. h.-all. et all. mod. *gang*, et qui se rencontre souvent dans des noms de cours d'eau (F. II, 551, 552). C'est le même mot que le sax. *gang*, gressus ; *gangan*, ire ; le bas-all. *ganck*, *gangh*, gressus, gradus, incessus, ingressus, itio, meatus ; *ganghen*, *gaen*, ire (KIL. 154). Cependant ces mots ne nous paraissent pas d'une application directe dans l'explication de *Genck*. Les anciennes formes *Geneche*, *Geniche* sont la forme possessive d'un nom de femme *Ganna*, forme qui se retrouve aussi dans le nom de *Ganascus*, chef des Chauques (F. I, 468). Les noms de personnes *Gang*, *Kanko*, *Gangi* (F. I, 469) ont aussi quelque affinité avec le nom de *Genck*.

GENT, en fr. GAND. *Gandacum*, 665 ; *Gant*, 811 ; *Ganda*, 819 ; *Gant*, 851 ; *Ganth*, 864 ; *Gaent*, 967 ; *Ganda*, 967 (W. 296). *Portus Ganta*, *Gantus*, *Gandarus*, *Gandensis*, 800-900 (*Bull. Acad. Roy. de Belg.* XXIII, 1^{re} partie, p. 400; 2^e part., p. 125, 139).

Willems fait dériver le nom de *Gand* de *Gant*, *Gent*, oie. D'autres auteurs disent que ce nom signifie *Wanda*, ville des Vandales, ou *Gaend-aa*, eau courante (*Bull. Acad. Roy. de Belg.*, XXIII, 1^{re} part. 396, 397).

Gheldolf et après lui Desmet comparent le bas-lat. *venta*, *venda*, douane, lieu de marché, et *Caergwent*, la *Venta Belgarum* en Angleterre (D. Fl. Or. II ; *Bull. Acad. Roy. de Belg.*, 1^{re} série, XIII, 2^e p., p. 214, citant : WARNKÖENIG. *Histoire de la ville de Gand*, p. 10, note de Gheldolf).

Le nom en question, avec ses diverses formes anciennes *Gand*, *Gant* et *Gent*, vient simplement du nom de personne *Gando*, *Ganto* ou *Gento* (F. I, 48), et ce nom est celui du fondateur de la ville.

GENDBRUGGHE. *Chintbrugge*, 1165; *Gentbrugge*, 1220 (W. 302).

Ce village se trouve sur l'Escaut, non loin de Gand. On peut donc expliquer son nom par *pont de Gand*.

GENOELS-ELDEREN. *Genoels Elderen*, 1380; *Elderen Godemuli*, 1423 (Cw. 85); *Genoul Odeur* (VGG. 167).

Plusieurs seigneurs de ce village se nommaient *Godenoel*. De Corswarem cite en 1371 *Godemule*, fils de Herman d'Elderen, et *Godenoel*, fils de *Godenoel*, en 1420 (Cw. 85 note). *Genoel* est une contraction de ce nom de *Godenoel* et *Godenoel* lui-même est le diminutif roman de *Goden*, le *Godo*, *Gado* de Förstemann (F. I, 529, 530).

RHODE S^t GENEST. Voir RHODE.

S^t GÉNOIS, voir S^t DENYS.

S^t GEORGES, voir S^t JOORIS.

GERDINGE. *Gerdingen*, 1427; *Gerdingen*, 1469 (Cw. 130).

Gerd est une contraction du nom de *Geraerd*, *Gerard*. Förstemann cite encore les formes *Gard* et *Garding* (F. I, 490, 491).

ST GERY. *Sanctus Gaugericus*, 1213 (TARLIER et WAUTERS, 5^e livr. 46).

Förstemann ne cite pas ce nom.

GESTEL. *Gestele*, 1202; *Ghestele*, 1251 (KR 257).
Gestel est une forme du nom de personne *Gasto* (F. I. 492).

GHEEL. *Ghela*, 1155; *Ghele*, 1227; *Gele*, 1251.
Gheele, 1319 (KR. 272).

Gramaye : a flavo colore regionis (nominata). Kreglinger : *gheel*, fertile.

Gheel, de même que *Gelrode*, dérive du nom de personne *Gilo*. Selon Pomey *Geel*, *Ghiel*, *Chiel* sont des abréviations de *Michiel* ou *Michaël*.

GHELUVELT. *Gelevelt*, 1110; *Ghelevelt*, 1179; *Gheluveld* 1434 (CH. Fl. Occ. 66).

Ce nom dérive du même nom de personne *Gelo* suivi du bas-all. *velt*, champ.

GHELUWE. *Gelurastorp*, 877 (D. Fl. Occ. 31); *Gheluwe*, 333, 1016 (CH. Fl. Occ. 65).

L'ancienne forme a conservé la finale *torp*, village, perdue par l'usage dans la plupart des noms. *Geluwa* est la forme possessive d'un nom de personne de même origine que ceux qui précèdent. Förstemann ne cite pas *Geluwa*.

GHISTELLES. *Gistella*, 1080; *Gastella*, 1150; *Ghistella*, 1180 (CH. Fl. Occ. 67).

Desmet : établissement de Gui ou Ghys).

Ghistel est un nom de personne qu'on devrait ranger sous le radical *Gist* (F. I, 527) et qui a quelque analogie avec *Gast* (F. I, 491). Voir : GESTEL.

GHYSELBRECHTEGEM. *Giselbrechteghem*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 69).

Desmet : demeure de Gislebert (D. Fl. Occ. 21).

Förstemann cite les formes *Gisilbracht*, *Gisalbert* (F. I, 521), analogues à notre *Ghysselbrecht*.

GHYVERINCHOVE. *Gheverdinchove*, 1143 ; *Ghi-verdinchove*, 1147 (D. Fl. Occ. 29).

Gheverd est le nom de personne *Gevard* (F. I, 452), analogue aux formes plus connues de *Goraert*, *Godevaert*, *Godefried* ou *Godfroid*. Desmet compare avec *Ghyverinchove* les noms de personnes *Gevardus* et *Gevehardus* qu'on trouve dans d'anciennes chartes, l'une de 1067, l'autre de 1108 (D. Fl. Occ. 29).

GIERLE. *Ghirle*, 1259 ; *Ghierle*, 1286 (K. R. 272.)

Förstemann ne cite le nom de personne *Girle* qu'en composition : *Giraltrut* (F. I, 515). Ce nom de personne dérive de l'angl. *girl*, jeune fille.

S^t GILLES. *Ecclesia beati Aegidii* (Ch. Br. 191).

GINGELOM. *Gingolonhain* (pour *Guigolonhian*) 966 ; *Genleheym*, 1099-1138 ; *Genlehem*, 1147 ; *Genlehem*, 1186, 1189 (VGG. 122 ; MGG. 122). *Ghingelhem*, 1314 ; *Ghingelheym*, 1367 (Cw. 46).

Ce nom signifie *hain* de *Gingolon*, nom de personne qui doit se ranger sous le radical *Ging* (F. I, 515) ou *Gang* (F. I, 469). Selon Pomey, *Gangel* serait le diminutif de *Gangulphe*.

GITS. *Ghydts*, 1088 (D. Fl. Occ. 27) ; *Giddis*, 1088 ; *Ghides*, 1143 ; *Ghidts*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 68).

Desmet : demeure de Gisbert ou Gui.

Ghydts est la forme génitive du nom de personne *Gido* (F. I, 513). *Gido* peut être un diminutif d'*Aegidius*, *Égide*.

OP et NEER GLABBEECK. *Glabeche*, 1099 (VGG. 122; MGG. 106); *Glatbeke*, 1224; *Glaebeke*, 1296; *Glabeke*, 1421 (Cw. 59).

Förstemann croit que le mot *Glad* est une dénomination propre aux rivières et il pense avec Meyer que ce mot est celtique (F. II, 582).

Glad est au contraire un nom de personne avec lequel on peut comparer ceux de *Chlodio*, *Illulio*, *Illud* (F. I, 691, 692). Cet auteur cite encore *Gluto* (F. I, 528).

GODVEERDEGEM. *Godferthengem*, 1176; *Goet-rerdengem*, 1212 (W. 313).

Desmet : demeure de Godverd ou Godefroid (D. Fl. Or. 24).

Förstemann cite la forme *Godefrid* (F. I, 533, 534).

GOEFFERDINGE.

Desmet : prairie de Govard ou Godefroid (D. Fl. Or. 24).

Goefferdinghe se compose plutôt du nom de personne *Godeferd*, *Godefröid* suivi de la finale adjective *inghe*.

GOIDSENHOVEN. *Gocencourt*, 1213; *Goitsenhoven*, 1302 (Ch. Br. 106).

Chotin : ferme de Gossuin.

Goitsen, *Gocen* est le nom de personne *Gozo*, *Golzo*,

Guso (F. I, 495, 572) et peut-être *Godizo* (F. I, 531). *Goossen*, selon Pomaye, serait le diminutif de *Goswinus*.

GONTRODE. *Gontroden*, 1229 (W. 302).

Desmet : lieu essarté dont le propriétaire se nommait Gunther ou Gondulphe (D. Fl. Or. 17).

Gont est le même nom de personne que *Gundus*, *Gunth*, *Gonto* (F. I, 556). Ce qui ferait douter de cette explication, c'est que le village est situé, selon Desmet, sur un affluent de l'Escaut, nommé *de Gont*. Mais ce ruisseau ne doit-il pas son nom à l'ancien seigneur et fondateur de *Gontrode* ?

S^t JOB-IN 'T-GOOR. *In't-Goor*, 1560 (KR. 247).

Goor. Fland. Limus, lutum, cœnum. *Goor*, palus, locus paludosus (KIL. 195).

GORSLEEUEW aussi OPLEEUW. *Goedertslewe*, 1365 ; *Goertzlewe*, 1375 ; *Oplewe*, 1377 ; *Lewis Godefridi*, 1427 ; *Opleewe*, 1377 (Cw. 85).

Ce village a deux noms : *Gorsleeuw* et *Opleeuw*. Les anciennes formes nous prouvent que *Gors* est une contraction de *Goederts*, *Goedferts* ou *Godefrid*. Aucun doute n'est possible à cet égard.

GORSSUM. *Gorseme*, 1315 ; *Gorssem*, 1377 (Cw. 47). *Gors* peut avoir la même origine que dans le nom précédent. C'est aussi l'opinion de de Corswarem. Cependant il se pourrait aussi que ce mot dérivât de *Goor*, *Goris*, abréviation de *Grégoire*, en lat. *Gregorius*, ou de *George*, selon Pomaye. Comparez aussi les noms du radical *Gaur* (F. I. 505).

GOTHEM. *Gotthehen*, 1216 ; *Cotteym*, 1099-1138 (VGG 124, 101 ; MGG. 81). *Gotheim*, 1235 ; *Gothem*, 1266, 1296, 1307 ; *Gothbuchym* ? 1315 ; *Ghoethem*, 1366 (Cw. 87).

Gotte ou *Got* paraît être le nom de personne *Gotho* (F. I, 529).

GOTTHEM. *Gutdingahem*, 967 (W. 302 ; D. Fl. Or. 17).

Willems et Desmet : demeure de Gutdinga.

Gutdinga est composé du même nom de personne *Gotho* que nous venons de citer, et dont Förstemann donne aussi la forme *Gudo* (F. I, 530). Quoique la finale *inge* exprime ordinairement une idée de relation, on peut comparer subsidiairement les noms de *Goding*, *Guoting* (F. I, 531).

GOYCK. *Gaugiacum*, 877 ; *Villa Gaugiaca*, 897 ; *Goiaca*, 1059 (Ch. Br. 107).

Förstemann cite le nom de personne *Gaugius*, fém. *Gaugia* (F. I, 508).

GRAESEN.

Dérive du nom de personne *Graso* ou *Grauso* (F. I, 544 et 545). Le bas-all. *gras*, anc. h.-all. et all. mod. *gras*, *gramen* (F. II, 596, *gras* ; 599 *gred*) n'est pas applicable ici.

GRAMMENE. *Grimmine*, 1121 ; *Gremmine*, 1144 (W. 302).

Desmet : demeure de Grimmert ou Grimoald.

Förstemann déclare ne pas connaître la valeur du radical *gram* (F. II, 595). Ici c'est un nom de personne analogue à *Grimo* (F. I, 546), dérivant de l'all. *grimm* et du bas-all. *gram*, fâché, irrité.

S'GRAVENWEZEL.

Le prénom de Wezel lui vient, dit Kreglinger, de la circonstance que ses seigneurs portaient, on ne sait de quel droit, le titre de comtes (KR. 247). *s'Gravenwezel* est opposé à *Wuestwezel*. Voir WEZEL.

GREMBERGEN. *Grendberga*, 1019; *Grenberga*, 1183; *Grimberghe*, 1330 (W. 331).

Composés du nom de personne *Grim* (F. I, 547) et de *berg*, montagne. La forme *Greud* et *Greu* nous paraît inexacte en présence de celle du IX^e siècle citée par Chotin.

GRIMBERGEN. *Grimbergen*, 804; *Grendberga*, 1010, 1030; *Grimbergh*, 1128; *Grenberga*, 1183 (CH. Br. 110).

OP-GRIMBY.

●*p-Grimby* est situé sur un affluent de la Meuse, en amont de *Dael Grimby*.

De Corswarem croit que *Grimby* pourrait être une corruption des noms de personnes *Grimoald* ou *Grimaire*. Il explique *by* par *wey*, pré (Cw. 107). Ce dernier point est difficile à admettre. En l'absence d'anciennes formes, il est assez difficile de hasarder une explication de ce nom.

GRIMMINGE. *Grimminghem*, 1068; *Grimmine*, 1121 (W. 313).

Desmet explique ce nom comme celui de *Gramene* (D. Fl. Or. 24).

Grimming est une forme adjectivée de *Grimo*, nom de personne que nous venons de rencontrer plus haut sous Grembergen.

GROBBENDONCK. *Grebendunc*, 1219; *Grobbedunc*, 1220; *Grobbedonck*, 1230; *Grobbedunck*, 1246; *Grobbedonc*, 1250 (KR. 273).

Greben dérive du nom de personne *Grippa* (F. 1, 551).

GROOT BYGAERD, en fr. GRAND BIGARD.

GROOT BROGEL, opposé à KLEIN BROGEL.

GROOT GELMEN, " " KLEIN GELMEN.

GROOT SPAUWEN " " KLEIN SPAUWEN.

GROOTEN BERG.

Ces noms sont composés du bas-all. *groot*, grand, opposé au bas-all. *klein*, petit, et d'un appellatif expliqué en particulier, chacun sous sa lettre spéciale.

GRUYTRODE. *Gruytroede*, 1267; *Gruytrode*, 1385; *Gruterode*, 1421 (Cw. 131).

De Corswarem fait dériver ce nom de *Groot*, grand, et *rode*, déroquement. Il fait la remarque que S^{te} Gertrude est la patronne de la commune et que le nom dont il s'agit pourrait être une corruption de *Gertruid-rode*.

GULLEGHEM. *Gulleghem*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 69).

Gulle, nom de personne analogue à celui de *Gilo*, cité par Förstemann (F. I, 514).

ORSMÆL-GUSSENHOVEN. *Goetsenhoven*, 1319 (Ch. Br. 174).

GUTSCHHOVEN, en fr. GOSSONCOURT. *Goetshoven*, 1315; *Goetschoven*, 1377; *Gochencourt*, 1382; *Gut-senhoven*, 1438 (Cw. 86).

De Corswarem explique *Goets* par *Godschalk* ou *Guido*.

Gosson et *Gutzen* dérivent du nom de personne *Gozzo*, *Gotzo* (F. I, 495).

GUYGOVEN. *Gudenchoven*, 1096; *Guedinchove*, 1382; *Gudegoven*, 1427 (Cw. 88).

De Corswarem explique *Guden* par le nom de personne *Guido*. Förstemann cite le nom de *Gudo* (F. I, 530) qui explique *Gudenc-hoven*.

GYSEGEM. *Gisengem*, 1165; *Gisinghem*, 1309 (W. 313).

Desmet : demeure de Ghys ou Ghisbert (D. Fl. Or. 24).

Giseng dérive du nom de personne *Giso*, *Gizo*, ou directement de *Gising* (F. I, 516, 527, 517). *Ghys*, selon Pomey, serait l'abréviation de Ghisbert.

GYZENZEELE. *Gisinga sela*, 864; *Gisingazela*, 976; *Gisensela*, 1019 (W. 302).

Willems : demeure de Gys ou Giso. Desmet : propriété de Gisbert (D. Fl. Or. 17).

Gisinga pour *Gising* est la forme adjectivé du nom de personne *Giso*, cité plus haut.

HAECHT. *Haacht*, 1234 (CH. Br. 111).

On pourrait faire dériver *Haecht* du bas-all. *hocht*, frutetum, fruticetum : locus fruticibus abundans ; virgulta (KIL. 238) ; c'est l'opinion de Chotin qui pense que ce nom vient de l'all. *hag*, bois, proprement haie vive, enclos, buisson. L'origine du mot *Haecht* doit se chercher plutôt dans les noms de personnes *Hago*, *Haicho*, *Hahit* qu'il faut prononcer *Hachit* (F. I, 575, 579, 580). Cet auteur cite aussi le nom de femme *Agda* (F. I, 583), qui pourrait être une contraction d'*Agatha*.

HAEKENDOVER. *Hachencloria*, 1159 ; *Hakendover*, 1250 (CH. Br. 112) ; *Hacchedor*, 1099-1138 ; *Hackendeur*, 1243 (MGg. 82 ; VGG. 125), sur un affluent de la Ghète.

Hakendover, 1139, 1241, 1245, 1254, 1258 ; *Hachendovere*, 1159 ; *Hakendovere*, 1217, 1276 ; *Hackendover*, 1224 ; *Hakendeure*, 1244 ; *Hakendovre*, 1244 ; *Hakendoule*, 1376-1377 ; *Hackendovel*, 1412 (WAUTERS, *Tirlemont*, 2^e liv., 52).

Wauters explique ce nom par *doorn*, épine, et *haeke*, pointe.

Grandgagnage compare avec *dover* le celt. *dobur*, *dubr*, *dufr*, *dour* et *dwr*, eau (MGg. 82).

Försteman a recours au celt. *dubr*, aqua ; cymr. *dufr*, pour expliquer les noms de *Dubris* auj. *Douves*,

Cambodubra, *Vernodubrum*, est le nom de rivière *der Tauber* anc. *Dubra* (F. II, 439 f.). il est difficile d'admettre que ce nom du village dont nous parlons soit celtique, car on trouve un *Dovre* en Suède. *Hachen* est d'abord le nom de personne *Hacko*, *Hageno* (F. I, 575, 577). *Dover* ne serait-il pas aussi le nom de personne *Dauferius* (F. I, 334) ? Ces deux appellatifs personnels se suivant l'un l'autre, seraient l'indice d'une possession successive mais interrompue par un long intervalle de temps.

Le nom devrait s'écrire *Hackendover*.

HAELLEN. *Halen*, 746, 1315 (Cw. 41) ; *Halon*, 742 ; *Hales*, 1099-1138 (VGG. 127).

Hales est une forme romane et corrompue de *Haelen*, qui dérive du nom de personne *Halo* (F. I, 595), et qui devrait s'écrire *Halen*.

HAELTERT. *Haltera*, 1194 ; *Haltre*, 1330 (W. 313) ; *Haletrae*, 1099-1138 ; *Haletrud* 1046 (VGG. 127 ; MGG. 72).

Il est incertain si ce nom dérive ou du latin *altare* ou de *Halo-tre*, arbre de Halo, comme le ferait supposer la forme *Haletrae*, ou bien, de même que *Heestert*, d'un simple nom de personne *Haletrude* (F. I, 64, cite *Alitrud*) comme le ferait décider la forme un peu douteuse de *Haletrud*. Le nom de personne *Halaulara* (F. I, 595) a aussi quelque affinité avec l'ancienne forme *Haltera*.

HAEREN. *Haren*, 1138 ; *Vicus Hare*, 1208 ; *Haeren*, *Haren*, 1224 (Ch. Br. 114).

NEER HAEREN ; *Haren*, 1426 (Cw. 106).

Haeren dérive du nom de personne *Herin*, *Hari* (F. I, 613, 616) et devrait s'écrire HAREN.

HAESDONCK. *Havesdunc*, 1208 ; *Hosendunc*, 1213 ; *Aresdonch*, 1298 ; *Havesdunc*, 1330 (W. 328).

La forme *Havesdunc* me suscite quelque doute. Ne faut-il pas lire *Haijesdunc*, *Haisdunc* ? Le déterminatif paraît être *Haso* (F. I, 637) et *Avo* (F. I, 189) si la forme *Avesdonch* était exacte.

TER HAGEN.

Hameau érigé en commune par arrêté royal du 21 Déc. 1874. Le bas-all. *haeg* signifie haie.

HALLAER.

Érigé en commune par arr. roy. du 24 Mai 1876.

Ce mot se compose du nom de personne *Halo* (F. I, 595) et *laer*.

HALLE. *Halle*, 1317 (KR. 234).

HALLE. fr. HAL. *Halen*, 746 ; *Halla*. 1174. (Ch. Br. 112).

HALLE-BOYENHOVEN. *Halen*, 746 ; *Halle*, 1560 (Ch. Br. 113).

On explique ce nom par le bas-all. *hal*, aula, atrium (KIL.) Il dérive plutôt du nom de personne *Halo* (F. I, 595).

HALMAEL. *Halmala*, 673 (VGG. 127 ; MGG. 72). *Halemalle*, 1065 ; *Halmale*, 1213, 1366 ; *Hallemael*, 1367 (Cw. 50).

Se compose du nom de personne *Halo*, cité plus haut, et de *mael* qu'il est peut-être difficile d'expliquer par le bas-all. *malen*, puisque le village est près d'un cours d'eau, sans moulin. Le moulin toutefois pourrait avoir disparu.

HAMME. *Ham*, 640; *Hame*, 710; *Hamme*, 1435. (CH. BR. 114); *Ham*, 1139, 1147; *Hamma*, 1216, *Hamme*, 1436. (TARLIER et WAUTERS, 6^e livr., 162).

HAMME-MILLE.

HAMME. *Hamma*, 694; *Hamme* 755 (W. 331).

OOST-HAMME. *Hamme*, 1296 (Cw. 60).

Il est difficile d'expliquer *Hamme* par le nom de personne *Hamo*, *Hemmo* (F. I, 599). La valeur objective du mot *ham* a été discutée dans la partie générale.

HANDZAEME et plutôt HANDSAME.

Hand est un nom de personne dont Förstemann cite la forme *Hanto* (F. I, 602). *Hands* est une forme génitive, et *aem*, une variante de *hem*.

HANSBEKE. *Hansbeka*, 1147; *Ansbeke*, 1320 (W. 303).

Desmet : ruisseau de Jean (D. Fl. Or. 18). *Hans* est, selon Pomaye, le diminutif de ce nom. Förstemann cite la forme *Hanzo* (F. I, 602). *Hans* peut être aussi le génitif de *Hana* ou *Henno* (F. I, 601, 658).

HARINGHE. *Heringhe*, 1160; *Haringa*, 1297 (CH. Fl. Occ. 70).

Har est le nom de personne *Ario*, *Herio* (F. I, 616), dont nous avons déjà rencontré une variante sous *Haeren*. Si *Haringhe* n'est pas une forme adjectivale de ce nom, on peut comparer la forme *Herinc*, en all. moderne *Häring*, *Härring* (F. I, 617).

HARLEBEKE. *Harlebeca*, 1063; *Herlebecca*, 1078 (D. Fl. Occ. 22); *Harlebeca*, 691; *Arlabeca*, 836 (CH. Fl. Occ. 73).

Desmet : ruisseau ombragé d'aunes.

Ed. Lye identifie à tort les mots flamands *essche* et *else* pour expliquer le saxon *Abr*, *elr*. (DESMET l. c.).

Harle dérive du nom de personne *Heril*, *Hariolus*, en all. mod. *Herle*, *Härle* (F. I, 617). Comparez aussi le nom de personne *Erto*, vir nobilis, comes (F. I, 386).

HASSELT. *Hasselt*, 1213; *Hasselatum*, 1232 (CW. 28).

NEDER HASSELT. *Hasselt*, 1231 (W. 316).

OP HASSELT. *Hasselt*, 1161, 1174, 1231 (W. 316).

Desmet croit que les localités de ce nom ont emprunté leur dénomination au bas.-all. *haselaer*, coudrier (D. Fl. Occ. 41). Le même auteur dit que les prairies près de Gand se nomment *hassels* (D. Fl. Or. 27). Ces dernières désignations dérivent probablement du bas.-all. *eeuwsel*, pastio, pastus : et pasuum, ager pasuus (KIL. 142).

Le nom de *Hasselt* me paraît plutôt dériver du nom de personne *Hasolt* (F. I. 637), ou *Hazo* (F. I. 649), si le primitif est *Hassele*, comme pour *Herssell* et *Hoessell*.

HAUTEM S^e MARGUERITE. *Holtham*, 974 (Ch. Br. 115).

Holthem, 1247; *Houthem Sancte Margarete*, 1312 (Wauters, *Tirlemont*, 2^e livr., p. 1).

HAUTEM S^t LIÉVAIN. *Holthem*, 976 (W. 313).

CRUYS HAUTEM. *Crus houtem* 1220 (W. 320).

DENDER HAUTEM. *Holthem*, 1096 (W. 312).

LETTER HAUTEM. *Lettel houtem*, 1187 (W. 315).

Le déterminatif *holt* peut s'expliquer par *holt*, bois; c'est l'opinion de Desmet, Willems et Chotin. (l. c. D. Fl. Or. 24, 26, 29); on peut encore faire dériver *holt* du nom de personne *Holdo*, en all. mod. *Hold*, *Holl* (F. I, 756). Ces noms de villages devraient s'écrire *Houthem*.

HAUWAERT. *Hauwaert*, 1427 (Ch. Br. 116).

Chotin : oude waert, oude weert.

Förstemann cite sous la radical *Hah*, un nom de personne *Hahwart* (F. I, 581).

HECHTEL. *Hectelu*, 1160; *Hechtell*. 1458 (Cw. 132).

Hechtel est une forme du nom de personne *Hecto* (F. I, 651), dont Förstemann ne cite pas le diminutif *Hectilo*.

HEELEN-BOSCH.

Heelen a la même origine que *Haelen*.

NEDER et OVER HEEMBEECK. *Heimbecha*, 673; *Hembeka*, 1057; *Heembeca*, 1147 (CH. Br. 161).

Neder Heembeeck est par rapport à la Senne en aval de *Over Heembeeck*.

Heim paraît être ici non le mot *hem*, demeure, mais plutôt le nom de personne *Heimo* (F. I, 589).

BORGH-HEERS. *Heer*, 1186; *Heere*, 1282; *Heere castrum*, 1375; *Heer*, 1424; *Heers*, 1373; *Here*, 1421; *Borchere*, 1442 (Cw. 88, cf. 74); *Here*, 1242; *Heere*, 1273; *Hairs*, 1034-84; *Hers*, 1103; *Hers castrum*, 1250-80 (VGG. 126, 132, 133; MGG. 93).

OP-HEERS. *Ob here*, 1099-1138; *Ope hers*, 1324; *Sushers*, 1324 (VGG. 165, 184).

BAS-HEERS, *Berts-Here*, 1099-1138; *Bertin-Hers* (VGG. 85); *Heer*, 1186; *Heire*, 1253; *Heere*, 1282 (Cw. 74).

MIDDEL-HEERS. Dépendance de Heers. *Medium Hairs* (VGG. 156); *Heere*, *Here*, *Hers*, 1099-1138; *Hairs*, *Heers*, *Hers*, 1034 (MGG. 83, 93).

VRY HEERS. Dépendance d'Engelmans hoven, *Franhers*, 1250-80; *Vrihaere* (VGG. 118).

Tous les villages de ce nom sont groupés autour d'un affluent de la Herck, la plupart sont placés sur la rive droite, un seul est sur la rive gauche de ce cours d'eau. Quoique plusieurs de ces villages soient à une assez grande distance de ce ruisseau, on peut cependant inférer de la place qu'ils occupent que ce ruisseau n'est pas sans influence sur la dénomination secondaire qui sert à les distinguer l'un de l'autre.

Les anciennes formes nous prouvent que le nom principal, d'origine germanique, est *Kare*, *Heere*, et que le nom roman est *Heers*. Il dérive d'un nom de personne *Hari*, *Herio* (F. I, 613, 616), dont *Heers* est une forme génitive.

Bert ou *Bertin* n'est pas une mauvaise lecture du *bas*, mais c'est aussi un nom de personne dont la trace s'est perdue plus tard.

S'HEEREN ELDEREN. Elderen du Seigneur, voir ELDEREN.

HEES. *Hesi*, *Hest*, 965; *Hese*, 1230; *Hakesi*? *Halhest*? 1320 (VGG. 133, 134); *Hees*, 1174; *Heeze*, 1615 (Cw. 89).

De Corswarem fait dériver ce nom du bas-latin *hesia*, aïsaice, droit de pâturage sur le fond d'autrui, cité par Ducange (Cw. 89).

Förstemann compare avec le nom de *Hees* l'anglo-sax. *hése*, *hyse*, eine mit buschwerk oder gestrüpp bewachsene gegend, ainsi que la *silva caesia* de Tacite (F. II, 751).

Hees paraît plutôt dériver du nom de personne

Hazo, Hezo (F. I, 649). *Heesje, His*, selon Pomey, serait le diminutif d'*Esther*. La forme *Hest* rappelle *Heyst*.

HEESTERT. *Villa Hestrudis* (D. Fl. Occ. 22). *Hestrud*, 1108 ; *Hester*, 1186 (F. I, 76).

Desmet : manoir d'Hestrude.

Les anciennes formes citées prouvent que le nom ne dérive pas du bas-all. *hester* j. *heester*, talea, frutex (KIL. 235, 222 et 134), mais du nom de personne *Hestrude*. Förstemann ne cite pas cette forme au radical *Haso*, il donne cependant un nom analogue, celui de *Gistrudis* (F. I, 347).

HEFFEN. *Heffena*, 1150 ; *Hefne*, 1234 (KR. 258).

Ce nom, qui a beaucoup d'analogie avec celui de *Heppen* et de *Havannes*, dérive du nom de personne *Heffo*, *Heffa* (F. I, 603)

NEDER HEIM. *Nederhem*, 1323 ; *Nederheym*, 1366 (Cw. 105, 106).

Ce nom se compose de *Neder*, bas, et *heim*. *Nederheim* est, par rapport au Jaer, en aval de *Coninheim*.

HEKELGEM. *Hecelingim*, 1105 ; *Ecleyim*, 1119 ; *Heclengem*, 1148 (Ch. Br. 116).

Hekel est le nom de personne *Hegil*, en all. mod. *Hekel* (F. I, 575). *Heciling* est ou bien une forme adjectivale de ce nom ou bien le nom même de *Hacchilin*, *Hegilinch* (Ibid.). Cette dernière opinion est la moins probable.

HELCHTEREN. *Halchtere, Halchtre*, 1099-1138 (MGG. 94; VGG. 126); *Halechtera*, 1261; *Helechteren*, 1281; *Haleghtere*, 1281; *Halleghtere*, 1282 (Cw. 132).

Halech est ou bien le nom de personne *Halech* pour *Halec* (F. I, 588) suivi de *tre*, arbre, ou bien le bas-all. *heilig*, se rencontrant encore dans *Kalahrtre*, que Förstemann explique par *heiligen baum*, en comparant l'anc. sax. *trio, treo*, arbor (F. II, 637).

HELDERGEM. *Heldrughem*, 1096; *Heldrenghem*, (W. 314).

Helder vient du nom de femme *Haladara* ou du nom de personne *Hilder* (F. I, 595, 676).

HEMELVEERDEGHEM. *Emelverdinghem*, 1222; *Hemelverdighem*, 1235 (W. 321).

Le nom de personne *Hemelveerd* est cité par Förstemann sous la forme *Amalfrið* (F. I, 75, 421).

HEMIXEM. *Haminesem*, 1155; *Haminesem*, 1161; *Hamixem*, 1179 (KR. 234).

Gramaye : « Haymonis dominium. »

Haminc vient du nom de personne *Haminc, Haming* ou plutôt de *Hamo* (F. I, 600, 599).

HENDRIEKEN. *Enderinchoren*, 1366; *Heynricken*, 1376; *Henderiken*, 1378; *Hendrychen*, 1386 (Cw. 89).

De Corswarem explique ce nom par « cour ou maison de Heynrick, Hendrik ou Henri. »

La dérivation indiquée par cet auteur ne souffre aucun doute.

HENIS. *Henis*, 1373; *Henez*, 1385 (Cw. 89).

Henis est soit le dédoublement du nom de personne *Hens* pour *Hans* que nous avons déjà rencontré sous *Hansbeke*, soit une forme génitive de *Hano*, *Hemo* (F. I, 603, 658).

HEPPEN. *Hepene*, 1099-1138 (VGG. 132; MGG. 82).

Heppen dérive du nom de personne *Hepin* ou *Heppo* (F. I, 658, 357). De Corswarem explique aussi ce nom par *maison d'Eppo* (Cw. 51).

WEUST-HERCK, en fr. HERK LA VILLE. *Wusherck*, 1237; *Vustcherke*, 1253; *Westherke*, 1267; *Wustherck*, 1349 (Cw. 51); *Harches*, 1099, 1138; *Herke*, *Herkes*, 1250-80 (VGG. 129; MGG. 68).

HERCK-S^t LAMBERT. *Herck-S^t Lambert*, 1323 (Cw. 53).

De Corswarem rapporte l'opinion de Mantelius qui donne une origine mythologique au nom de *Herck* et à celui de *Arckel* : *Ab Herculis fano mansit nomen Herkelbrouck* (Cw. 52).

Van den Bergh, d'après Acker Stratingh, explique *Herck* par *harg*, temple. anc. scand. *horgr*, temple, anglo-sax. *hearg*, anc. h.-all. *hærug*, heiligdom (ACKER STRATINGH, II, 386 n.).

Herck dérive purement et simplement soit du nom de femme *Hercha*, soit du nom d'homme *Ercho* (F. I, 603, 124)

Weust nous paraît être mis pour *west*, ouest. Cependant de Corswarem l'explique par région sauvage en

invoquant un passage de Voechtius : « praenomenque » *wust* ad distinctionem alterius videtur praefixam, quod » tractus ille per bella desertus et silvosus esset, quod » *wust* dicimus. » (Cw. 52).

HERDEREN. *Herdene*, 1140 ; *Herdinis*, 1250-80 (VGG. 132) ; *Herderen*, 1456 (Cw. 89).

Förstemann compare avec le radical *hart*, l'anglo-sax. *hard*, anc. h.-all. *hart*, silva (F. II, 670). De Corswarem explique *Herderen* par maison du pasteur ou du berger, en bas-all. *herder*. *Herder* est en effet ici un nom de personne, *Hardini* ou *Artheri*, en all. mod. *Harder*, *Herder* (F. I, 606, 608), suivant qu'on prend pour point de départ la forme ancienne ou la forme moderne.

HERDERSEM. *Hardinchem*, 1170 (W. 314).

Desmet : demeure du berger (D. Fl. Or. 25).

Ici comme sous le nom précédent il y a deux explications différentes à adopter, suivant qu'on prend pour point de départ la forme moderne *Herder* que nous venons d'expliquer, ou bien la forme ancienne *Hardinch*. Cette dernière est, soit la forme adjectivique du nom de personne *Hardo*, pour *Ardo*, cité par Förstemann, soit simplement celle de *Harding* (F. I, 606).

HERENT. *Herent*, 1277 (Ch. 118).

Herent est le nom de personne *Herrand* (F. I, 617).

HERENTHALS. *Herenthals*, 1150 ; *Herenthals*, 1209 (KR. 274).

Au premier abord on adopterait sans difficulté l'ex-

plication de Gramaye : ducum vallis, admise par Kreglinger (bas-all. *heer*, seigneur, et *thal*, vallée); mais la situation d'Herenthals dans les plaines de la Campine ne s'accorde pas avec cette étymologie. *Herenthals* a quelque relation avec *Herenthout* et se compose de *Herent* dérivé d'un nom de personne *Herrand*, déjà cité et de *hals*, mot difficile à déterminer. Ce n'est pas l'anc. h.-all. *holz*, bois et *huläs*, houx, car ces significations sont toujours exprimées par *holt*, *hout* et *hulst*. Ensuite Förstemann ne cite aucun nom de personne où ce mot se trouve employé.

HERENTHOUT. *Herentholt*, 1186; *Herenthout*, 1349 (KR. 274).

Herent est le nom de personne *Herrand* (F. I, 617) comme nous l'avons déjà vu plus haut.

HERFFELINGE.

Herffeling, forme adjectivée de *Herffel*, est un nom de personne de la même famille que le nom de femme *Harpfa* et les noms de personnes *Erfflo*, *Erffo* (F. I, 636, 121, 120).

HERMELGHEM.

Desmet : propriété d'Ermeline (D. Fl. Or. 29).

Hermel est une variante du nom de personne *Hermulo*, avec lequel on peut encore comparer *Hermilich*, *Ermelenus*, *Ermelina* (F. I, 791, 789).

HERN-S^t HUBERT. *Herne* (VGG. 133), *Herne*, *Heern*, 1456 (Cw. 89).

HERN, en fr. HERINNES. *Herina*, 1060-1070 (MGG. 110; VGG. 133); *Hirinium*, *Hiriniolum*, 844; *Herne*, 1147; *Herna*, 1452 (Ch. Br. 118).

Comparez le nom de personne *Herin*, en all. mod. *Herrn* (F. I, 617).

HERSSELT. *Harsele*, 1280; *Herssel*, 1305; *Herzele*, 1365; *Herselt* (KR. 374).

Ce nom se compose de *Har*, *Her*, variante du nom de personne *Herio* (F. I, 616) et *sele*. Förstemann ne cite pas une forme *Harsilo*.

HERSTAL. *Haristallium*, 770, 771; *Haristallio*, 888 (VGG. 129; MGG. 59, 134); *Herstallio*, 776; *Heristallium*, 840; *Haristallio*, 888; *Heristallo*, 919; *Heristal*, 919 (FABRY, 334).

Grandgagnage croit que ce nom désigne un séjour permanent de l'armée, *heri-stabulum*, qui dériverait de l'anc. h.-all. *hari*, *heri*, armée, et *stal*, emplacement, camp (MGG. 59, 134). Ducange dit au contraire : *Heristallus*, castra, sedis exercitus, ex *here*, exercitus, et *stelle* vel *stal*, statio, situs.

Förstemann cite un nom de personne *Herstal* et *Heristalt* (F. I, 631). Le nom en question pourrait aussi dériver de *Her*, *Heri* pour *Herio* (F. I, 616) avec forme possessive *Hers*, s'appliquant au mot *tal*, vallée.

HERTEN. *Hirtene*, 1235; *Herten*, 1365 (Cw. 91).

Selon de Corswarem, *Hert* est une abréviation de *Herder*.

Förstemann cite le nom de personne *Hertine* (F. I, 606), qui s'applique parfaitement au nom en question.

HERVE. *Harvia*, 1063 ; *Hervia*, 1143 ; *Herves*, 1324 (VGG. 34).

On explique d'ordinaire ce nom par *Heri-via*, chemin de l'armée. *Herce* dérive plutôt du nom de femme *Harva* ou des noms de personnes *Erfo*, *Erpho*, *Erffo*, *Herpo* (F. I, 120, 637).

HERZEELE. *Hersele*, 972 (W. 314).

Desmet : demeure du seigneur (D. Fl. Or. 25). *Her*, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, est une variante du nom de personne *Herio* et lié au bas-all. *heer*, seigneur.

OVER et NEER HESPEN. *Hesbines*, *Hesbin*, 1099-1133 (VGG. 133 ; MGG. 84).

Over Hespén est situé sur un cours d'eau en amont de *Neer Hespén*.

Le dictionnaire de Förstemann ne citant aucun nom de personne qu'on pourrait comparer avec Hespén, on doit expliquer ce nom par le bas-all. *espe*, *espenboom*, *populus Libyca*, *populus nigra* : *tremulus* (KIL. 141) ; angl. *aspen*, h.-all. *espe*, dan. *esp*, suéd. *asp*, tremble.

HEULE. *Heulte*. (D. Fl. Occ. 22) ; *Hule*, 1122 ; *Heule*, 1226 (CH. Fl. Occ. 78).

Si la forme donnée par feu le chan. Desmet est exacte, ce nom peut dériver soit du bas-all. *holt*, bois, soit des noms de personnes *Hild*, *Holdo*, *Hulde* (F. I, 662, 757). Les formes citées par Chotin, et qu'on peut admettre comme plus certaines, feraient comparer avec *Heule* le nom de personne *Hullin* (F. I, 756), Förstemann ne cite pas *Hullo*.

HEURNE. *Hurne*, 989 ; *Heurné*, 1290 (W. 321).

HEURNE-S^t PIERRE, dép. de Wechmael. *Heures*, *Heurs* (VGG. 131, 134).

Ce nom doit s'expliquer comme *Hern*. On peut aussi comparer le nom de personne *Cherno* (F. I, 307, 512).

HEUSDEN. *Hoesden*, 1099-1138 (VGG. 134 ; MGG. 94) ; *Heusden*, 1371 ; *Huysden*, 1386 (Cw. 53).

HEUSDEN. *Husdine*, 956 ; *Husdine*, 1019 ; *Hosden*, 1153 ; *Heusdin*, 1249 (W. 303).

HEUSDEN (Hollande), *Hosden*, 1147 ; *Husdinne*, *Husedinne*, 1285 (VGG. 129).

Willems croit que ce nom provient des eaux qui baignent le territoire du village, ce que désignerait le verbe *heusen*, *hoosen*, puiser.

Heusden dérive en réalité du nom de personne *Husido* (F. I, 764).

HEVER. *Hevere*, 1333 (Ch. Br. 119) ; *Hevera* 1220 (relevé censal).

Hever, de même que *Evere*, dérive du nom de personne *Eber*, *Evherus* (F. I, 393).

HEVEREN, en fr. HEVERLÉ. *Heverlé*, 1129 ; *Haverles*, 1186 ; *Heverlé*, 1174 (Ch. Br. 120).

Ce nom a la même origine que le nom précédent ; toutefois la finale *lé* est incertaine, puisque Chotin prétend qu'*Heverlé* est la forme romane d'*Heveren*.

HEX. *Hekes*, 1237 (VGG. 131) ; *Hex*, 1328 ; *Hexe*, 1379 (Cw. 92).

D'après de Corswarem, ce village doit son nom à une sorcière, en bas-all. *hex*. Il est difficile de partager cette manière de voir. *Hekes* est la forme génitive du nom de personne *Hecco* (F. I, 575).

HEYKRUYS, en fr. HAUT-CROIX. *Hautcrois*, 1234 (CH. Br. 115).

Chotin explique *croix* par borne ou croix (CH. Br. 115, Hain. 177, 218). Le mot *croix* se rencontre encore dans *Ramecroix*, *Croix-lez-Rouvroy* et dans *Bruïnekruis* près de Malines. Ce dernier hameau doit son nom à une chapelle où était vénéré un Christ miraculeux. (SCHÆFFER. Articles historiques publiés par le journal intitulé : *Gazet van Mechelen*, 1859-60, N° 37). On a encore *S^{te} Croix*, faubourg de Namur, puis *S^{te} Croix*, près de Bruges, vulgairement dit *Sinte Cruys*, et qu'en bas-all. mod. on nommerait *Heilig Kruis*. La signification du préfixe de Heykruids est incertaine. Elle doit varier suivant qu'on prend pour guide la forme germanique ou la forme romaine. L'une nous conduit au bas-all. *hey*, *heide*, bruyère, l'autre au roman *haut*, *altus*. Il y a peut-être moyen de concilier les deux formes en faisant dériver *hey* de l'angl. *heigh*, dan. *hæi*, haut.

OP HEYLISSEM. *Helissem*, 937 ; *Heylichshain supérieur*, 1135 (CH. Br. 170). *Hercines*, 1099 ; *Helecines*, *Helencines*, *Heleneinium*, 1179 (MGG. 106, 107) ; *Helenchines*, 1134, 1337 ; *Herencienes*, 1155 ; *Helenchines*, 1160 ; *Heylenchem*, 1395 ; *Heijlichshain superior*, *Elicinis superior*, 1135 (WAUTERS, *Tirlemont*, 2^e livr., p. 92).

NEER HEYLISSEM. *Helisem*, 937 ; *Helechsem*, *Helichem*, 1131 (CH. Br. 162) ; *Helesines*, *Helecines*, 1011 ; *Heylenchinis*, *Helencines*, 1139 ; *Helencines*, 1164 ; *Helenchines*, 1324 ; *Helencines inferior*, 1297 (WAUTERS, *Tirlemont*, 2^e livr., 77) ; *Heyleseem*, *Heyle cinense*, 1099-1138 (MGG. 89).

Gramaye : *Eliae domus* ; Chotin : demeure d'Élisa ou d'Élie ; Wauters : *hem* ou *heim*, habitation de *Heila*.

Heylichs est la forme génitive du nom de personne *Heilica*, *Heilika*, *Heilo* (F. I, 586, 588) et plutôt *Halo*, *Hello*, moins probablement de *Heling* (F. I, 595).

HEYNDONCK. *Heyendonck*, 1486 (KR. 258).

Kreglinger : donck de Heynrich.

Heyn est une contraction du nom de personne *Heyden* (F. I, 583. *Heidin*). La forme ancienne *Heyendonck* semble exclure *Heyn*, abréviation de *Hendrick*.

HEYST. *Heis*, 1301 ; *Heyst*, 1560 (CH. Fl. Occ. 78).

HEYST-OP-DEN-BERG. *Heiste*, *Heisten*, 1008 ; *Heiste*, 1155, 1180 ; *Heist*, 1225 (KR. 259).

Desmet : *Heystede*, habitation dans la bruyère (D. Fl. Occ. 15). Kreglinger fait dériver *Heyst* de *Hengist*.

Heyst est plutôt le nom de personne *Haist* (F. I, 594).

HILLEGEM. *Terra Hillini*, 1218 ; *Hillenghem* 1230 (W. 314).

Hillegem est le *heim* de *Hillin* ou *Hilling* (F. I, 683, 684).

HINGENE. *Hingen*, 1101, 1120 (KR. 259).

Hingene vient du nom de personne *Hingo*, *Ingo* ou *Ingina* (F. I, 783).

HOBOKEN. *Hobuechen*, 1135 (KR. 235).

Gramaye : alto fageto ; ce nom dérive sans doute du bas-all. *hoog*, sax. *hoh*, *hō*, *altus*, et de *bueken*, hêtres, analogue à *Hoogstraeten*.

Le déterminatif pourrait être aussi le nom de personne *Hoh*, *Hogo* (F. I, 701, 750).

HOEI, en fr. HUY. Voir partie romane.

HOELBEEK. *Holebeke*, 1372 ; *Hoelbeke*, 1379 (Cw. 93).

Hoelbeek, de même que *Hollebeek* et *Holanbach* (F. II, 758), dérive du nom de personne *Halo*, *Hullin* (F. I, 595, 756).

HOELEDEN. *Hoeledede*, 1560 (CH. Br. 121).

Hoeleden semble être la même chose que *Hooghleden*. Comparez *Hooghleden*.

HOESSELT. *Husle*, *Hurle*, *Hourle* (VGG. 137) ; *Husle*, 1155 ; *Huselt*, 1243 ; *Housselt*, 1321 ; *Hoesselt* 1421, (Cw. 93).

VIEUX-HOESSELT. *Althuolse*, *Althoust*, 965 (VGG. 138).

Althuolse est une métathèse de *Althuosle* et doit se prononcer *Althoesle*. *Hoesle* dérive d'un nom de personne *Husel*. Förstemann cite *Huso* (F. I, 764).

HOEVENEN.

Cet hameau, érigé en commune par arrêté du 30 Juin

1865, doit son nom au bas-all. *hoeve*, ferme, ou bien au nom de personne *Hufo*, *Hubannae* (F. I, 749, 750).

HOEYLAERT. *Holar*, 1186; *Hoelar*, 1204; *Hoi-la**, 1223 (CH. Br. 121).

Ce nom peut dériver soit du sax. *hōh*, *hō*, altus, et *laer*, soit du nom de personne *Oilard*, *Oylard* (F. I, 26, 27). Cet auteur ne cite pas la forme *Holar* ou *Holhar* qui devrait cependant exister.

HOFSTADE. *Hofstaden*, 1317 (W. 314).

Desmet : *hofstede*, ferme (D. Fl. Or. 25).

Hofstad, *hofstede*, funius, area, solum, locus ab aedificio purus; solum cui aedes imponuntur (KIL. 241, 242). *Hofstede*, dans le langage usuel, marque une ferme de moindre importance que celle qu'on désigne par le mot *hoeve*. Förstemann dit que le mot en question se traduit souvent par *curtile*, *locus curtis* (F. II, 757).

HOFSTADE près de Malines. Hameau érigé en commune par arrêté royal du 23 Février 1870.

HOLLEBEKE. *Holtbeke* (D. Fl. Occ. 31); *Hulos beca*, 969; *Holebeca*, 1166 (CH. Fl. Occ. 79).

Ce nom se compose de l'anc. bas-all. *holt*, bois, ou du nom de personne *Holdo* (F. I, 756), et de *beke*, ruisseau.

Les anciennes formes citées par Chotin doivent faire expliquer ce nom par *ruisseau de Hulo*.

HOLSBEECK. *Hulsebeek*, 1129 (CH. Br. 122); *Hulisbach*, 874 (MG. 25).

On pourrait comparer avec ce nom l'anc. h.-all. *hulis*,

dorniges gebüsch, anc. h.-all. *holz*, silva, lignum (F. II, 792), ou plutôt le nom de personne *Hulis* (F. I, 756).

HOMBEECK. *Hombeeck*, 1129 (KR. 260); *Honebeka*, *Honechbeka*, 1220 (Relevé censal); *Honebeke*, 1280 (CH. Br. 124).

Hombeeck, de même que *Humbeeck*, dérive du nom de personne *Humo* (F. I, 757) et de *beeck*.

Hombeeck est situé sur la Senne.

HOOGHLEDE. *Ledda*, 847; *Ledda in Menpisco*, 899; *Hoeglede*, 1284 (CH. Fl. Occ. 79).

Hoogh, élevé, et *lede*, chemin. Le village est loin d'un cours d'eau.

HOOGHSTADE. *Hogestaede* (CH. Fl. Occ. 80).

Hoogh, élevé, haut et *stad*, locus. Comparez aussi le nom de personne *Hogo* (F. I, 750).

HOOGHSTRAETEN. *Hoochstraten*, 1212; *Hoe-straten*, 1256; *Hoeghstraten*, 1293; *Hooghstraeten*, 1338 (KR. 275).

Hoog, élevé, et *straet*, rue, chemin. *Strate j straete*, platea. (KIL. 646). D'après Kreglinger, ce village a été ainsi nommé à cause d'une voie romaine qui le traversait. Ce nom devrait s'écrire HOOGSTRATEN ou bien HOOGHSTRATEN.

HOOLEDE. *Hoelede*, 1560 (CH. Br. 121).

Sax. *hōh*, *hō*, élevé, et *lede*, ruisseau, chemin. *Hoolede* est situé sur la Fleppe.

HOOREBEKE, S^t CORNEILLE et S^{te} MARIE. *Horenbecca*, 1148, 1186 (W. 321).

Förstemann explique *Horabach* par l'anc. h.-all. *horo*, *horaw*, marais, *horawig*, *horawin*, marécageux (F. II, 761). *Horen* est plutôt ici le nom de personne *Horin* (F. I, 703).

HORPMAEL. *Horpala*, 1067 ; *Horpmala*, 1099-1138 (VGG. 136) ; *Horpmael*, 1421 (Cw. 94).

Horp est le nom de personne *Herpo* (F. I, 120).

Horpmael est situé à quelque distance d'un affluent de la Herck où se trouve un moulin, il est vrai plus près de Wechmael que du village dont nous parlons.

HOUCKE. *Le Houcke*, 1282 ; *Houka*, 1403 (Ch. Fl. Occ., 80).

Hoeck, coin, synonyme de la désinence *ecke* des noms allemands, par exemple *Rolandseck*. (Cf. F. II, 460).

HOUGAERDE. *Hugardia*, 1002, 1037 ; *Hugaerden*, 1190 (Ch. Br. 122). *Hugardis*, 1115, 1248, 1290 ; *Hugardes*, 1181 ; *Hugard*, 1185 (Wauters, 3^e liv., 1).

Hoog-aerde, terre élevée, ou plutôt un dérivé du nom de femme *Hogardis* (F. I, 701).

HOUPPERTINGEN. *Hubertinchen*, 1213 ; *Hubertingen*, 1216 (VGG. 137) ; *Aubertinghe*, 1155 ; *Hubertinchen*, 1213, 1218 ; *Hubertingen*, 1218 ; *Hubertingh*, 1219 (Cw. 94).

Hubertingen est une forme adjective du nom *d'Hubert*. La forme *Aubertinghe* est fautive.

HOUTHALEN. *Houlthallen*, 1367 ; *Houthalen*, 1420 (Cw. 133).

Ce nom se compose de l'anc. bas-all. *holt*, bois, et de *Haelen*, que nous avons expliqué plus haut.

HOUTHAVE. *Holtawa* (D. Fl. Or. 15) ; *Holtava*, 961, 1002 ; *Holtawa*, 1030 ; *Houttawe*, 1207 (Ch. Fl. Occ. 81).

Desmet : propriété boisée ; Chotin : vieille eau, *oude ave*.

A première vue, ce nom, comme celui de *Houthalen*, semblerait dériver de *holt*, bois, et *hove*, ferme. Les formes anciennes suscitent cependant quelques doutes sur la valeur du radical qui pourrait avoir quelques liens avec le nom de personne *Holdo*, en all. mod. *holt* (F. I, 756), et sur celle de la finale qui pourrait être simplement une terminaison adjectivé.

Ce nom devrait s'écrire HOUTAVE.

HOUTHEN, près de Furnes. *Holthem*, 956 ; *Houthem*, 1176.

HOUTHEN, près de Wervicq. *Holtkem*, 1030 (Ch. Fl. Occ. 81). Même explication que *Houthem*.

HOUTTAVE, voir HOUTHAVE.

HOUTVENNE. *Houtven*, 1435 (KR. 275).

Holt, bois, ou *Holdo*, nom de personne déjà cité, et *venne*, étang marécageux.

HOVE. *Hoven te Sente Laureins*, 1348 (KR. 236).

OP HOVE. *Op hoeven*, 1423 (Cw. 137).

NIEUWEN HOVE.

Hove, curtis. *Ophove* se trouve sur un affluent de la Meuse, sans nom analogue de *Neerhove*.

HOYCKT, voir KONINGSHOYCKT.

A quelque analogie avec celui de *Haccht* et dérive du nom de personne *Hoyko*, *Hoico* (F. I, 702). Se prononce vulgairement *Jut*, ce qui le rapproche de *Jeuck*.

HULDENBERG. *Hildeberg*, 1145; *Huldeberg*, 1154; *Holdeberga*, 1211; *Heldeberge*, 1226 (Ch. Br. 123).

Helde, *Hilde*, *Holde*, *Hulde* sont les noms de personnes *Helid*, en all.-mod. *Held*; *Hildo*, *Holdo*, en all.-mod. *Holde*, *Holt*, *Hulde* (F. I, 597, 665, 756). Förstemann cite même le nom complet de *Hildeberga* (F. I, 669), que nous considérons comme la véritable explication du nom de lieu. Par conséquent on ne peut admettre l'opinion de Chotin qui fait dériver ce nom de celui de la déesse germanique *Hilda*, ou bien qui pense que la localité aurait été ainsi nommée parce qu'elle servit de théâtre à l'inauguration des rois francs. On doit rejeter également l'opinion de Wauters, qui explique *Huldenberg* par *montagne de l'hommage*, au moyen du bas-all. *hulde*, étymologie qui se rapporterait au culte celtique. Ces opinions sont rapportées par Chotin (Ch. Br. 123, 124).

TER HULPEN, en fr. LA HULPE. Anc. *Holpa*, *Golpa*, *Hulpen*, 1226 (Ch. Br. 134); *Le Helpe*, 1230, 1238, 1283, 1404; *Hulpa*, 1260; *Hulpe*, *La Hulpe*, 1374 (TARLIER et WAUTERS, 4^e liv., 60).

Förstemann ne cite pas le nom de personne *Hulp*, mais ceux d'*Ulfina* et d'*Helpo* (F. I, 1344, 684).

Ce nom a quelque analogie avec celui de *Ter Alphene* et avec *Hulp*, un affluent du Demer. *Ter Hulpen* est situé près d'un affluent de la Lasne.

HULSHOUT. *Hulshoudt*, 1474 (KR. 276); *Hulsholt*, 810 (CH. Fl. Occ. 82).

On pourrait traduire ce nom par *bois de houx*, mais Kreglinger préfère expliquer *Huls* par un nom de personne, par exemple par celui de *Hilzande*. *Huls* est plutôt le nom de personne *Hulis* (F. I, 756), ou bien le génitif de *Hulo*, que Förstemann ne cite pas. Cf. *Hillo* (F. I, 684).

HULSTE. *Hulsta*, 1063 (CH. Fl. Occ. 82).

Hulst, houx; *hulst*, *ruscus silvestris*, *aquilenta*, *aquifolia* (KIL. 258).

HUMBEECK. *Humbeca*, 1150; *Hunebeek*, 1254 (CH. Br. 124); *Humbecca*, 1220 (Relevé censal); *Humbeka*, 1233; *Hunebeke*, 1294 (KR. 260).

Humbeeck, de même que *Hombeeck*, dérive du nom de personne *Huno*. D'après Förstemann *Hun*, *Hon* serait un nom de rivière (F. II, 799).

STEENOCKERZEEL-HUMELGEM. *Humlegem*, 1154; *Hunleghem*, 1242; *Humelenghem*, 1260; *Humelreghem*, 1261; *Humellenghem*, 1264; *Umelghem*, 1284; *Humeleghem*, 1298; *Humelghem*, 1506 (CH. Br. 199).

Humelen est un nom de personne. On peut comparer avec lui *Haimilo*, *Haimelin* (F. I, 590), et le lat. *humilis*.

HUNDELGEM. *Hundelgem*, 1389 (W. 321).

Hundel ou *Hundelin* est une forme ou variante du nom de personne *Hundo* (F. I, 762).

HUYSINGHEN. *Hunseghem*, 1138 ; *Onseghem*, 1220 ; *Hunseghem*, 1222 ; *Huysinghe*, 1404 (Ch. Br. 125).

Hunseghem est une mauvaise lecture de *Huuseghem*. Les noms de personnes *Huso*, *Husinc* sont cités par Förstemann (F. I, 764).

HUYSSÉ. *Husse*, 1330 (W. 321).

Bas-all. *huis*, maison, ou nom de personne *Huso*.

ICHTEGHEM. *Itgem*, 1220 ; *Ichteghem*, 1420 (Ch. Fl. Occ. 83).

Desmet : demeure d'Igge, diminutif ancien de Gilles (D. Fl. Occ. 25).

Förstemann ne cite pas le nom de personne *Ichte*, mais bien le composé *Ictolf*. Il cite aussi *Hicho* (F. I, 770, 660).

IDDERGEM. *Idrighem*, 1096 ; *Iderghem*, 1148 (W. 314).

Desmet : propriété d'Ideric (D. Fl. Or. 25).

Förstemann ne cite pas le nom de personne *Iderig*, mais bien ceux d'*Ido*, *Ithar* et *Idelrich* (F. I, 771, 772, 773).

IDEGHEM. *Idenghem*, 976 ; *Ydegghem*, 1306 (W. 314).

Desmet : demeure d'Ide ou Ida (D. Fl. Or. 25).

Ce nom dérive d'*Ido*, *Ida*, *Idina* (F. I, 770, 771).
Il en est de même d'*Iteghem*.

IMPE. *Impa*, 1142 ; *Impengem*, 1201 (W. 314).

Impe est un nom de personne que Förstemann ne cite pas et avec lequel on ne peut pas comparer celui d'*Immo* (F. I, 775). Il ne cite pas non plus le nom de *Dympna*, la sainte patronne de Gheel, province d'Anvers, dont la finale est analogue à celle d'*Impe*.

INGELMUNSTER. *Inghelmonstre*, *Ingelmoutier* (D. Fl. Occ. 27) ; *Ingelmunster*, 1080 (Ch. Fl. Occ. 83).

Desmet : monastère d'Ingel ou d'Engelmond.

Ingel est le nom de personne plus connu sous l'orthographe d'*Engel*, et que Förstemann cite avec la forme *Ingilo*, *Angilo*, *Engilo* (F. I, 783, 89).

Munster dérive du lat. *monasterium* (Cf. F. II, 1059).

INGOYGHEM. *Ingodeghem* (D. Fl. Occ. 22). *Huïnguddeghem*, 1179 ; *Ingoneghem*, 1182 (Ch. Fl. Occ. 84).

Ingo, nom de personne (F. I, 783) et *hem*. Förstemann (F. I, 529), ne cite pas *Ingude*, *Ingode* ; cependant Chotin affirme qu'on trouve des seigneurs nommés *Huïngudde* et *Huïngudde*, cités dans un plaid tenu par Clovis III.

ISEGHEM. *Ysenghem* (D. Fl. Occ. 8) ; *Isenghem*, 1066 ; *Yssengem*, 1122 (Ch. Fl. Occ. 85).

Iso, *Isinus*, nom de personne (F. I, 804, 803), et *hem*. Desmet appuie l'opinion de ceux qui expliquent ce nom par *demeure d'Isis*.

ISENBERGHE. *Ysenberg*, 1322, 1337 (CH. Fl. Occ. 86).

Desmet : demeure d'Isidore, d'Idaberge ou d'Itisbergue (D. Fl. Occ. 29).

Förstemann cite les noms de personnes *Isinus*, *Isanbirgā*, *Isemerga* (F. I, 804, 806). Il est fort probable qu'*Isenberghe* n'est pas un nom de lieu formé d'un mot à valeur objective, déterminé par un nom de personne, mais bien un nom de personne pour le tout.

ITEGHEM. *Ieteghem*, 1380; *Iteghem*, 1458 (KR. 260).

Gramaye : *Idae domicilium*.

Ido, *Ito*, nom de personne (F. I, 770) et *hem*.

ITTERBEECK. *Ieterbeca*, 1173; *Iterbeca*, 1244 (CH. Br. 126).

Itter est une forme du nom de personne *Ither* (F. I, 772).

OP ITTER. *Opitter*, 1296; *Opytter*, 1388; *Yttere*, *Opytter*, 1388; *Yter*, 1431 (Cw. 138).

Chotin explique *Haut Ittre* par le nom de S^{te} *Itte* (CH. Br. 115).

Itter est plutôt le nom de personne *Ithar*, *Ither*, *Iter* (F. I, 772).

JABBEKE. *Jabeca*, 961; *Jatbeke*, 961; *Jabeca*, 1167 (CH. Fl. Occ. 86).

Desmet : ruisseau d'Ida ou d'Ituberge, dont le nom, selon le rituel, se contracte en *Jad* (D. Fl. Occ. 15).

Förstemann ne cite sous le radical *Gaid*, auquel il renvoie, aucun nom ayant la forme *Jaid*. Il donne celle de *Judo*, *Juto* qui se rapproche de la forme ancienne *Jatbeke*. (F. I, 812). Il cite encore les noms de *Ja*, *Jacco*, *Japo*, *Jeb* (F. I, 809, 810), qui pourraient s'appliquer à la forme fort ancienne de *Jabeca*. *Jebbeke* est situé sur un cours d'eau.

S^t JACOBISCAPELLE (Fl. Occ.)

S^t JEAN (Fl. Occ).

S^t JEAN IN EREMO (Fl. Orientale).

JESSEREN. *Jusherin*, 1101 ; *Jusserin*, 1112 ; *Jusserren*, 1324 (VGG. 143, 121) ; *Geserin*, 1250-80 ; *Yesscheren*, 1365, 1428 ; *Jesscheren*, 1422, 1424 (Cw. 95).

La forme *Jusherin* nous conduirait à expliquer le nom par le roman *jus*, lié au lat. *jusum*, deorsum c'est-à-dire *bas*. Grandgagnage cite des exemples analogues dans les noms : *Jusana*, *villa Raulcurt*, *Juseneval*, *Jusen-seraing* et *Jusennaineville* (VGG. 142). Le nom serait par conséquent d'origine romane.

JETTE. *Jetta*, 1095 ; *Jecta*, 1146 ; *Getta*, 1146 ; *Jette*, 1186 (CH. Br. 130).

Jette semble être le même mot que le nom de la rivière *la Ghète* ; le village est situé sur un cours d'eau. Il peut aussi dériver du nom de personne *Getto* (F. I, 455).

JEUCK, en rom. GOYER. *Gohe*, 1147 ; *Goei*,

1125 ; *Goe*, 1186 ; *Goé*, *Joeck*, 1500-1600 (VGG. 123) ; *Joec*, 1213 ; *Yeucke*, 1387 (Cw. 47).

De Corswarem fait observer qu'un endroit près de la Moselle, nommé aujourd'hui *Jutz* ou *Jeutz*, se disait anciennement *Judicium*, et que *Jeuck* pourrait avoir la même origine. Il propose encore l'étymologie *Joris-eik* ou *Goris-eik* parce que S^t George est le patron de la commune.

Le *G* se prononçant *J* dans le Limbourg, le nom de *Jeuck*, *Joeck* doit se prononcer en réalité *Ĵeuck*, *Goeck*, en employant un *G* guttural. Cette orthographe se rapproche de la forme ancienne de *Gohé*. Celle-ci devait se prononcer originellement *Goché* avec *ch* guttural ; puis a dû se produire la forme adoucie *Goë*, *Gojé*, orthographiée enfin *Goyer*. On a ainsi la transition de la forme germanique à la forme romane.

Gohé, prononcé *Goché*, paraît dériver d'un nom de personne analogue à celui de *Gogo* (F. I, 553).

S^t JOB-IN T'GOOR, prov. d'Anvers.

S^t JOORIS, en fr. S^t GEORGE (Ch. Fl. Occ. 155).

S^t JOORIS. S^t *Jooris ten Distele*, *Dissele S^{ti} Georgii* (D. Fl. Occ. 15).

Ce village, selon Desmet, doit son nom au patron de son église. D'après Chotin, il se nommerait *Sint Jooris ten Dyk* (Ch. Fl. Occ. 155).

S^t JOSSE-TEN-OODE. S^t *Josse-ten-Noede*, 1527 (Ch. Br. 192). Voir NOODE.

KEERBERGEN. *Kyrberge*, 1079 ; *Kereberga*, 1121 (Ch. Br. 131).

Keer est le nom de personne *Kero* (F. I, 473).

Keerbergen pourrait aussi dériver d'un nom de personne tel que *Kerbing*, aussi *Gherberch* (F. I, 477).

En effet, *Keerbergen* n'est pas situé sur une colline.

KEMMEL. *Kemlis*, 961 ; *Kemmela*, 1089 ; *Kemla*, 1110-1177 ; *Kemhele*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 87).

Kemmel dérive du nom de personne *Kemmulo* (F. I, 815), ou du mot *Gamal* qui entre dans la composition des noms de personnes *Gamalbold*, *Gamalbert* (F. I, 466).

KEMSEKE, *Kemseke*, 1182 (W. 328).

Les formes anciennes de *Cimbersaca*, 814, *Chemmersaka*, 1210, citées par le même auteur, semblent plutôt appartenir à *Semmerzaeke*.

Kems est la forme génitive du nom de personne *Kammo*, *Cammo* (F. I, 301, 466).

Kemseke étant loin d'un cours d'eau, on ne peut expliquer *eke* par *ake*, eau, mais bien par l'all. *ecke*, angle, coin, en bas-all. *hoek*. Cette finale se rencontre encore dans *Moerzeke* et aussi peut-être dans *Semmersaeke*.

KERCKHOVEN.

Bas-all. *kerk*, église, et *hove*, ferme.

MAERCKE-KERKHEM.

Bas-all. *kerk*, église, et *hem*.

KERCKOM. *Kerkum*, 1200 (Ch. Br. 132).
Même dérivation.

WESTKERKE. *Guestkerke*, 1096; *Westkerka*,
1160 (Ch. Fl. Occ. 184).

OOSTKERKE. *Oeskerka*, 1237 (Ch. Fl. Occ. 135).
A l'est de *Steenkerke*.

OOSTKERKE. *Ooskerka*, 961; *Oistkerkae*, 1062
(Ch. Fl. Occ. 134). Au nord-est de WESTKERKE.

NIEUWERKE. *Niwekerka* 1122 (W. 329);
Nova ecclesia, 1080; *Nieuwerkerka*, 1110 (Ch. Fl.
Occ. 117).

NIEUWERKERKE. *Nuwerkerken*, 1378; *Nieu-
werkerken*, 1479, 1487 (Cw. 60).

OOSTNIEUWERKE. *Oost Nieuwerkerka*, 1091 (Ch.
Fl. Occ. 135).

Tous ces noms dérivent du bas-all. *kerk*, église.

KERKOM. *Kerkehem*, 1367; *Kerheym*, 1367;
Kercheym, 1367; *Kerchem*, 1425 (Cw. 54).

De Corswarem explique ce nom par le bas-all.
kerk, église, et *hem*, *heim*, maison.

Le nom de personne *Kerho*, *Cherho* (F. I, 473)
pourrait avoir eu quelque influence sur la formation
de *Kerkom*.

KERXKEN.

Le bas-all. *kerksken* est le diminutif de *kerk*, église.

KERMPT. *Kermpt*, 1218; *Kermethe*, 1366; *Kermen*, 1366 (Cw. 55).

Kermethe rappelle le nom de personne *Germod* (F. I, 484).

KERNIEL. *Keerniel*, 1326; *Nyel*, 1365; *Carreniel*, 1377, 1380, 1428, 1437; *Keerniel*, 1421; *Kierniel*, 1449; *Kirnyele*, 1449 (Cw. 95).

Kerniel est composé du même nom de personne *Kero* que nous avons rencontré sous *Keerbergen*. On ne peut pas considérer *Kerniel* comme un diminutif des noms de personnes *Cherno*, *Kerne* (F. I, 307), car le mot *Niel* se rencontre encore dans *Niel*, province d'Anvers, *Niel* près d'Asch et *Niel* près de S^t Trond.

KERSBEEK-MISCOM. *Keersbeke*, 1339 (Ch. Br. 132).

Chotin : ruisseau des cerisiers.

Kers est plutôt le génitif du nom de personne *Kero* (F. I, 472, 473).

KESSEL. *Kessel*, 1560 (K.R. 261).

Mannier fait dériver le nom de *Cassel* du lat. *castellum* (M.N. 45).

KESSEL-LOO.

Même dérivation.

KESSENICH. *Kesnich*, 1155; *Kessenich*, 1219; *Kesnik*, 1223; *Kesseninge*, 1380 (Cw. 133).

Comparez avec *Kessenich* le nom de personne

Castnich, ainsi que ceux de *Giso*, *Kiso*, *Gisane* (F. I, 516).

KESTER, voir CASTER.

KEYEM. *Clahiam* (D. Fl. Occ. 18); *Keiham*, 962, 977 (Ch. Fl. Occ. 38).

Il est assez difficile de concilier le nom moderne avec l'ancienne forme donnée par Desmet. *Key* pourrait dériver du nom de personne *Gaido*, *Caide* (F. I, 457); *Clahi* ferait supposer un nom de toute autre origine.

KIELDRECHT. *Kieldrecht*, 1297 (W. 328).

Desmet : *kil*, canal étroit, chenal, courant d'eau, et *drecht*, passage. (*Bull. Acad. Royale de Belgique*, XX, 2^e partie, p. 108).

Kiel est un nom de personne, probablement celui de *Gillo* ou *Chillo* (F. I, 514, 665).

MEENSEL-KIESEGHEM. *Chisechim*, 1099 (VGG. 98).

Kieseghem ou *Gysegem*, que dans les Flandres on prononce *Gisegem*, sont deux noms presque identiques. *Kiese* dérive par conséquent du nom de personne *Giso* (F. I, 516).

KINROY. *Kynre*, 1539 (Cw. 134).

Le mot *kin*, selon Förstemann, viendrait de l'anc. h.-all. *kien*, *ken*, *chien*, *chen*, pinus (F. II, 874, 876).

C'est probablement un nom de personne analogue aux noms de femmes *Ginnana* et *Hinna* (F. I, 514,

687). *Roy* paraît être une forme corrompue de *rode*, sart.

KNESSELAERE. *Knesslera*, 1192; *Kneslair*, 1220; *Kneslar*, 1249; *Knesselare*, 1330 (W. 303).

Knesse, nom de personne analogue à celui de *Chnuz*, aussi *Knut* ou *Canut* (F. I, 309).

KNOCKE. *Knok*, 1135 (Ch. Fl. Occ. 89).

Chotin croit que *Knock* signifie une élévation de terre. *Knocke* est peut-être le nom de personne que Förstemann cite sous la forme *Knocher* (F. I, 816).

KOEKELBERG. *Cucleberga*, 1220 (Ch. Br. 244).

Koekel, variante du nom de personne *Coco* cité par Förstemann (F. I, 553) et qui pourrait dériver du latin *cuculus*, coucou. *Berg* doit s'expliquer par colline, Koekelbergh se trouvant sur une hauteur.

KLEIN.

KLEIN BROGEL opposé à GROOT BROGEL.

KLEIN GELMEN " " GROOT GELMEN.

KLEIN SPAUWEN " " GROOT SPAUWEN.

KONINGSHOYCKT. *Koningshoyckt*, 1821 (Kr. 261).

Voir *Hoyckt*.

D'après Kreglinger, on a donné à ce village la dénomination de *Konings*, c'est-à-dire *du roi*, à cause des forêts domaniales dites *Koningsbosschen*, dépendant actuellement de cette commune. Le hameau de *Hoyckt* fut érigé en commune par l'arrêté royal du

11 Janvier 1821, et son nom changé en celui de *Koningshoyckt*.

Aucun village du même nom n'existant en Belgique, la désignation de *Konings* est inutile et devrait disparaître.

KORTRYK, voir CORTRYK.

KRUYSWORM, en fr. CORSWAREMME. Voir la partie romane.

LAEKEN. *Laca*, 1012 ; *Laca*, 1080 ; *Lachen*, 1157 ; *Lacum*, 1169 ; *Lake*, 1221 (CH. BR. 133).

Les affluents de la Nèthe se nomment *Laeken* ; le plus grand d'entre eux se dit *de Grootte Laeck*. On a encore l'anc. h.-all. *lacha*, all. mod. *lache*, palus ; anc. sax. , anglo-sax. *luga* , aqua, mare ; anc. scand. *lög* (F. II, 885, 888).

Quoique la localité de *Laeken* soit située près du Molenbeeck, nous préférons expliquer son nom par le nom de personne *Lacco* et *Laicco* (F. I, 823, 824).

LAER. *Lare*, 1099-1138 (VGG. 145 ; MGG. 79).

HOUGAERDE-OVER-LAER.

Ce nom a été expliqué dans la partie générale.

LAERNE. *Larne*, 1213 ; *Larne*, 1330 (W. 331). *Laerne*, de même que *Leerne*, est une forme ou variante de *laer*.

LAETHEM-S^{te} MARIE. *Lathem*, 820, 1330 (W. 321).

LAETHEM-S^t MARTIN. *Laethem*, 820 ; *Lathem*, 1121, 1225 (W. 303).

Willems et Desmet : *demeure du serf ou du colon* (W. 303 ; D. Fl. Or. 18, 29).

Laet est un nom de personne dont Förstemann cite les formes *Laithu*, *Ladini*, *Lauto* (F. I, 826, 838). Kilianus explique *laet* par : colonus, villicus, conductor villae vel fundi : latinus libertus, latinus colonus (Kil. 335). Comparez PAULAETHEM.

LAMPERNISSE. *Lampanesse*, 857 ; *Lampernissa*, 1130 ; *Lampernesse*, 1172 (Ch. Fl. Occ. 90).

Desmet : *Lamper* ou *Lambert* et *nisse*, terrain bas et humide (D. Fl. Occ. 18).

Lampernisse paraît plutôt avoir pour primitif *Lambertiniacum* ou *Lambertinis*, formes possessives du nom de *Lambert* (F. I, 832) ; les anciennes formes citées par Chotin ne s'accordent pas bien avec cette explication et leur orthographe a quelque ressemblance avec le nom de personne *Lampo* (F. I, 829).

LANACKEN. *Lodenacken*, 1000-1200 ; *Lodenahe*, 1174 ; *Lonac*, 1186 (Cw. 96).

Loden est un nom de personne (F. I, 691, 692). *Acken* désigne la possession.

On pourrait donner à ce mot la signification d'eau à cause du ruisseau qui arrose ce village.

LANDEGEM. *Landeghem*, 1130 ; *Landerghem*, 1231 ; *Landenghem*, 1248 ; *Landeghem*, 1330 (W. 303).

Lande, Lander, Landen est ici, non le bas-all. *land*, champ, mais le nom de personne *Lando, Landar, Lantine* ou *Landina* (F. I, 829, 834, 830).

LANDEN. *Landenes*, 1131, 1224; *Landres*, 1250-80. En wall. *Lande-fermée* (VGG. 144).

NEDER LANDEN. *Nedelandre*, 1250-80 (VGG. 163).

Landen et *Landres* dérivent des mêmes noms de personne *Lando, Landar, Lantine* ou *Landina* que nous venons de citer sous le nom qui précède.

Il en est de même de *Landenne*.

LANDSCAUTER. *Landescultura*, 1155; *Landescoutere*, 1164; *Lantscouere*, 1228 (W. 303).

Landes, Lands est ici de nouveau, non le bas-all. *land*, champ, mais la forme génitive du même nom de personne que nous venons de citer. *Cauter* dérive du lat. *cultura*, comme le prouve l'ancienne forme de 1155.

LANGDORP. *Langdorp*, 1260 (CH. Br. 134).

Lang est ou bien le bas-all. *lang, long*, ou bien le nom de personne *Lango* (F. I, 838). Le bas-all. *dorp* signifie village.

LANGEMARCK. *Langemarq*, 879; *Langhemarck*, 1258 (CH. Fl. Occ. 93).

Langemarck est opposé à *Cortemarck*.

LANKLAER. *Langolare*, 888; *Langlaer*, 1382 (Cw. 97).

Lank, *Lang*, *Lango*, dérivent soit du bas-all. *lang*, *long*, soit du nom de personne *Lango* (F. I, 838).

LAPSCHEURE. *Combigascura?* *Lambescura* (D. Fl. Occ. 15); *Combescura*, 945; *Cambescura*, 963; *Lappescura*, *Lapscura*, 1030, 1122 (Ch. Fl. Occ. 94).

Desmet : *schuer*, grange de l'abbaye de S^t Pierre et sans doute d'un Lambert. *Combescura* et *Cambescura* sont probablement de mauvaises lectures pour *Lombescura*, *Lambescura*. *Lamb* est le nom de personne que Förstemann cite sous la forme *Lampo* (F. I, 828).

S^t LAURENT (Fl. Occ).

LAUWE, près de la Lys. *Lauwe*, 1328 (Ch. Fl. Occ. 94).

LAUWE, en fr. LOWAIGE. *Le wege*, 1314; *Le wegge*, 1315 (Cw. 100).

Desmet : prairie de Laurent (D. Fl. Occ. 22). *Louw*, selon Pomey, serait le diminutif de *Laurent*. La forme romane *Le wege* semble signifier *le chemin*, du bas-all. *weg*, et rend l'explication de ce mot très difficile et très incertaine. Voir *Lowaige*, partie romane.

LEBBEKE. *Lebecca*, 1197; *Liebeke*, 1280; *Lebeke*, 1284 (W. 331); *Lietbeka*, 1003 (Br. 11).

Desmet : ruisseau de Lybe ou Leboin (D. Fl. Or. 35). *Lebbeke* se compose du nom de personne *Liut* pour *Liet* (F. I, 858) et *beke*, ruisseau : la forme *Lietbeka* le démontre suffisamment.

LEDE. *Letha*, 967; *Leda*, 1232 (W. 314).

WANNEGHEM-LEDE.

Nous avons discuté la valeur objective du mot *lede*. Le nom de *Letha* peut être aussi le nom de personne *Lethus*, *Ledi* (F. I, 826).

LEDEBERG.

Ledeberg peut dériver soit du nom de personne *Liulberga* (F. I, 863), soit du nom de personne *Ledi* cité plus haut et *berg*, montagne, colline.

LEDEGHEM. *Ledhem*, 1179; *Leddeghem*, 1210 (CH. Fl. Occ. 95). *Lede* dérive ici du nom de personne *Ledi*, *Leiting* (F. I, 826).

LEEFDAEL. *Levendale*, 1120; *Levedale*, 1148; *Leefdaele*, 1312 (CH. Br. 137).

Leven est un nom de personne comme *Leibin*, *Leifi*, *Leuxa*, *Leubin* (F. I, 824, 849, 850).

LEERBEECK. *Laerbeek*, 1145; *Larbeca*, 1229 (CH. Br. 141).

Chotin explique ce nom par *laer*, terre inculte, et *beek*, ruisseau. Celui-ci peut aussi dériver du nom de personne *Lether* (F. I, 827) et *beek*, ruisseau, par contraction *Leerbeeck*.

LEERNE-S^t MARTIN. *Lederna*, 1193 (W. 303).

Le mot de *Leerne* est de nouveau une contraction du nom de personne *Lether* que nous venons de citer, ou de *Letherin* que Förstemann ne donne pas.

LEEST. *Leest*, 1129 (KR. 261).

Leest est la même chose que le nom de personne *Lista* (F. I, 847).

DENDERLEEUEW. *Lewes*, 1145; *Lewe*, 1146; *Lewe super Teneram*, 1244 (W. 312).

GORSLEEUEW, aussi OPLEEUEW. *Goedertslewe*, 1365; *Goertzlewe*, 1375; *Oplewe*, 1377; *Lewis Godfridi*, 1427; *Oplewe*, 1377 (Cw. 85). Voir GORSLEEUEW.

S^t PEETERS-LEEUEW, en fr. LEEUEW-S^t PIERRE. *Lewes*, 818; *Lewe*, *Leuwe*, 1130 (CH. Br. 137). Non loin de la Zuene et près d'un petit lac.

ZOUTLEEUEW, en fr. LÉAU. *Leva*, *Leuwa*, 800-900; *Lewe oppidum*, 1213; *Leweacum*, 1256; *Leeuwe*, 1255; *Sout Leeu*, 1521 (CH. Br. 136). Sur un affluent de la Ghète, près d'un lac.

La signification topographique du mot *leeuw* a été expliquée dans la partie générale. Nous pouvons donc nous borner ici à comparer avec *Leeuw* le nom de personne *Leuan* (F. I, 843). *Lieuw*, selon Pomey, serait synonyme de *Léon*.

LEEUEWERGHEM. *Lewerghem*, 1308 (W. 315).

Leeuwer est un nom de personne dérivant du bas-all. *leeuw*, lion (F. I, 842). Förstemann cite la forme *Liubher* (F. I, 853) dont l'origine est un peu différente.

LEFFINGHE. *Lefhinga*, 1171 (D. Fl. Occ. 25); *Leffinghe*, 1172, 1269; *Lefhinga*, 1247 (CH. Fl. Occ. 95).

Desmet : prairie de Leboin.

Leffing est le nom de personne *Leifi* ou *Laiping* (F. I, 825); Chotin croit aussi que *Lef* est un nom d'homme tel que *Leffo* ou *Leffa*.

LEKE *Leka*, 1382; *Leke*, 1420 (CH. Fl. Occ. 96).

Le village se trouvant près d'un cours d'eau, on pourrait expliquer son nom par l'anc. sax., anglo-sax. *lagu*, aqua, mare, anc. scand. *lögr* (F. II, 888). Cependant nous préférons l'explication par un nom de personne tel que *Laivo*, en all. mod. *Lecke* (F. I, 824).

LEMBEKE. *Lembeke*, 1252, 1330 (W. 326).

LEMBEECK, en fr. LEMBECQ. *Lembeka*, 800-900; *Lembeca*, 1146; *Lembecha*, *Lembeek*, 1182 (CH.Br. 138).

Desmet : ruisseau de Lambert.

Il faut plutôt dire ruisseau de *Lamo*, (Cf. F. I, 828). Nous ne croyons pas qu'on puisse appliquer ici l'anc. h.-all. *laim*; anc. sax. *lêmo*, all. mod. *lehm*, bas-all. *leem*, *limus*, argila (F. II, 891).

Selon Everaert, ce village se nommait anciennement *Lenbeke*; cet auteur en conclut que ce nom signifie ruisseau du fief, en bas-all. *leen*. (Notice sur le village de Lembecq. *Annales du Cercle Arch. de Mons*, XIV, p. 332).

La forme *Lenbeke*, si elle est exacte, rappelle le nom de personne *Lino* (F. I, 844).

LEMBERG. *Lemberge*, 1126; *Lenberghen*, 1220 (W. 304).

Förstemann cite un nom de personne *Lamperga*

(F. I, 832). Il se pourrait aussi que *Lemberg* vienne de *berg*, montagne, et du nom de personne *Lino*, que nous venons de citer.

LENDELEDE. *Lendelede*, 1302 (CH. Fl. Occ. 96).

Desmet : *lindel-lede*, passage aux tilleuls (D. Fl. Occ. 23).

Lende est ici le nom de personne *Lando* que nous avons rencontré sous *Landen* et *Landeghem*.

LENNICK-S^t MARTIN. *Liniaco*, 832 ; *Liniacum*, 877 ; *Liniaca*, 897 ; *Lennecha*, 1059, 1136 (CH. Br. 139) ; *Liniacum*, *Liniaca*, *Lennecha*, 961 (MGG. 123).

LENNICK-S^t QUENTIN. *Liniacum*, 832, 877 ; *Liniaca*, 897 ; *Lennecha*, 1059 (CH. Br. 140).

Lennick est une forme adjectivale du nom de personne *Lino* (F. I, 844).

S^t LÉONARD, prov. d'Anvers. Cf. *Leonard* (F. I, 605).

LETTERHAUTEM. *Lettelhoutem*, 1187 ; *Parco-Hautem*, 1252 (W. 315).

Les anciennes formes de ce nom ne laissent aucun doute sur la valeur du préfixe *Letter* qui est le bas-all. *tuttel*... exiguus, parvus ; *Lettel*. Fland. j. *tuttel*, parum (KIL. 365, 348) anc. sax. *tutil* ; a. h.-all. *luzil* ; angl. *little*, petit.

LEUPEGEM. *Luepengem*, 1110 ; *Luepeghem*, 1148 (W. 321).

Desmet : demeure de Loup (D. Fl. Or. 29).

Leupo, *Liupin*, nom de personne (F. I, 848, 850) et *hem*. Voir aussi *Liubing* (F. I, 850).

LEUTH. *Leude*, 1253; *Lude*, 1282; *Leute*, 1322 (Cw. 98).

Comparez les noms de personnes *Leudo*, *Ludo*, *Leuto* (F. I, 858).

LEYSELE.

Desmet : résidence près du chemin public (D. Fl. Occ. 30). Le déterminatif est *Lied*, *Liudo* (F. I, 857, 858) suivi de *sele*.

LICHTAERT. *Lichtaert*, 1286; *Lichtert*, 1505; *Lichtaert*, 1560 (KR. 276).

Gramaye : Luciaë palus. Kreglinger : terre légère, sans valeur, bas-all. *ligt*, et *acerde*.

Lichtaert me paraît être pour le tout un nom de personne. Förstemann ne le cite pas, mais il donne les radicaux *liht*, *liuht* et *hart* (F. I, 844, 878, 604).

LICHTERVELDE. *Listrevelde*, 1198 (D. Fl. Occ. 27); *Lichtervela*, 1122; *Listrevelde*, 1198; *Ligtervelde*, 1246 (Ch. Fl. Occ. 97).

Lichter est un nom de personne analogue à celui de *Lichtger* (F. I, 844). Bas-all. *veld*, champ.

LIEDEKERKE, *Lidekerke*, 1088; *Ledekercha*, *Ledechercha*, *Lidekerka*, 1146 (Ch. Br. 141).

Chotin : *Lydae kerka*, oratoire d'Alida ou Lydie. *Liede* est plutôt le nom de personne *Liudo* (F. I, 857, 858).

LIEFFERINGEN.

Desmet : prairie de Liévain (D. Fl. Or. 36).

Lieffering est la forme adjectivique du nom de personne *Liefheri* (F. I, 853).

LIER, en fr. LIERRE. *Ledi*, 870; *Lirensis ecclesia*, 1174; *Lira*, 1180-99 (KR. 225).

Comme noms analogues on peut citer *Liora* auj. *Lier*, rivière de la Hollande (ACKER STRATINGH, III, 48); *Lierneux*, anc. *Lethernacho* (VGG. 41 f); *Lierheim* (F. II, 646), *Liers*.

Förstemann explique *laide* par l'anc. h.-all. *leite*, ductus, *wazarleiti*, aquaeductus; anglo-sax. *lædu*, iter, ductus, canalis; fris. *lêda*, ducere (F. II, 890). Si le mot *lede* a réellement cette signification, il pourrait se rapporter à la Nèthe qui arrose la ville. Cependant il nous paraît que le nom de *Lier*, anciennement *Ledo*, a plutôt une valeur personnelle qu'une signification objective. On peut en effet comparer avec la forme *Ledi* de 870, le nom de personne *Ledi* (F. I, 826) et avec la forme *Lira* de 1180-1199, le nom de femme *Lira* (F. I, 847). Si *Lier* résulte de la contraction du primitif *Lider*, on peut se référer aux noms de personnes *Leither*, *Lether*, *Liuther* (F. I, 827, 870); c'est en effet le cas pour LIERNEUX, anc. *Lethernacho*.

LIERDE-S^{te} MARIE et S^t MARTIN. *Lierde*, 1169 (W. 321).

Lierde a quelque analogie avec le nom de *Lerida* auj. *Herda* en Catalogne. Förstemann ne cite aucun nom comparable si ce n'est celui de *Lira* que nous venons de citer.

LIEZELE. *Lisele*, 1148 (KR. 262).

Gramaye : Elisae domus. Kreglinger croit que le nom en question dérive de celui d'*Élisabeth*.

Liezele, de même que le nom de *Leysele*, dérive du nom de personne *Liet* qualifiant *zele*.

LILLE-S^t HUBERT.

LILLE. *Lille*, 1154-1356 (KR. 276).

D'après Kreglinger *Lille* dérive de *lede*, conduit, passage.

Il est difficile d'expliquer ce nom comme celui de *Lille* anciennement *L'isle*. Förstemann ne donne aucun nom de personne qu'on puisse lui comparer, si ce n'est celui de *Lullo* (F. I, 881).

Il se pourrait que ce nom eût la même origine que le nom suivant.

LILLO. *Linlo*, 1124, 1135, 1157-79, 1182, 1205 ; *Lillo*, 1258-72 (Kr. 237).

Cet appellatif se compose du nom de personne *Lino* (F. I. 844), et de *lo*, locus.

LIMBURG, en fr. LIMBOURG. *Leinborg*, *Lenborghe*, *Lenboirch*, *Lenburch*, *Leynborg*, *Lamborc*, *Lamburg*, *Leimburch*. (ERNST. *Histoire du Limbourg*, I, 6, 7); *Lemburch*, 1148; *Lemburg*, 1099, 1138 (VGG. 41; MGG. 34).

Ce nom a donné lieu aux interprétations les plus diverses. Ce sont :

1° le celt. *len*, *lyn*, rivière, selon Bullet.

2° le celt. *lint* près d'une forêt, *leim*, aigu, *lym*, fort, selon le même auteur

3° *Limesburgus*, château de la limite.

4° *Lambert-bourg*, *Léon-brug*.

Les étymologies celtiques doivent être complètement écartées, la forme du nom étant tout à fait germanique.

Lin dérive du nom de personne (F. I, 844) déjà rencontré sous *Lillo* et *Lennick*. *Linburg* a produit la forme adoucie de *Limburg*.

LINCKHOUT. *Lencholt*, 1099-1138 (MGG. 77); *Linchout*, 1474; *Linckhaut*, 1574 (Cw. 55).

Linck est le nom de personne *Linco* (F. I, 844). *Holt* désigne un bois.

LINDEN. *Lynden*, 1507 (Ch. Br. 144).

Le bas-all. *linde* signifie tilleul. Il y a aussi un nom de personne *Linto*, *Lindis* (F. I, 846).

LINCKEBEECK. *Linkebeke*, 1164; *Linkebeke*, 1190 (Ch. Br. 144).

Le déterminatif est le nom de personne *Linco* que nous avons rencontré sous *Linckhout*.

LINTH. *Lint*, 1220 (Relevé censal).

Village érigé en commune par arrêté du 29 Juin 1869.

Le nom de *Linth* dérive soit de *linde*, *tilleul*, soit du nom de personne *Linto* (F. I, 846).

OP et NEER LINTER. *Lintere*, 1190, 1234 (Ch. Br. 171, 162); *Lintre* 1139, 1231; *Oplintheren*, 1406 (Wauters, *Tirlemont* 2^e liv. 15).

Chotin : endroit, place des tilleuls, tilloi. C'est aussi l'opinion de Wauters.

Linter dérive d'un nom de personne *Linther* que Förstemann ne cite pas. Il donne les noms de *Linto* et *Linthart* (F. I, 846).

LIPPELOO. *Lippeloo*, 1262 (KR. 262).

Lippe est le nom de personne *Libo*, *Liuppo* (F. I, 848, 849). *Libben*, selon Pomaye, serait le diminutif de *Leobinus*, *Lebuinus*.

LISSEWEGHE. *Lesvega*, 961 (D. Fl. Occ. 15); *Lisvega*, 961; *Lisweghe*, 1089; *Lisowega*, 1119; *Lissewege*, 1247 (CH. Fl. Occ. 99).

Desmet : chemin de Lys ou Élisabeth.

LOCRE. *Lokerne*, 1122; *Locra*, 1145; *Lokerne*, 1330 (W. 298); *Locra*, 1126, 1138; *Locrae*, 1172 (CH. Fl. Occ. 100).

Förstemann ne cite pas un nom de personne de la forme *Loker*, *Locher*. Il donne celui de *Lager* et *Lochard* (F. I, 879, 823).

LOENHOUT. *Loenhout*, 1277, 1299; *Luenhout*, 1312 (KR. 237).

Luen, *Loen* est le nom de personne *Launus* (F. I, 840, cf. 881, radical *Lun*). Selon Pomey *Loon* serait le diminutif d'*Appolonie*.

LOKEREN. *Lokren*, 1139; *Lokerne*, *Locra* (D. Fl. Or. 13).

Même dérivation que *Locre*.

LOMBAERTZYDE. *Lombardic*, 1220; *Lombardica*, 1307, 1348; *Lombardie Ida?* 1383 (CH. Fl. Occ. 100).

Lombaerts est la forme génitive du nom de personne *Lombaert*. cf. *Lambert* (F. I, 832). La finale *Yde*, qu'on rencontre aussi dans *Coxyde*, a été discutée dans la partie générale. Les anciennes formes citées par Chotin feraient croire que la finale serait *dyk*, digue, chose assez difficile à admettre.

LOMBEEK-S^{te} CATHERINE et NOTRE-DAME. *Lombeca*, 1112 (CH. Br. 144).

Lombeeck, avec lequel on peut encore comparer *Lembeeck* et surtout *Loonbeeck*, dérive d'un nom de personne *Lamo*, ou plutôt *Laurus* (F. I, 828) suivi de *beeck*, ruisseau.

LOMMEL. *Loemel*, *Loemal*.

La finale de *Lommel* paraît être *mael*. La forme du déterminatif est incertaine. On ne sait pas si c'est *Lod*, *Lon* ou un autre mot.

LONDERZEEL. *Lundersella*, 1139 (CH. Br. 145).

Chotin : sala ou villa de Londer ou Lunder. *Lunder* est un nom de personne analogue à *Lanthar* (F. I, 834) mais appartenant au radical *Lund* (F. I, 883).

LOO. *Lo*, 961, 1089; *Loo*, 1093; *Loh*, 1128 (CH. Fl. Occ. 101).

Nous avons expliqué le mot *loo* dans la partie générale.

LOO-CHRISTI. *Lo Sancti Christi*, 1330 (W. 304).

Les mots de *Loo Christi* dérivent du latin *Locus Christi*. Il est permis de croire que cette dénomina-

tion vient d'un Christ miraculeux qui était ou est encore spécialement vénéré en cet endroit.

LOO-TEN-HULLE. *Lho*, 1228; *Lo juxta Pouke*, 1330 (W. 304).

Willems et Desmet expliquent *hulle* par *hille*, colline (W. 304; D. Fl. Or. 18).

WESTER-LOO. *Westerlo*, 994; *Westerla*, 1161; *Westerle*, 1161; *Westerlo*, 1237 (KR. 289).

Ce nom vient du sax. *westar*, *wester*, ad occasum versus, et *loo*. Le village en question est à l'ouest de *Tessengerloo*.

BORCH-LOON, en fr. LOOZ. *Los*, 1015; *Los*, 1099-1138; *Loz*, *Lotz* 1067. Anc. flam. *Lon*, *Loen* (VGG. 150; MGG. 32, 70); *Lone*, 938; *Comes Lossensis*, 1034; *Lon*, 1209; *Los*, 1230; *Los castrum*, 1522 (Cw. 98).

GROOT-LOON, en fr. GRAND-LOOZ. *Groet Loen*, 1365 (Cw. 87).

Cet appellatif pourrait dériver d'un des noms de personnes *Luoz*, *Lauus* (F. I, 860, 840). Cependant, eu égard à l'adjectif *Lossensis*, *Loon* semble être plutôt une contraction de *Lossen*. De Corswarem cite ensuite parmi les formes anciennes de *Tessengerloo*, celles de *Tessengerloen*; *Tessengerlon*, et il donne celle de *Burlon* pour *Borloo* (Cw. 65, 66); on pourrait en inférer d'autre part que *Looz* serait une contraction du lat. *locus*, ou une variante de la finale *loo*.

LOONBEECK. *Loonbeca*, *Loenbeca*, 1147 (CH. Br. 145).

Loon doit être ici un nom de personne analogue à *Launus* ou contracté de *Lodin* (F. I, 840 et 692, *Hlud*, *Lotto*, en all-mod. *Lode*).

LOPHEM. *Lopem*, 1110 ; *Lopehem*, 1187 (CH. Fl. Occ. 102).

Desmet : demeure de Loup ou Lupus (D. Fl. Occ. 16).

Förstemann cite le nom de *Loppo* et *Luppo* (F. I, 879, 849).

LOVEN, en fr. LOUVAIN, vulg. LEUVEN. all. LOWEN. *Loven*, *Lovania*, 887 ; *Loven*, 885 ; *Locaniae*, 1003 (CH. Br. 146).

Les étymologistes séparent arbitrairement ce nom en deux particules et l'expliquent par *loo*, colline boisée, et *ven*, marais. Le nom de *Loven* n'est nullement composé. Il dérive d'un nom de personne analogue à ceux de *Liuffo*, *Liuba*, aussi *Leuva*, *Liwa*, ou bien de *Lupo*, *Loppo*, *Liupin*, *Leubin*, en all. mod. *Leben*, *Lieben*, *Luben* (F. I, 848, 849 et 879). Malgré la différence des consonnes, ces dernières formes ont une analogie évidente avec le nom dont nous traitons, puisque l'anc. h.-all. *liub*, carus, est identique avec le bas-all. *lief*, l'angl. *to love*, aimer.

Il n'y a donc pas de doute possible sur l'identité des radicaux *Loo*, *Liub* et *Leuv*.

Si malgré ces explications on voulait donner au mot de *Loven* une valeur impersonnelle et objective, on pourrait alors comparer le mot *lebe* qui sert de

finale à bien des noms allemands (F. II, 915-918) mais qui ne se rencontre pas dans notre pays.

LOVENEL, en fr. LOVENJOUL. *Loviniol*, 1099-1138 (VGG. 151).

Loviniol est un diminutif de *Loven*, mais de forme romane. Voir la dissertation sur la finale *iolus* dans Hz. 43. sqq.

LOVENDEGEM. *Lovendeghem*, 1201 (W. 304).

Lovende est un nom de personne qui a beaucoup d'affinité avec ceux dont nous venons de parler et qui a aussi quelque analogie avec celui de *Lopenzo* (F. I, 879). Cet auteur ne cite pas le nom de personne *Loohand* d'où semble venir *Lovende*.

LOXBERGEN.

Loxbergen fut érigé en commune par arrêté du 30 Mars 1866.

Lox pour *Locs* est la forme génitive d'un nom de personne *Loc*, avec lequel on peut comparer celui de *Lacco*, ou le radical *Laug* (F. I, 823, 839).

Förstemann cite même le nom de personne *Lohs* (F. I, 880).

LUBBEECK. *Lietbeca*, *Liebbeca*, 1040 ; *Libbeca*, *Lithbeche*, 1159 (Ch. Br. 147).

Gramaye : Marais de Libert.

Liet est plutôt le nom de personne *Liud* (F. I, 857).

LUIK, en fr. LIÈGE. Voir la partie romane.

LUMMEN. *Lumis*, 1099-1138 (VGG. 151 ; MG. 94). *Lumpmen*, 1415 , 1474 (Cw. 56).

ZITTAERT-LUMMEN, en fr. LUMAI.

Lummen, 1132 (CH. Br. 231).

Chotin : *limus* , limon. (CH. Br. 232).

Lummen ressemble au nom de personne *Loman* (F. I, 880).

MACHELEN. *Machele*, *Machela*, 1210, 1224 ; *Macle*, 1235, 1272 ; *Magle*, 1346 ; *Macla*, 1224 (CH. Br. 148) ; *Mahla* (*Tyd en rlyt* ; 1863 p. 280). Sur la Woluwe.

MACHELEN. *Maglina*, 967 ; *Magline*, 1168 ; *Machline*, 1187 ; *Meglînes*, 1238 ; *Macheline*, 1279 (W. 304), vulgairement nommé *Magele*, aussi *Mule*. Sur la Lys.

MECHELEN, en fr. MALINES. *Malinas*, 870 ; *Maslinas*, 910 ; *Maslinas*, 980 ; *Malinas*, 1006 ; *Maclines*, 1008 ; *Malina*, 1127 ; *Machlinia*, 1134 ; *Mastines*, 1155 ; *Marlines*, 1213 ; *Machelines*, 1279 (KR. 222). Sur la Dyle.

MECHELEN. *Mechelen*, 1650 (Cw. 102) ; *Mahlen*, 1062 ; *Magelneis*, 1139 (SCHUERMANS, *Bull. Com. roy. d'Art et d'Archéologie*, 1871, p. 56).

QUAED MECHELEN, en fr. MARLINES. *Quoet*

Mechleen, 1365 (Cw. 62); *Mechten*, 1219 (SCHUERMANS, Ibid).

Maalinas, 870; *Maslinas*, 910, 981; *Marlines*, 1213; *Mallines*, *Maclines*, 1008; *Mailines*, 1006; *Machele* (VGG. 152).

Le nom de la ville de Malines a donné lieu aux explications les plus contradictoires. On les trouve presque toutes dans le mémoire de Kreglinger, ce qui fait que nous ne devons pas les énumérer. Il y aurait du reste peu d'intérêt à cette nomenclature beaucoup trop variée et nous pouvons nous borner à reproduire les opinions principales qui sont les suivantes :

1° Wendelin et après lui Chotin, expliquent le nom en question par le bas-lat. *Machale*, *Macholum*, d'où le roman *machal*, *machaut*, enceinte murée, grange sans toit, magasin (Ch. Br. 148). Ducange traduit *machale*, *macholum* par « horreum sine tecto, nostris, scilicet campanis, *machau*. » Il cite le texte de la loi salique, titre 18 : « *Si quis spicarium aut macholum cum annona incenderit.*

2° Förstemann, d'après Hœuft, voit dans *Machelen* l'anc. h.-all. *mahal*, *mallum*, *malstätte*, *versammlungsplatz*, *gerichtstätte* (F. II, 964, 973. HFT. 83).

3° Grandgagnage compare le celt. *mag*, tout en faisant remarquer qu'on pourrait aussi se référer à son synonyme *Mas* (MGG. 73).

4° De Corswarem croit que le nom en question signifie demeure de Michel, *Michel-hem* (Cw. 63, 102). Cette explication figure déjà en partie dans le mémoire de Kreglinger et le rapport de Bormans.

5° Selon M. Habels, président de la Société Archéologique du duché de Limbourg à Maastricht, les Mechliniens formaient une tribu venue du Mecklenburg. Cette tribu aurait importé dans notre pays les noms de *Mechelen* et le culte des déesses ou divinités locales connues sous le nom de *Matronae Mahlinehae*. Schuermans a réfuté cette opinion. D'après cet auteur, il serait impossible d'admettre que les divers Mechelen, presque placés en ligne droite de l'est à l'ouest, fussent les étapes d'une même tribu (*Bulletin de la Commission royale d'Art et d'Archéologie*, T. X, p. 59).

L'explication de Machelen par le bas-lat. *macholum* paraît si simple et si naturelle, qu'on l'admettrait presque sans examen. Elle n'est cependant pas exacte. S'il est assez difficile de savoir quel est ce monument qu'on nommait *machale*, et qu'on explique par... *horreum sine tecto* ! les transformations régulières de ce mot vont nous l'apprendre. En effet, si l'on fait subir à *macholum* une petite contraction, on a *maolum*, qui à son tour produit le fr. *meule*. Une meule de grains est bien ce qu'on peut entendre par *horreum sine tecto*. De là, la phrase de la loi salique : *si quis macholum incenderit* doit se traduire purement et simplement par : « Si quelqu'un a incendié une meule. » L'opinion que nous venons d'émettre est du reste confirmée par le supplément du glossaire de Ducange. On y lit en effet ces mots : « *Machale* vero mihi idem videtur quod moles, acervus, cumulus. Gall. *meule*. » (T. II, p. 1103). Or nous nous demandons si une meule de blé pourrait avoir donné son nom à une ville ou aurait pu être la cause de sa formation ?

L'explication du nom par *mahal*, *mallum*, réunion judiciaire « gerichtstatte, » n'est pas admissible non plus, car à l'origine la justice ne se rendait pas dans un local déterminé ; le juge se transportait d'un village à un autre ; or, une telle organisation judiciaire, pas plus que la réunion éphémère d'un *mallum*, n'est pas une cause suffisante pour créer une ville. Enfin la ville de Malines est beaucoup trop ancienne pour avoir une telle origine.

Le celt. *magus*, anc. cymr. *mages*. qu'invoque Grandgagnage, fut d'abord expliqué par champs (*Zeuss Celtica*, p. 5, note). Houzé l'interprète par demeure (Hz. 89, sqq. 110). Dès lors le celtique *mag* aurait quelque analogie linguistique avec le lat. *magale*, au plur. *magalia*, cabanne, hutte, mot punique employé par Virgile (NOEL, *Dict. lat.* p. 561). Il faut avouer qu'il serait bien facile d'expliquer *Machelen* par un celt. *magus* et surtout par un lat. *magalia*. Cependant on ne peut admettre cette étymologie, quelque facile qu'elle puisse être. L'inscription des *Matronae Mahlinchae* prouve assez le caractère tout à fait germanique du nom et démontre clairement qu'on ne doit pas recourir à des mots d'origine étrangère pour l'expliquer. Förstemann, il est vrai, pense que le nom de *Mechelen* ne se rencontre pas en Allemagne. Cet auteur cite cependant un *Meclan* près de Munster, et aussi *Mecklenburg* (F. II, 1025, 1026), qu'il interprète par le goth. *mihils*, a. h.-all. *nichil*, magnus, explication aussi invoquée pour Malines. Il ne faut donc pas trop vite conclure de l'opinion de cet auteur que le nom dont nous traitons serait latin ou celtique.

L'opinion émise par de Corswarem se rapproche

beaucoup plus de la vérité, sans toutefois l'atteindre complètement. En effet, la finale *hem* ne fait pas partie intégrante du nom, et, linguistiquement parlant, il est difficile d'identifier *Macle* avec *Michael*, *Michel*, *Michiel* ou avec sa dénomination vulgaire *Machiel*. Le nom des *Matronae Mahlinchae* prouve d'autre part que le nom en question est antérieur à l'introduction du christianisme dans nos contrées, par conséquent qu'il remonte à une époque où le nom de l'archange *S^t Michel* y était complètement inconnu.

D'après nous, *Machelen* et *Mechelen* dérivent du nom de personne *Megilo*, aussi *Muccula*, *Maijol*, *Megol*, en h.-all. mod. *Mäckel* (F. I, 885), variantes ou formes diminutives du nom de personne *Mago*, aussi *Maccho*, *Meco* (F. I, 884). Comparez aussi *Mahuli* (F. I, 896).

Les différentes formes du nom de *Mechelen*, tels que *Malines*, *Marlines*, *Mastinas*, sont assez difficiles à concilier. A l'occasion de l'orthographe employée dans l'inscription des *Matronae Mahlinchae*, Grandgagnage fait la remarque que l'aspirée simple est devenue gutturale dans l'idiome bas-allemand, et dans les noms romans s'est transformée en sifflante ou adoucie en *i*, ou même aurait disparu en ne laissant d'autre trace que l'allongement de la voyelle précédente (VGG. 152). Tout en partageant complètement cette idée, nous devons cependant faire la remarque qu'on doit prononcer probablement d'une manière aspirée l'*h* des *Matronae Mahlinchae*, ce qui fait que le nom germanique actuel n'aurait subi aucune variation.

MAERCKE-KERKHEM. *Marka*, 864, 967 ; *Marke*, 1224 (W. 322).

Nous avons donné la valeur du mot *mark* dans la partie générale ; *Maercke* pourrait toutefois être comparé ici au nom de personne *Marc* (F. I. 912).

MAESEYCK. *Echa*, 870 ; *Eiche*, 944 ; *Eike* (VGG. 167) ; *Eicke quae supra Mosam est*, 1155 ; *Eyke*, 1162 ; *Eyke sur Meuse* 1334 (Cw. 125).

Grandgagnage explique la finale par l'anc. h.-all. *ecke*, coin (MGG. 82). Elle peut aussi dériver du bas-all. *eik*, chêne.

On dit *Maes-eyck* par rapport à *Alden-eyck*, une des dépendances de cette ville.

MAETER. *Materna*, 998 ; *Meterne*, 1224 (W. 322).

Willems fait la remarque que la supérieure (*mater*), des sœurs hospitalières d'Audenaerde avait la nomination des mayeurs et des échevins de ce village.

Faut-il rappeler ici que l'ancienne forme *Materna* a une analogie frappante avec le nom de S^t *Materne* apôtre de la Belgique, mort vers 330, et avec le nom de personne *Matern* (F. I, 920) ?

MALDEGHEM. *Maldingem*, 1145 ; *Maldeghem*, 1183 (W. 326).

Desmet : *mal*, mallum, *dingen*, plaider et *hem* (D. Fl. Or 32).

Malde est un nom de personne. (Cf. F. I, 920, 931, *Mildeo*, et le radical *Maldt*).

MALDERE. *Malre*, 1125 ; *Maldere*, 1565 (Ch. Br. 149).

Chotin explique ce nom par l'all. *mäler*, lisière,

borne ; le village étant situé sur la limite du Brabant et des Flandres (Ch. Br. 149).

Malderen dérive plutôt du nom de personne *Maldra* (F. I, 901). Comparez MELDERT.

MALL. *Malla*, 1111 (VGG. 153) ; *Mulle*, 1111, 1366 (Cw. 101).

OOST-MALLE. *Malos*, 1179 ; *Oostmalle*, 1290. (Kr. 240, 241).

WEST-MALLE. *Malle* 1194 ; *Westmalle*, 1233 (Kr. 249).

Kreglinger : *mallum*, lieu de justice, de réunion (Kr. 241). De Corswarem explique le nom de *Mall* par moulin, parce que le village se trouve sur le Geer et que la commune voisine se nomme *Shuysen*.

Il est difficile d'expliquer les noms d'*Oostmalle* et de *Westmalle* de cette manière, car quoique le premier village se trouve sur le Maelevoortbeek et le second près d'un cours d'eau à l'ouest d'Oostmalle, aucun d'eux ne se trouve dans le voisinage d'un moulin. L'un et l'autre nom nous semblent dériver du nom de personne *Malo*, en all. mod. *Malle* (F. I, 900).

MANNEKENSVERE. *Mannekin-Overram* (D. Fl. Occ. 25) ; *Mannekinoverra*, 1172 ; *Viruli trajectum*, 1383 (Ch. Fl. Occ. 103).

Mannekin, diminutif de *Man*, est employé ici comme un nom de personne. Förstemann cite le nom de *Mannekin* (F. I, 903). *Vere*, synonyme du bas-all. *orerzet*, passage d'une rivière, est le bas-all. *vaer*, *vaerd*, *veer*, trajectus,

locus ubi trajicitur fluvius, portus. L'ancienne forme *Overvam* est une mauvaise lecture d'*Overvaerd* que Kilianus traduit par : transitus, trajectus (KIL. 477).

MARCKE. *Marcke*, 1242; *Marca*, 1262; *Marcke*, 1328 (CH. Fl. Occ. 104).

Le mot de *Marcke* a une signification objective dont nous avons parlé dans la partie générale, ou bien dérive du nom de personne *Marc* qui est cité par Förstemann (F. I, 912) et qui se rencontre aussi dans le nom suivant.

MARCKEGHEM. *Marchegem*, 1116 (CH. Fl. Occ. 104).

Desmet : habitation de Marc (D. Fl. Occ. 28).

MARIAKERKE. vulg. MEERE. *Capellam. j. in honore Sanctae Mariae dictatum in villa Meron* (W. 304); *Parochia Sanctae Mariae*, 961; *Mariekercke*, 1560 (CH. Fl. Occ. 105).

MARIAKERKE. *Ecclesiae S. Mariae in Baesrode*, 1228; *Baesrode S. Mariae*, 1228; *Marickerke*, 1560 (KR. 263).

Ce nom est suffisamment expliqué par les anciennes formes que nous venons de citer.

S^{te} MARGUERITE. (Fl. Or.).

S^t MARTENSLINDE. *Lienne*, 1096; *Mertyns linde*, 1365; *Linde Sancti Martini*, 1376 (Cw. 1021).

S^t *Marten*, *Martinus* en latin, et bas-all. *linde*, tilleul.

MASSEMEN. MASMINES. *Masmine*, 1213 ; *Maseme*, 1228 (W. 331).

Desmet : demeure de Mas ou Thomas (D. Fl. Or. 35). Il me paraît que la forme *Masmines* dérive d'un nom de femme que Förstemann, il est vrai, ne cite pas, mais qui serait composé des particules *Maso* et *Mina* (F. I, 917 et 932).

MASSENHOVE. *Massenhove*, 1560 (KR. 237).

Massen dérive du nom de personne que nous venons de citer. *Mas*, selon Pomey, serait l'abréviation de Thomas.

MAXENZEELE. *Masensele*, 1160 (Ch. Br. 151); *Masesele* (MGG. 81).

Chotin : sala ou demeure de Maximilien. *Mäsen* est le nom de personne dont nous venons de parler. Förstemann cite aussi le nom de *Maxus* (F. I, 926).

MECHELEN, en fr. MALINES.

MECHELEN (sur Meuse). Voir MACHELEN.

MEENEËN, en fr. MENIN. *Meeningen*, 1161 ; *Meenen*, 1201, 1316 ; *Meninae*, 1225 ; *Menin*, 1459 (F. I, 106).

Desmet croit que le primitif du nom est *Men-heim* ou *Man-heim* (D. Fl. Occ. 9).

D'après le D^r Coppieters, le mot *Menin* signifierait petit, et viendrait du fl. *min*, lat. *minus*. (Note sur l'étymologie du nom de Menin).

Menin dérive du nom de personne *Manno*, *Meni*, *Mening* (F. I, 903, 928).

Si le mot de *Menin* ou *Meenen* avait une valeur objective, on pourrait comparer le nom du *Mein*, rivière d'Allemagne, *la Mène*, ruisseau du Brabant, anc. *Medonia*.

MEENSEL. *Menseel*, 1333 (Ch. Br. 151).

Chotin : manse, demeure d'Herman ou de Memin. Il faut plutôt dire : de *Manno*, *Meni*, noms de personne cités plus haut. *Seel* est la finale *sele* dont on connaît la valeur.

MEER OU MEIR. *Mera*, 1245 (Kr. 1245).

Ce nom dérive de *meer*, marais.

MEERBEECK. *Merbecka*, 1117; *Merbecca*, 1120 (Ch. Br. 152); *Merbeka*, 1220. (Relevé censal).

BOORT-MEERBEECK. *Meerbeke*, 1290; *Borde Meerbeke*, 1290; *Bort-Meerbeke*, 1295 (Ch. Br. 152).

WEST-MEERBEECK. *Mierbeke*, 994; *Morbeke*, 1247; *Meerbeke*, 1272; *Woestmeerbeke* 1467-1594 (Kr. 290).

MEERBEKE. *Merlebeke*, 1228?? (W. 315).

Chotin, pour expliquer le mot *meer*, se réfère à *meer*, *meere* (Kil. j. *pael*, terminus, meta, limes), et il émet l'opinion que *Meerbeek* signifie ruisseau de la limite, parce que le cours d'eau passant par le village de ce nom, formait jadis la démarcation du comté de Brabant (Ch. Br. 68, 152).

Desmet dit que *Meerbeke* doit son nom à un ruis-

seau sortant d'un marais (D. Fl. Or. 26). *Meer* peut s'expliquer par le bas-all. *meer*, marais, mais nous préférons voir dans ce mot le nom de personne *Maro*, *Merio* (F. I, 908).

MEERDONCK.

Donck de *Maro* ou *Mero*, le nom de personne que nous venons de citer.

MEERDORP OU MERDORP. *Meredorp*, 1147 ; *Merdorp*, 1248 (VGG. 157).

Dorp ou village de *Mero*.

MEERENDRE. *Merendra*, 967 ; *Merendre*, 1200 (W. 364).

Desmet : *meer*, marais, et *tre*, arbre (D. Fl. Or. 19). *Meeren* doit plutôt s'expliquer comme dans les noms qui précèdent.

MEERHOUT. *Marhout*, 746 ; *Meerhout*, 1304 (KR. 277) ; *Marholt*, 742 ; *Maruholt*, 1250-80 (VGG. 153 ; MGG. 66).

Kreglinger : bois du marécage.

Si *MEERhout* n'était pas opposé à *MINDERhout*, on devrait de nouveau expliquer le déterminatif par le nom de personne *Maro*, *Mero*.

MEERLE. *Meerle*, 1261 (KR. 278).

Kreglinger : marais.

Meerle est le nom de personne *Merila*, *Merlus* (F. I, 909).

MEESSEN, en fr. MESSINES. *Mescinae*, 1062 ; *Mecinae*, 1065 ; *Meschines*, 1169 (Ch. Fl. Occ. 108).

Desmet : demeure de Mees ou Barthélemy (D. Fl. Occ. 32).

Meesen dérive du nom de personne *Massana*, *Maso* (F. I, 917).

MEESWYCK. *Masuic*, 946 (VGG. 154; MGG. 112); *Meeswyc*, 1427; *Maesewyck*, 1551 (Cw. 103).

Maso, nom de personne, et *wyck*.

MEETKERKE. *Madkerka*, 961, 1089; *Matkerka*, 1041; *Meetkerke*, 1129 (Ch. Fl. Occ. 105).

Desmet croit que *made* est synonyme de l'angl. *mead*, *meadon*, prairie (D. Fl. Occ. 16); c'est plutôt le nom de personne *Matto* (F. I, 917).

MEEUWEN. *Meeuwen*, 1214; *Mewen*, 1367, 1368; *Mewen*, 1382, 1428; *Meeuwen*, 1429 (Cw. 135).

De Corswarem croit que ce nom dérive de *Meuwis*, *Mewis*, *Meus*, diminutif de *Bartholomeus*, *Barthélemy*. Cette opinion mérite d'être partagée. Nous comparons cependant subsidiairement le nom de personne *Mawo* (F. I, 926).

MEIR, voyez MEER.

MEIRE. *Hofstat ter Meere*, 1220; *Meren*, 1330 (W. 315).

OVERMEIRE. *Overmeire*, 1262; *Overmeire*, 1450 (W. 331).

Desmet : endroit au-delà d'un marais (D. Fl. Or. 35). On doit plutôt traduire ce nom par : marais supérieur, quoique ce nom n'ait pas de pendant *Neermeire*.

MEIRELBEKE. *Merlebeke*, 1228 (W. 305, 315).
Desmet : ruisseau du marais (D. Fl. Or. 19).

Meirel est de nouveau le nom de personne *Merila* que nous avons rencontré sous *Meerle*, ou bien le bas-all *meerel*, fr. *merle*, sorte d'oiseau.

MELCKWEZER. *Wezere Teutonicorum*, 1308, 1099-1138; *Wisserin*, 1342 (VGG. 198; MGG. 102).

Chotin : *myl-wyzer*, indicateur milliaire (Ch. Br. 152).

Melck est le nom de personne *Milike*, en all. mod. *Mielke*, *Milch*, *Milcke* (F. I, 930).

Wezere peut dériver soit de l'all. *wasser*; eau, car le village se trouve près du Maesbeek, à quelque distance de la grande et de la petite Ghète, soit d'un nom de personne dérivé de *Wiso* ou analogue à *Wiseric* (F. I, 1329, 1331).

Melckwezer se dit *Wesere Teutonicorum* par opposition à *Wezere* sur la petite Ghète, en amont du village dont nous parlons.

MELDEN.

Melden est un nom de personne analogue à ceux de *Mildeo* et *Milta* (F. I, 931). Comparez aussi les noms ayant pour radical *Mald* (F. I, 901). *Melden* a quelque analogie avec *Meldi*, aujourd'hui *Meaux*, France.

MELDERT, en fr. MAILLARD. *Villa Meldricis*, 640; *Insula Meldricis*, *Mayard*, *Meldert*, 1287 (Ch. Br. 153); *Meldert*, 1264, 1269, 1286; *Meldert* 1278; *Meldradum*, *Meldrada*, 1030 (WAUTERS, 3^e liv. 60); *Meldrada*, 1030; *Meldaria*, *Meldradium* (VGG. 153, 156; MGG. 77).

MELDERT. *Meldert*, 1365, 1474; *Meldart*, 1485 (Cw. 56); *Meldreges*, 1099-1138 (VGG. 156).

MELDERT. Fl. Or.

La forme ancienne de *villa Meldricis* prouve assez que *Meldert* est le nom de personne *Melderic*, que Förstemann cite sous la forme *Maldarih* (F. I, 901). Il faudrait encore conclure de ce rapprochement que la finale ... *ert* serait synonyme de ... *eri*:. Comme nom semblable on peut citer celui de *Maldere*.

MELLE. *Mella*, 967; *Melne*, 1122; *Melle* 1299 (W. 305).

Desmet croit que Melle est peut-être la demeure de Mellitus.

Melle dérive du nom de personne *Melle*, aussi *Milo*, *Mila*, ou de *Malo*, en all. mod. *Melle* (F. I, 930, 900).

MELSBROECK. *Melbroeck*, 1096; *Meltbruck*, 1134 (Ch. Br. 155).

Chotin : *meld*, arroche, sorte de plante, et *broeck*, marais (Ch. Br. 155).

Mels est la forme génitive du nom de personne *Malo*, *Melo*, dont nous venons de parler.

MELSELE. *Melsele*, 1220, 1330 (W. 329).

Mel, nom de personne, et *sele*.

MELSEN. *In Melcenario*, 817; *Melcines*, 1148 (W. 305).

Melsen dérive soit du nom de personne qui précède, soit de celui de *Millizzo*, *Millizza* (F. I, 930).

MEMBACH.

Le primitif de ce nom, probablement *Menbach*, dérive, soit du nom de personne *Mannus*, *Manno*, soit de celui de *Memo* (F. I, 931, 901, 903), selon que le primitif serait *Men* ou *Membach*. Le village est situé sur un affluent de la Vesdre, ce qui justifie la finale dérivant de l'all. *bach*, ruisseau.

MEMBRUGGEN. *Membrughen*, 1365 ; *Membrughen*, 1373 ; *Membruggen*, 1381 ; *Mommerken*, 1385 (Cw. 103) ; *Membruges*, 1250-80 ; *Momerkinne* (VGG. 157, 159).

Il est difficile de concilier les deux formes *Membruggen* et *Momerken*. On pourrait cependant recourir à un primitif personnel *Manbirga*, composé des particules *Man* et *birga* (F. I, 903, 263), primitif qui aurait produit d'un côté *Mambirga*, *Mamirga* ou *Mamirka* et de l'autre, par métathèse, *Mambriga*.

MENDONCK. *Medmedung*, *Memmedung*, 694 ; *Mendunc*, 1196 ; *Mendonc*, 1220 ; *Mendonck*, 1330. (W. 305) ; *Megmedong*, *Memmedong*, *Metmedung* (F. II, 1012).

La forme ancienne *Medmedung* peut s'expliquer par le nom de personne *Medeman* (F. I, 919), et celle de *Memmedung* par le nom de personne *Mammo* (F. I, 901) déterminant la finale *donck*. *Megmedong* est inexplicable.

MERCHTEM. *Merchtinis*, 1120 ; *Merchtene*, 1148 ; *Mercten*, 1198 ; *Merchtem*, 1314 (Ch. Br. 155).

Wauters explique ce nom par le bas-all. *merkt*, marché ; Chotin, par *forum* romain aussi appelé

mercatus, à cause de la voie consulaire d'Assche à Malines qui passait par ce village.

Mercht est plutôt un dérivé du nom de personne *Marc*, *Marcho* ou *Maricho* (F. 1, 913, 909, d'ou *Maricht-hem*, puis *Merchthem*.

MERCKHEM. *Merchem*, 1090, 1177, 1144; *Merckhem*, 1560 (CH. Fl. Occ. 106).

Marcho, nom de personne, et *hem*.

MERXEM. *Marxeem*, 1246; *Merxem*, 1246; *Mercsem*, 1268; *Marcsem*, 1280 (KR. 238).

Marx est la forme génitive du nom de personne *Marc*.

MERXPLAS. *Merx blas*, 1148; *Marc plas*, 1148; *Merx blas*, 1155; *Marc blas*, 1179; *Merc blas*, 1181; *Merx blas*, 1251 (KR. 278, 279).

Grammaje : « *Marchiae locum : notatum ex Marca fluvio.* »

Quoique la *Merck* prenne sa source près de ce village, nous préférons expliquer le déterminatif de *Merxplas* par le nom de personne *Marc*. Il est à remarquer que les anciens actes donnent en même temps la forme nominative *Marc*, et la forme génitive *Marcs*.

MESPELAERE. *Mespilarios*, 899; *Mespelaer*, 1232 (Br. 12).

Dérive selon Desmet du bas-all. *mispelaer*, néflier (D. Fl. Or. 35).

MESSELBROECK. *Messelbroeck*, *Misselbroeck*, 1282 (CH. Br. 156).

Messel est le nom de perssne *Massila* (F. I, 917).

METTECOVEN. *Mettencoven*, 1135 ; *Mettichoven*, 1367 ; *Mettichoven* (Cw. 104).

Selon de Corswarem *Mette* dériverait de *Martin*, vulgairement *Marten*, *Metten*.

Förstemann cite encore le nom de personne *Matto* F. I, 917).

MEULEBEKE. *Molenbeke*, 1165 ; *Meulebek*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 110).

Même explication que **MOLENBEEK**.

MEYGEM. *Meinghem*, 969 ; *Meiengem*, 1160 ; *Meyenghem*, 1330 (W. 305).

Meinge dérive d'un primitif *Medinge*, forme possessive d'un nom de personne *Mado*. Förstemann cite *Matto* et le nom de femme *Medana* (F. I, 917, 918).

MEYLEGEM.

Desmet : demeure de Meile ou Méléce (D. Fl. Or. 30). Förstemann cite les noms de personnes *Malo*, *Mello* et *Milo* (F. I, 900, 930).

MEYSSE. *Meysse*, 1132 ; *Mense*, 1138-1223 ; *Meysse*, 1435 (Ch. Br. 157).

Les formes anciennes *Mense*, *Meinsa*, citées par Chotin, doivent se lire probablement *Meijsse*, *Meijsse*.

Mys serait, selon Pomey, l'abréviation de *Remigius*, *Remy*, et *Meins*, l'abréviation de *Clémence*. Förstemann cite encore les noms de personnes *Mazo*, *Mezo* et *Misa* (F. I, 926, 932).

FALL et MHEER.

Dérive de *meer*, marais, ou du nom de personne *Mer* (F. I, 908).

MICHELBEKE.

Desmet : ruisseau de Michel (D. Fl. Or. 30). Le village se trouve près de la Zwalm.

S^t MICHIELS. *Weinabrigga* (D. Fl. Occ. 16); S^{mm} *Michel*, 961; S^{mm} *Michael*, 1110 (Ch. Fl. Occ. 156).

Desmet assure que l'église de ce village est dédiée à l'archange S^t Michel.

MIDDELBOURG.

D'après Desmet, cette petite ville fut bâtie en 1444 par le chevalier Pierre Bladelin, maître d'hôtel du duc de Bourgogne et fut nommé *Middelbourg*, parce que le terrain qu'elle occupe avait été acheté de l'abbaye de Middelbourg, en Zélande (D. Fl. Or. 32).

Middelbourg est au sud-ouest d'*Oostburg*.

MIDDELKERKE. *Middekerck*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 111).

Ce village est situé entre *Mariakerke* et *Wilskerke*; c'est probablement la cause de sa dénomination. Comparez cependant le nom de personne *Mitola* (F. I, 929).

MIELEN-SUR-AELST. *Milen*, 1367; *Mysten*, 1384 (Cw. 57); *Miles*, 1099-1136 (MGg. 83).

De Corswarem croit que ce nom signifie demeure d'Émile. *Milen* pourrait être l'abréviation d'Émile aussi bien qu'un dérivé de *Milo* (F. I, 929).

HAMME-MILLE. *Milihain*, 956 ; *Milleghem*, 1253 (CH. Br. 114).

Chotin : village de la borne, en fl. *myl*.

Mili déterminant *hain*, disparu par l'usage, est évidemment un nom de personne, le même que celui dont nous venons de parler.

MILLEN. *Mille*, 1213 ; *Millen*, 1338 ; *Melen*, 1313 (Cw. 104).

De Corswarem compare le nom d'Émile ou d'Émelin. Le nom en question a la même origine que les six qui précèdent.

MINDERHOUT. *Minrehout*, 1237 ; *Minderhout*, 1247 (KR. 279).

Le bas-all. *minder* signifie moindre. *Minderhout* se dit probablement ainsi par opposition à *Mecrhout*.

KERSBEECK-MISCOM.

Miscum se compose d'un nom de personne *Miso*, dérivant du nom de femme *Misa* (F. I, 932). *Com* est une forme renforcée de *hem*, sans doute causée par la finale adjectivée du nom propre *Misech*, d'où *Misech-hem*.

MOEN. *Meune*, 1105 ; *Moudes*, 1224 (CH. Fl. Occ. 111).

Desmet croit que *Moen* serait la même chose que

mun, ancien cimetière germanique (D. Fl. Occ. 23).

Moën dérive soit du nom de personne *Muno* (F. I, 937); soit de *Moon*, abréviation de *Monica*, en fr. *Monique*; soit de la contraction de *Muotine*, *Muoduni* (F. I, 934), comme le ferait soupçonner la forme *Moudes*.

MOERBEKE. *Moerbeke*, 1190 (W. 315). Sur un ruisseau.

MOERBEKE. *Moerbeke*, 1190; *Morbeke*, 1271 (W. 305). Sur le Moervaert.

Desmet : ruisseau d'un moer ou marais (D. Fl. Or. 20).

MOERE. *Moere*, 1182. (Ch. Fl. Occ. 112).

MOEREN, en fr. MOERES.

Chotin explique ces noms par *marais*. Rien ne s'oppose à ce que ce *Moere* soit un nom de situation, cependant rien ne prouve non plus que cet appellatif ne dérive pas d'un nom d'homme tel que *Moor*, *Moro*, *Maur* (F. I, 924). Dans le doute nous nous tenons à l'explication de Chotin. Cette remarque doit s'appliquer aussi à MOERBEKE ainsi qu'au nom suivant.

MOERKERKE. *Moerkercke*, 1249; *Mourkerque*, 1284; *Moerkerke*, 1448 (Ch. Fl. Occ. 112).

MOERZEKE. *Murzeke*, 1125; *Murceka*, 1156; *Morseka*, 1170; *Mourseka*, 1330 (W. 331).

Un auteur explique ce nom par : chêne des marais.

Desmet par *eke*, limite des marais (D. Fl. Or. 35).

Murs, *Mors* dérive probablement du nom de *Maurice* ou du nom *Maur*, *Moor*, dont nous venons de parler et mis au génitif par addition d'un *s*.

MOESCROEN, voir MOUSCRON, partie romane.

S^t JANS-MOLENBEEK. *Mollenbeek*, 1096; *Molenbeke*, 1120 (Ch. Br. 157). Sur le Maelbeek où se trouvent plusieurs moulins.

MOLENBEEK-WERSBEECK. *Molenbeke*, 1120 (Ch. Br. 157). Sur le Meulebeek.

Ces deux localités doivent leur nom au ruisseau qui les arrosent et aux moulins, en bas-all. *molen*, construits sur ces cours d'eau. Cf. MEULEBEKE.

MOLENBEERSEL.

Ce village est nommé *Beersel du moulin* pour le distinguer de *Beersel*, province d'Anvers.

MOLHEM. *Molenhem*, 1126 (Ch. Br. 158).

Un moulin bâti sur le Molenbeek qui passe par ce village peut lui avoir donné son nom.

MOLL. *Molle*, 1173 (Kr. 280).

Sur la Moll-Nêthe. Un moulin à eau qui existe en amont de ce village peut lui avoir donné son nom. Kreglinger croit à tort que *Moll* soit un ancien *mallum*.

MONTENAKEN. *Montenaken*, 1099-1138; *Mon-*

tiniacum, *Montenacum*, 1216; *Montingei*, *Montegneez*, 1216 (VGG. 160 ; MGG. 87) ; *Montenac*, 1186 ; *Montenaken*, 1379, 1459 ; *Monteigni*, 1203 (Cw. 57).

Monten est un nom de personne dérivant de *Mundo*, *Munt* (F. I, 940). *Aken* n'est que la simple finale *acum*, indiquant la possession, la relation. On ne peut l'expliquer par *aken*, eau, quoique le village soit près d'un ruisseau.

MONTZEN.

Variante du nom de personne *Mont* dont nous venons de parler.

MOOREGHEM. *Moringehim*, 967 (W. 322).

Förstemann cite les noms de personnes : *Mawing*, *Moring* (F. I, 925). Voir aussi les noms qui suivent.

MOORSEL *Morcele*, 1234 ; *Morsele*, 1281 (W. 315).

MOORSELE. *Morcella*, 1165 ; *Morselle*, 1167 ; *Moorsele*, 1215 ; *Morcele*, 1234 (Ch. Fl. Occ. 112).

Desmet explique ce nom par demeure de *Maur* (D. Fl. Occ. 23). Förstemann cite *Maur*, *Maurus*, *Moor* et *Moris* (F. I, 924).

MOORSLEDE. *Morzlethe*, 1167 (W. 315, cité pour *Moorsel*) ; *Morselede*, 1160, 1176 ; *Morslede*, 1213 ; *Moorselede*, 1226 (Ch. Fl. Occ. 113).

Desmet : passage de *Maur* (D. Fl. Occ. 27).

MOORTSEL. *Villa Mortsela*, 1019 ; *Mortsela*, 1148 ; *Morsele*, 1330 (W. 306).

MORTSEL. *Morselle*, 1148 ; *Mortezella*, *Mortzela*, 1150 (KR. 238).

Mort dérive du nom de personne *Morico* (F. I, 924), ou *Maurus*, *Moris*, déjà cités.

MOPERTINGEN. *Maubertingen*, 1314 ; *Moberlingen*, 1376 ; *Monübertingen*, 1429 (Cw. 104).

Mopert dérive de *Malpert* (F. I, 238, 900).

MORCKHOVEN. *Morchhoven*, 1286 (KR. 280).

Morc est le nom de personne *Marc* (F. I, 912), déjà cité plus haut.

MORTSEL, voir MOORTZELE.

MULLEM. *Mullen*, 1330 (W. 322).

Desmet : demeure près d'un moulin banal. Le village se trouve sur un ruisseau qui fait mouvoir un moulin à quelque distance de là. Comparez : MOLHEM.

MUNCKZWALM. *Villa Swalma*, 1003 (W. 322).

Munck dérive du bas-all. *monik*, moine. *Munckzwaln*, selon Desmet et Willems, est une ancienne propriété des moines de S^t Bavou (W. 322 ; D. Fl. Or. 30). Ce village est ainsi nommé par opposition à *Neder Zwaln*.

NIEUW MUNSTER. *Nieuw Munster*, 1107 (CH. Fl. Occ. 129).

MUNSTERBILSEN. *Monasterium de Btisia*, 1267 (Cw. 105).

Ce village doit son nom à un monastère, *munster*, fondé au milieu du VII^e siècle, par S^{te} Landrade, native de Bilsen. *Munsterbilsen* est opposé à *Eigenbilsen* et *Bilsen* proprement dit.

MUNTE. *Munte*, 1169; *Munta*, 1228 (W. 306).

Desmet voit à tort dans le nom de *munten* un cimetière germanique. Sous Montenaken; nous avons rencontré le nom de personne *Munt* (F. I, 940) qui est aussi applicable ici.

MUYSEN. *Musina*, 1220 (Relevé censal); *Mosenchem*, 1145 (Ch. Br. 160).

MUYSEN. *Musinium*, 673; *Musin*, 1099-1138; *Musen*, 1219 (VGG. 163); *Musana*, 1244; *Musen*, 1367; *Muesen*, 1388; *Musen*, 1435 (Cw. 58, 59).

La forme *Mosenchem*, qui est cependant un peu douteuse, prouverait que *Mosen*, ou plutôt *Musen*, est un nom de personne analogue à *Mazo* ou *Mysin* (F. I, 917, 942). *Mus*, l'abréviation de *Guilielmus*, Guillaume, n'est pas applicable ici parce que cette abréviation est relativement moderne.

NAMEN, voir NAMUR, partie romane.

TER NATH. *Nath*, 1112; *Le Natte*, 1255; *Ter Nath*, 1435 (Ch. Br. 202).

Nat peut dériver du bas-all. *nat*, humide, ou du nom de personne *Natto*, en all. mod. *Nath* (F. I, 953). Le préfixe *ter* est un article analogue à l'article all. *der*.

TER NAYE, en fr. LANAYE. *Lenaie*, 1155; *Lenaye*, 1317; *Lanays*, *Lanaix*, 1377; *Thernou* (Cw. 97); *Naie*, *Naye*, *Le Naie*, 1314-1345; *Lenaie*, 1155; *Liniacum*, *Linaicum*, *Linai*, 966 (MGG. 60, 101, 135; VGG. 146).

D'après Grandgagnage le préfixe *le* ne serait pas un article mais ferait partie intégrante du nom (MGG. 101). Cela ne concorde pas très bien avec la forme bas-all. où la présence de l'article ne peut être mise en doute.

De Corswarem explique ce nom par *nauw*, détroit, parce qu'il y a plusieurs îles dans la Meuse vis-à-vis du village. Il est difficile d'admettre cette explication parce que le bas-all. *nauw* ne signifie pas détroit. *Ter Naye* doit avoir la même valeur étymologique que *Ter Nath*.

NAZARETH.

Nom tiré de l'histoire sainte.

NEER. NEDER.

Voir les noms mêmes auxquels s'appliquent ces préfixes.

NETHEN. *Nethenes*, 1171; *Nethae*, 1173 (Ch. Br. 163). Sur un affluent de la Dyle, nommé petite Nèthe.

Netines, 1147; *Nethenis*, 1173; *Nethenes*, 1186 (TARLIER et WAUTERS, 4^e livr. 199).

Même explication que *Ternath*. Cf. *Nettinne*.

NEVELE: *Nivella*, 1096 (W. 306).

Desmet croit que ce nom signifie *Nieuwloo* (D. Fl. Or. 20). Nous y voyons plutôt le nom de personne *Nevelo* (F. I, 960, 955), *Nivalus*, *Nivilo*, *Nevelo*.

NEYGEM.

Van Gestel explique ce nom par *Allodium*; sans doute au moyen du bas-all. *eigen*, proprius. En l'absence d'anciennes formes, l'orthographe du déterminatif reste incertaine et toute explication doit être différée.

S^t NICOLAS, *Sanctum Nicolaum in Wasia*, 1241 (W. 298).

NIEL, près d'Asch. *Nyel*, 1427 (Cw. 59).

NIEL, près de S^t Trond. *Nielle*, 1180; *Nyle*, 1331; *Nyel*, 1337 (Cw. 59); *Niel*, 961, 1099-1138 (VGG. 164; MGG. 83, 119).

NIEL. *Nyele*, 1505; *Nyle*, 1560 (KR. 239).

NIEL, dép. de Lixhe, en fr. NIVELLE (VGG. 164).

D'après Grandgagnage, *Niel* serait une altération thioise, c'est-à-dire bas-all., de *Nivella*, parce que *Niel*, sur Meuse, se nomme *Nivelle* en langue romane (MGG. 119).

Nous avons donné l'explication du mot en question sous le nom de *Nevele*, maintenant nous devons encore citer ici le nom de personne *Nilo* (F. I, 958) pour le cas où les noms de lieux n'auraient subi aucune contraction.

NIEUWRODE. *Noweroi*, 1186 ; *Rode* 1228 ; *Nurode*, 1235 (CH. Br. 164).

NIEUWENRODE. Érigé en commune par arr. roy. du 21 Décembre 1874. Bas-all. *nieuw*, nouveau, et *rode*, sart.

NINOVE. *Ninive Flandrorum* 1139 ? (W. 298).

Willems et Desmet expliquent ce nom par : *Nieuwen-hove*, nouvelle cour (W. 298 ; D. Fl. Or. 14). Ce nom pourrait aussi venir d'un primitif *Nin-hove*. Alors il faudrait comparer avec *Nin* les noms de personnes *Niona* et *Nanna* (F. I, 959, 949).

NOKERE. *Nochre*, 1296 ; *Noker*, 1330 (W. 323). D'après Desmet *Nokere* est le nom de personne *Notger*, assez commun au X^e siècle (D. Fl. Or. 30). Förstemann cite *Noker*, *Nocger* aussi *Notger* (F. I, 963).

S^t JOSSE TEN OODE. *Nude*, 1251 ; *Noede*, 1324 ; *Ten Noede*, 1335 ; *S^t Josse ten Noede*, 1527 ; *Oede*, 1311 (CH. Br. 192).

Chotin explique ce mot par *oode*, désert. D'après les anciennes formes, on déciderait que le primitif est *Noode*. Nous préférons cependant l'explication de Chotin parce que l'art. *ten* peut avoir communiqué sa consonne finale au mot *oode* qui le suit.

NIEUW. NIEU. NU.

Voir les noms mêmes auxquels s'appliquent ces préfixes.

NIEUWENHOVE. *Nova curia*, 1228; *Nuenhove*, 1219; *Nieuwenhove*, 1294. (W. 316).

Van Gestel assure que ce village était autrefois une *nova curia* de Waerebeek. Ceci ferait croire que *hove* signifie non *curtis*, ferme, mais simplement *cure*. Il est difficile d'admettre cette manière de voir, malgré l'ancienne forme de 1228.

NOORDSCHOTE, voir SCHOTE.

NORDERWYCK. *Nordre wic*, 974; *Noerder wyck*, 1286; *Norderwyck*, *Noorderwyck*, 1505 (KR. 281).

Norder peut dériver du bas-all. *noord*, *nord*, ou d'un nom de personne *Norther*, *Nordheri* (F. I, 967).

NOSSEGHEM. *Notenghem*, 1110; *Notengin*, 1154; *Nosseghem*, 1415 (CH. Br. 167).

Le déterminatif est le nom de personne *Noto*, *Noting*, *Nothicho* (F. I, 961, 962).

NYLEN. *Nillam*, 1155; *Nile*, 1186 (KR. 263).

Nylen dérive du nom de personne *Nilus*, *Nilo* (F. I, 958). Comparez *Niel*.

NYVEL, en fr. NIVELLES. Voir la partie romane.

NEDER-OCKERZEEL. *Hocensela*, 1076; *Hocke sele*, 1154-79; *Ocke sele*, 1225 (CH. Br. 161).

STEEN-OCKERZEEL. *Ochinsala*, 700-800; *Hocensela*, *Hockenzela*, 1147; *Hockesele*, 1154; *Hoverhocken sela*, 1179; *Steinhockensele*, 1280 (CH. Br. 199); *Okinsala*, 1099-1138 (MGG. 88).

Ces deux noms se composent du nom de personne *Ochin* (F. I, 969) et de *sele* .demeure. Les formes *Hocen* doivent se prononcer *Hocken*. Voir aussi ONKERZEEL.

OEDELEM. *Udelhem*, *Odelhem* (D. Fl. Occ. 16); *Udelhem*, 906; *Oedelhem*, 1165; *Odelhem*, 1242 (CH. Fl. Occ. 130).

Desmet : demeure d'Odon ou d'Eude. *Oedel* est plutôt le nom de personne *Udilo*, *Odilo* (F. I, 973, 974).

OELEGHEM. *Olenghem*, 1181; *Holengheem*, *Olengheem*, 1283 (KR. 239).

Olen est le nom de personne *Olo* (F. I, 181).

Si *Oeleghem* était l'*Idulgum* des lois saliques, comme le prétend Wendelin, il faudrait comparer avec ce nom de village les noms de personnes *Idalus*, *Idala* (F. I, 771).

OEREN. *Oeren*, 1065 (CH. Fl. Occ. 131).

Ce nom, s'il n'est pas une contraction d'*Oeteren*, dérive du nom de personne *Uro* (F. I, 1217).

OERLE, voir OREYE, partie romane.

OESSELGHEM. *Oselghem* (D. Fl. Occ. 28); *Ousselghem*, 1117; *Hutselenghien*, 1190; *Oeselghem*, 1560 (CH. Fl. Occ. 140).

Desmet explique ce nom par *Oedselghem*, demeure d'*Odilon*. *Oessel* dérive plutôt du nom de personne *Ussu*, *Uzzo*, *Utzilo* (F. I, 1220).

NEER-OETEREN. *Uteren*, 1245; *Oteren*, 1244; *Utre*, 1309 (Cw. 136).

OP-OETEREN. *Opoeteren*, 1380; *Oputeren*, 1420 (Cw. 138).

Oeteren est le nom de personne *Other*, ou une forme de celui d'*Udo*, *Utto* (F. I, 171, 1207). *Op-oeteren* est situé sur un ruisseau en amont de *Neer-oeteren*.

OETINGEN.

Chotin croit que ce mot dérive de *ood*, stérile (Ch. Br. 168). Le nom de personne *Utto*, *Oting*, *Utich* (F. I, 165, 1209) l'explique avec toute facilité.

OVEL. *Ovele*, 1186; *Oevele*, 1286 (K.R. 281).
Oevel vient du nom de personne *Uffilo* (F. I, 1209).

OIRBEEK. *Orbeka*, 1234 (Ch. Br. 169).

Orbecca, 1156, 1160; *Orbeka*, 1189; *Orbaica*, 1100-1200; *Orbeek*, 1281; *Oersbeek*, 1441; *Oirbeke*, 1681; *Oirbeek*, 1768 (Wauters, 3^e livr. 162).

Or est une forme ou une variante du nom de personne *Uro*, *Aro* (F. I, 1209, 115).

OKEGEM. *Okenghem*, 1165; *Hockingem*, 1200 (W. 316).

Desmet traduit ce nom par *demeure d'Okke*, nom

frison d'Acca. (D. Fl. Or. 26). Förstemann cite les noms d'*Occo* et d'*Ochon* (F. I, 969, 970).

OLMEN. *Olmen*, 1397 (KR. 281, 282).

Le bas-all. *olm* désigne une sorte d'arbre appelé en fr. *orme*.

OLSENE. *Olsne*, 797 ; *Olsene*, 1220 (W. 306).

Förstemann au radical *Hulz* (F. I, 757) ne cite aucun nom de personne *Olsen*. On ne peut comparer que les formes plus éloignées *Ulias*, *Hulis* (F. I, 1211, 756). En Suède et en Norwège on rencontre assez souvent le nom de famille *Olsen*.

ONKERZEELE. *Onkersellum*, 1181 (W. 316).

Desmet fait dériver ce nom de *Hunger*, *Hungerus* (D. Fl. Or. 26). Förstemann cite en effet ce nom de personne de même que celui de *Onger*, *Onker* (F. I, 760, 182).

OOLEN. *Olenchem*, 1186 ; *Oelne*, 1253 ; *Oelen*, 1560 (KR. 282).

Gramaye : vicus ab Olla habitatrice denominatus. Le nom d'*Olo* se trouve cité par Förstemann (F. I, 181).

OOMBERGEN. *Okenberghe* (D. Fl. Or. 26).

Nous avons déjà rencontré le nom de *Oken* sous OCKERZEELE.

OORDEGHEM. *Ordingem*, 1125 ; *Ordenghem*, 1166 (W. 316).

Förstemann ne cite pas le nom de personne *Ording*,

mais il donne celui d'*Ort* (F. I, 972), dont *Ording* est la forme adjective.

OORDEREN. *Ortheren*, 1124; *Orderen*, 1148 (KR. 240).

Oorderen est un dérivé du nom de personne *Orther* (F. I, 972).

OOST.

Voir les noms mêmes auxquels s'applique ce préfixe.

OOSTCAMP. *Orscamp*, 961, 1242, 1470; *Orscamps*, 1110; *Oorscamp*, 1324 (CH. Fl. Occ. 132).

Les anciennes formes prouvent que ce nom est mal orthographié. *Ors* n'est pas l'anc. bas-all. *ors*, cheval, mais bien le nom de personne *Orso* (F. I, 1218).

OOSTENDE, en fr. OSTENDE. *Ostende*, 814; *Oosthende*, 1267 (CH. Fl. Occ. 137; D. Fl. Occ. 10). Voir ENDE.

OOSTERZEELE.

Oosterzeele se trouvant à l'ouest de *Moortzeele*, il est par conséquent difficile d'expliquer son déterminatif par le bas-all. *oost*, est. *Ooster* est plutôt ici le nom de personne *Oster*, *Ostheri* (F. I, 185). Un cas analogue se rencontre dans *Austruweel*.

OOTEGHEM. *Otinghem* (D. Fl. Occ. 23);

Hodenghem, 1179 ; *Odeghem*, 1190 ; *Odenghem*, 1202 ;
Ooleghem, 1329 (CH. Fl. Occ. 136).

Chotin et Desmet : demeure d'Othon. On peut com-
parer ici les noms de personnes *Oto*, *Otin*, *Oting*
(F. I, 163, 165).

OP.

Voir les noms mêmes, abstraction faite de ce préfixe.

ORDINGEN, en fr. ORDANGES. *Noerdinghen*,
1365 (CW. 61).

Ordingen dérive, comme *Oordeghem*, d'un nom de
personne *Ord*, dont *Ording* est la forme possessive.
Comparez aussi *Arding*, *Harding* (F. I, 606, 972).

ORP-LE-GRAND. *Orp*, *Orpium*, 695 ; *Ardorph*,
Hardorp, 1066 ; (*Hupdorp*, 1251) ; *Orpium majus*,
Adorp, (*Oppendorp*, 1138) ; (*Oppentrop*, 1150) ; *Orp le*
Grand, 1560 (CH. Br. 173).

ORP-LE-PETIT. *Orp*, 1280 ; *Orp le Petit*, 1560
(CH. Br. 174). (Cf. TARLIER et WAUTERS, 6^e liv. 278).

Les anciennes formes placées entre parenthèse
semblent se rapporter plutôt à Opdorp. Orp-le-Grand
est situé sur la petite Ghète en aval d'Orp-le-Petit.
Le préfixe *ard*, *hard*, qui est donné dans les anciennes
formes comme synonyme de *grand*, est une corruption
de *alt*, dérivant soit du h.-all. *alt*, bas-all. *old*, *oud*,
vieux, soit du latin *altus*, fr. haut. *Orp*, qui peut
se comparer avec le nom d'Erps, dérive du nom de
personne *Arpo* (F. I, 120). Les deux villages d'Orp

sont situés dans le pays wallon. Leur nom a cependant bien conservés a forme germanique.

ORSCAMP, forme véritable de OOSTCAMP.

ORSMAEL. *Ostermael*, 1213 (CH. Br. 174).

L'ancienne forme rapportée par Chotin ferait croire que ce nom signifie la même chose qu'Oostmalle, à moins que le mot *Oster* ne soit un nom de personne comme dans *Oosterzele*. Si le déterminatif est en réalité *Ors* au lieu d'*Oster*, il faudrait comparer le nom de personne *Orso* (F. I, 1218).

OSTENDE, voir OOSTENDE, ou plutôt ENDE.

OTTERGEM. *Ottergem*, 1142 (W. 317).

Doit son nom, d'après Desmet, à la loutre, en flamand *otter* (D. Fl. Or. 27), all. *otter*, a. h.-all. *ottar*. Förstemann pense que les noms de lieux *Ottersdorf*, *Otheresheim*, *Ottershova*, *Othereshusir*, *Otteresleba*, *Ottarloh*, etc. doivent s'expliquer par un nom de personne. Il cite entre autres celui d'*Other*, en all. mod. *Ottar* (F. I, 171, 172).

OUCKENE. *Oukene*, 1252 (CH. Fl. Occ. 138).

Ce nom, de même que ceux d'*Ockerzeel*, *Ockegem*, dérive d'un nom de personne *Ochen*. Ce n'est pas, comme le prétend Chotin, le bas-all. *hoek*, coin.

OUDECAPELLE.

Old, *oud*, vieux, et *capelle*, chapelle.

OUDEMAN.

Le polder *de oude man*, c'est-à-dire le vieillard, se trouve à côté du polder nommé *de kleine jongerouw*, la petite jeune fille.

OUDENBORG. *Olburg*, 690, 793 ; *Oldenburg*, 1122 (CH. Fl. Occ. 138).

Bas-all. *oud*, vieux, et *borg*, bourg, à moins qu'*Olden* ne soit un nom de personne analogue à *Aldo* (F. I, 45).

Cette dernière explication est conforme aux traditions historiques rapportées par Chotin.

OULTRE. *Oltra*, 1184 (W. 317).

Desmet pense que ce nom se compose de *Ool* mis pour *Odulphe*, et *tre*, arbre (D. Fl. Occ. 27).

Ce nom, comme celui d'*Aeltre*, pourrait dériver du latin *altare*, autel. L'ancienne forme d'*Aeltre* ne permet point d'expliquer ce nom par *old-tre*, vieil arbre, mais on pourrait faire dériver *Oltre* soit du nom de personne *Alther*, soit de celui d'*Ole* (F. I, 49, 181) déterminant *tra*, arbre. *Oultre* cependant me paraît être un nom simple, et non composé.

DRAN-OUTRE. *Drawanultra*, 1143 ; *Dranouter*, 1279 ; *Oultra*, 1339 (CH. Fl. Occ. 58).

WEST-OUTRE. *Westoutre*, 1069 (CH. Fl. Occ. 184)

Desmet explique *outre* par le bas-all. *autær*, autel (D. Fl. Occ. 31). Comme noms similaires on peut citer *Aeltre*, *Elderen*, *Autelbas* anc. *Elter*, *Allare*. On peut encore comparer avec cet appellatif les noms

de personnes *Uldier* et *Vuldar*, en composition *Ultero* (F. I, 1338).

OVER.

Voir les noms mêmes, abstraction faite de ce préfixe.

OYCKE. *Hoika*, 967 ; *Uka*, 1232 (W. 323).

La forme *Hoika* dérive du nom de personne *Hoyko*, *Hoico* ; celle de *Oycke* vient de *Oiko* ; enfin le nom de personne *Ucho* explique la forme *Uka* (F. I, 702, 970, 751).

OYGHEM, *Odeghem* (D. Fl. Occ. 28) ; *Oyghem*, 1031 ; 1560 (Ch. Fl. Occ. 140).

Desmet : demeure d'Oda. *Ode* est en effet le nom de personne *Odo*, *Audo*, *Otto*, *Odich*, *Oting* (F. I, 162 à 165).

PAEL.

Ce nom dérive soit du lat. *palus*, soit du bas-all. *poel*, étang, marais, soit du nom de personne *Pallo* (F. I, 211).

PAMELE. *Pamella*, 1179 ; *Pamele*, 1319 (Ch. Br. 178).

Förstemann ne cite pas la forme *Pamella*, mais bien le nom de personne *Pammo* (F. I, 983) dont *Pamella* est le diminutif.

PARICKE.

Desmet explique ce nom par le fr. *paroisse*, angl.

parish, mot qui dérive sans doute du grec *paroika* (D. Fl. Or. 30). Comparez cependant avec *Paricke* les noms de personnes *Berich*, *Peroh*, *Perco* (F. I, 224, 263).

ZOERLEPARWYS, voir ZOERLE.

PASSCHENDAEL. *Pascandala*, 855; *Pascendala*, 1012; *Paskendala*, 1180 (Ch. Fl. Occ. 140).

Selon Desmet *Passchen* est le nom de baptême *Paschase*, assez commun autrefois (D. Fl. Or. 32).

Selon Pomey c'est la même chose que *Pascal*.

PAULAETHEM. *Lathim*, 998 (W. 323).

Ce village est situé sur un affluent de l'Escaut près de *Laethem*.

Desmet, suivant l'opinion de van Gestel, explique ce nom par *parvum Laethem*. « On y trouverait plus rationnellement », dit-il aussi, « *Laethem S^t Paul*, cependant le patron de l'église n'est pas S^t Paul mais S^t Gangulphe. » (D. Fl. Or. 30). *Paulus-Laethem* et par abréviation *Paul-Laethem* est suivant nous la véritable explication, *Paul* étant ici le nom d'une personne plutôt que d'un patron de la paroisse.

S^t PAULUS, Fl. Orientale.

PEER. *Pere*, 1425 (Cw. 139); *Pirae*, 1099-1138 (VGG, 172; MGG. 69).

Peer nous paraît dériver de *Peter*, lat. *Petrus*, en fr. *Pierre*, en langue vulgaire *Peer*. Voyez aussi *Pero* (F. I, 224). Wendelinus croit que ce village serait le *Pedere* de la loi salique (Cw. 7).

PELLENBERG. *Pellemborgue*, 1219 (CH. Br. 178).

Pellen est le nom de personne *Pillen* (F. I, 258). Förstemann ne cite pas le nom de femme *Pillenberga*.

OVER-PELT. *Peelt*, 1430, 1443, 1548 (Cw. 138); *Paltae*, 1099-1138 (MGG. 71).

NEER-PELT. *Nederpeelt*, 1372; *Niderpelt*, *Nederpelt*, 1380 (Cw. 137).

On peut comparer ici le nom de personne *Pilde* et *Bald*, aussi *Pald* et *Belto* (F. I, 204, 261).

Selon Wendelin *Pelt* serait le *malberg Pandete* devenu plus tard *Paludete* (Cw. 7). Rien ne s'oppose non plus à ce que *Peelt* dérive du lat. *palus*, *paludis*.

PERCK. *Parcum*, 1131; *Parck*, 1333; *Perke*, 1192; *Parric*, 1393 (CH. 179).

Cet endroit est ainsi nommé, dit Chotin, parce que c'était un lieu où Godefroid le Barbu, comte de Louvain, nourrissait des bêtes sauvages (CH. Br. 179). Kilianus traduit *parck* par *roborarium*, *vivarium*, *locus septus in quo ferae vivae pascuntur*.

On peut aussi expliquer le nom de *Perc* par le nom de personne *Perco* (F. I, 263).

PEPINGEN-BERINGHEN.

Le radical *Pepin* est évidemment un nom de personne tel que *Pepo*, *Peppo*, *Pipin* (F. I, 255).

PERVYSE. *Provisé*, 1063; *Parevis*, *Parvis*, 1120; *Paradisus?* 1.47; *Parrisias*, 1560 (CH. Fl. Occ. 141).

L'origine de ce nom est assez incertaine. Chotin l'explique par *oratoire*.

Peryse doit être un nom de personne ; Cf. *Berois* , composé des mots *Ber* et *viso* (F. I , 228 , 224, 1329), ainsi que le nom de PERWEZ et le *Perviciacum* de l'Itinéraire d'Antonin.

PETEGHEM , près de Deynze. *Pettinghem*, 864 ; *Peteghem*, 1151 ; *Petenghem*, 1330 (W. 307).

PETEGHEM , près d'Audenaerde. *Pettingehem* , 1064 ; *Petegem*, 1294 (W. 323).

Petting , selon Willems , un nom de personne , est la forme adjective de *Petto* (F. I, 197 , 196). Förstemann ne cite pas *Petting*.

PEUTHY. *Putian* , 948 ; *Putige*, 1140 ; *Potea*, 1254 ; *Puety*, 1435 ; *Puety*, 1560 (Ch. Br. 181).

Chotin croit à tort que ce nom est roman. *Peuthy*, dont le primitif paraît être *Peuthiacum* , dérive du nom de personne *Potho* , *Puto* aussi *Putigo*, *Putico* (F. I , 289 , 290).

S^t PIERRE-CAPELLE , Fl. Occ. et Hainaut.

S^t PIETER-OP-DEN-DYK. Fl. Occ.

DE PINTE.

Commune érigée par arrêté royal du 2 Juin 1868 et dont le nom doit provenir de celui d'une auberge, car le bas-all. *paint* est la même chose que le lat. *pinta* , le fr. *pinte*.

PIRINGEN, en fr. PIRANGE. *Pyringhen*, 1498 (Cw. 109).

De Corswarem fait dériver *Piringen* du nom de personne *Pierre*. Ce mot peut être aussi la forme adjectivée du nom de personne *Pero* ou bien la reproduction presque littérale de *Birinc* (F. I, 224, 264).

PITTHEM. *Putthem*, 840; *Pythem*, 1013 (Ch. Fl. Occ. 141).

Ce village, selon Desmet, tient son nom d'un puits (D. Fl. Occ. 28). *Put* est plutôt le nom de personne *Puto*, *Pito* (F. I, 289, 256). *Piet*, selon Pomey, est l'abréviation de *Pierre*, en lat. *Petrus*.

PLOEGSTEERT.

Ancienne dépendance de Warneton. Ce nom de village, de même que celui de *La Pinte*, est relativement moderne et dérive probablement du nom d'un cabaret. Le bas.-all. *ploeg* veut dire charrue, et *steert*, queue. Le nom signifie donc littéralement manche de charrue.

POEDERLE. *Boderle*, 1179; *Poderlo*, 1259; vulg. *Poyel*, *Poerlo* (KR. 282).

Boder, *Poder* est le nom de personne *Botthur*, en all. mod. *Buder*, *Butter*, *Putter* (F. I, 291).

POESELE. *Polensele*, 1186; *Poussiele*, 1284 (W. 307).

Polen pourrait être mis pour *Paulinus*, ou dériver du nom de personne *Pollo* (F. I, 274).

POLLAERE. *Pollar*, 1176; *Puilaer*, 1297 (W. 317).

Willems explique ce nom par *poel* et *laer*. Il dérive plutôt du nom de personne *Bolheri* (F. I, 274) ou de *Pollo*, *Paul*, et *laer*.

POLLINCHOVE. *Pollinchovia*, 1312; *Polinchove*, 1433 (Ch. Fl. Occ. 142).

Pollinch est la forme adjective du même nom de personne *Pollo* que nous venons de citer.

Desmet explique *Pollinchove* par métairie ou ferme de Paulin (D. Fl. Occ. 19).

NIEUWPOORT, en fr. NIEUPOORT. *Isera Portus*, 860; *Santhove*, *Sandeshove* — *Novus portus*, *Neoportus*, 1163 (*Dict. d'hist. et de géographie*). Cf. *Nieuport*, dép. de Lokeren, *Nieuport*, dép. d'Everbecq.

« Le hameau de *Sandhove* ou *Zandishove*, » dit Desmet, « sut mettre à profit la ruine de Lombartzyde : il demanda et obtint pour lui-même les privilèges qu'avait possédés la malheureuse bourgade, et prit, avec le nom de Nieuport, le rang de ville. Le comte Philippe d'Alsace l'entoura de murailles et lui accorda de nouvelles franchises, en 1163, par une charte où le prince lui-même interprète son nom *ville nouvelle*, en appelant les habitants *opidanos in novo oppido*. Schayes pense à tort que Nieuport veut dire *nouveau port*; jamais le mot *poort* n'a eu le sens de *haven* ou *port*, et le vocable hybride *Neoportus*, inventé par quelque latiniste de l'endroit, ne saurait avoir aucune autorité. Philippe d'Alsace

nomme aussi Nieuport *Novum Burgum*. » (D. Fl. Occ. 9 et 10).

Nous devons faire remarquer ici que le qualificatif de *portus*, d'où la désignation de *poorters*, *poortery*, provient de ce que les villes étaient en réalité, non des ports de mer, mais de véritables ports fluviaux; le commerce se faisant principalement par les rivières à l'époque où les chaussées faisaient complètement défaut.

POPERINGHE. *Poperingahem*, 877; *Poperinghem*, 1107, 1110, 1179 (D. Fl. Occ. 10); *Puperningahem*, *Pupuringahem*, *Poperingahem*, 636; *Poperinghem*, 877; *Pouperinghe*, 1127 (Ch. Fl. Occ. 143).

Popper est une variante du nom de personne *Poppo* (F. I, 271) que Förstemann ne cite pas. *Poppering* en est la forme possessive, exprimant sa relation avec *hem* qui s'est perdu ensuite par l'usage.

POPPEL. *Pieplo*, 726; *Peplo*, 726; *Publo*, 1211; *Poppels*, 1296 (Kr. 283).

Gramaye explique ce nom par *Popularia*; Kreglinger par le latin *populus*, d'où demeure du peuple, castrum romain, ou par *pip*, *pep*, rond, accidenté, d'où terrain inégal.

Pieplo, *Peplo* est un dérivé du nom de personne *Bobili*, *Popili*, en all. mod. *Popel* (F. I, 272).

PROVEN. *Provenda*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 144).

Desmet explique ce nom par le bas-all. *proven*, prébende (D. Fl. Occ. 32). *Proven* peut aussi venir d'un nom de personne dérivant du lat. *probus*.

PUERS. *Puersche*, 1148 ; *Puderse*, 1150, 1273, 1278 ; *Puderse*, 1276 (KR. 264).

Puders est le génitif du nom de personne *Botthar*, en all. mod. *Buder*, *Putter* (F. I, 291).

PULDERBOSCH. *Pulrebosch*, 1505 ; *Pulderbosch*, 1560 (Kr. 241).

Ce nom est synonyme de bois de *Pulle*, village voisin, à moins qu'il ne dérive d'un nom de personne tel que *Paldher*, *Paltar* (F. I, 206).

PULLE. *Pulle*, 1230 (KR. 241).

Pulle dérive du celt. *prol*, bas-all. *poel*, étang, marais, ou du nom *Pollo*, en all. mod. *Bull* (F. I, 274).

PUTTE. *S^t Nicolai de Puteo*, 1286 ; *van den putte te Sinte Niclaes*, 1304 ; *Niclaus ten putte*, 1304 ; *Putte te S^{te} Niclaus*, 1364-14 ; *Putte*, 1664 (KR. 264).

Putte ne dérive pas ici du nom de personne *Puto* (F. I, 289), mais du bas-all. *put*, puits, lat. *puteus*, les anciennes formes le prouvent suffisamment.

QUAED MECHELEN. *Quoet Mechelen*, 1365 (Cw. 62).

Le bas-all. *kwaed*, mauvais, est sans doute synonyme ici de petit.

ERPS-QUERBS. *Quaderebbe*, 1060 ; *Quaterebbe*, 1110 ; *Quaderebbe*, 1201 (CH. Br. 96).

Chotin explique ce nom par *kwade*, mauvais et *rebbe*, côteau. Le bas-all. *ribe*, côte, est un terme

d'anatomie, qu'il n'est pas permis de prendre dans le sens de montagne.

Querbs, comme ses anciennes formes l'indiquent, est mis pour *Quaed-Erps* et forme avec *Erps* une seule commune. Les deux centres de population sont à dix minutes de marche l'un de l'autre. Il n'y a donc pas de doute que *Querbs* signifie ici *Quaed-Erps*, ou *Petit-Erps*.

RAETSHOVEN, voir RACOUR, partie romane.

RAEVELS. *Ravenslo*, 1165; *Ravels*, 1296; *Raevels*, 1418 (KR. 283).

Gramaye : *Ravelini curiam*. La forme *Ravenslo* indique un composé du nom de personne *Ravan* (F. I, 707), lié au bas-all. *raef*, anc. h.-all. *hraban*, corvus, et de la finale *loo*.

RAMSCAPELLE. *Ramescapella*. 1120; *Ramscapele*, 1136 (CH. Fl. Occ. 145).

Il y a deux villages du même nom, l'un près de Bruges, l'autre près de Nieupoort.

Desmet : chapelle de Rembert (Fl. Occ. 17). *Rams* est le génitif du nom de personne *Ramo* (F. I, 1030) ou *Remi*.

RAMSDONCK. *Ramesdunck*, 1147; *Raensdonck*, 1427; *Raemsdonck*, 1443 (CH. Br. 185).

Rams doit s'expliquer comme dans le nom qui précède.

RAMSEL.

Cette localité fut érigée en commune par arrêté du 5 Juillet 1865.

Il faut expliquer ce mot par *Ram*, nom de personne, et *sele*, demeure.

RANST. *Ranst*, 1202 (KR. 241).

Paraît dériver de *Rano* (F. I, 1031) suivi de la finale *st* exprimant comme *ich* une idée de relation. On peut aussi comparer le nom de personne *Rando* et le radical *Rans* de *Ranzer* (F. I, 1031, 1034).

RECKEM.

RECKHEIM. *Richeim*, 888, 930; *Reicheim*, 966, 1226; *Radekeim*, 1140; *Redekem*, 1260; *Reckeim*, 1442 (Cw. 110); *Radekeim*, *Raidckem*, 1324 (VGG. 173).

Grandgagnage croit que la forme *Richeim* se rapporte à *Rechain*, près de Verviers (MGG. 59).

Desmet explique *Reckem* par demeure de *Rick*, ancien diminutif de *Rigobert* (D. Fl. Occ. 23).

De Corswarem explique aussi ce nom par *Ric* ou *Rik*, abréviation de *Hendrik*, Henri et *Richalt*, Richard. *Rik* est plutôt le diminutif d'*Henry*, *Hendrik*. Förstemann cite aussi le nom de *Rico*, *Richo* (F. I, 1039), mais les anciennes formes prouvent que c'est plutôt le nom de *Rado* (F. I, 993) qu'il faudrait invoquer ici.

REETH. *Reet*, 1424; *Reeth*, 1439 (KR. 243).

Ce nom, à première vue, semblerait dériver de *rath*, synonyme de *rode*, défrichement, et employé comme finale dans les noms allemands.

Il vient plutôt du nom de personne *Retto* (F. I, 1036), le mot *rath* n'étant jamais employé pour *rode* dans les noms bas-allemands.

RELEGHEM. *Radelghem*, 1132 ; *Redelghem*, 1328 ; *Releghem*, 1686 (CH. Br. 186).

Le déterminatif est le nom de *Radilo*, *Radila* (F. I, 994).

S^t REMY-GEEST, Brabant. Cf. *Rimicho* (F. I, 1055).

S^t RENELDB, vulg. SAINTES.
Primitif *Renhild*. Cf. *Ranihilda* (F. I, 664).

RENINGHE. *Rininge* (D. Fl. Occ. 18) ; *Regnicum*, 877 ; *Renengens*, 1065 ; *Rininga villa*, 1123 (CH. Fl. Occ. 146).

Förstemann cite les noms de personne *Rano* et *Raning* (F. I, 1031). *Raning* est la forme adjectivée de *Rano*. Selon Chotin *Reninghe* serait la propriété de René ou *Renin*.

RENINGHELST. *Reningellae*, 1120 ; *Renengelles*, 1130 ; *Reiningels*, 1132 ; *Reninghelst*, 1560 (CH. Fl. Occ. 147).

C'est le même nom de personne *Rano*, qui sert ici de qualificatif au mot *elst*, aunaie. Toutefois les anciennes formes rendent cette finale douteuse, et semblent indiquer que *Reninghelst* serait le diminutif de *Reninghe*.

RENAIX, voir RONSSE.

NEER REPEN. *Repe*, 1154; *Repen*, 1096; *Nederrepe*, 1320 (Cw. 106); *Repes*, 1155; *Repe*, 1099-1138 (MGg. 90).

OVER REPEN. *Overrepe*, 1321; *Overrepen*, 1321 (Cw. 108).

Repen est le nom de personne *Ripo*, *Rapan* (F. I, 1058, 707). Ces villages sont situés l'un près d'un cours d'eau, l'autre à quelque distance. Il est à remarquer qu'Overrepen n'est pas en amont de Neerrepén comme cela arrive ordinairement.

REPPÉL.

Förstemann ne cite pas la forme *Ripilo*, dérivant du nom de personne *Ripo*. Il donne celle de *Rupilo* (F. I, 1064).

RESSEGHEM. *Rassinghem*, 1174; *Rasenghem*, 1249 (W. 317).

Desmet : demeure de Raes ou d'Érasme (D. Fl. Or. 27). Förstemann cite les noms de *Ruzo* et *Resino* (F. I, 994, 1034).

RETHY. *Rethie*, 1260; *Rethy*, 1264 (Kr. 284). *Rethy* doit s'expliquer de la même manière que *Reeth*.

RHODE-S^{te} AGATHE, en fl. S^t ACHTENRODE. *Rhode S^{tae} Agathae*, 1415, 1426 (Ch. Br. 187).

RHODE-S^t GENEST. *Roda*, 1120, 1141; *Rhode S^t Genes*, 1686 (Ch. Br. 186).

RHODE-S^t PIERRE , en bas-all. S^t PEETERSRODE.

Le mot *rode* a été expliqué dans la partie générale. Chotin dit que le village de Rhode-S^t Genest est une conquête faite sur le bois de Soignies, et que l'église du lieu est placée sous le patronage de S^t Denis. Il explique son nom par Rhode-S^t Denis. Il est à remarquer que les Wallons prononcent *Genes*, *Djenes*. On se rapproche ainsi du nom que nous venons de citer. Un cas analogue se présente pour S^t GÉNOIS.

RIEMPST. *Riemest*, 1096 ; *Rimest*, 1140 ; *Rymste*, 1303 ; *Ryemst*, *Reemst*, 1365 ; *Rympst*, 1440 (Cw. 110, 111).

Dérive, comme *Rumpst*, du nom de personne *Rimo* (F. I, 1055).

RILLAER. *Rillaer*, 1283 (Ch. Br. 187).

Förstemann ne cite ni le nom de personne *Rillo* ni celui de *Rilher*, mais bien celui de *Ridelenus* (F. I, 1054). La finale pourrait être *laer*.

S^t RIQUIER. S^{ti} *Richardi capella*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 157). Cf. *Richarda* (F. I, 605).

RIXINGEN. *Rixhe*, 1319 ; *Rixinghen*, 1344 ; *Rixingen*, 1433 (Cw. 111).

De Corswarem se réfère au nom de femme *Rixa* ou à *Rik*, diminutif d'*Hendrik*, Henri, au gén. *Riks*. La finale *ingen* étant déjà l'équivalent du génitif, il est difficile d'admettre encore une forme génitive supplémentaire dans le nom lui-même. Förstemann ne cite pas le nom de femme *Rixa*, mais la forme *Richizo* (F. I, 1039) s'en rapproche beaucoup.

ROLLEGHEM. *Ricoluringahem*, 847; *Rolinghem*, 1103; *Rolleghem*, 1146 (CH. Fl. Occ. 147).

ROLLEGHEM-CAPELLE.

Desmet : habitation de Rollon ou Rolland (D. Fl. Occ. 23). Förstemann ne cite pas le nom de Rolon, mais il donne les formes *Roling* et *Roland* mis pour *Rolland* (F. I, 1060, 736), *Richleib*, *Richliba* (F. I, 1048), qui expliquent la forme *Ricoluringahem*, et *Ragilo* (F. I, 1008).

ROMMERSHOVEN. *Romercurt*, 1237; *Romecurt*, 1270; *Rumecurt*, (VGG. 176); *Romeshoven*, 1248; *Romershoven*, 1484; *Rumershoven*, 1379; *Rummershoven*, 1438 (Cw. 112).

Grandgagnage partage l'opinion de Wauters et admet que ce nom désigne un établissement romain (MGG. 91). De Corswarem compare *Rummen* et *Rommen*, diminutifs de *Rumold* (Cw. 112). *Rommer* est plutôt le nom de personne *Rommar*, *Rumar* (F. I, 747, 1062).

HOUGAERDE-ROMMERSOM.

Chotin : demeure de Rommer (CH. Br. 123).

RON SSE, en fr. RENAIX. *Rotornacum*, *Rodenacum*, *Rodnace*, *Rotnace*, 1000-1100 (W. 298, 299).

Non loin de la Rhosne, affluent de l'Escaut.

Willems fait dériver ce nom de *roth*, rouge, et *ac*, eau. *Ronse*, d'après lui, voudrait dire eau courante,

et la finale *aix* signifiait eau. Ce nom s'explique facilement quand on tient compte des anciennes formes. *Rodenacum* dérive du nom de personne *Rodin*, aussi *Hrodin* et *Hrodina* (F. I, 717). La finale *acum* sert à exprimer une relation. *Rodenacum* a produit : 1° *Rodnace*, d'où par contraction *Ronace*, puis *Ronse*; 2° *Renacum*, *Renaix*.

RONSELE. *Rondeslo*, 1105; *Ronslo*, 1210 (W. 307).

Willems et Desmet croient que ce nom se compose de *ronne*, ruisseau, et *lo* (W. 307; D. Fl. Or. 21), mais le village est loin d'un cours d'eau. *Rondeslo* vient du nom de personne *Rando* (F. I, 1031) au génitif, et de *loo*. Il devrait s'écrire RONSELOO.

ROOBORST. *Rodenbore*, 1170 (W. 324).

Desmet explique ce nom par *rood*, rouge, et *born*, eau, parce que le lit du ruisseau qui arrose ce village est une terre ferrugineuse qui donne à l'eau une couleur rougeâtre (D. Fl. Or. 31). *Roden* est le nom de personne *Rhodin* (F. I, 717). L'ancienne forme *Rodenbore* se trouve complètement reproduite dans le nom de personne *Hruodbero* (F. I, 720). *Rooborst* semble composé du bas-all. *rood*, rouge, et *borst*, poitrine. Le rouge-gorge, sorte d'oiseau, se nomme aussi *Roodborstken*.

VLIERMAEL-ROODT.

Cette commune fut érigée par arrêté royal du 7 Avril 1865. *Roodt* est synonyme de *Rode*.

ROOSBEEK. *Rosbeke*, 1136 (Ch. Br. 188).

OOST-ROOSBEKE. *Rosbeka*, 1060; *Rosebeca*, 1080; *Roosbeke*, 1090 (Ch. Fl. Occ. 135).

WEST-ROOSBEKE. *Westroosbeke*, 950 (Ch. Fl. Occ. 184).

ROOSBEKE. *Rosebeke*, 1328 (W. 324).

Willems explique *Roosbeeck* par : ruisseau aux roses. Il vaudrait mieux de dire : ruisseau aux roseaux, si *Roos* n'était pas plutôt le nom de femme *Rosa* (F. I, 1061), abréviation de *Rosalie*.

ROOST, voyez Rosoux, partie romane.

ROSMEER. *Rosmer*, 1174; *Roetsmeer*, 1365; *Roesmaer*, 1375; *Roesmeer*, 1430 (Cw. 113).

Rosmeer est le nom de personne *Rasmar* (F. I, 1034, 908). Si la finale était réellement *meer*, marais, le déterminatif serait le nom de personne *Rosa* (F. I, 1061), ou *Rot*, *Ruth* (F. I, 716), si l'on prenait pour point de départ l'ancienne forme de 1365, *Roetsmeer*. Le nom de ce village a quelque analogie avec celui de la *dea Rosmerta*.

ROTHEM. *Rotheim*, 1096; *Rotheim*, 1242; *Rotheym*, 1371; *Roethem*, 1380 (Cw. 140).

Se compose du nom de personne *Rot*, *Roth* (F. I, 716), et *hem*.

ROTSELAER. *Rotslar*, 1179; *Rochelaer*, 1213; *Rotslaer*, 1202; *Rochellaria*, *Rocheleir*, 1278; *Rochellaria*, 1462 (Ch. Br. 189).

Le déterminatif ne peut être le bas-all. *rots*, rocher, car il n'y a pas de rochers dans les environs. *Rots* est la forme génitive du nom de personne *Rot*, *Roth* ou une forme corrompue de *Rocco*, *Rochus* (F. I, 716, 712).

ROUSBRUGGE. *Roesbroec*, 1220; *Pont Rohard*, 1227; *Pons Rohardis*, 1236 (CH. Fl. Occ. 149).

Selon Chotin le village devrait son nom à un pont construit sur l'Yzer. Le déterminatif *Rous* est le même nom de personne que nous rencontrons dans le nom de *Rousselaer*. Il est assez difficile de croire que ce mot dériverait de *Rohard*, comme les anciennes formes sembleraient l'indiquer. Förstemann cite quelques noms de personnes analogues à *Rohard* (F. I, 605).

ROUSSELAER, en fr. ROULERS. *Rostar*, 822 (D. Fl. Occ. 10); *Rustar*, 828; *Rollare*, 847; *Roslaere*, 899 (CH. Fl. Occ. 148).

Desmet explique ce nom par : terrain communal où paissent les chevaux. *Ros* est le nom de personne *Rosa* ou *Rozzo* (F. I, 1061, 718). Cet auteur ne cite pas la *Rosilhar* dérivée de *Rozelo* (F. I, 719).

Toutefois la finale pourrait être *laer*, terre inculte.

ROXEM. *Rocashem*, 700-800 (D. Fl. Occ. 26); *Rochasem*, *Rechaeshem*, 745; *Rukeshem*, 1096; *Roxhem*, 1160 (CH. Fl. Occ. 150).

La forme ancienne *Richardshem*, donnée par Desmet, paraît inexacte. D'après de Wree, *Roxem* serait la demeure de *Roch*. Desmet doute de l'exactitude de cette étymologie parce qu'il n'est pas certain si ce

nom propre était connu dans le pays au VIII^e siècle. Il se pourrait que S^t Roch y fût inconnu à cette époque, mais il n'en est pas de même du nom de personne *Roch*, *Rocco* que Förstemann a trouvé dans des actes non seulement du VIII^e mais même du VII^e siècle (F. I, 712).

RUCKELINGEN, en fr. ROCLERGE. *Rocelinges*, 1147; *Rokelinges*, 1186; *Rochelenges*, 1126 (VGG. 175); *Rokelenges*, 1300; *Rokelenges*, 1315, 1323 (Cw. 112). Sur le Jaer.

RUCKELINGEN, en fr. ROCLERGE (près de Looz). *Ruckelingen*, 1296; *Rockelingen* 1448 (Cw. 112).

Ruckelingen est la forme possessive du nom de personne *Rocula*, *Roecila* (F. I, 713).

VELSIQUE-RUDDERSHOVE. *Rudgershove* (D. Fl. Or. 5).

Willems et Desmet: cour de Rogier (W. 318, D. Fl. Or. 5, 27). *Rudger* est en effet un nom de personne (F. I, 728).

RUDDERVOORDE. *Riddervoorde*, *Ridarvorde* (D. Fl. Occ. 17); *Ridervoorda*, 961; *Redravorda*, 1089; *Ruddervoorde*, 1242 (Ch. Fl. Occ. 151).

Ce nom se compose de *Rudger*, *Ridger* (F. I, 728, 1054) et *voorde*, gué. Le village est près d'un cours d'eau traversé par une rivière. Desmet ne croit pas que son nom puisse signifier *passage de Roger*, et cela d'abord à cause des anciennes formes qui emploient le bas-all. *ridder*, chevalier, et ensuite parce que

le village est situé sur la route qui conduit à Thourout et à la résidence princière de Winendale. Il rapporte la tradition populaire qui explique ce nom par *passage des chevaliers* (F. I, 17).

RUMBEKE. *Rumbeca*, 1116; *Rumbeke*, 1252 (Ch. Fl. Occ. 151).

Ce nom se compose de *Rumo* (F. I, 746) et *beke*, ruisseau. Le village est près de la Mandèle. *Rommen*, selon Pomey, est l'abréviation de *Rumoldus*.

RUMMEN. *Rumiens*, 1099-1138; *Rumines*, 1078; *Romyes* (MGG. 90); *Rumene*, 1350 (Ch. Br. 190).

D'après Wolters et Grandgagnage, ce mot viendrait d'un ancien camp ou établissement romain. Il en serait de même de *Rommershoven* (MGG. 91). *Rummen* n'est cependant rien d'autre que le nom de personne *Rumo* que nous venons de citer. *Rommen* pourrait aussi dériver du nom de personne *Romanus*.

RUMPST. *Rumesta*, 1150; *Rumpsdorpe*, 1202; *Rumesta*, 1259 (KR 243).

Ce nom de village dérive probablement du même nom de personne *Rumo*, à moins qu'il n'ait quelque analogie avec celui de *Rampo* (F. I, 1030), ou qu'il dérive de *Rompt*, une abréviation de *Romanus*, selon Pomey.

RUMSDORP.

Rums est le génitif de *Rumo*. Ce nom est presque identique avec celui qui précède.

RUNCKELEN. *Runckeren*, *Runchirs*, 1099-1138 (MGG. 76); *Ruckeren*, 1306; *Ronkel*, 1376; *Runckeren*, 1376, 1437; *Ronckeren* (Cw. 63).

On pourrait expliquer ce nom, comme celui de *Ronquières*, par le roman *ronquières*, ronceroi, champ inculte (Ch. H. 165 m). Cependant *Runkelen* nous semble plutôt dériver de l'un des noms de personnes *Renco*, *Ringilo* ou *Rincar* (F. I, 1033, 711).

RUPELMONDE. *Rupelmunda*, 1171; *Rupelmonde*, 1330 (W. 329).

Le village doit son nom au confluent de l'Escaut et du Rupel près duquel il est situé.

RUTTEN, en fr. RUSSON. *Riuti*, 1088; *Rutthis*, 1270; *Riothis*, *Rutis* en roman: *Rivecuns*, 1146; *Rivechons* (VGG. 174, 175; MGG. 99, 100); *Rutte*, 1206; *Rutthe*, 1326; *Rutten*, 1502 (Cw. 113).

Grandgagnage explique ce mot par le bas-all. *rode*, *rade*, l'anc. h.-all. *riuti*, lieu défriché (MGG. 100). Quoique cette explication soit très plausible, on doit cependant comparer subsidiairement le nom de personne *Riutine*, ainsi que *Ruth* et *Ruathin* (F. I, 716, 717).

RUYEN.

On pourrait expliquer *Ruyen* par le bas-all. *ruye rivus*, aquaeductus, profluens, flumen et fossa publica (KIL. 543), mais le primitif nous paraît être *Ruten*, ce qui le rapprocherait du nom précédent.

RUYSBROECK. *Ruischebruec*, 1177; *Rusbruc*, 1201 (K.R. 265).

RUYSBROECK. *Rusbroc*, *Ruschebroc*, 1179; *Rucebuc*, 1179; *Rusebruc*, 1201; *Russebruech*, 1202 (CH. Br. 191); *Rucebroc*, 1220 (Relevé censal).

Ruysch, d'après Kreglinger, est l'abrégé du nom de *Richard* et *Ruysbroeck* est opposé à *Willebroeck*. Förstemann cite le nom de *Risko* (F. I, 1059), mais pas celui de *Rusco*. Il donne encore celui de *Ruso* (F. I, 1064).

RUYSLEDE. *Ruslethe*, 1119 (D. Fl. Occ. 28); *Ruslede*, 1001; *Ruslethe*, 1119; *Russelede*, 1220; *Ruisselede*, 1242 (CH. Fl. Occ. 152).

Ruso, nom de personne, et *lede*, chemin.

RYCKEL. *Rycklem*, 1365; *Rikelem*, 1373; *Rykel*, 1380 (Cw. 114).

Rykel est le *heim* ou demeure de *Richilo*, aussi *Rikila* (F. I, 1039).

RYCKHOVEN.

Cette commune fut érigée par arrêté du 27 Mai 1870. Son nom se compose du nom de personne *Richo* (F. I, 1039) déterminant *hoven*. Il y a sous *Ryckhoven* un hameau nommé *Ryck*.

RYCKEVORSEL. *Forsela*, 1194; *Vorsele*, 1294; *Ryckevorsscle*, 1400 (K.R. 284).

Gramaye : *Vorsselarium Richardi*. Kreglinger croit que *Ryckevorsel* est opposé à *Vorselaer* et que *ryck* signifie *riche* (K.R. 284). Voir *VORSEL*.

RYMENAM. *Rimenham*, 1120, 1202 (KR. 265); *Rimnam* (Relevé censal).

Rimen dérive du nom de personne *Rimo* (F. I, 1055) et qualifie *ham*, demeure.

SAFFELAERE. *Villa de Saffelare*, 1264; *Safflare*, 1330 (W. 307).

Saffel dérive du nom de personne *Savilis*, aussi *Savalo* (F. I, 1076). Förstemann ne cite ni le nom de personne *Saffo*, ni celui de *Safilhar*.

SANTEN, en fr. SAINTES.

C'est ainsi, dit Chotin, qu'est appelé le lieu où S^{te} Renelde ou Renelle souffrit le martyre avec S^{te} Grinwald et S^t Gundulphe du temps du roi Dagobert, vers 630 (CH. Br. 194).

SAINT, en fl. SINTE.

Un grand nombre de noms de lieux commencent par ce préfixe. Les noms de saints qui le suivent sont encore très intelligibles, et ne demandent souvent aucune explication.

SANTBERGEN.

Semble devoir se décomposer en *sant*, sable, et *berg*, montagne. Cependant, d'après Desmet, le terrain du village n'est pas sablonneux (D. Fl. Or. 27 m).

Il faudrait donc recourir au nom de personne *Sand* (F. I, 1072) pour expliquer le déterminatif. Les anciennes formes *Samberghem*, *Samberga* etc. citées par Willems (W. 317) sont corrompues et ne peuvent être prises pour guides dans la recherche de l'étymologie.

SANTHOVEN. *Santoven*, 1186; *Santhoven*, 1235 (KR. 244).

Quoique le terrain du village en question soit très sablonneux, le mot *Sant* paraît encore être un nom de personne.

SANTVLIET. *Sandfliten*, 1119; *Sandflita*, 1148; *Santvliet*, 1157 (KR. 244).

Même remarque pour le mot *Sant*; quant au mot *vliet*, il est connu.

SARLARDINGE. *Salardinge* (D. Fl. Or, 27).

Desmet : prairie de Salard. *Salardinge* est plutôt la forme adjectivée du nom de personne *Salard*. Förstemann ne cite pas cette forme qui ne peut cependant pas être douteuse, mais il donne celle de *Salaher* (F. I, 1069).

SAVENTHEM. *Saventhem*, 1122 (Ch. Br. 194).

Chotin explique *Saventhem* par *zavel*, sable, et *hem*. *Savent* est un nom de personne dérivé du nom propre *Sabinus*. Förstemann ne cite ni *Savo*, ni *Sarina* Il donne cependant la forme *Savientis*.

SCHAERBEECK. *Scharenbeca*, 1133 (Ch. Br. 193).

Chotin croit que *schauer* signifie bruyère. On pourrait encore comparer avec ce nom le bas-lat. *scara*, silva virgultorum, aujourd'hui nommé *schaerhout*, bois taillis. Cependant il est préférable d'expliquer ce mot par un nom de personne *Scarius*, en all. mod. *Schaar*, *Scar*, *Scharr* (F. I, 1077).

SCHAFFEN. *Scaffen*, 684 (Ch. Br. 195); *Scafnis*, 742 (VGG. 178).

Chotin explique ce mot à tort par *Schaep hem*, demeure aux brebis (Ch. Br. 195). *Scaffen* est un nom de personne venant de l'all. *schaf*, bas-all. *schaep*, brebis. Förstemann ne le cite pas, mais il donne la finale *scaf* (F. I, 1076).

SCHALKHOVEN. *Scalhoven*, 1324; *Schachoeven*, 1364; *Schalkhoven*, 1429; *Schalchoeven*, 1439 (Cw. 115).

Le nom de personne *Schalk* que Förstemann cite sous la forme *Schalcho*, *Scalcho*, *Scalco* (F. I, 1077), vient de l'anc. h.-all. *scale*, servus, bas-all. *schalk*, servus, famulus, magister (KIL. 554).

Le nom de Schalkhoven a été expliqué à tort par *Godeschalkhoven* et par *Kalkhoven*, four à chaux (*Bull. Com. Royale d'art et d'archéologie*, V, 469).

SCHELDERODE. *Roden*, 1214; *Scelderode*, 1228; *Rodes*, *Roden*, 1299 (W. 307).

Le village est placé près de l'Escaut; cette situation nous explique la raison du déterminatif.

SCHELDEWINDEKE. *Windeca*, 1220; *Winthi*, 1299 (W. 307).

Scheldewindeke situé près de l'Escaut, est opposé à *Denderwindeke*.

SCHELLE. *Scella*, 1147; *Schella*, 1150 (K.R. 245).

Ce village tire son nom de l'Escaut près duquel il est situé. On peut cependant comparer avec *Schelle* les noms de *Scal* et de *Scald* (F. I, 1077).

SCHELLEBELLE. *Bella Scaldis*, *Bella ad Scaldim*, *Bella*, 1177 (Br. 14); en franç. *Bailleul sur l'Escaut* (W. 331).

La signification du mot *belle* a été discutée sous le nom de *Denderbelle*. Ce village doit à l'Escaut sur lequel il est situé, la dénomination de *Schelle* qui le distingue du village précédent.

SCHENDELBEKE *Scindelbeca*, 1186; *Scendelbeca* (W. 317).

Schindel, *Scendel* est un nom de personne que Förstemann ne cite pas, mais qui doit être rangé sous les noms ayant pour radical *Scand* (F. I, 1077).

SCHEPDAEL. *Scepdale*, 1260 (Ch. Br. 196).

Signifie selon Chotin vallée des moutons. *Scep* est plutôt un nom de personne. Nous l'avons déjà rencontré sous *Schaffen*.

SCHERPENHEUVEL, en fr. MONTAIGU. *Mons acutus*, *Collis aspera*, 1066; *Mons acutus*, 1099-1138 (MGG. 80; VGG. 160).

Ce nom est suffisamment expliqué par ses traductions française et latine. Le bas-all. *scherp*, anglo-sax.

scearp, anc. h.-all. *scarf*, *scharf*, anc. scand. *scarppr* signifient tous *aigu*.

SCHILDE. *Scilla*, 1196 ; *Scille*, 1321 (KR. 246).
Sur le Schyn, affluent de l'Escaut.

Ce nom, selon Kreglinger, dériverait de celui du Schyn. Cette opinion est difficile à admettre. On ne peut pas non plus expliquer *Schilde* par le nom bas-allemand de l'Escaut, le village étant fort éloigné de ce fleuve. Il faut par conséquent avoir recours à un nom de personne appartenant au radical *Scild* (F. I, 1079). Cependant Förstemann ne cite aucun nom qui puisse se comparer avec les anciennes formes *Scilla* ou *Scille*.

SCHOONAERDE.

Érigé en commune par arr. roy. du 16 Août 1873.

Se compose du bas-all. *schoon*, beau, et *aerde*, terre. Förstemann ne cite pas le nom de personne *Sconhart* (F. I, 1079).

SCHOORE. *Schora*, 1176, 1183, 1187-90, 1207 (CH. Fl. Occ. 157).

Le village de Schoore étant loin d'un cours d'eau et loin de la mer, il est difficile d'expliquer son nom par *schoore*, *schoor*, *schore*, alluvies, alluvio, terra alluvione aggesta et acta (KIL. 570), angl. *shore*, rivage. Il est aussi difficile d'admettre que ce soit un nom de personne.

SCHOORISSE, en fr. ESCORNAIX. *Scors*, 1288 ;
en lat *Scornacum* (W. 324).

Desmet : *Schore*, terre d'alluvion, et *isse*, terre humide (D. Fl. Or. 31). *Isse* n'est qu'une simple finale adjective dérivée du suffixe *acum*. Le village de Schoorisse se trouve sur un affluent de l'Escaut peu considérable ; ce ruisseau n'ayant pu former des alluvions, il faut ou bien que le bas-all. *schoore* ait eu originairement une autre signification que celle lui attribuée par Kilianus, ou bien que le nom de *Schoorisse*, en fr. *Escornaix*, dérive d'un nom de personne tel que celui de *Scoranus* (F. I. 1080) et qui se rencontre encore dans le déterminatif des noms de lieux *Scorrindorf*, *Scoronlo*, *Scornesheim* (F. II, 1245).

NOORDSCHOTE. *Nortscotes*, 1147 ; *Nordschote*, 1221 (Ch. Fl. Occ. 130).

ZUYDSCHOTE.

SCHOOTEN. *Schotis*, 1160 ; *Schoten*, 1202 (Kr. 246).

La particule *Schote* peut avoir ici la même valeur objective qu'elle a dans le nom d'AERSCHOT, valeur qui a été déterminée dans la partie générale. On peut cependant comparer subsidiairement avec *Schooten* le nom de personne *Scot* (F. I, 1081).

SCHRIECK. *Schrieck*, 1125, 1566 (Kr. 266).

Schrieck ne peut être qu'un nom de personne dérivé du bas-all. *schrick*, tremor, terror, horror, formido, pavor (KIL. 574). Förstemann ne cite aucun nom analogue. Je ne le trouve pas non plus dans l'estimable ouvrage de van Hoorebeke.

SCHUELEN. *Schuelen*, 1423 (Cw. 63).

Förstemann ne rapportant aucun nom qui puisse être comparé avec celui-ci, nous sommes forcés d'admettre que *Schuelen* est une contraction de *Schudelen*, forme dérivée du nom de personne *Scudilo* (F. I, 1081).

SELZATE, voir ZELZATE.

SEVERGEM. *Sewaringahim*, 967; *Sewerghem*, 1199; *Severghem*, 1220 (W. 308).

Selon Desmet ce nom pourrait signifier *demeure de Sever* ou *Severus* (D. Fl. Or. 21). *Sewaring* semble être un dérivé du nom de personne *Seward* (F. I, 1084). Cet auteur ne cite pas *Sewar*.

SEGELSHEM. *Zegahelsem*, 1287; *Zegelshem* (W. 324).

Desmet explique ce nom par *Singulfi villa* (D. Fl. Or. 31). *Zegahel* ou plutôt *Zeghel* dérive du nom de personne *Sigilo* (F. I, 1087), qui a quelques affinités lointaines avec celui de *Sege* (F. I, 1087).

SEMMERZAEKE. *Cimbarsaca*, 1148 (W. 308).

Les anciennes formes de *Cimbersaca*, 814; *Chemmersaka*, 1210, citées par Willems pour *Kemseke* (W. 328), appartiennent plutôt au nom de *Semmerzake*.

Willems : propriété du Cymbre ; Desmet : chêne de Cymbert. Förstemann ne cite que le nom de *Cimberius* (F. I, 317) qu'on pourrait comparer avec la forme ancienne *Cimber*; et le nom de *Simer*, dérivé de *Sigmer*, qui a quelque analogie avec la forme moderne (F. I, 1096). La finale *aken* ne paraît pas dériver de *aken*, eau ; c'est une simple terminaison adjectivé.

SEMPST. *Sempst*, 1150 ; *Zemsa*, *Semse*, 1234 ; *Sempsa* 1289 (Ch. Br. 196) ; *Zempsa* 1220 (Relevé censal).

Semst dérive du nom de personne *Samo* (F. I, 1070), suivi de la finale *st* équivalente de *stad*, ou plutôt indiquant une idée de relation.

SEVENECKEN. *Ten Seveneken*, 1220 ; *Zeveneke*, 1330 ; en lat. *Septem Quercus* (W. 308).

Ce nom dérivant des mots bas-all. *seven*, sept, et *eick*, chêne, est synonyme du nom de hameau *Sept-fawe*, dépendance de Neuville en Condroz.

's GRAVENWEZEL.

's *Graven* est une forme génitive du bas-all. *græf*, comte. Voir le nom de WEZEL.

's HEEREN-ELDEREN.

Même forme génitive du bas-all. *heer*, seigneur. Voir ELDEREN.

SICHEM. *Sichne*, 1141 ; *Sichene*, 1283 (SCHAYES, *La Belgique et les Pays-Bas*, etc. III, 246) ; *Sichem*, 1120 ; *Zighen*, 1302 (Ch. Br. 197)

SICHEN. *Sichen*, 1366 ; *Ziche*, 1381 ; *Zechen*, 1384 ; *Seeghem*, 1388 (Cw. 115).

De Corswarem explique *Sichen* par le nom de personne *Sichard*. Schayes croit que l'ancienne forme *Sichne* exclut la finale *hem*. Cependant celle-ci apparaît dans la forme de 1120 donnée par Chotin et qui est la plus ancienne.

Le déterminatif *Sich*, *Sig* est bien le nom de *Sigo*, *Secco* (F. I, 1086).

SINAY. *Sinai*, 1197 ; *Sinay*, 1298 (W. 329).

Ce nom n'est pas une forme romane du nom de personne *Sino* (F. I, 1102), mais bien une dénomination tirée de l'Écriture sainte, de même que le nom du village de *Nazareth*.

SINGEM. *Siggingechem*, 967 ; *Singengem*, 1019 ; *Sinchem*, 1121 (W. 324).

Desmet : demeure de Siger ou Sohier. *Siggig* est plutôt la forme adjectivée du nom de personne *Sigo* déjà cité sous *Sichem*.

SINTE, forme bas-allemande du préfixe SAINT.

SIPPENAECKEN.

Sippen est le nom de personne *Sibja*, en all. mod. *Sepe*, *Siebe* (F. I, 1084, 1085). Le suffixe *aken* ne signifie pas *eau*, quoique le village soit près de la Gueule, affluent de la Meuse ; c'est une simple finale comme dans *Lanaken*, *Montenaken*, etc.

Les anciennes formes *Sicginno*, *Sigginno*, *Sitginoaviaco*, citées par Grandgagnage (VGG. 64), sont complètement corrompues et ne peuvent être prises pour guides.

SLEYDINGE.

Sleyde est analogue au nom de personne *Sleta* (F. I, 1111).

SLUSE. *Slusen*, 1174 ; *Scluse*, 1318 ; *Sluse*, 1367 ; *Shuysen*, 1439 (Cw. 116).

SLUYZEN, en fr. L'ECLUSE. *Sluza*, 1090 ; *Slusa*, 1111, 1130, 1149 ; *Sclusa*, 1220 ; *Ter-Slusen*, 1374, 1380 (WAUTERS, 3^e livr. 50).

Ces deux noms dérivent du bas-all. *sluyse* j. *spuys*, cataracta, emissarium, obex, aquarius, coma (KIL. 598).

SLYPE. *Stipiae*, 840 ; *Stipi*, 1119 ; *Stypen*, 1172 (CH. Fl. Occ. 851).

Förstemann ne cite aucun nom de personne de cette forme. On le rencontre cependant comme tel dans le nom de village de *Stippedorp* (F. II, 1277) ; il paraît dériver du bas-all. *stypen*, acuer (KIL. 595).

SMEEREBBE-VLOERSEGEM.

Près d'un affluent de la Dendre.

Le déterminatif *smeer* qui se rencontre encore dans le nom de *Smeermaes*, dépendance de Maestricht, est comme 's *Gravenwezel* la forme génitive de *meer*, dérivant du nom de personne *Maro*, *Mer* (F. I, 908). La finale *ebbe* a été expliquée dans la partie générale. Cf. *Simer* (F. I, 1096).

SMETLEDE. *Smittletha*, 1017 (W. 317).

Desmet : *passage du forgeron* (D. F. Or. 27). Le nom de personne *Smid* que Förstemann cite sous la forme de *Smido*, dérive du bas-all. *smid*, forgeron, a. h.-all. *smida*, metallum (F. I, 1112).

SNAESKERKE. *Snelgerkerke* (D. Fl. Occ. 28) ; *Snaeskerke*, 1017 (CH. Fl. Occ. 159).

L'ancienne orthographe s'éloigne trop de la forme actuelle et ne peut pas se concilier avec elle. Le nom de personne *Snelger* n'est pas cité par Förstemann au radical *Snel* (F. I, 1113). Il donne *Suato* (F. I, 1113) dont *Snaes*, mis pour *Snaets*, pourrait être la forme génitive. Selon Chotin ce nom signifierait *paroisse de S^t Ignace*.

SNELLEGHEM. *Snellinghem*, 937 (D. Fl. Occ. 17); *Snettinghem*, 929; *Snellingehim*, 951; *Snellingehem*, 963 (Ch. Fl. Occ. 160).

Snelling est le nom de personne *Snello*, *Snelling* (F. I, 1113). Chotin explique ce nom par *église de Petronille*, vulgo *Nelle*.

SOMEREGHEM. *Sumerinhim*, 814; *Sumeringehim*, 967; *Somergem*, 1085 (W. 308).

Desmet : 1^o résidence d'été; 2^o *soo*, palus, *ma*, terra, d'où *sooma*, terra paludosa (D. Fl. Or. 21).

Sumering dérive du nom de personne *Sumo*, *Suomarius* (F. I, 1115). Le doute à cet égard n'est pas possible.

SONNEGHEM, voir ZONNEGHEM.

SOTTEGHEM. *Sottingem*, 1166; *Sottengem*, 1219 (W. 318).

Sotting, forme adjectivée du nom de personne *Soto* (F. 1117).

SPALBEECK. *Spalbeke*, 1380; *Spalbeck*, 1367, 1380 (Cw. 64).

Förstemann ne donne aucun nom de personne *Spal* ni même *Spil*, quoique ce radical soit cité (F. I, 1117), et quoiqu'on ait le bas-all. *spel*, le suéd. *spel*, dan. *spil*, all. *spiel*, jeu.

GROOT SPAUWEN. *Spalden*, 1181 ; *Spaude*, *Spade* (1250-1280 (VGG. 183); *Spauwen*, 1364, 1378 ; *Groete-spauwen*, 1380 ; *Over-spauwen*, 1423 (Cw. 87).

KLEIN SPAUWEN. *Spauwen*, 1364-1378 ; *Over-spauwen*, 1381 ; *Spauren* (Cw. 109).

Le primitif de ce nom est évidemment *Spalden*.

Förstemann ne cite de nouveau aucun nom de personne qui puisse lui être comparé.

STABROECK. *Stakebroec*, 1258 ; *Staeebroec*, 1266 ; *Staeebroec*, 1448 ; *Stubroeck*, 1560 (KR. 247).

Le nom de personne *Stake* est cité par Förstemann sous la forme *Stacco*, *Stacko* (F. I, 1119).

STADEN. *Staden*, 1109 ; *Stades*, 1146 (Ch. Fl. Occ. 161).

Ce nom dérive du sax. *stad*, locus, bas-all. *stad*, ville.

STALHILLE. *Stalhille*, 1249 (Ch. Fl. Occ. 161).

Stal peut s'expliquer soit par le bas-all. *stal*, écurie, en latin *stabulum*, soit plutôt par le nom de personne *Stal*, *Stallo* (F. I, 1120). *Hille*, comme on le sait, signifie colline.

STAVELE. *Stapele*, 1119 ; *Stavelen*, 1191 (Ch. Fl. Occ. 162).

Ce nom semble venir du lat. *stabulum*, d'où dérive le fr. *étable* et peut-être aussi le bas-all. *stal*.

STEENE. *Steenen*, 1172; *Steen*, 1279 (CH. Fl. Occ. 163).

Steen, domus lapidea, et castellum et turris (KIL. 631).

STEENHUFFEL. *Huffalia*, 1071; *Stenhufte*, 1112 (CH. Br. 198).

Selon Wauters ce village aurait été nommé ainsi à cause d'un monument druidique. En règle générale *steen* signifie château; le bas-all. *heuvel* désigne une colline. Förstemann cite encore le nom de femme *Staina* (F. I, 1120).

STEENHUYSE. *Stenhusia*, 1233; *Steenhuse*, 1249 (W. 318).

STEENKERKE. *Stankerka*, 1132 (CH. Fl. Occ. 163).

Ces deux noms dérivent de *steen* dont nous venons de parler, et du bas-all. *huis*, maison, *kerk*, église.

STEENOCKERZEEL.

Ici la signification de *steen* n'est pas douteuse. L'antique château de Steenockerzeel existe encore et paraît avoir été rebâti au commencement du XVI^e siècle.

STEKENE. *Stekene*, 1330 (W. 329).

Stekene dérive du même nom de personne que nous avons signalé sous *Stabroeck*.

STERREBEECK. *Sterbeca*, 1192 ; *Stertbeca*, 1197 ; *Stercbeke*, 1234 (Ch. Br. 198).

En tenant compte des anciennes formes, on devrait croire que le déterminatif est le nom de personne *Starco* (F. I, 1121). La forme actuelle nous conduit à un nom de personne *Sterre* que Förstemann ne cite point, mais qui emprunterait son origine au bas-all. *stier*, taureau. Förstemann cite le nom de *Stur* (F. I, 1125) mais il a une autre signification.

STEVOORT. *Steinvert*, 1099-1138 (MGG. 78) ; *Stinvoort*, 1147 ; *Steynvoorde*, 1264, 1364 ; *Steynvoort*, 1450 (Cw. 64).

Le déterminatif est ou bien le mot *steen*, château, ou bien le nom de personne *Steina* dont il a été question plus haut.

STOCKHEIM. *Stochem*, 1253 ; *Stocheym*, 1376 ; *Stochehem*, 1382 (Cw. 116, 117).

Stock est le nom de personne *Stacko* déjà cité sous Stabroeck.

STOCKROY. *Stoccherode*, 1154 ; *Stockerode*, 1218 (Cw. 65).

Même nom de personne *Stock* et *roy* mis pour *rode*, défrichement.

STROMBEECK. *Strombeke*, 1133 (Ch. Br. 200).

Strom est ou bien l'anc. sax. *stróm*, cursus, motus aquarum, fluctus, fluentum, flumen, mare (SCHMELLER II. 104), le bas-all. *stroom*, *stroem*, cursus aquae, cursus annis, fluxus, fluctus, flumen, unda, angl.

stream (KIL. 648) ; ou bien le nom de personne *Sturm* (F. I, 1125).

STRYPEN. *Stripes*, 1212 ; *Te Strep*, 1235 (W. 318).

Bas-all. *strepe*, *stria*, *striga*, *linea*, *tractus* et *litura* (KIL. 646), ou bien le nom de personne *Strobo*, *Strupo* (F. I, 1125).

STRYTHEM. *Strithem*, 1147 ; *Streythem*, 1281 (Ch. Br. 200).

Le déterminatif *strit* vient non du bas-all. *stryd*, combat, mais d'un nom de personne dont Förstemann cite la forme *Striter* (F. I, 1125).

STUYVEKENSKERKE.

Stuyvekens semble être le diminutif de *Steven*, *Stephanus* ; c'est aussi l'opinion de Gramaye et de Chotin (Fl. Occ. 164).

GLABBEECK-SUERBEMDE.

Bas-all. *suer*, *soer*, *acidus*, et *bemd*, *beemd*, *pratium*, *ager ex quo foenum percipitur.* (KIL. 651, 61).

SULSIQUE.

Forme génitive d'un nom de personne *Suls* que Förstemann ne cite point, mais analogue à *Sullo* (F. I, 1126).

SICHEM-SUSSEN. *Suesschen*, 1388 (Cw. 115).

De Corswarem compare avec ce nom le diminutif de *François*, vulgairement *Sus*.

Förstemann nous donne le nom de personne *Suso* et les noms de lieux *Susenhoven*, *Susenheim* (F. I, 1130, II, 1338).

SUTENDAEL. *Suetendacl*, 1304; *Zutendacl*, 1364 (Cw. 65).

D'après de Corswarem cette commune se nommait anciennement *Suerbroeck*. Par conséquent le nom se compose du bas-all. *suet* j. *soet*, *dulcis* (KIL. 651) et *dal*, vallée. Comparons cependant en passant le nom de personne *Suto* (F. I, 1130), et le nom de famille *Suctens* (v. HR. 173).

SWEVEGHEM. *Suevenghem*, 1063; *Zweveghem*, 1225 (Ch. Fl. Occ. 164); *Suivenghem*, 1220 (Relevé censal); *Suevengehém*, 1063; *Zweveghem*, 1225 (Ch. Fl. Occ. 164).

Ce mot ne signifie pas *demeure des Suèves*, comme on le traduit ordinairement (D. Fl. Occ. 23). *Sweve* est un nom de personne connu au dictionnaire de Förstemann sous les formes *Suabo*, *Sicabine* (F. I, 1130).

SWEVEZEELLE. *Suevensela*, 1117; *Swevensela*, 1233 (Ch. Fl. Occ. 165).

Cet appellatif se compose du même nom de personne *Swevo*, déterminant *sele*.

SWYNAERDE.

Signifie : *terre de Swyno*. Ce nom de personne est cité par Förstemann sans la forme *Suin* (F. I, 1135).

SYNGEM, voir SINGEM.

SYSSEELE. *Sisela*, 1184 ; *Zizeel*, *Ziesseete*, 1240 etc. (CH. Fl. Occ. 165).

Desmet : manoir de Siagrius (D. Fl. Occ. 17). Le déterminatif, qui rappelle le nom de *Sussen*, village du Limbourg, peut dériver soit de *Sis*, diminutif de *Franciscus*, François, soit du nom de *Sisa* (F. I. 1108).

D'après Desmet ce village se nommait anciennement *Liezele*. Cette manière de voir est-elle bien exacte ? N'y a-t-il pas confusion avec *Liezele* dans la province d'Anvers, ou *Leysele* dans la Flandre Occidentale ?

TEMSCHE, en fr. TAMISE. *Temseca*, 870 ; *Temsica*, 939 ; *Tempseca*, *Temesche*, 1220 ; *Themceka*, *Themescha*, 1240 (W. 329) ; *Tamisch*, 821 (D. Fl. Or. 6).

Les anciennes formes semblent indiquer que *Temsche* serait un nom composé, *Tams-eca*. *Tams* serait la forme génitive du nom de personne *Tammo* (F. I, 1141) et *eca* signifierait coin. Il se pourrait cependant que *eca* soit le suffixe *ich* ; alors le nom de personne serait *Tams* au lieu de *Tammo*, et il faudrait recourir à la forme *Tamuzan* (F. I, 1141), au nom de famille *Dams* (v. HR. 165), contraction de la forme latine *Damianus*, ou à *Tommis*, synonyme de *Thomas*, selon Pomey.

TER ALPHENE, voir ALPHENE.

TERMONDE, voir DENDERMONDE.

TER NATH, voir NATH.

TER VUEREN, voir VUEREN.

TESSENDERLOO. *Tessengerlo*, 1135; *Tessengerlon*, 1139; *Tessengerloen*, 1188; *Tessengerloy*, 1294 (Cw. 66); *Tessengerloo*, 1099-1138 (MGg. 85; VGG. 185).

Tessengerloo est probablement le *Taxandria-locus* d'Ammien Marcellin (Ch. XVII, § 8); par conséquent le nom de *Tessenger* doit dériver du nom des *Toxandres*.

TESTELT. *Testelt*, 1283 (Ch. Br. 203).

Test a quelque affinité avec le nom de *Tassilo* et surtout avec *Tosti* (F. I, 1202).

TEUVEN.

Dérive du nom de personne *Tufa*, et peut se comparer avec *Tuba*, *Tupa* (F. I, 1204, 334, 335).

THIELEN. *Thielen*, 1286 (Kr. 285).

Thilo, nom de personne (F. I, 335). Selon Pomey *Tyl* serait synonyme de *Théophile*.

THIELRODE. *Thidinrode*, 1220; *Thibroden*, 1240; *Thielrode*, 1298 (W. 329).

A première vue on dirait que *Thiel* est le même nom de personne que celui que nous venons de citer, mais une des anciennes formes nous indique que ce vocable a subi une contraction et que le nom qu'il faut appliquer ici est *Tido*, *Thiedin* (F. I, 1160, 1163).

THIELT. *Tiletum*, 1105; *Tiletum*, *Thielt*, 1200 (Ch. Br. 203).

THIELT. *Villa Tiletum*, 1105 (D. Fl. Occ. 11); *Thiletum*, 1071; *Tiletum*, 1105 (Ch. Fl. Occ. 166).

Tiletum signifie, d'après Chotin, lieu planté de tilleuls. Desmet rejette cette étymologie parce que les premiers habitants des Flandres ne parlaient ni le français ni le latin. Il explique le nom par le sax. *tilian*, exploiter, cultiver. *Thiell* dérive plutôt du nom de personne *Thilo*, cité sous THIELEN.

THIENEN, en fr. TIRLEMONT. *Tenae*, *Thenae*, 1175; *Monsstienes*, *Tilmontanum*, 1275; *Tillemond*, 1507; *Tillemont*, *Tenis Mons* (Ch. Br. 206); *Mons Tyenes*, 1147-89; *Thenis Mons*, 1099, 1138; *Mons Tienes*, 1173 (VGG. 160; MGG. 91).

Thienen, 1301, 1306, 1383, 1450, 1459, 1512, lat. *Thene* ou *Thenae*, 1206, 1214, 1221, 1226, 1250, 1260, 1331; *Tienae* (Vita S^{ae} Amalbergae); *Tenae*, 1229; en fr. *Thienes*, 1165.

Tienes le mont, 1157, 1161; *Mons Tienes*, 1173, 1189; *Mons Thyenes*, 1186; *Mons Tyenes*, 1189; *Thenae Mons*, 1229; *Thienelmont* 1209; *Tielemont* (Triumphus S^{ti} Lamberti in Steppes); *Tillemont*, 1217; 1327; *Thelemont*, 1219; *Tielemont*, 1221, 1243; *Thinelemont*, 1243; *Thiemont*, 1336; *Thieulemont en Brabant*, 1433; *Thyelmont*, 1465; *Thillemont*, 1420, 1471 (WAUTERS. *Tirlemont*, 1).

D'après Wauters, on a expliqué ce nom par *tienhoven*, manoirs de dix familles; par *tilia*, tilleul; par montagne des osiers, à cause du flam. *then*; ou par montagne de la ville, du vieux fl. *tun*, angl. *town*. Wauters croit que ce nom dérive du wall. *terne*, *lienne*, *tier*, élévation, colline, ce qui s'accorde, d'après lui, avec la situation de la partie centrale de Tirlemont. Il compare encore les noms de villages *Thines*, *Thisnes* et *Thynes*.

Il est facile d'expliquer le lien étymologique qui rattache la forme française à la forme bas-allemande. *Mons Tienes*, mis pour *Tien-mons*, a produit *Tielmont*, *Tillemont*, d'où *Tirlemont*. *Mons* a ici la valeur du latin *mansio* et ne peut signifier *montagne*, *colline*, parce que la ville est plutôt située dans une vallée que sur une hauteur.

Tien dérive soit du nom de personne *Timmo* (F. I, 1202), soit de *Thiden*, nom personnel très fréquemment employé et cité sous la forme *Thiedin* par l'örstemann (F. I, 1163).

THILDONCK. *Tildunck*, 1145; *Thieldonka*, 1319 (Ch. Br. 204); *Tildonc*, 1220 (Relevé censal).

Quoique le village de Thildonck soit placé non loin de la Dyle sur un de ses affluents, on ne peut expliquer son nom par celui de cette rivière. Le déterminatif nous paraît être le nom de personne *Thilo*, déjà cité sous THIELEN et THIELT.

THISSELT. *Testelt*, 1298; *Tysselt*, 1560 (Kr. 266).
Dérive du nom de personne *Tassilo* ou *Tosti*, déjà cité sous TESTELT.

THOLLEMBEEK. *TholembEEK*, 1452 (Ch. Br. 204).

Chotin explique ce nom par *thol*, péage, et *beek*, ruisseau. *Tholen*, par euphonie *Thollem*, est un nom de personne dérivant de celui de *Tallo* (F. I, 330).

THOUROUT. *Thurholt*, 683; *Thoraldi lucus*, 743; *Thoraltun*, 1219 (SCHAYES, III, 283); *Turholtum*, 650; *Thoroaldi lucus*, 744; *Turhold*, 840 (Ch. Fl. Occ. 167).

On explique généralement ce nom par *bois du dieu Thor*. (RAEPSAET, III, 96) ; COREMANS. *Ancienne année des Belges*, 56 ; D. Fl. Occ. 12 ; CH. Fl. Occ. 167, 168).

Thur ou *Thor* est ici tout simplement le nom de personne *Turo* ou *Torro* (F. I, 1206, 1202, 333). Le dieu *Thor* se nommait dans notre pays *Thunar* ou *Thonar*. On trouve en effet *Thunnaer* et *Donar* dans la formule d'abjuration adoptée au concile de Septines (SCHAYES, I, 248 m.). La forme *Thor* y est inconnue et par conséquent il est difficile de l'appliquer à un nom de lieu.

THIEGEM. *Tietbodeghem*, *Tiedeghem* (D. Fl. Occ. 24) ; CH. Fl. Occ. 169).

Desmet : demeure de *Thiede* ou *Thiebaud*. Ces deux noms sont cités par Förstemann l'un *Tiuto*, *Thiedo*, l'autre *Teutobod* (F. I, 1158, 1160).

TOERNICH. *Turnich*, 1290 ; *Tornich*, 1480 (Pr. 191).

D'après Prat, *Toernig* serait *l'habitation au pied de la montagne* ; le nom dériverait d'un celtique *tor*, *torr*, *thor*, montagne, hauteur. Cette explication ne concorde pas avec la situation de la ville de *Tournai*, qui se trouve dans une plaine, aux bords de l'Escaut. Le radical *turn* se rencontre non seulement dans le nom de *Tournai*, en Hainaut, *Tournay*, dans le Luxembourg, mais encore dans le nom de *Turnhout*.

TONGEREN. *Tungri*, 1006, 1225 ; *Tungres*, 981 (Cw. 72).

Cette ville a sans aucun doute emprunté son nom aux *Tungri*, peuples de la Belgique ancienne. Il est fréquemment arrivé que les noms de peuples de la Gaule aient acquis une prédominance assez forte pour effacer les anciennes dénominations locales.

TONGERLOO. *Tongerloo*, *Tungerlo*, 1133 (KR. 285).

TONGERLOO. *Tongerloo*, 1267; *Tongherloe*, 1368; *Tongerloe*, 1432 (Cw. 140).

Kreglinger croit que le déterminatif vient des *Tongres*, le peuplade de la Belgique ancienne dont nous venons de parler. Il nous paraît que ce nom est plutôt employé ici comme un appellatif propre à une seule personne. Il peut signifier *le Tongrois*, aussi bien qu'il pourrait dériver du nom de personne *Tungo* (F. 1, 1205). Chotin croit aussi que TONGRES-NOTRE DAME et TONGRES-S^t MARTIN ont une origine tout à fait personnelle (Ch. H. 129).

TREMELOO.

Il est difficile d'expliquer ce nom en l'absence d'anciennes formes. *Treme* paraît être un nom de personne ayant quelque analogie avec *Dramnus* (F. I, 345).

SINT-TRUYDEN, en fr. SAINT-Trond. *Sentruide*, 1099-1138 (MGg. 94; VGg. 181). Cf. (Cw. 30).

TUBEEK, voir TUBIZE, partie romane.

TURNHOUT. *Tournoutvoerde*, 1021; *Turnholt*, 1150; *Turnhout*, 1186 (KR. 224).

Près de la ville de ce nom se trouve le village de VIEUX TURNHOUT, érigé en commune par arrêté du 29 Décembre 1858.

Förstemann explique *Turn* par l'anc. sax., anc. h.-all. *turn*, turris (F. I, 1419). *Turn* est plutôt ici un nom de personne. Förstemann, il est vrai, ne le cite point, mais le radical *turn* entre dans la composition de plusieurs noms (F. I, 1206).

UKKEL, en fr. UCCLÉ. *Hucle*, 1095 ; *Ucles*, 1117 ; *Uccla*, 1179 ; *Uclos*, 1105 ; *Huclo*, 1130 ; *Ukulo*, 1130 ; *Ukulo*, 1201 ; *Uckele*, 1216 (CH. Br. 210).

Chotin explique ce nom par le bas-lat. *uccla*, locus pascuus. La persistance de la forme *Huclo* ferait croire que ce mot est composé du nom de personne *Huc*, c'est-à-dire *Hugo* ou *Hucco*, et *loo*. On peut comparer les noms d'*Hukili*, *Hugila* (F. I, 752) si *Huclo* n'est pas un mot composé.

ULBEECK. *Oelbeke*, 1421 ; *Uylbeecke*, 1434 (Cw. 117).

De Corswarem compare avec ce nom le h.-all. *eule*, bas-all. *uyl*, hibou, auquel il faudrait ajouter le dan. *ugle*, le suéd. *uggla*. *Oel*, *Uyl* est le nom de personne *Olo* ou *Uhlias*, en all. mod. *Uhl*, *Uhle* (F. I, 1211).

URSEL. *Ursele*, 1147 ; *Ursale*, 1240 (W. 308).

Willems et Desmet expliquent ce mot par *oor*, ancien, et *sele*, manoir (W 308 ; D. Fl. Or. 22 m.). *Ur* est le nom de personne *Uro* (F. I, 1218) déterminant *sele* ;

il se pourrait aussi que le nom entier ne soit que la reproduction d'*Ursilo*, diminutif du nom de personne *Urso* (F. I, 1219).

UYCKHOVEN. *Udichoven* (Cw. 117).

L'ancienne forme donnée par de Corswarem démontre qu'il ne faut pas comparer ici le nom de personne *Ucho* (F. I, 751), mais bien celui d'*Udo*, *Udic* (F. I, 1208, 1209).

UYTBERGEN. *Utenberken*, 1220; *Utbergues*, 1297; *Uytberghe*, *Utberghine*, 1312 (W. 332).

Willems explique ce nom par *hors les bouleaux*, Desmet, par « en dehors le canton montagneux. » La forme *berken*, que Willems prend pour base de son explication, est tout à fait accidentelle et ne peut prévaloir sur la finale *berg*. Le déterminatif est le nom de personne *Uto*, *Utta*, *Utto* (F. I, 1220, 1208). On pourrait aussi comparer avec *Utberge* le nom de femme *Itaberga* (F. I, 263).

UYTKERKE. *Utkerca*, 1130 (D. Fl. Occ. 17); *Utkerka*, 961 (Ch. Fl. Occ. 169).

Ut, *Uyt* est le nom de personne *Utto* (F. I, 1220).

VÆLBEEK. *Valebeke*, 1261 (Ch. Br. 211).

Chotin explique *vael* par *vallée*. Cependant le nom de *Vaelbeek* n'est pas roman. *Vael* est le nom de personne *Valo* (F. I, 1230).

VAERENDONCK. *Varendonck*, 1243 ; *Varendunc*, 1255 (KR. 285).

Vaeren est le nom de personne *Varin* (F. I, 1264 ; cf. 398, 399 *Farana*).

VAERSENAERE. *Virsnere* (D. Fl. Occ. 17) ; *Versnara*, 1119 ; *Varssenaere*, 1207 (Ch. Fl. Occ. 170).

Dérive, d'après Desmet, du bas-all. *vaers*, *veerse*, génisse. *Vaersenaere* doit être un de personne. Förstemann ne cite que *Warzo* (F. I, 1264).

VECHMAEL, voir WECHMAEL.

VEERLE. *Verle*, 1286 ; *Veerle*, 1649 (KR. 286).

Veeril n'est pas cité parmi les noms de personnes de l'ouvrage de Förstemann, et cela ni au radical *Far*, ni au radical *Var* (F. I, 398, 1257). Selon Pomey *Verle*, *Verle* serait synonyme de *Pharailde*.

VELDWEZELT. *Weltwesut*, 1378 ; *Veldweset*, 1423 (Cw. 118).

Les anciennes formes prouvent que le primitif n'est pas *Veldwezelt* mais *Veldweset*. *Veldwezelt* semble cependant opposé à 'S *Gravenwezelt* et *Westwezelt*.

Le préfixe *veld* dérive du bas-all. *veld*, champ. La forme ancienne *Weltwesut* ferait soupçonner une autre origine et rendrait ce nom comparable à celui de *Waltwilder*.

VELM. *Welmen*, 1367 ; *Velmen*, 1373 (Cw. 66) ; *Falmia*, 1099-1138 ; *Felme*, 1250-1280 (MGg. 74 ; VGg. 113).

De Corswarem croit que le primitif de ce nom serait *Wel-heim*. Il pourrait aussi dériver du nom de personne *Wilme* (F. I, 1311).

OP-VELP. *Felepa*, 746; *Velpe*, 1179; *Oprelpen*, 1372 (CH. Br. 172); *Felepa*, 742; *Felepe*, *Felpe*, *Velpe*, 1099-1138 (VGG. 113, 114; MGG. 88); *Felepe*, 1171, 1233; *Felepe*, 1223, 1227; *Felpe*, 1231-32; *Velpen*, 1168; *Velpe*, 1235, 1247, 1254; *Superior Velpe* 1260-1261; etc. (WAUTERS, 3^e livr. 88).

NEER-VELP. *Felpa*, 746 (CH. Br. 163); *Velpa inferior*, 1238 (WAUTERS, 99).

Oprelp est situé sur la Velp en amont de *Neervelp*. *Felepa* est sans aucun doute un dérivé sinon de *Philippe*, du moins d'un autre nom de personne Cf. *Wolleip* et *Vulf*, *Wulf* (F. I, 1334, 1342).

VELSIQUE. *Velseka*, 1166; *Velseke*, 1220 (W. 318).

Desmet : limite des champs (D. Fl. Or. 27). *Velseka* peut s'expliquer soit par le nom de personne *Vels*, lié au bas-all. *valsch*, faux, et au nom de *Falscho* (F. I, 398), soit par *Vels*, génitif du nom de personne *Val*, *Valo* (F. I, 1230). *Eke* ou bien signifie coin, ou bien est une variante du *ich* bas-all. et du *acum* latin.

VELTHEM. *Veltom*, 1112 (CH. Br. 211).

Composé de *hem*, demeure, et de *Velt*, dérivant du nom de personne *Valto*, *Walto*, *Wetto* (F. I, 406, 1238). On pourrait aussi expliquer le mot par le

bas-all. *veld*, champ, mais le nom étant terminé en *hem*, la première explication est préférable.

VERREBROECK. *Verrebrouck*, 1151 ; *Warrebrouck*, 1299 ; *Verrebrouck*, 1330 (W. 329).

Verre aussi *Warre* dérive du nom de personne *Wero* (F. I, 1258).

VERTRYCK. *Vertricke*, 1160 ! ; *Verteike*, 1211, 1380, 1381 ; *Verteke*, 1231, 1251 ; *Vertike*, 1374 etc. *Veertrike*, 1403-1404 ; *Vertrike*, 1408-1409 ; *Vertryke*, 1427 ; *Vertrycke*, 1464 etc. (Wauters, 3^e livr. 108). *Vertryck* paraît être une forme adjective du nom de personne *Werter* ou *Werther*, dérivant du nom de *Warto*, et presque identique avec *Wartger* (F. I, 1264). Les formes citées par Wauters prouvent que ce mot dérive du nom de personne *Warto* (F. I, 1264) et *eke*, coin.

VEULEN, en fr. FOLOGNE. *Voelne*, 1206 ; *Folonia*, 1186 ; *Voelen*, 1436 ; *Voellen*, 1440. (Cw. 83).

Comparez le nom de personne *Voli*, aussi *Wolo*, *Wola* (F. I, 1333).

VEURNE, en fr. FURNES. *Curia Furnis*, 1066 (Schayes, III, 267). *Veurne*, *Voorne* (D. Fl. Occ. 12) ; *Furnac*, 870 ; *Furnac*, *Fornes*, 1186-1188 ; *Fornes*, 1193 ; *Veurne*, 1420 (Ch. Fl. Occ. 64).

Ce nom a une analogie évidente avec celui de *Ter-vueren*.

VIANE.

En l'absence d'anciennes formes, il est difficile de

dire si le primitif de ce nom est *Vidane* ou *Vigane* et si ce nom dérive de *Wito*, aussi *Vito*, ou bien de *Wigo* et *Wiga*, noms de personnes cités par Förstemann (F. I, 1279, 1292, 1293).

VICHTE. *Vichten* (D. Fl. Occ. 24) ; *Vichte*, 1135 ; *Ter Wicht*, 1175 ; *Vincte*, 1190 (CH. Fl. Occ. 170).

Desmet croit que ce nom dérive de *Vich*, abréviation de *Vichbert* (D. Fl. Occ. 24). *Vichte* vient plutôt du nom de personne *Wihlo* (F. I, 1301).

VIERSEL. *Versete*, 1173 ; *Vierzele*, 1333 ; *Viersel*, 1390 (KR. 248).

Il est difficile de dire si ce nom doit se décomposer en *Ver-scle*, ou bien en *Vers-ete*, ou bien si l'on doit le tenir pour un nom simple ; dans la première hypothèse, il faudrait comparer le nom de personne *Verro* (F. I, 1277) ; dans la seconde, celui de *Werszo* (F. I, 1328) ; dans la troisième un nom de personne *Wersilo* que Förstemann ne cite pas. Cet auteur ne donne aucune forme *Virro*, *Virso*, ou *Virsilo* qui s'appliquerait mieux aux noms que celles qui précèdent.

VILVOORDE, en fr. VILVORDE. *Filfurdo*, 779 ; *Filfort*, 947 ; *Fillefurt*, *Filfordia*, 1192 ; *Filforden*, 1239 ; *Vilvort*, 1265 ; *Vilvoerden*, 1410 ; *Vilvorden*, 1415 (CH. Br. 213) ; *Filforth*, 961 (MGG. 122).

Fil ou *Vil* est le nom de personne *Villo* ou bien le nom de femme *Filla* (F. I, 1302, 406). *Fort*, *voorde* signifie chemin, gué.

VINCKEM. *Vinckem*, 1560 (CH. Fl. Occ. 171). *Vinco*, nom de personne (F. I, 1321), et *hem*, demeure.

VINCKT, voir VYNCKT.

VINDERHAUTE. *Villa Vindreholt*, 967 ; *Venderholt*, 1121 (W. 309).

Willems explique ce nom par *bois du Vinder*, juge-arbitre appartenant à la *Vinderscepe*. *Vinder* peut avoir cette signification, ou dériver du nom de personne *Winther* (F. I, 1323).

VISSENAEKEN. *Fennache*, 1186 ; *Fenacum* ; *Vesnake*, 1318 ; *Wessenaken*, *Wassenaken* (CH. Br. 215).

Il est difficile d'admettre que la forme *Fenacum* soit exacte, si elle s'applique réellement à la localité dont nous nous occupons ; les noms d'ordinaire se contractent mais ne se dédoublent point. *Vissenaeken* est la forme possessive d'un nom de personne *Vissen* ou *Wisen*, dérivant de *Wiso* ou de *Wisun* (F. I, 1329, 1330).

VIVE-S^t BAVON. *Viva*, 1139 ; *Fivia*, 1146 ; *Fivie*, 1190 (CH. Fl. Occ. 171).

VIVE-S^t ÉLOI. *Villa S^{ti} Eligii*, 1072 ; *Viva*, 1139 ; *Fiva*, 1240 (CH. Fl. Occ. 172).

Chotin pense que *vive* signifie *vivier*, *étang*, en bas-all. *ryver*.

Desmet croit que le bas-lat. *rvia* se dit quelquefois pour *villa* (D. Fl. Occ. 24). *Vive* est plutôt ici le nom de personne *Vivo* (F. I, 1290).

VLADSLOO. *Flordesloo*, *Flardesloo* (D. Fl. Occ. 19) ; *Floderstloo*, 992 ; *Vladseloo*, 1278 ; *Vladsloo*, 1280 (CH. Fl. Occ. 172).

Les formes anciennes citées par Desmet peuvent être considérées comme inexactes. Il est probable qu'elles résultent d'une métathèse et qu'elles doivent être lues *Fladersloo*. *Flader* ou *Flodher* n'est pas cité par Förstemann, quoique la particule *Flad* entre dans la composition de plusieurs noms (F. I, 408). *Flodhar* n'est du reste qu'une forme de *Ilodar* (F. I, 693) mais cet auteur ne la cite point explicitement.

VLAMERTINGHE. *Flambertenghes*, 1142; *Flamertinghem*, 1274 (CH. Fl. Occ. 173).

Desmet : champ du nommé Vlamert (D. Fl. Or. 32). *Vlamertinghe* est plutôt la forme adjectivée d'un nom de personne *Vlamert* ou *Vlamer* que Förstemann ne cite pas, mais avec lequel on peut comparer celui de *Fleming* (F. I, 409). Il donne cependant *Flanbert* et *Flambert* (F. I, 408) que nous révèlent les anciennes formes.

VLECKEM. *Vlechem*, 1209; *Vluchem*, 1227 (W. 318).

Desmet : habitation dans la plaine (D. Fl. Or. 22). Le bas-all. *vlack* ne signifie pas plaine. Kilianus le traduit par : planus, aequus, aequalis. Ici *Vlec* mis pour *Flacko* est un nom de personne (F. I, 407).

VLESENBEECK. *Vlesenbeke*, 1211; *Vlesenbeke*, 1280; *Vlasenbeke*, 1351 (CH. Br. 215).

Cette commune, dit Chotin, a reçu son nom d'un petit ruisseau nommé la *Vlees* qui y passe (CH. Br. 215). *Vlees* qui a quelque affinité avec l'all. *fluss*, rivière, le bas-all. *vloet*, *vliet*, ruisseau, ne peut, en compo-

sition, former un nom *Vlietbeeck*, dont la signification serait *le ruisseau du ruisseau*. *Vlesen* est plutôt le nom de personne *Flesin* (FR. I, 409).

OOST-VLETEREN. *Oosvletteren*, 1080 (CH. Fl. Occ. 136).

WEST-VLETEREN. *Fletrinum*, 806; *Fleternes*, 1085; *Westvleterna*, 1560 (CH. Fl. Occ. 185).

Oostvleteren se trouve sur un ruisseau nommé *Vletere*, mot qui pourrait dériver de l'ancien saxon *flethe*, courant d'eau. Telle est du moins l'opinion de Desmet (D. Fl. Occ. 32). Si ce mot avait réellement cette signification, on aurait dit *Vlete* et non *Vleteren*. *Vleter* ou *Flither* est plutôt un nom de personne. Förstemann ne le cite point.

VLIERMAEL. *Vliedermael*, 1365; *Vliedermalle*, 1366; *Flidermale*, 1382 (CW. 118).

De Corswarem explique *Vlieder* par le bas-all. *vliet*, ruisseau. Nous venons de voir que *Flidher* doit être un nom de personne.

VLIERZELE. *Villa Flithersala*, 864; *Flithersele*, 1003; *Flethersele*, 1156; *Vlierzele*, 1214 (W. 318).

Ce village, d'après Desmet, ne doit pas son nom à *S^t Flederic*, son premier pasteur (D. Fl. Or. 28). Le nom de personne *Flither*, dont nous avons soupçonné l'existence plus haut, ne souffre ici aucun doute.

VLIMMEREN. *Vlimmerle*, 1400; *Vlymere*, 1433 (KR. 286).

Vlimmer doit être un nom de personne, probablement à l'origine *Flitmer*, mais Förstemann ne le cite point.

VLISSSEGHEM. *Vlissegghem*, 1329 (Ch. Fl. Occ. 173).

Vlisse est le même nom de personne que nous avons déjà rencontré sous *Vlesenbeeck*.

SMEERHEBBE-VLOERSEGHEM. *Fluerisghem* (D. Fl. Or. 28).

D'après Desmet, *Vtoerseghem* serait la demeure de Laurent. *Vloerseghem* ou *Fleurisghem* nous paraît être la contraction de *Flotharsghem*. *Flothar* est cité par Förstemann (F. I, 697).

VLYTINGEN. *Vletingen*, 1366; *Vleitingen*, 1375; *Vleytingen*, 1381; *Vleytingen*, 1384 (Cw. 119).

Vleting est la forme adjectivale d'un nom de personne *Vleto* que Förstemann ne cite pas, mais dont dérive cependant la forme *Flither* employée plus haut.

VOLKEGEM.

Desmet : demeure de Volkert ou Volquerus (D. Fl. Or. 31). *Volke* est plutôt le nom de personne *Volko* cité par Förstemann (F. I, 439).

VOLLEZEELE. *Volenzeele*, 1180 (Ch. Br. 216).

Volen dérive du nom de personne *Voli*, aussi *Wolo* (F. I, 1333).

VOORDE. *Vorde* (W. 318), loin d'un cours d'eau.

VOORDT. *Voerde*, 1386, 1421; *Voirde*, 1412 (Cw. 119, 120). Près de la chaussée romaine traversant un affluent de la Herck.

Willems explique ce nom par *voord*, vetus j. *vaerd*, alveus et vadum (KIL. 765). Le nom a plutôt ici le sens de chemin que de rivière, car *Voorde* est assez loin d'un cours d'eau.

VOORMEZELE. *Formisele*, *Formosella* (D. Fl. Occ. 32); *Formezelle*, 961; *Voormezele*, *Formisella*, 1068 (Ch. Fl. Occ. 174).

Vorme, *Forme* doit être un nom de personne analogue à celui de *Wurm* (F. I, 1359).

VORSELAER. *Furgalarus*, 726; *Vorselar*, 1125; *Vorselare*, 1230; *Vorselaer*, 1390; *Vorsselae*, 1425 (KR. 287).

Vorsel employé isolément ferait croire que *Vorselaer* serait composé de deux particules *vorsel* et *laer*. Voir VORSEL.

RYCKEVORSEL.

Nous avons déjà expliqué plus haut le préfixe *Ryck*.

Förstemann ne cite aucun nom de personne qu'on puisse comparer avec *Vorsel*, mais l'ancienne forme *Furga* citée sous *Vorselaer* a quelque analogie avec *Farago* (F. I, 398).

GROOT VORSEN, en fr. GRAND FRESIN. *Fresin*, 1380; *Vorsen*, 1433; *Versen*, 1445 (Cw. 43).

Vorsen peut se comparer avec le nom de personne *Wursing* (F. I, 1360), et *Fresin* avec le nom de personne *Fresin* (F. I, 419).

VORST, en fr. FORÊT. *Veurst*, *Vorst*, *Forêt*, 1145 (CH. BR. 99).

VORST. *Vorsta*, 1186; *Vorst*, 1291; *Vuerst*, 1304 (KR. 287).

Vorst et *Forêt* sont synonymes. Kilianus cite *vorst*, *forst* j. *foreest*, sylvia.

VOSSELAER. *Vosselaer*, 1356; *Vosterlaer*, 1383; *Voirsselaer*, 1447; *Vosselaer*, 1560 (KR. 288).

VOSSELAERE. *Vurstar*, 1122; *Furstar*, 1130; *Vorselaer*, 1330 (W. 309).

Förstemann ne cite pas le nom de personne *Vorse*, qui entre dans la composition de ces noms et de celui de *Vorselaer*. *Vorsel* a en outre quelque affinité avec *Vorst*.

VOSSEM. *Fossa*, 1129; *Foshem*, 1239; *Fossen*, 1284; *Vossem*, 1400 (CH. BR. 216).

Chotin explique le déterminatif par *fosse*, bas-fond. C'est plutôt un nom de personne *Vos*, dérivant du bas-all. *vos*, *vosse*, *vosch*, vulpes (KIL. 767); Förstemann cite la forme *Vussin* (F. I, 1360).

VOTTEM. *Wotheme*, 1195; *Vothem*, 1099-1138 (MGG. 89; VGG. 193).

Vottem a beaucoup d'analogie avec *Vossem* dont nous venons de parler. Fabry explique *Vottem* par le nom de personne *Voto* (F. B. 359). Förstemann cite *Woto* (F. I, 1332).

VRACENE. *Vrachene*, 1219; *Vracene*, 1299; *Vrassene*, 1330 (W. 329).

Vrachene dérive du nom de personne *Wracchio* (F. I, 1337).

VREMDE. *Vrimede*, 1235, 1245 ; *Vremde*, 1308 (KR. 248).

Gramaye traduit *vremde* par *peregrinus*. Le bas-all. *vremd* a en effet cette signification. Les anciennes formes *Vrimede* feraient croire que ce nom se compose du bas-all. *vri*, franc, libre, et *mede*. On pourrait aussi comparer ici le nom de personne *Fretmot* (F. I, 428) d'où *Frimot* que cet auteur ne cite pas ; mais *Vrimede* semble être plutôt la forme génitive de *Vrim* qu'on cherche en vain dans le dictionnaire de Förstemann.

VREEREN, voir F'REEREN.

VROENHOVEN.

D'après Noordewier, *Vroonhof* signifie demeure du seigneur (*Rechtsoudheden*, 243) ; *Vryhoven*, *Vroonhoven*, vry schuilplaats voor de misdadigen (Ibid. 422). *Vroenhoven* me paraît venir de *Vrodenhoven*. Förstemann cite les noms de personnes *Fraudolenus*, *Fraudobert*, *Frautilde* (F. I, 414) mais pas *Fraudo* ou *Fraudin*.

VUCHT. *Vucht*, 1232 (Cw. 120).

Vucht est presque identique avec le nom de personne *Wihto* (F. I, 1301).

TER VUEREN. *Fure*, 727 ; *Vure*, 1219 ; *Le Fura*, 1228 ; *La vueren*, 1545 (CH. Br. 202).

Les traductions romanes de Tervueren prouvent que le préfixe *Ter* n'est autre chose que l'article h.-all. *der* et bas-all. *de*. Le village dont nous nous occupons doit son nom au *Voer*, un affluent de la Dyle, sur lequel il est situé. *Ter laenen*, dépendance d'Overyssche, doit de même son nom à la *Lasne*, un autre affluent de la Dyle, qui l'arrose.

VURSTE. *Vorste*, 1220 ; en lat. *Forestum* (W. 309).

Vurst, de même que *vorst*, signifie forêt.

VYNCKT. *Vinke*, 1220 ; *Vinckt*, 1330 (W. 309).

Desmet explique ce nom d'après Willems, par *vinck*, pinson (D. Fl. Or. 22). Il dérive plutôt du nom de personne *Vinco* (F. I, 1321).

WACHTEBEKE. *Wachtebeke*, 1299 ; vulgairement *Wabbeke* (W. 309).

Desmet : *Wachten*, garder (D. Fl. Or. 22). On pourrait croire que *Wachte* dérive du bas-all. *wacht*, garde. Nous pensons qu'il vient plutôt du bas-all. *wachter*, gardien, employé comme appellatif personnel. Voir WATERMAEL.

WACKEN. *Wackin*, 800 ; *Wakinna*, 1010 (Ch. Fl. Occ. 175).

Wacken dérive du nom de personne *Wacho* (F. I, 1222).

WÆLHEM. *Walehem*, 1181 ; *Waelhem*, 1199 (KR. 266).

Wale est le nom de personne *Walo*, *Wala* (F. I, 1229 ; II, 1458). Cf. *WALHAIN* anc. *Walaham*.

WAENRODE. *Wænrode*, 1560 (CH. BR. 216).

Förstemann cite le nom de personne *Wano* (F. I, 1250). *Wæn* pourrait être aussi l'abréviation de *Jouannes*, Jean, vulgairement *Wannes*.

WAERBEKE. *Wærebeke*, 1190 (W. 318).

Wære est le nom de personne que Förstemann cite sous la forme *Wero* (F. I, 1258).

WAERDAMME *Wara*, 961 (CH. Fl. Occ. 176).

Wara, selon Desmet, serait une digue fortifiée. Si l'on admet cette explication, *Waerdamme* ne serait qu'un pléonasmе. Il signifierait *damme*, digue, *waer*, digue fortifiée. *Waerdamme* dérive en réalité de *Wero* déjà cité et *damme* et moins probablement du nom de personne *Ward* (F. I, 1263) et *hamme*, ou même *dam*.

WAEREGHEM. *Wæreghem*, 1017 ; *Wærenghem*, 1187 (CH. Fl. Occ. 176).

Wæreg est ou bien la forme adjective de *Waro* que nous venons de citer, ou bien le nom de personne *Varacco*, *Wericho* (F. I, 1259).

WAERLOOS. *Warloes*, 1218-1311 ; *Waerloes*, 1311 ; *Wærloos*, 1560 (KR. 249).

Wuro, nom de personne, et *loos*, dérivant du latin *locus*, expliquent *Wærloos* avec facilité.

WAERMAERDE. *Wermerde*, 1072 (CH. Fl. Occ. 176).

Förstemann ne cite pas le nom de *Warmo* mais bien celui de *Wurm* (F. I, 1359). Quoique *aerde* signifie ici terre, on peut cependant, à titre de comparaison, citer le nom de *Vurmhart* (F. I, 606, 1360).

WAERSCHOOT. *Waerscoet*, 1330 (W. 309).

Waer est le nom de personne *Waro* déjà cité plus haut. *Schoot*, *scoet* est une variante de *Schot*.

WAESMUNSTER. *Wasmonasterium*, 1019 (W. 332). Ce nom signifie donc *monastère du pays de Waes*.

Le monastère dont il s'agit ici fut bâti, d'après Willems, au IX^e siècle, dévasté au X^e et rétabli en 1226.

WAESTEN, voir WARNETON, partie romane.

WALSBETZ.

Est opposé à GEETBETZ, et signifie *Betz du pays wallon*.

WALTWILDER. *Wilre*, 1096; *Woutwylre*, 1381; *Wautewilre*, 1367; *Woultwilre*, 1440 (Cw. 121).

Wilder pourrait être l'anc. h.-all. *wilari*, all. *weiler*, vicus, villa (Cf. F. I, 1530. sqq); ou bien ce mot dérive du nom de personne *Willher* que Förstemann cite sous la forme *Wildehar* (F. I, 1302). Il est plus difficile d'expliquer le préfixe *Walt* que nous avons déjà rencontré dans les anciennes formes de *Veldwezelt*. De Corswarem croit qu'il dérive de *walt*, bois, ou de *Gauthier*, aussi *Wauter*, *Walterus*. La première explication paraît préférable.

WAMBEKE. *Wamback*, *Wambace*, 895; *Wambeca*, 1136 (Ch. Br. 217); *Wambacem*, *Wambach*, *Wambecca*, *Wambecka*, 961 (MGG. 123).

Wambeke dérive du nom de personne *Wano* (F. I, 1250) déjà cité plus haut, et de *beck*, ruisseau. Ce village se trouve en effet sur le Maerschebeck.

WANGHE. *Wanga* (VGG. 194).

Förstemann compare avec le radical *rang* l'anc. h.-all. *wang*, campus (F. II, 1476, sqq.). Le nom de *Wanghe*, de même que celui de *Wonck*, doit s'expliquer par un nom personnel à ranger sous le radical *wanc* (F. I, 1252), ou par *Wanig*, *Wanicho*, en all. mod. *Wanke* (F. I, 1250).

WANNEGHEM. *Wanhendinghem*, 1277; *Wannendeghem*, 1330 (W. 324).

Desmet explique ce nom par demeure de Jean (D. Fl. Or. 31). Förstemann ne cite pas le nom de *Wanhend* ou *Wanhending*, mais bien celui de *Wanetus*, de *Wanino* et de *Wano* (F. I, 1250).

WANZELE. *Wanzele*, 1265; *Wannezeele* (W. 319).

Desmet : manoir de Jean (D. Fl. Or. 28), d'après Van Gestel : *aula Joannis*. *Wanne* a la même valeur que dans les noms qui précèdent.

WATERLAND-OUDEMAN.

Cet appellatif relativement moderne dérive du bas-all. *water*, eau, et *land*, champ.

WATERLOO. *Waerloos*, 1200; *Wacrelo*, 1321 (Ch. Br. 218); *Waterlots*, 1140; *Waterlos*, 1145, 1221; *Waterloes*, XII^e et XIV^e s.; *Waeterloos*, 1496; *Waterloo*, 1642 (TARLIER et WAUTERS, 3^e livr. 81).

Les anciennes formes citées par Chotin semblent plutôt appartenir à *Waerloos* qu'à *Waterloo*. Ce village étant loin d'un cours d'eau, on ne peut expliquer le déterminatif par le bas-all. *water*. C'est probablement le même nom de personne que dans le mot qui suit.

WATERMAEL-BOITSFORT. *Wactermala*, *Watermala*, 888-966; *Watemale*, 1138 (Ch. Br. 218).

Grandgagnage explique le mot en question par l'anc. h.-all. *wahtari*, gardien, sentinelle, et *mael*, lieu, endroit (MGG. 60). Le bas-all. *wachter* a la même signification. C'est le même mot dont est formé le nom de personne *Vectari* et *Wehtor* (F. I, 1274).

WATERVLIET. *Waterflit*, 992; *Watervliet* (W. 326).

Le nom de ce village, situé sur un cours d'eau, se compose du bas-all. *water*, eau, anc. sax. *watar*, *water*, aqua (SCHM. II, 126) et *vliet*, exprimant à proprement parler la même chose que le lat. *fluens*, *fluentum*.

WAVRE. *Wavera*, 1086; *Wavere*, 1159 (Ch. Br. 220); *Wavre*, 1188 (TARLIER et WAUTERS 4^{me} livr. 1).

WAVRE-NOTRE-DAME. *Wavera*, 1147 (KR. 267).

WAVRE-S^{te} CATHERINE, S^{tar} *Catherinae de Wavere*, 1286; *Katclynen in Wavere*, 1304 (KR. 267, 268).

Ces noms ne peuvent dériver du bas-all. *wouwer j. ryver*, vivarium, piscina, ichtytrophium (KIL. 820).

La situation de Wavre-S^{te} Catherine et de Wavre-Notre-Dame ne concorde nullement avec cette étymologie. Les dénominations dont il s'agit dérivent plutôt du nom de personne *Wafar*, aussi *Waifur*, *Weifhar* (F. I, 1228). Voyez *WEVER*.

WEBBECOM. *Webbecum*, 1254 (Ch. Br. 221).

Ce nom doit se décomposer en *Webbec-um* ou *Webbec-hem*. *Webbe* ou *Webbec* est le nom de personne *Wapicho* ou *Wippo* (F. I, 1257, 1290).

WECHELDERZANDE. *Wechel der Zande*, 1418 ; *Wechele*, 1462 (KR. 288).

Kreglinger explique *Wechel* par le bas-all. *wech*, *weg*, chemin, et le nom entier, par chemin à travers la bruyère. *Wechel* est plutôt le nom de personne *Wigilo* (F. I, 1293). Le bas-all. *sand* signifie sable et non bruyère.

WECHMAEL. *Fimale*, 1112 ; *Fimal*, 1289 ; *Fimale*, 1379 ; *Fymale*, 1500-1600 ; *Vechtmale*, 1237 (MGG. 69, 154 ; VGG. 115, 116) ; *Vechtmael*, 1237 ; *Fymale*, 1367 ; *Vichtmale*, 1380 (Cw. 117).

Grandgagnage fait dériver *Wechmael* d'un primitif *Feohtmala*, lié à l'anglo-sax. *feothe* ; anc. h.-all. *fehla*, combat (VGG. 150). Plusieurs noms de personnes peuvent rendre compte du déterminatif, suivant qu'il s'écrive *vech*, *wech* ou *vecht* ; ce sont *Viccho* aussi *Vihho* (F. I, 405) ; *Wacho*, *Wego*, *Wicco* et *Wicho* (F. I, 1292) ; enfin *Wihito* (F. I, 1301).

WEELDE. *Welde*, 1251 ; *Weelde*, 1330 (Kr. 288).

Ce nom peut dériver soit du bas-all. *wald*, silva, soit du nom de personne *Willo* (F. I, 1302).

WEERDE. *Weerde*, 1120 ; *Weerda*, *Werde*, 1230 (Ch. Br. 222) ; *Werde*, 1220 (Relevé censal), près de la Senne.

WEERT. *Weerde*, 1242 (Kr. 268), près d'un bras de l'Escaut au milieu des polders.

WEERT-S^t GEORGES. *Weerdt*, *Weerda S^{ti} Georgii*, *Weerde*, 1129 ; *Werd*, 1265 ; *S^t Jooris Weert*, 1283 (Ch. Br. 222), près de la Dyle en amont de Louvain.

Le mot *weert* se retrouve souvent dans les dénominations des polders et des prairies endiguées. Il a donc une signification topographique ; nous avons tâché de la déterminer dans la partie générale.

Les villages où la situation des lieux ne concorderait pas avec la signification qu'on donne au mot *Weerdt*, devraient s'expliquer par le nom de personne *Wardo* (F. I, 1263)

WELDEN. *Wilda* (D. Fl. Or. 31).

Desmet explique ce nom par endroit sauvage. *Welden* est probablement le nom de personne *Willo* (F. I, 1302), au féminin *Wilda*.

WELKENRAEDT.

Welken est le nom de personne *Walco* (F. I, 1230). *Raedt* est synonyme de *rode*, sart.

WELLE. *Welle*, 1317 (W. 319).

Ce village se trouvant près d'un affluent de la Dendre, on pourrait expliquer son nom par le bas-all. *welle*, *walle* (vetus). Aqua fontana, aqua putealis, et scatebra, scaturigo et fluctus (KIL. 798). On pourrait toutefois l'expliquer par le nom de personne *Wallo* (F. I, 1230).

WELLEN. *Welne*, 1218; *Welnis*, 1367, 1378 (Cw. 121).

De Corswarem explique ce nom par *weel*, *wele*, terrain inondé, *welle*, source. Nous préférons comparer le nom de personne *Walan* (F. I, 1231).

WEMMEL. *Wambelne*, 1111, 1210, 1215; *Wemmela*, 1143; *Wamblene*, 1138; *Wamblinis*, 1176; *Wemmele*, 1258 (Ch. Br. 223).

Wammel entre dans la composition du nom de personne *Wamelfrid* (F. I, 1249) et l'ancienne forme *Wambelne* rappelle le nom de personne *Wamba* (Ibid.).

WENDUYNE. *Wendune*, 1100, 1140 (Ch. Fl. Occ. 179).

Desmet explique *wen* par *ven*, à cause des tourbières qu'on rencontre sur le territoire de la commune (D. Fl. Occ. 17). *Wen* dérive du nom de personne *Wano* aussi *Wenni* (F. I, 1250). *Duyne* désigne les *dunes*; le village est situé près de la mer.

WERCHTER. *Werchter*, 1228 (Ch. Br. 224).

Werchter pourrait être une métathèse de *Wrachter*. Förstemann ne cite pas un nom de personne *Wracht-her*,

mais bien les noms de *Wracchio* et *Wrachard* (F. I, 1337) qui s'en rapprochent. *Werchter* pourrait aussi venir de *Werich*, nom de personne, et *ter* pour *tere*, arbre.

WERCKEN. *Werkin*, 1278; *Werken*, 1278 (CH. Fl. Occ. 180).

Wercken est le nom de personne *Wericho*, *Werica* (F. I, 1259), qui a aussi quelque analogie avec le nom qui précède.

WERM. *Waremme*, 1314; *Werme*, 1325; *Waremme*, 1329; *Werme*, 1365; *Warme*, 1366 (Cw. 122).

Ce nom, de même que celui de *Waremme* et de *Cors-Waremme*, dérive du nom de personne *Wero* (F. I, 1258) et *hem*.

MOLENBEECK-WERSBEECK.

Wers est une forme génitive du nom de personne *Wero* que nous venons de citer.

WERVICK, en fr. WERVICQ. *Viroviacum*, Itin. d'Antonin; *Virovinum*, carte de Peutinger; *Wervy*, 1090; *Werveke*, 1198; *Wervhec*, 1143 (MN. 163, 164); *Viroviacum*, 879; *Wervhic*, 1143 (CH. Fl. Occ. 182).

Wervic, dont le primitif peut être *Werviacum*, est la forme possessive d'un nom de personne *Wervo*, que Förstemann cite sous la forme *Werpinus* (F. I, 1271).

WESEMAEL. *Wezemael*, 1187; *Westmael*, 1234; *Wesmalia*, 1225 (CH. Br. 224); *Wismale*, 1197 (VGg. 198).

La forme *Westmael* est inexacte. Le nom dérive de

Waso, *Wazo* ou *Wezo*, dénomination personnelle (F. I, 1271, 1272, 1273) et *mael*.

WESEMBEECK. *Wesembecca*, 1127; *Wisembeka*, 1140; *Wisembeche*, 1154 (Ch. Br. 225).

Chotin : ruisseau des prés. *Wesen*, *Wisén* est plutôt le nom de personne *Wiso*, *Wisun* (F. I, 1329, 1330).

Le village est situé sur un cours d'eau, de là sa dénomination de *beeck*.

WESPELAER. *Wispelaer*, 1286; *Wisplar*, 1288 (Ch. Br. 226); *Wispelaer*, 1220 (Relevé censal).

Chotin explique ce nom par *wesp*, guêpe, et *laer*, terre inculte. On doit plutôt considérer *Wispe* ou *Wispel* comme un nom de personne; Förstemann ne le cite pas.

WEST.

Voir les noms eux-mêmes, abstraction faite de ce préfixe.

MASSEMEN-WESTREM.

S^t DENIS-WESTREM. *Westrehim*, 970; *Westrehem*, 1096; *Westeren* 1168 (W. 301).

Le déterminatif *Wester* ne peut se confondre avec le préfixe *West*. *Westar* est un nom de personne; Förstemann cite en effet plusieurs noms où ce mot entre en composition (F. I, 1278).

WETTEREN. *Wethre*, 1098; *Wettre*, 1245 (Br. 16); *Wetteren*, 1294 (W. 332).

Willems : *Wetteren*, idem *bewateren*, arroser (W. 332). Desmet : *Wette*, abreuvoir, d'après Kilianus ; *wetteren*, baigner, arroser, d'où demeure près de l'eau (D. Fl. Or. 35). Ce nom pourrait, en effet, dériver du bas-all. *water*, eau, anc. sax. *watar*, *water* aqua, flumen, mare (SCHMELLER, II, 126), anc. h.-all. *wazar*, aqua (F. II, 1489), puisque le village est situé près de l'Escaut. Cependant nous préférons expliquer *Wetteren* par le nom de personne *Withar*, *Witar*, *Witer*, en all. mod. *Wetter* (F. I, 1286).

ATTENRODE-WEVER.

A la même origine que *Waver*. Aux formes diverses du même nom de personne nous devons ajouter ici celles de *Weifer* et *Wivar* (F. I, 1228). On peut aussi comparer avec *Wever* le nom de famille *Weber*.

WEVELGHEM. *Weverghem* (D. Fl. Occ. 24) ; *Wevelghem*, 1199, 1212 (Ch. Fl. Occ. 185).

Selon Desmet, *Wever*, *Werwer* est le diminutif de *Werenfrid* (D. Fl. Occ. 24). L'explication de ce nom doit être différente suivant que le primitif serait *Wever* ou *Werel*. Dans le premier cas il faudrait appliquer au déterminatif ce que nous venons de dire du nom qui précède. Dans le second cas il faudrait recourir au nom de personne *Wibil* (F. I, 1290).

WEYER. *Vivarium*, 1365 ; *de Vieren seu de Vivario*, 1370 ; *Wyere*, 1424 ; *Wyher*, 1425 (Cw. 67).

Les anciennes formes prouvent assez que *Weyer* est identique avec le bas-all. *vyver* et signifie étang.

'S GRAVEN-WEZEL. *Wezele*, 1292; *Wezele*, 1318; *s'Grevewezele*, 1452 (KR. 246).

WEST-WEZEL. *Wesele*, 1246-1257; *Wezele*, 1290; *Woestwesele*, 1409-1453; *Westwesele*, 1505 (KR. 252). *Wesele* doit être le nom de personne *Wesih* (F. I, 1329).

VELD-WEZELT. *Weltwesut*, 1378; *Veldweset*, 1453 (Cw. 118).

L'explication de ce nom est assez difficile, car la forme moderne le rapproche du nom qui précède; la forme ancienne ferait au contraire comparer le nom de personne *Wisod* (F. I, 1330).

WEZEREN. *Wesere Gallicorum*, 1308; *Wisserin*, 1342; *Wesere*, 1271; *Wesserint*, 1250-1289 (MGg. 102, 103; VGG. 198).

Ce village étant situé près d'un cours d'eau, on pourrait expliquer son nom par l'all. *wasser*, eau. Förstemann ne cite pas le nom de personne *Wiser* dérivé de *Wiso* mais bien la forme *Wiseric* (F. I, 1331) qui peut aussi bien que *wasser*, et peut-être mieux encore, rendre raison de *Wezeren*. *Wezeren* est opposé à *Melchwezer* suivant Grandgagnage (VGG. 198).

WICHELEN. *Wichele*, 1246; *Wichline*, 1253; *Wichelen*, 1352 (*Annales*); *Wichlines*, 1493 (*D. Bull. Acad. Belg. XX*, 2^e partie, p. 109).

Desmet : *wig*, combat, ou *wyck*, rade, agglomération de maisons (Ibid. 109, 111). Broeckeaert se réfère à *wyck*, sinus maris, littus curvum, maris flexum (KIL. 805). *Wichelen* dérive simplement du nom de personne *Wigilo* (F. I, 1293).

WIDOYE.

Voir la première partie renfermant les noms de forme romane.

WIEKEVORST. *Wickerorst*, 1495, 1505 (KR. 268).

Wieke est le nom de personne *Wicho* (F. I, 1292) ; *Vorst* signifie forêt.

WIELSBEKE. *Wilesbeche*, 1075 (D. Fl. Occ. 28) ; *Wielsbeke*, 1170 (CH. Fl. Occ. 186).

Wiel est la forme génitive du nom de personne *Willo* (F. I, 1302).

WIEZE. *Winsia*, 1108 ; *Wiense*, 1264 (*Annales*, 18 ; W. 332).

Ce nom qui, d'après la forme moderne, devrait dériver de l'all. *wiese*, prairie, vient en réalité du nom de personne *Winzo* (F. I, 1322), si l'on se tient aux formes anciennes.

WILDEREN. *Wilre*, 1024, 1425, 1433 ; *Wilere*, 1065 ; *Wylre*, 1425 (Cw. 67, 68) ; *Wilre*, 1099-1138 (VGG. 198 ; MGG. 82).

D'après Grandgagnage *wilre* n'est rien d'autre qu'une transformation bas-all. du latin *villaritis* (MGG. 82).

C'est aussi l'opinion de Förstemann qui explique ce mot par l'anc. h.-all. *wilari*, all. *weiler*, vieus, villa (F. II, 1529 sqq.). Le latin *villaris* peut très bien être employé ici comme nom de personne et *Wildere*, *Wilre* peuvent aussi dériver des noms personnels *Wildira* et *Wileri* (F. I, 1302, 1309).

WILLEBRINGEN. *Willebrinca*, 1148; *Willebringen*, 1197 (Ch. Br. 226); *Willebrenge*, 1156; *Willenbrenge*, 1189; *Willenbringhe*, 1197, 1214; *Willenbringhen*, 1242; *Willebringen*, 1353 (Wauters, 3^e livr. p. 79).

Willebringe mis pour *Williberinge* dérive sans aucun doute du nom de personne *Williber* (F. I, 1304).

Wauters croit que ce nom de personne est *Willebert*.

WILLEBROECK. *Weldebruc*, 1149; *Wildebroec*, 1264; *Wiltbruc*, 1323; *Willebroeck*, 1560 (Kr. 269).

Wille, selon Kreglinger, semble venir d'un nom propre *Willebrod*, *Willehelm*, *Willebald*, etc. Le déterminatif *Welde*, *Wilde* est plutôt le nom de personne *Wילו*, en all. mod. *Wilde* (F. I, 1302).

WILMARSDONCK. *Wilmardunc*, 1157; *Wilmaersdonck*, 1210 (Kr. 250).

Gramaye: *Wulmari motta*. Förstemann cite aussi le nom de personne *Wilmar* (F. I, 1312). *Donck* est suffisamment connu.

WILRYCK. *Wilrica*, 1146; *Wilriche*, 1161; *Wilderic*, 1337; *Wilryck*, 1357 (Kr. 250).

Ce nom pourrait se décomposer en *Wילו* (F. I,

1303) et *ryck* ; cependant il nous paraît dériver plutôt de *Wiler* (F. I, 1309) et du suffixe *ich*. L'ancienne forme *Wilderic*, si toutefois elle est exacte, ferait comparer le nom de personne *Wildira* et *Wilderich* dérivant l'un et l'autre de *Wilto* (F. I, 1302).

WILSELE. *Wysel* (Ch. Br. 227).

Se compose du nom de personne *Wilo* que nous venons de citer, et de *sele*. Comparez aussi le nom propre *Wilso* (F. I, 1314).

WILSKERKE. *Willekinskerke*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 186).

Wils est le génitif du même nom propre *Wilo*. Desmet explique *Wilskerke* par *église de Wil* ou *Guillaume* (D. Fl. Occ. 86). *Willekin* n'est pas cité par Förstemann.

WIMMERTINGHE. *Wimmertingen*, 1424, 1477 ; *Wymbertingen*, 1453 (Cw. 68).

Forme adjectivé du nom de *Winbert* que Förstemann ne cite point, mais qui est composée de *wimo* et *bert* (F. I, 1315, 236, sqq.). Il se pourrait aussi que ce nom dérive de *Winibert* (F. I, 1317).

DENDER-WINDEKE. *Winti Tenerae*, 1244 (W. 312) ; *Wenteke*, 941 (*Annales* 1865, p. 70).

SCHELDE-WINDEKE. *Windeca*, 1220 ; *Winthi*, 1299 (W. 307).

Raepsaet explique ces appellatifs par le nom de peuple *Wnidi* (R. III, 97). Il dérive en réalité du

nom de personne *Windo*, en all. mod. aussi *Went* (F. I, 1322); le suffixe *eke* peut avoir la signification de l'all. *eke*, coin. C'est plutôt une variante de la finale *ich*.

NEER-WINDEN.

OVER-WINDEN.

Winden vient du même nom de personne *Windo*, aussi *Windin* (F. I, 1322, 1323).

WINGHE-S^t GEORGES. *Winga*, 1229 (CH. Br. 227).

Peut se comparer avec celui de *Wanghe* et *Wonck*. Il dérive du nom de personne *Vinco*, *Winco* (F. I, 1321).

WINKEL, voir WYNKEL.

WINTERSHOVEN. *Wintershoven*, 1264, 1339 (Cw. 123).

En comparant ce nom à celui de *Somergem*, on pourrait croire, à première vue, qu'il faudrait expliquer le déterminatif par le bas-all. *winter*, hiver. Les anciennes formes de *Somergem* nous ont prouvé que ce nom n'a rien de commun avec le bas-all. *somer*, été. De même *Winters* est ici la forme génitive du nom de personne *Wintheri* (F. I, 1323).

WINXELE. *Winxele*, 1227 (CH. Br. 228).

Winx vient du nom de personne *Winco* que nous avons déjà cité sous *Winghe*.

WOESTEN. *Woestyne*, *Wastince*, 1560 (CH. Fl. Occ. 187).

Desmet dit que ce nom est la même chose que *waesten*, habitation dans un lieu inculte et sauvage (I). Fl. Occ. 33). Il est en effet synonyme de *woestyne*, *woestenyne*, eremus, secessus, solitudo, desertum, vasta solitudo, solitudo deserta, locus solitarius, vulgo *rastina* (KIL. 816).

WOLUWE-S^t ÉTIENNE. *Wiuluwa*, 900-1000 ; *Wolewe*, 1048 ; *Woluë S^{ti} Stephani*, 1282.

WOLUWE-S^t LAMBERT, aussi nommé OPWEULEN. *Wolewe*, 1117 ; *Woluwa*, 1187 ; *Woluë S^{ti} Lamberti*, 1237.

WOLUWE-S^t PIERRE. *Wolewe*, 1154 ; *Obwolewa*, 1164 ; *Wolewe Sancti Petri*, 1409 (Ch. Br. 228, 229).

Ces trois villages sont situés sur un cours d'eau nommé la Woluwe. Chotin croit qu'ils doivent leur nom à ce ruisseau. Il ajoute que Woluwe-S^t Pierre et Woluwe-S^t Lambert ne formaient autrefois qu'un seul village nommé *Opwoluwe* à cause de leur position en amont sur cette rivière (Ch. Br. 229). Il nous paraît que c'est plutôt la Woluwe qui doit son nom aux villages qu'elle arrose. Woluwe est un nom de personne avec lequel on peut comparer *Wolo* et *Woliuba* (F. I, 1333, 1334), à moins que ce nom dérive de *Vulf* aussi *Wolf*, *Wolfoo*, et *Vulfin*, aussi *Wolwini*, *Woluwini* (F. I, 1342, 1343, 1344).

WOLVERTHEM. *Vulvrethem*, 1095 ; *Wolverthem*, 1112 (Ch. Br. 229).

Chotin explique ce nom par *manse de Vulfert* ou

Vulfart. Le nom de personne *Wolfrid* ou *Wulfret* cité par Förstemann (F. I, 1316) explique complètement le déterminatif.

WOMMELGHEM. *Wimmelghem*, 1262; *Womelgem*, 1277 (KR. 251).

Kreglinger croit que *Wommel* vient d'un nom propre tel que *Wulmar*, *Wulf*, *Wanner*, etc. Förstemann cite les noms de personnes *Wimar* et *Wimo* (F. I, 1314), mais non la forme *Wimmel*, *Wamel*, quoique ce mot entre dans la composition du nom de *Wamelfrid* (F. I, 1249).

WOMMERSOM. *Wulmersem*, 1201; *Wolmershem*, (Ch Br. 230); *Wolmersheym*, 1139; *Wlmersem*, 1224; *Wolmersem*, 1237 (WALTERS, *Tivlemont*, 2^e liv. p. 38).

Chotin explique le déterminatif par le nom d'homme *Wulmar*. Förstemann cite *Wolmar* (F. I, 1334). Ce nom se rencontre encore dans *Wilmarstonck*.

WONCK. *Doïncke*, 1300; *Wonc*, 1315; *Wonck* 1316; *Wonc*, 1324 (Cw. 124).

La forme *Doïncke* semble venir de *d'Wonck*. Elle ne peut prévaloir sur les formes *Wonck*, qui sont trop nombreuses et trop concordantes pour être réputées inexactes. *Wonck* vient du même nom de personne que *Wanghe*. *Wunch* sert aussi de finale dans le nom propre *Herwunch* (F. I, 1359).

WONDELGHEM. *Villa Gondelghem*, 967; *Wondelghem*, 1246 (W. 310).

Desmet : demeure de Gondulphe. On peut comparer avec le déterminatif le nom de personne *Guntulo*, *Gundila* et *Wandila* (F. I, 556, 1254).

WONTERGEM. *Guntrengem* (W. 310).

Willems explique *Wouter* par le nom propre *Gunther*. Förstemann cite *Gunter* et *Wanther* (F. I, 563, 1253).

CRUYSWORM. BORCHWORM. Voir CORSWAREM et WAREMME, noms romans.

WORTEGHEM. *Wortinghem*, 1330 (W. 325).

Worting est une forme adjective du nom de personne *Wardo*, *Warto* (F. I, 1263, 1264).

WORTEL. *Wurtelam*, 1155; *Wortele*, 1157; *Vuerthele*, 1161; *Wortele*, 1353 (KR. 290).

Ne dérive pas du bas-all. *wortel*, mais d'un nom de personne *Wurtilo*. Förstemann ne le cite pas sous le radical *Wurd* (F. I, 1359), il donne cependant *Wirdilo* (F. I, 1327).

WOUBRECHTEGEM. *Wolbrechtenghem*, 1195; *Walbrechtegem*, 1200 (W. 319).

Desmet explique ce nom par demeure de Walbert ou Vaubert (D. Fl. Or. 28 m.) et Willems, par *Walberti villa*. *Walbrecht* est en effet un nom de personne (F. I, 1231).

WOUMEN. *Woume*, 1226 (Ch. Fl. Occ. 187).

Ce nom nous paraît venir d'un primitif *Wolmen*, qui pourrait dériver du nom de personne *Walman*

(F. I, 1234), mais dont le radical cependant paraît plutôt être *Walm*. En l'absence d'anciennes formes, plus positives que celle donnée par Chotin, il est difficile d'expliquer ce nom avec quelque certitude.

HAEKENDOEVER-WULMERSOM. *Wilmerschem, Vultmerhem*, 1086 (Ch. Br. 112).

Wulmer est le même nom propre que *Willemar*, *Wilmer* (F. I, 1312).

WULPEN. *Wulpi*, 961; *Wulpis*, 1089; *Gulpen*, 1102; *Wulpen*, 1120 (Ch. Fl. Occ. 188).

Wulpen est synonyme de *Vulf*, *Wolffo*, *Vulfin* et *Wolfine* (F. I, 1342, 1343, 1344).

WULVERGEM. *Wulferisele*, 703; *Wulpheri Cortis*, 1030 (Ch. Fl. Occ. 189).

Wulver est une variante du nom de personne *Vulfer* (F. I, 1349). Il y a quelque analogie entre cette dénomination et celle de *Wolverthem*.

WULVERINGHEM. *Wulfrighem*, 1128 (D. Fl. Occ. 30; Ch. Fl. Occ. 189).

Wulvering est une forme adjectivale de *Wulver* ou *Wulfer* dont nous venons de parler. Chotin explique aussi ce nom par village de *Wulvering*.

WYCHMAEL.

Wyck pourrait venir du bas-all. *wech j. wegh*, via, iter. Cependant il me paraît plutôt devoir son origine au nom d'homme *Wigo*, *Wicho* (F. I, 1292). Nous avons déjà rencontré un nom de village analogue; celui de *Wechmael*.

OPWYCK.

Opwyck se dit probablement par opposition à *Nederwyck* sous Ninove; *wyck*, comme nous l'avons dit, dérive du lat. *vicus*, village.

WOUTERINGEN, en fr. OTRANGE. *Wotrenoges*, 1250 (VGG. 199); *Wotrenoges*, *Woteringses*, 1314 (Cw. 108).

Wouteringen est une forme adjective de *Wouter* ou *Walter* (F. I, 1244).

WYNGENE. *Wenginas*, 847; *Winghem*, 1160; *Wyngene*, 1242 (Ch. Fl. Occ. 190).

Ce nom, de même que *Winghe*, vient du nom de personne *Winc*, *Winco* (F. I, 1321).

STEENHUYZEN-WYNHUYZEN.

Wino (F. I, 1316) et bas-all. *huis*, maison. *Wyn* n'est pas, évidemment, la même chose que le bas-all. *wyn*, vin.

OOST-WYNKEL.

WYNKEL. *Woestwinkel*, 1330.

WYNKEL-S^t ÉLOI.

Winkel, angulus (Kil. 810); anc. h.-all. *winkil*, all. *winkel*, coin. Ce mot est donc synonyme de *hoeck* des noms bas-allemands, et *ecke* des noms haut-allemands.

WYSHAGEN.

On peut expliquer *wys* par *wiese*, prairie, et mieux

encore par le nom de personne *Wiso* (F. I, 1329) et *hage*, bois taillis.

WYTSCHAETE. *Wideschat*, 1066 (D. Fl. Occ. 33).

Widgat, 961; *Widescat*, *Wideschat*, 1066; *Witeschate*, 1089 (CH. Fl. Occ. 191).

Desmet : enclos de Gui (D. Fl. Occ. 33); il se compose en effet de *Wido* aussi *Wyto* (F. I, 1279, 1280) et *schaet*, identique avec *schot*.

YPEREN, en fr. YPRES. *Hypera*, 879, 958; *Yprae*, 1114, 1183; *Castrum Ipreuse*, 1200; *Ypra*, 1226 (CH. Fl. Occ. 191).

Desmet explique le nom de cette ville par *ypreaux*, espèce d'ormeaux, en bas-all. *ypenboom* (D. Fl. Occ. 13). Chotin partage cette opinion (CH. Fl. Occ. 191). D'après Förstemann, le radical *ip*, qui se rencontre dans le nom de rivière *Ipfä*, est un nom donné spécialement aux cours d'eau; la signification de ce mot serait inconnue (F. II, 850). On pourrait croire, en admettant cette opinion, que la ville d'Ypres doit son nom à l'*Yperlée*, un ruisseau qui la traverse.

Mais c'est l'inverse qui est vrai; le cours d'eau doit son nom à la ville. *Yperlée* est en effet mis pour *Yper-lede*, ce qui veut dire le cours d'eau d'Ypres.

D'après nous *Yper* est un nom de personne dérivant de celui d'*Ippo* (F. I, 769). Cet auteur, il est vrai, ne donne pas la forme *Ipher*, mais il cite, d'autre part, le nom de personne *Ibor* (F. I, 360).

OVER-YSSCHE, en fr. ISQUE. *Isca*, 832; *Ischa*,

1111; *Yska*, 1220; *Yscha*, 1236; *Overyssche*, 1435 (CH. Br. 176).

NEER-YSSCHE. *Nerisca*, 1125; *Nederysscha*, 1211 (CH. Br. 163).

Chotin compare avec *Issche* les noms d'*Isca Silurum*, *Isca Damniorum*, villes de la Grande-Bretagne. Il explique le nom par *ische*, eau, ruisseau, et ajoute que Neeryssche est ainsi nommé par opposition à Overyssche, situés l'un et l'autre sur l'Isque, mais le premier village en aval du second (CH. Br. 176, 163).

On pourrait croire que ces localités tirent leur nom du cours d'eau qui les arrose, s'il n'était presque certain que c'est le nom du village qui a passé au ruisseau. *Yssche* dérive en réalité du nom de personne *Isiko*, *Iseko* (F. I, 803).

ZANDE.

Dérive soit du bas-all. *sand*, arena (KIL. 548) et du bas-all. mod. *zand*, sable, soit du nom de personne *Sando* (F. I, 1072).

ZANDVOORDE *Santvort* (D. Fl. Occ. 33); *Santfort*, 1102; *Santfoord*, 1200; *Zandfordia*, 1383 (CH. Fl. Occ. 192).

Zand doit s'expliquer ici comme dans le nom qui précède. *Voorde* signifie chemin. Les deux villages de *Zandvoorde* sont situés sur un cours d'eau.

ZARREN. *Villa Sarra*, 961; 1089; *Sarra*, 1112 (CH. Fl. Occ. 193).

Ce village, selon Desmet, doit son nom au ruisseau qui l'arrose (D. Fl. Occ. 19). *Zarren* est plutôt le nom de personne *Saro*, *Sara* (F. I, 1074).

ZEDELGEM. *Sedelenghem*, 1107, 1116; *Sedelghem*, 1230 (Ch. Fl. Occ. 193).

Zedel est un nom de personne. Förstemann ne cite ni la forme *Seitilo*, ni celle *Sadilo*, dérivant l'une de *Seito* et l'autre entrant dans la composition des noms *Sadalbart*, *Sadalfrid* (F. I, 1067, 1073). Chotin regarde un *Sedelen*, *Sedelin* comme le fondateur du village. Ce nom est le diminutif de *Seito* (F. I, 1067).

ZEELHEM. *Salechem*, 1099-1138 (VGG. 70); *Zelichem*, 1265; *Zeelem*, 1425 (Cw. 69).

Le déterminatif *Salech* ou *Salig* vient du nom de personne *Salo* (F. I, 1067). Förstemann cite cependant aussi la forme *Salicho* (F. I, 1068).

ZELE. *Zele*, 1183-1330 (W. 332).

Zele dérive soit du mot *sele* fréquemment employé comme finale, soit du nom de personne *Salo* que nous venons de citer.

ZELICK. *Sethleca*, *Sechleca*, 974; *Sedleca*, 1019; *Seleca*, 1108 (Ch. Br. 230); *Seleche*, 1099-1138; *Selke*, 1371 (VGG. 180; MGG. 82).

La forme actuelle rappelle le nom de personne *Salo*, *Salicho* que nous avons cité plus haut. Les formes *Sethleca*, *Sedleca*, données par Chotin, prouveraient l'existence d'un primitif *Sedilo* que nous avons déjà rencontré sous *Zedelghem*.

ZELZAETE.

Ce nom devrait s'écrire *Zelzate* et mieux encore, *Selsate*. Il semble dériver du nom de personne *Saliso* (F. I, 1070) et du suffixe *aete*, synonyme de la finale *acum*, fréquemment employée dans les formes latines. On pourrait cependant, à la rigueur, expliquer ce nom par *Salo*, nom de personne (F. I, 1067), et *zaet*, du bas-all. *zaed*, chantier. Le village se trouve à quelque distance d'un ancien bras de l'Escaut.

ZEPPEREN. *Seppre*, 1280; *Zepperen*, 1421 (Cw. 69); *Septemburias*, 1099-1138 (VGG. 181; MGG. 74).

Zepperen semble dériver du nom de personne *Sibirin* (F. I, 1084). Grandgagnage, se basant sur l'ancienne forme *Septemburias*, explique le nom par le lat. *septem*, sept, et *buria*, hangar, en anc. h.-all. *bür*, wall. *bâr*, *baur*. Cet auteur pense que le sax. *burn*, le bas-all. *born*, le goth. *brunna* ne saurait produire *buria* (MGG. 74).

ZERKEGHEM. *Zerkengem* (D. Fl. Occ. 17); *Zar-kinghem*, 961; *Sar-kenghem*, 1089 (Ch. Fl. Occ. 194).

Zerken dérive du nom de personne *Saricho* (F. I, 1075). *Særke*, selon Pomey, serait le diminutif de *Sara*.

ZETRUD, voir ZITTAERT.

ZEVECOTE. *Zevencote*, 1200 (Ch. Fl. Occ. 194).

Desmet explique ce nom par *zeve*, sept et *cote*, cabane. Selon cet auteur le village devrait son origine à quelques huttes de serfs (D. Fl. Occ. 26). *Zeve* dérive

plutôt du nom de personne *Sewin* (F. I, 1084), soit encore avec plus de probabilité, de celui de *Sibja*, en all. mod. *Sepp*, *Siebe* (F. I, 1085).

ZEVEREN. *Zeverne*, 1330 (W. 310).

Zeveren, comme *Zepperen*, dérive du nom de personne *Sibirin*.

ZILLEBEKE. *Selebeke* (D. Fl. Occ. 33) ; *Zillebeke*, 1170 ; *Sillebeka*, 1200 (Ch. Fl. Occ. 195).

Sele est le nom de personne *Sello* (F. I, 1067). Förstemann ne cite pas la forme *Silo* sous le radical *Sil* (F. I, 1102).

ZITTAERT, en fr. ZETRUD. *Zittaert*, 1132 ; *Zetrud*, 1135 (Ch. Br. 231) ; *Scitrud*, 1099 (MGG. 106 et 107 ; VGG. 178). *Zeytruth*, 1139 ; *Setrut*, 1187, 1220, 1236, 1237, 1241, 1249, 1260 ; *Setrud*, 1260 ; *Sittert*, 1229 ; *Zittert*, 1386 ; *Sitter*, 1374 ; *Zittaert*, 1421, 1576 (WAUTERS, *Tirlemont*, 2^e livr. p. 140).

Förstemann ne mentionne pas un nom d'homme *Sithard*, ni un nom de femme *Siltrude*. Il donne les noms de personnes *Sito*, *Suto*, *Suttericus*, *Sigitrud* et *Sigithrud* (F. I, 1110, 1130, 347, 1091).

ZOERLE. *Zuerle*, 1286. (KR. 291).

Ce village se nomme ordinairement *Zoerleparwys*.

Kreglinger, que nous venons de citer, donne l'explication de ce surnom qui est relativement moderne. *Zoerle* dérive d'un nom de personne tel que *Sarilo*, *Serlo* (F. I, 1074) ; cet auteur ne donne pas une forme *Surilo*. Le nom a quelques analogies lointaines avec le nom de *Cyrille*.

ZOERSEL. *Zoersle*, 1336 ; *Soersele*, 1407 ; *Zoersle*, 1422 (KR. 253).

Zoersel se compose du nom de personne *Suro* que Förstemann ne cite pas, et de *sele*, demeure. On pourrait comparer avec *Suro* le nom de *Saro* (F. I, 1074), mais cependant leur origine est différente.

ZOLDER. *Zourle*, 1335 ; *Subre*, *Sobre*, 1154 ; *Zoetre*, 1366 ; *Subre*, 1375 ; *Zuytre*, 1420 (Cw. 70).

Les anciennes formes que nous empruntons à de Corswarem, prouvent assez que ce nom n'a rien de commun avec le bas-all. *zolder*, grenier. Les formes *Subre*, *Sobre* ont pour origine les noms de personnes *Sullo* ou *Sola* (F. I, 1126, 1114). Cet auteur ne cite pas *Sulloher* ou *Suller*, *Solaher* ou *Soler*, quoiqu'il donne *Salaher* (F. I, 1069).

ZONHOVEN. *Sonhoven*, 1422 (Cw. 71).

Chotin explique *Zonhoven* par *cour* ou *palais du soleil* (Ch. Br. XXX). Le bas-all. *zon*, soleil, ne peut être employé ici, car on ne trouve aucun nom de village commençant par *maen*, lune, ni aucun nom similaire wallon. Il y a bien un *Soleilmont* dépendance de Gilly, mais ce nom est celui d'une abbaye; or les appellatifs de ce genre s'écartent considérablement du caractère général des noms de lieux et ne peuvent servir de guide. Nous expliquerons par conséquent le déterminatif par le nom de personne *Sunno*, *Sunna* (F. I, 1129).

ZONNEBEKE. *Sinnebeka*, 1072 (D. Fl. Occ. 33); *Sinnebeca*, 1072 ; *Sinebeca*, 1110 ; *Sonnebeca*, 1142 (Ch. Fl. Occ. 196).

Zonne est ici de nouveau le nom de personne *Sunno*, auquel on doit ajouter ceux de *Sini* et *Sino* (F. 1, 1102) pour expliquer complètement l'orthographe de la forme ancienne.

ZONNEGHEM. *Sonnegem*, 1173 (W. 313).

Desmet, d'après Reiffenberg, croit que le déterminatif désigne *Zuna* ou *Suna*, sœur de Sinthgunt (D. Fl. Or. 28). Il est certain que *Sonne* est un nom de personne, mais il est impossible de dire à quelle famille ce *Sunno* appartenait.

ZOUTENAYE. *Zoutena*, 1261 (Ch. Fl. Occ. 195).

Le primitif de *Zoutenaye* paraît être *Sulteniacum*. *Sulten* est lié au nom de personne *Suldus* (F. 1, 1126).

ZOUTLEEUW, en fr. LÉAU. *Sout-Leeu*, 1521 (Ch. Br. 136).

Le préfixe *zout* n'apparaît pour la première fois qu'au XVI^e siècle. La signification de ce mot est incertaine.

ZULTE. *Zulte*, 1330 (W. 310).

Zulte est un dérivé du nom de personne *Suldus* cité plus haut.

ZUYDSCHOTE. *Suyscote*, 1119; *Zuidschote*, 1560 (Ch. Fl. Occ. 196).

Le village de ce nom est situé au *sul* de *Noordschote*.

ZUYENKERKE. *Sumkerka*, 1117; *Suumkerka*, 1182; *Suwenkercke*, 1207 (Ch. Fl. Occ. 197).

Dérivé de *Zudenkerke*, c'est-à-dire du mot *kerk*, église et du nom de personne *Sudo* (F. I, 1126) Comparez cependant *Zwynaerde*, anc. *Zuinarde*, en tenant compte de la position de Zuyenkerke près d'un cours d'eau nommé *Kerkezwyn*.

D'après Chotin ZUYENKERKE serait mis pour *Zuydenkerke*, par opposition à OOSTKERKE.

MUNCK-ZWALM. *Villa Swalma*, 1003; *Swalme*, 1214 (W. 322).

NEDER-ZWALM.

Le village de Munckzwalm doit son nom, d'après Desmet, au cours d'eau nommé la Zwalm, sur lequel il est situé (D. Fl. Or. 30). La Zwalm doit plutôt son nom au village qu'elle arrose. La dénomination de *Zwalm* peut dériver soit d'un nom de cette forme, mais que Förstemann ne cite pas, soit *Zwalo-hem* dérivant du nom de personne *Swala* (F. I, 1132).

ZWYNAERDE. *Zuinarde*, 1122; *Suinarde*, 1234; *Zuinarde*, 1330 (W. 310).

D'après Desmet ce nom signifierait « terre aux pores » (D. Fl. Or. 23). Il se compose plutôt de *aerde*, terre, et du nom de personne *Suin* (F. I, 1135). Förstemann ne cite point *Swinhart*, mais bien *Suane hard* (F. I, 1133). Ces noms cependant sont différents, car l'un dérive de *swyn*, porc, l'autre de *swaen*, cygne.

ZWYNDRECHT. *Zwyndrecht*, 1299 (W. 329).

Desmet explique *Zwyndrecht* par passage aux pores, ou par *swyn*, crique, courant d'eau, endroit maré-

cageux (D. Fl. Or. 34 ; *Bull. Acad. de Belgique*, XX, 2^e partie, p. 111). Les noms similaires d'*Ossendrecht*, *Berendrecht*, feraient admettre la première explication. Förstemann se réfère aussi à l'anc. h.-all. *swin*, all. *schwein*, porc, pour expliquer le radical *swin* (F. I, 1352); mais ce mot n'a cette signification qu'en tant que considéré comme nom de personne. Förstemann cite en effet le nom d'homme *Swin* (F. I, 1135). Cf. PORCHERESSE.

FIN.

DANIEL SEGHERS

de la Compagnie de Jésus

PEINTRE DE FLEURS

SA VIE ET SES ŒUVRES

1590-1661

PAR LE P. FR. KIECKENS.

Florum pictori et pictorum flori.
(Constantin Huygens, secrétaire du
prince d'Orange, 1632.)

Le Frère Daniel Seghers a déjà eu plusieurs biographes. Le premier fut le P. Thomas Dekens qui gouvernait depuis cinq ans la maison professe des jésuites d'Anvers, quand notre artiste y mourut le 2 novembre 1661. Ce jour-là même, le P. Dekens, qui avait pu apprécier le caractère et les vertus de son subordonné, rédigea une notice latine destinée, selon l'usage, à être communiquée aux maisons de son ordre en Belgique. Cette courte, mais exacte biographie, dont nous n'avons dû nous écarter que pour l'indication de l'époque où le Frère Seghers partit pour Rome, fut retrouvée, il y a quelques années, par notre archiviste, feu le P. Waldack, parmi les *Papiers de la province flandro-belge* déposés aux Archives du royaume (Carton n° 1005^{bis}). Elle fut

communiquée à Alexandre Pinchart, cet infatigable chercheur de faits inédits concernant les sciences, les lettres et les beaux-arts, et publiée dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*. (1868, p. 341 et suiv.)

Après la notice du P. Dekens, nous rencontrons, vers la fin du XVII^e siècle, une biographie écrite avec enthousiasme dans le style naïf et ampoulé de l'époque par Bullart dans son *Académie des Sciences et des Arts* (1682. t. II, p. 499 et suiv.). On y trouve, parmi quelques détails assez peu précis, plusieurs erreurs que l'autorité de l'écrivain a si bien accréditées qu'elles ont depuis été reproduites par presque tous les auteurs de biographies générales. Bullart, qui ignorait la date de naissance de Seghers, dit que celui-ci vivait à Anvers « l'an 1616, âgé d'environ quarante-cinq ans » — il en avait alors cinquante-six — et qu'il « estoit frère de Gérard Seghers » — avec lequel, fort probablement, il n'avait aucun lien de parenté.

Nous ne connaissons pas d'auteur qui se soit spécialement occupé de la vie de notre artiste, dans le courant du XVIII^e siècle, en dehors des historiens des peintres des écoles flamande et hollandaise, dont les uns ont reproduit les inexactitudes de leurs devanciers, et les autres, hostiles aux catholiques et surtout aux jésuites, ont émaillé leurs notices d'anecdotes plus malicieuses que vraisemblables.

La notice que publia, en 1837, F. V. Goethals, alors bibliothécaire de la ville de Bruxelles, se ressent des écrits protestants qu'il a consultés (*Voy. Lectures relatives à l'histoire des sciences... en Belgique*, t. I,

p. 137-145). L'auteur cependant avait eu connaissance d'un document de première main. Comme l'a remarqué Pinchart, il a dû avoir à sa disposition l'original ou une copie de la notice du P. Dekens, dont la trace est évidente, malgré les travestissements singuliers qu'il lui a fait subir en maint endroit. Nous pensons qu'il s'est servi de la copie qui se trouve dans le recueil nécrologique des jésuites morts entre 1650 et 1666, inscrit sous le n° 6490 des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne ¹. Néanmoins Goethals, dans sa notice sur Seghers, comme dans bien d'autres de ses *Lectures*, semble avoir craint de faire mentir le proverbe *traduttore, traditore...* Nous en citerons des preuves.

Enfin, il y a seize ans, une notice plus exacte, et la meilleure qui eût paru encore, a été publiée en hollandais par le R. P. Hermann Allard, S. J. dans le *Volksalmanak voor Nederlandsche Katholieken* (1870), sous le titre : *Broeder Seghers S. J. M.* Loir-Mongazon en a tiré presque tous les renseignements biographiques qu'il donne sur notre artiste dans son charmant ouvrage *Fleurs et peinture de fleurs* (Paris, 1885, p. 115-133). Le R. P. Allard s'est appuyé sur les documents inédits des archives de notre province, recueillis par le P. Waldack et dont d'importants extraits lui ont été communiqués par le R. P. Van Lommel, S. J., archiviste de son ordre en Hollande. Un résumé de ce travail a été mis au jour par Von Raets, en langue allemande (*cf. die Convertiten*, t. XI, p. 160-183).

¹ Cette lettre est adressée « *Reverendo Patri in Christo Daneti (sic) Nobelaer Societis Jesu Rectori Liev.* » Elle ne diffère de celle publiée par A. Pinchart, que par la transposition de quelques mots.

Nous avons consulté toutes ces publications, revu et complété les principales sources citées par leurs auteurs, et aussi, à la suite du dernier biographe, un peu glané, et non sans fruit, dans nos archives de Bruxelles. Nous avons aussi utilisé les communications faites par M. Piot à la *Commission Royale d'histoire* (Bulletins, 4^e série, t. III, 1876, p. 343-354) et par M. Costan à l'*Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts* (53^e année, 3^e série, t. 7, 1884, p. 199-202).

Nous tenons à remercier ici le R. P. Louis Delplace qui, par ses recherches dans nos archives d'Italie, nous a permis de suivre notre peintre de 1617 à 1625 à Malines, à Anvers et à Bruxelles, et de déterminer définitivement l'époque de son séjour à Rome. Nous adressons aussi nos plus vifs remerciements à nos deux savants amis, M. Augustin Thys et M. Pierre Génard, pour la complaisance qu'ils ont mise à compléter par de précieux renseignements, les notes que nous avons prises aux Archives d'Anvers, sur les familles Seghers et Van Gheele.

I

Les Seghers et les Van Gheele.

Pierre Seghers et sa femme, Marguerite Van Gheele, faisant le commerce de soieries, demeuraient en 1577, dans la maison « *Saint Nicolas*, » de la rue de la Mouture

(*Maelderystrate*), à Anvers. L'habitation de la famille Seghers existe encore de nos jours, et porte le n° 26 de la Grand'Place ¹. Cette même année 1577, les troupes espagnoles quittèrent la ville et les soldats allemands au service de Philippe II évacuèrent la citadelle. Dès lors, les *scriments* auxquels s'adjoignirent les jeunes gens de la bourgeoisie, reprirent les armes et se reformèrent en milices citoyennes. Pierre Seghers, qui avait alors 33 ans, fut nommé le 17 septembre au grade de centenier (*honderdste man*) de la 1^{re} section, et on lui adjoignit pour collègue Barthélemy Zegers, épicier, probablement son proche parent ². D'après un document contemporain, Pierre Seghers était regardé comme *excellent catholique*. Nous le trouvons signalé comme tel dans une liste dressée en 1566 et jointe au mémoire sur les « *Moyens de remédier à Anvers* » envahi à cette époque par diverses sectes hérétiques fort remuantes ³.

Le recensement qui eut lieu en 1584, prouve que

¹ Un pont joignait jadis la Grand'Place au Marché aux Gants (*Handschoenmarkt*) et s'appelait Volaertsbrug, du nom du propriétaire de la maison la plus voisine: la rue où ce pont était situé portait la dénomination de « rue de la Mouture » *Maeldery* ou *Maelerystrate*. Cette rue a disparu en partie en 1714 par suite de la démolition, du côté sud de la Grand'Place, de vingt-huit maisons, qui masquaient la façade de l'hôtel de ville (*Historiek der straten en openbare plaatsen van Antwerpen* door Augustin Thys, pp. 62-63).

² « Op heden, datum van dezen, zyn by mynen Heeren Borgemeester ende Schepenen etc., in plaetsen van Jan van der Herstraeten, wyckmeestere, ende Bernaert Vermeyn, gezworen bertmeter, geordineert Peeter Segers, zydenlaeckencoopere in de Maelderystrate, ende Bartelmeus Zegers, cruydenier op de Cordewagenbrugge in den *Blinden Ezzel*, omme te wesene honderste mannen van den iersten wycke. Actum XVII^o Septembris 77. » (*Archievenblad*, t. XIV, p. 356).

³ *Archievenblad*, t. IX, p. 407.

la famille Seghers louait alors encore la même maison, qui appartenait au tanneur Jean Colyns ¹. Pierre Seghers était associé avec un autre négociant anversois du nom de Barthélemy Boel qui avait épousé Catherine Van Gheele, la sœur de sa femme. Le commerce de Seghers avait prospéré, car, quoique simple locataire de la maison « *Saint Nicolas*, » nous voyons Pierre ajouter aux deux terrains qu'il possédait déjà sur la plaine de la citadelle démolie, huit verges de terres qu'il acheta le 21 décembre 1584, à l'ingénieur-général Abraham Andriessens ². Il était également propriétaire d'un bonnier de terre sis à Berchem, près d'Anvers ³. Il est probable que Pierre et Marguerite Seghers n'avaient pas quitté six ans plus tard la maison de la rue de la Mouture, lorsque naquit le 5 décembre 1590, notre peintre Daniel qui fut, croyons-nous, le dernier de leurs enfants. Le lendemain, comme en témoigne le registre baptistaire conservé à l'hôtel de ville, maître Jean de Pape, ancien échevin et dame Claire Sivori, dont le nom de famille reparait souvent

¹ *Register inhoudende de huysen ende woonyngen bevonden in den I^{en}, II^{en}, III^{en}, IIII^{en}, V^{en}, VI^{en} ende VII^{en} wycken deser stadt van Antwerpen*, fol. 14 : « Huerlinck Peeter Zegers. »

² « 21 Xber 1584, Abraham Andriessens, ingeniaire generael, aen Peeteren Segers een stuck erve op de pleyne van den Casteele, 8 roeden palende den koopers ander erve » (*Archives d'Anvers*).

³ *Schepenbrieven des lactshofs van Berchem*, Vol. 1608-1615, fol. 77. (*Archives de Berchem*). Le nom de Pierre Seghers paraît souvent dans les *Certificatieboeken* d'Anvers : 1584, fol. 306 et 324 ; 1585 fol. 274 ; 1586, fol. 340 ; 1588, fol. 323. Le plan des terrains, cédés à Andriessens en 1584 se trouve dans l'*Archievenblad*, t. V, p. 252. Voir sur le célèbre ingénieur Andriessens les indications de M. P. Génard, archiviste d'Anvers, dans son savant ouvrage : *La Ferie espagnole. Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* ; t. XXXII, pp. 398, 449, 496 et 497).

dans les listes de la magistrature , le tinrent sur les fonts à la cathédrale ¹.

Quatre ans après la naissance de son fils Daniel , nous voyons le nom de Pierre Seghers mentionné dans les Archives de sa ville natale ; il avait alors 50 ans. Il comparut , le 11 mars 1594, devant les échevins d'Anvers, pour affirmer sous serment qu'un de ses amis ainsi que sa femme, faisant le même négoce que lui , étaient de bons et fidèles catholiques.

Plus suspect aux yeux des magistrats était le nom des Van Gheele qui , probablement originaires des provinces du Nord , étaient imbus des idées calvinistes. La mère de Daniel était née et avait été élevée dans la religion réformée , mais à l'époque de son mariage probablement , elle était devenue catholique , conversion qui , nous le verrons bientôt , ne fut guère durable.

Son père, Daniel Van Gheele, est connu dans l'histoire comme un fougueux calviniste. Nous entrons dans quelques détails à son sujet , afin d'éclaircir certains points de la biographie de notre peintre.

Daniel Van Gheele, marchand , paraît être venu s'établir à Anvers, vers le milieu du XVI^e siècle. Le 21 novembre 1560, il avait acheté , rue de la « *Vieille Bourse* » une maison dite « *De Fortuyn* » (actuellement n^o 27) antérieurement la propriété de Daniel Vorsthuys. En 1566 , il est signalé aux magistrats comme suspect d'hérésie , en compagnie de Pierre , l'aîné de ses fils ².

¹ Jean de Pape fut échevin d'Anvers pendant les années 1561 , 1562, 1565 et 1566.

² Liste des suspects : rue de Tournay (*Archievenblad*, t. IX, p. 412) : « Hans Smitz, veloutier et sattinier, mauvais garçon, frère de Maistre

Il ne paraît pas néanmoins qu'il fut poursuivi dans cette circonstance, puisque le 16 juillet de l'année suivante, nous le voyons acquérir la moitié de la maison voisine de la sienne, portant l'enseigne de « *La Sirène* » (*De Meerminne*) et appartenant à des mineurs. Cet achat qui lui servit à agrandir sa demeure primitive, prouve la prospérité de ses affaires ¹.

L'arrivée aux Pays-Bas du duc d'Albe, au mois d'août 1567, dut être pour Daniel Van Gheelee, comme pour une foule de réformés, le signal de l'émigration. Mais après le départ de cet homme de fer, notre marchand, qui s'était probablement retiré en Allemagne, reparut à Anvers où, le 21 juillet 1577, il acquit la seconde moitié de la « *Sirène* » ². Van Gheelee fit quelque temps après une nouvelle absence dont nous devinons aisément le motif. Il n'était pas encore revenu à Anvers à la fin du mois de mai 1584, comme le prouve le registre du recensement qui, cette année, fut fait par ordre du magistrat pour fixer la cotisation des propriétaires appelés au secours de la place et à

Pieter Van Gheelee, lequel a espousé une femme de Tournay, marchand de Camelot. » — *Ibid.* Daniel Van Gheelee. (p. 422).

¹ Voici ce que nous lisons dans l'acte de vente des deux maisons (1588) : « Een huys gelieeten *de Fortune* dwele den voorn. Daniel van Geele op den 21 9^{br} 1560 tegen Daniel Vorsthuys gekocht heeft gehad, metten poorten, ganghe, plaetse, achterkamer comende recht achter *de Fortuyne*, comptoire ende edifitien boven de poorte; de selve poorte, ganck, plaets, achterkamer ende comptoire, gespleten van het huys de *Meerminne* hiernaest, oostwaerts; daerin Daniel op 16 juli 1567 by ambtman ende de kinderen van Gielis De Moermeester gegoeyt is ende voorts met den gront etc., gelyck Daniel Van Gheelee ende naer hem Hans Van Gheelee, zyn zoon, ende nu lestmael Pauwel De Vos dat bewoont hebben... » (*Archives d'Anvers*).

² Il est encore question de lui le 11 décembre de la même année à propos d'un procès de Francfort (*Archievenblad*, t. XIV, p. 423-424).

subvenir aux frais de sa défense ¹. Le duc de Parme menaçait alors Anvers qui avait pour bourgmestre un des plus fameux chefs des gueux, Marnix de S^{te} Aldegonde. Un mois et demi après, nous constatons de nouveau la présence de Van Gheele, accouru à l'appel de ses coreligionnaires ². Il fut nommé aux fonctions d'aumônier, qu'il avait déjà remplies quelques années auparavant, et on lui adjoignit Jean Vivien et Gabriel de Hase, ses anciens collègues. Ils signent tous trois, dès le 18 juillet suivant, des ordonnances de se faire fournir de l'argent et des provisions pour subvenir aux besoins des soldats gueux blessés qu'on avait transportés à Anvers. Depuis ce jour jusqu'au 21 février 1585, son nom reparait fréquemment dans les « *Collegiale Actenboecken* » dont le registre principal se rapporte aux années 1583-1585 ³. Le 16 août, la garnison anversoise capitula et le prince de Parme, entré dans la ville, la réconcilia avec le roi d'Espagne.

¹ Nous lisons ce qui suit au fol. 66 v^o du Registre du recensement de 1584 cité plus haut :

Noort d'Oude Borsse van de Hoffstrate totte Coeperstrate.

De Witten Arendt.

Proprietaris Jan De Hollander voors.

Absent. Huerlinck Franchoy's Van Hove.

De Fortuynne.

Proprietaris ende incoonder Hans Van Geete.

Absent.

De Meerminne.

Proprietaris. Daniel Van Geete.

Absent. Huerlinck Michiel de la Port, coopman.

De'n Vliegende Hert.

Proprietaris. Philips Hoekaert woonende hierneffens.

Leech.

² Cfr. P. Génard : *Archievenblad*, t. IV, p. 158.

³ Cfr. *Archievenblad*, t. V, pp 332, 335, 371, 422, 467 ; t. VI, pp. 4, 26 et 41.

Après cet événement, Daniel Van Gheelee quitta Anvers et alla s'établir à Aix-la-Chapelle. C'est de là que le 26 juillet 1588, il donna procuration à ses gendres, Pierre Seghers et Barthélemy Boel, ainsi qu'à un marchand nommé Pierre Dublin, le vieux, pour les autoriser à vendre à Nicolas de Clerck, sa maison « *De Fortuyne* » que son fils Jean avait occupée après lui ¹. Il resta cependant propriétaire de la maison

¹ L'acte de cette vente et d'autres encore déposés aux archives d'Anvers, nous ont permis de faire de la famille Van Gheelee et de leur parenté, le croquis généalogique suivant :

Daniel Van Gheelee, marchand,

Ép. N. N. dont :

1^o PIERRE V. G. Marchand de camelot, qui épousa N. Smitz, de Tournai.

2^o MARGUERITE V. G. qui épousa Pierre Seghers, marchand de draps de soie, dont entre autres :

a. *Catherine Seghers* († 7 sept. 1647) qui épousa Henri Boex *, († 18 août 1653). dont Dominique Boex, religieux de l'abbaye de St Bernard sur l'Escaut, né en 1614 et † le 29 janv. 1674. Il fut sous-prieur, prieur et économe et s'exerça dans la poésie flamande.

b. *Marguerite Seghers*, († 11 avril 1663) qui épousa Adrien De Keyser, collecteur des vins et bières à Berchem (*Inscrip. fun.* II, p. 211).

c. *N. Seghers*, qui épousa N. Van Hamel, dont Jean Van Hamel, né à Bois-le-Duc.

d. DANIEL SEGHERS. Peintre de fleurs.

3^o CATHERINE V. G. qui épousa Barthélemy Boel, marchand de draps de soie, associé en 1584 avec Pierre Seghers ; dont *Pierre Boel* et *Catherine Boel*, encore mineurs en 1595.

4^o JEAN V. G. († 13 mai 1633) qui épousa Gertrude Laureyssens († 10 oct. 1633), dont :

a. *Jean V. G.* († 2 oct. 1652).

b. *Madeleine V. G.* († 31 déc. 1639).

c. *Daniel V. G.* doyen de la corporation des marchands de grains († 29 nov. 1655). (*Inscrip. fun.* I, p. 244).

5^o MAXIMILIEN V. G. qui en octobre 1594 avait 23 ans et mourut probablement la même année.

6^o ELIE V. G. qui vivait encore en 1595.

* Henri Boex était frère d'*André Boex*, marchand († 26 mars 1612)

« *De Meerminne* » qu'il ne vendit qu'en 1610, époque où nous le trouvons établi à Utrecht ¹.

II

Daniel Seghers devient calviniste. — Sa première éducation artistique en Hollande. — Son retour à Anvers. — Il est reçu comme élève par Breughel de Velours — Seghers redevient catholique.

Nous ignorons la date du décès de Pierre Seghers, père de notre artiste. Il vivait encore en 1601, comme le prouve le document qui va suivre. Le 20 septembre de cette année, sa femme Marguerite comparut devant

qui épousa Lesia Paischiers ; de *Pierre Bocx* († 3 sept. 1678) qui épousa Catherine Schuyt († 2 déc. 1677), dont Pierre Bocx († 18 mai 1703) et Jean Bocx qui fut jésuite et recteur du collège d'Anvers († 22 mai 1710) (*Incrip. fun.* IV, p. 106).

Une Catherine Segers tint sur les fonts baptismaux de la cathédrale, le 30 juillet 1590, Henri Boel, fils de Quirin Boel, le vieux, graveur. C'est probablement cette sœur de Daniel, qui était la cousine germaine de Pierre et Catherine Boel (V. n° 3). Voir sur les Boel, graveurs, les *Biographies d'artistes anversoïis*, par T. van Lierius, t. I, p. 72 à 131.

¹ Sur la liste des *Stadthouders van den Leenhove des Borghgraefschaps van Antwerpen*, conservée aux archives d'Anvers, on lit la note suivante qui pourrait expliquer l'origine des relations des Van Gheele avec les princes d'Orange et dans la suite avec le Frère Seghers : « M^r Anthonis van Ghele alias Ghelius, advocaet, is tot stadthouder gestelt anno 1567 van wege den Prince van Orangien, blyckende by de rollen van dien tyt beginnende in December 1567, ende den 18 September 1568 syn de rechtsaken opgehouden ende gecontinueert mits datter veranderinge van eedt moest geschieden, gelyck de voorn. Gelius dien volgende synen eedt heeft vernieuwt (mits der confiscatie) in handen van H^r Peeter van Quadribbe, goeverneur voor Syne Majesteyt over flant van Breda, hebbe dese selve als stadthouder syne rekeninge gedaen in de rekenkamer van Breda voor anno 1569 ende is deselve Ghelius gestorven int beginsel van den jaere 1585. »

les magistrats d'Anvers aux fins d'obtenir un sauf-conduit pour un voyage en Hollande. Il semble, par cette pièce, que la famille Seghers avait résolu à cette époque de renoncer à son commerce :

« A l'instance et requeste de Marguerite Van Gheele, femme légitime de Pierre Segers, marchand de draps de soye en ceste ville et Jehan Van Hamel, son nepveu, natif de Bois le Ducq, Gualtier Francken et Jehan Peeters Van Diest, ambedeux marchants résidents en ceste dicté ville, *juraverunt* qu'ils cognoissent bien et passés plus.^{rs} ans ils ont cogneu par familière fréquentation et autrement ausdits producens, pour gens de bien, de bonne et catholique vie, ne s'entremeslants des affaires de la guerre ou aultres publiques ains seulement de leur stil mercantil. Saichants aussi bien que pour la liquidation de leurs dites affaires ils ont nécessairement à faire en Hollande et Zélande. Sans fraude ou malengien. »

« Die XX^o Septemb. 1601. »

Pierre Seghers mourut probablement vers l'année 1604. Après le décès de son mari, Marguerite fut vivement sollicitée par ses proches, fixés en Hollande, à venir s'établir auprès d'eux. Ce fut sans doute son père, Daniel Van Gheele, qui fit près de sa fille

¹ M. N. de Roever a publié dans la première livraison de « *Oud-Holland* » de cette année, une notice fort intéressante sur les peintres Van Cooninxloo. Dans l'inventaire de ces artistes, figurent comme acheteurs de divers tableaux, un peintre encore peu connu, Hercule Seghers, élève de Van Cooninxloo et son père Pierre. Cet inventaire est daté du 19 janvier 1607. Nous pensons qu'il est ici question d'un homonyme du père de notre Daniel : les détails fournis par le P. Thomas Dekens ne nous permettent pas d'en douter. (Cfr. *Oud-Holland*, 1^e aflev. 4^e jaar 1885, p. 40-44).

les plus vives instances pour la décider à quitter Anvers. Elle céda et emmena avec elle quelques-uns de ses enfants les plus jeunes, parmi lesquels Daniel. Les autres préférèrent rester dans leur ville natale où tous demeurèrent fidèles à la foi de leur baptême. Il n'en fut pas de même de leur mère, qui retourna bientôt au calvinisme et entraîna dans son apostasie ceux de ses enfants qui l'avaient suivie en Hollande. Goethals est donc loin de dire la vérité en affirmant qu'elle laissa « à ses enfants une entière liberté de suivre leurs goûts... sous le rapport des principes religieux, » sans user jamais de contrainte ¹.

Nous n'avons pu découvrir en quelle localité de la Hollande alla se fixer Marguerite Van Gheelee; mais il est probable que ce fut à Utrecht où demeurerait son père. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce fut en 1605 que le jeune Daniel, alors âgé de 15 ans, commença à s'appliquer à l'art de la peinture ². Quel fut son premier maître!

Il nous est impossible de le dire, mais il ne nous paraît pas improbable que Seghers a pu prendre goût

¹ *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts etc.* t. I, p. 137. Goethals qui s'est servi de la relation du P. Thomas Dekens, s'écarte ici de cette source très sûre et affirme le contraire de ce que le jésuite a écrit. Voici ce que dit le P. Dekens : « Hæc (Margarita Van Gheelee), mortuo marito, amicis qui eodem fascino errorum capti erant, invitanti- bus, in Hollandiam migravit, adolescentiores liberos, et in his Danielem nostrum secum trahens, ubi cum iis et ipse in hæresi est educatus; cum provectoribus qui hic in patria cum paternis amicis subsistere maluerunt, omnes catholicam fidem constanter retinuerint. Dum vero illic ipse adolescit, ad pingendi artem sensim animum adjecit. »

² Le 6 janvier 1615. Daniel Seghers consignait de sa propre main ce détail dans *l'Album Novitiorum* de Malines, conservé aujourd'hui, au noviciat de Tronchiennes : « *Ik hebbe over 10 jaren beghinnen te leeren schilderen...* »

à l'art de peindre à la vue des tableaux de David De Heem, le vieux, qui habitait Utrecht et dont les Musées de Florence et de Bruxelles possèdent des toiles estimées ¹.

Les progrès de notre jeune artiste et ses remarquables dispositions pour l'art ne tardèrent pas de faire concevoir de lui les plus belles espérances.

Une circonstance heureuse devait, quatre ans plus tard, contribuer à donner à son talent un plus rapide essor, au milieu des peintres et des chefs d'œuvre de l'École flamande d'Anvers. Le 14 avril 1609 vit se suspendre enfin pour douze ans les hostilités qui régnaient depuis si longtemps entre les Pays-Bas espagnols et la Hollande, par la proclamation d'une trêve ardemment désirée de part et d'autre.

Le 21 avril suivant, cette heureuse nouvelle fut annoncée à La Haye, à la grande joie du peuple. Comme il ne fallait désormais plus de passeport, les navires et les canots remplis de monde arrivèrent bientôt en foule de la Hollande, de la Zélande et d'autres provinces du Nord et abordèrent à Anvers. « Quand les Anversoises virent arriver dans leur ville les habitants de la Hollande, raconte Abraham Verhoeven, le premier gazetier de l'Europe, ils ne purent retenir leurs larmes; les femmes joignaient leurs mains, remerciant Dieu d'avoir assez vécu pour revoir encore une fois les coiffes des Hollandaises et des Zélandaises. »

¹ Son fils David, né à Utrecht en 1600, dépassa de loin le mérite de son père dans le même genre de peinture. Il mourut à Anvers en 1674. Voir sur les artistes de ce nom les *Biographies d'artistes anversoises* par van Lervius, publiées par M. P. Génard, t. I, p. 213-264. L'auteur pense que les tableaux des Musées de Florence et de Bruxelles sont l'œuvre des fils de David, le vieux. (Ibid. p. 215-216).

On peut juger de l'émoi et de l'affluence que causèrent cet événement, par le fait que de Middelbourg il arriva au port d'Anvers, en un seul jour, vingt à trente navires ¹.

Au nombre de ces voyageurs se trouvait Marguerite Van Gheele et son fils Daniel qui désiraient aussi revoir leur famille après une si longue absence. Le jeune peintre, qui avait alors près de 19 ans, se faisait une fête à l'idée de visiter les ateliers des principaux artistes de renom qu'Anvers contenait alors dans ses murs et de se choisir parmi eux un maître. Sa mère l'accompagna et alla voir avec lui, entre autres, les collections de Jean Breughel dit *de Velours* qui, à cette époque, n'avait pas son égal pour la peinture des fleurs. Il habitait alors la maison de la longue rue Neuve qui porte aujourd'hui le n^o 107. A peine Daniel eût-il jeté les yeux sur les productions de l'artiste, qu'il dit à sa mère : « Mère, placez-moi ici : c'est le genre de peinture qui me plaît le plus. » Jean Breughel accueillit Daniel avec bonté et le reçut dans son atelier ².

¹ Cfr. *Abraham Verhoeven d'Anvers, le premier gazetier de l'Europe*, par M. Alph. Goovaerts, 1880, p. 40-41.

² *Evenit dein ut, per belli civilis inducias, mater Antverpian veniret amicos revisura, unâ cum filio, cujus genio ut obsequeretur, primariorum pictorum adivit officinas. Horum unus fuit Joannes Brugelius, celebris ea ætate florum pictor, cujus opera ubi Daniel conspexit : « Hic, inquit, velim mater, colloces : hæc me præcipue pingendi ratio dilectat. (P. Dekens). Cet épisode de la vie de notre artiste a été raconté par Goethals avec des détails qui nous semblent quelque peu fantaisistes. Voici comment il s'exprime :*

« Dès que le jeune Daniel fut en âge de laisser entrevoir sa vocation, sa mère vint avec lui à Anvers où la tranquillité publique venait d'être rétablie, pour lui faire voir les tableaux qui se trouvaient dans cette ville, et lui procurer un maître de dessin et de peinture..... *Cette fois*

C'est là que Daniel Seghers étudia à loisir cette harmonie de couleurs, ce contraste savant des objets qui font le mérite de ses œuvres et qu'il inaugura cette célébrité qui devait un jour dépasser de loin, pour la peinture des fleurs, celle de Breughel de Velours lui-même. Cet artiste était un homme profondément chrétien et sa piété ne tarda pas à impressionner vivement son élève. Les membres de sa famille du côté maternel, et probablement sa mère elle-même, s'ils n'en conçurent pas d'oubrage, prirent néanmoins des mesures vis-à-vis du jeune artiste. Nous en avons la preuve dans un écrit contemporain qui raconte qu'à peine débarqué, Daniel fut circonvenu par des sectaires qui lui défendirent sévèrement de se mettre jamais en rapport avec les jésuites. « Prenez garde, lui disaient-ils, car ceux qui se sont une fois fait prendre à leurs ruses ont beau faire; ils ne parviennent plus à se dégager des pièges dont ils ont le talent d'embarrasser leurs imprudentes victimes »¹. Chaque année,

la galerie fut aussi remarquable par le nombre des tableaux que par leur mérite; Daniel Zeghers, qui n'avait rien vu de semblable, en fut d'abord émerveillé: chaque morceau fut pour lui un objet d'admiration; mais aucun ne captiva plus son attention qu'un petit paysage de la Flandre dont le premier plan était orné d'un parquet de fleurs: il s'y arrêta comme en extase; se mère l'ayant remarqué, s'approcha de lui dans ce moment, et passant légèrement la main sur ses cheveux, lui dit: Hé Daniel! et le petit Zeghers, se retournant brusquement vers sa mère, s'écria: Oh! placez-moi chez le peintre de ce tableau, son genre me plaît infiniment. Breughel de Velours était son nom.» Le petit Zeghers avait alors 19 ans!

¹ « Recentem è Batavia Hæreticum adolescentem, pictorem, ubi Antverpianam se appulisset, sectarii vetabant severè omnino cum nostris in congressum venire, hominibus scilicet factis ad incautos præstigiis illaqueandos, quorum fraudibus, qui captus teneretur, se postea numquam expediret.... » (*Litteræ societatis Jesu* (1613 et 1614). Lugduni 1619, p. 325).

en effet, en ces temps-là, les jésuites d'Anvers ramenaient à l'Église catholique quelques égarés, comme nous le constatons dans les annales de leur saint ministère conservées dans nos archives.

La mère de Daniel, dont nous perdons la trace après 1610, était encore à Anvers au commencement de cette année. Le 13 février elle vendait à Jacques Dannoot le bonnier de terres qu'à sa mort son mari lui avait laissé ¹. Après avoir réglé définitivement ses affaires, elle retourna en Hollande où elle mourut avant l'année 1614.

Cependant Daniel, dont le talent se développa rapidement dans l'atelier de Breughel, fut bientôt en état de soumettre ses œuvres à l'appréciation des artistes qui dirigeaient la gilde de S^t Luc. Vers la fin de 1611, il fut reçu comme franc-maitre et parait comme tel en tête de la liste des promotions des *Liggeren* de cette année. Josse de Momper dirigeait alors comme Doyen suprême la fameuse École flamande ².

¹ « 13 februari 1610. Margriete van Gele W^e Pieters Segers, cum tutore verkoopt.... een stuck landt metten gronde ende toebehoerten, groot hadt dan een bunder, gelegen tot Berchem, oost de herbane, west de strate loopende naer Wilryck, zuid eensdeels derve van Jkr. Nicolase de Herde ende eensdeels derfgenamen wylen Michiels Napt ende noort derve van Franchoys de Craene. (*Archives d'Anvers*, Ryt et Halle, 407, 430).

² Cfr. *Liggeren der St. Lucasgilde*, door Ph. Rombouts en Th. van Lerius, t. I, p. 474 : « Anno 1611. Joys de Momper (II) opperdeken : Sebastiaen Vranex, mededeken, beyde schilders : *Daniel Segers, schilder*.

P. 477 (1611). De leerjongeren by differente meesteren : *Daniel Segers (schilder) by Joannes Breugel (schilder)*.

P. 480. Compte et justification de Josse de Mompere, comme doyen suprême (18 sept. 1611-18 oct. 1612) *Ontvanghen van de Vryemeesters die in voorschreef gulde gecommen syn* : « *Ierst, ontvangen van Daniel Segers, schildere, gewoont hebbende by Jan Breugel, de som van 23 guld. 4 st.* »

Notre jeune peintre était vers ce temps fortement préoccupé de son retour à l'Église catholique. Pendant qu'il étudiait chez Breughel, il avait pris l'habitude de fréquenter les offices religieux et les prédications en compagnie de son patron et de ses enfants ¹. Libre désormais et capable de vivre de son art, il se sentait attiré vers la solitude. Voici, d'après un contemporain, le fait singulier qui acheva de le décider entièrement :

Une nuit, Daniel Seghers eut un songe : il lui sembla rencontrer, en se promenant dans les rues d'Anvers, une église dans laquelle il entra. Une foule fort nombreuse y écoutait un prédicateur. Caché derrière une colonne, Daniel prêta l'oreille et éprouva bientôt un tel plaisir à entendre le sermon, qu'il s'approcha peu à peu pour mieux entendre. Le sermon terminé, il alla trouver l'orateur qui le gagna aisément à la foi catholique. A son réveil, Daniel raconta son rêve, et ceux avec qui il habitait alors — fort probablement des parents du côté maternel — le traitèrent de visionnaire et s'opposèrent au dessein qu'il avait exprimé de retrouver l'église qu'il avait vue en songe. Notre artiste parvint à se dégager, reconnut l'église que pourtant il n'avait jamais remarquée auparavant ² et à son grand étonnement, il vit se reproduire la scène qu'il avait racontée. L'entrevue qu'il eut avec

¹ « Ita, in catholici et pii hominis domo (la maison de Breughel), ejus ac filiorum exemplis frequentare cœpit conciones.... » (P. Th. Dekens).

² Les jésuites d'Anvers n'avaient alors pour oratoire public qu'une chapelle aménagée dans l'intérieur de la maison professe ; une petite tourelle la signalait seule aux passants.

le prédicateur l'eut bientôt décidé à quitter le calvinisme, ce qu'il fit sans se laisser ébranler par les manœuvres de ses proches ¹. Ce fait se passa probablement vers la fin de l'année 1613 ou au commencement de l'année suivante, car dès le mois de mars 1614, Daniel Seghers se faisait admettre dans la Sodalité des célibataires, une des nombreuses congrégations qui florissaient à cette époque à Anvers ².

III

Daniel entre dans la Compagnie de Jésus. — Ses travaux à Malines et à Anvers. — Seghers et Rubens — Seghers et Breughel de VeLOURS. — Séjour à Bruxelles

Peu de mois après son abjuration, Daniel Seghers se présenta au Père Charles Scribani, alors provincial

¹ « His occupato documentis adolescenti visum per quietem offertur ejusmodi, quasi ædem is ingrederetur, auditoribus frequentissimam, ad quos nostrum unus verba faceret, cujus ipse dicta pone columna primum exciperet, quæ ut placere valde caperant, propius audiret: ac demum nostros privatim conveniret, cum eis mox eadem in Fide sentiret. Postridie, cum ejus animum valde urgeret objecta dormienti species, repugnantibus nequidquam contubernalibus, domo se eiecit, mox incurrit in templum in somnis oblatum, animadvertsum nunquam antea: ingreditur, respondent cætera, quæ occurrerant quiescenti: audit dicentem, ejus hamo capitur, venit in congressum, hæresim ab se abjudicat, inque Societatem se cooptandum impetrat: tumque sua fides somnio fuit; nec eum postea iis se dolis ductum, quibus se non explicaret. » (pp. 325-326. *Litteræ Societatis Jesu annorum duorum* CIO IO CXIII & CIO IO C XIV *ad patres & fratres ejusdem Societatis*. — Lugduni, apud Claudium Cayne, typographum CIO IO C XIX.

² Archives de la Sodalité des célibataires (*bejuerde jongmans*), conservées à la Bibliothèque publique d'Anvers.

des jésuites des Flandres, et le pria de l'admettre dans son ordre. Scribani l'accueillit avec bienveillance et le reçut, dit Bullart, « à cause de la gentillesse et de la douceur de son esprit. » Le 10 décembre 1614, le jeune artiste entra au noviciat de Malines qui était alors gouverné par le P. Antoine Sucquet. Le 6 janvier suivant Seghers, que nous appellerons désormais le Frère Seghers, consignait lui-même dans les registres du noviciat quelques détails sur sa naissance, ses parents et sa vocation artistique et religieuse. Il nous apprend aussi que sa mère, Marguerite Van Gheele, était déjà décédée à cette époque ¹.

Après deux années de formation religieuse pendant lesquelles ses supérieurs eurent soin, sans doute, de lui fournir l'occasion de s'entretenir la main, le Frère Seghers fit ses premiers vœux au mois de décembre

¹ « *Ick Daniel Seghers vande stat van Antwerpen, geboren int jaer 1590, den 5^{en} december van wettelycken homwelyck. Myn vader Peeter Seghers: overleden, myn moeder Margarita Van Gheel: overleden. Myn vader was een sydelukenvercooper: Ic hebbe over 10 jaren beghinnen te leeren schilderen. Ick ben ontfunghen inde Societeyt Jesu vanden Eere. Vader Carolus Scribani, provinciael in Vlaenderen, binnen het collegie van Antwerpen int jaer 1614. Ick ben gecomen int Huys van probatie van Mechelen den 10 december 1614, etc. Tot Mechelen int Huys van probatie der Societeyt Jesu den: 6 januarius 1615.*

Soo ist

Daniel SEGHERS.

Ces registres sont conservés au noviciat de Tronchiennes, près Gand.

Quoique plusieurs biographes donnent à notre artiste le nom de *Père Seghers*, il est certain que celui-ci n'a jamais été que *frère-coadjuteur*. Ce qui a pu contribuer à maintenir la dénomination de *père*, c'est la soutane qu'il portait selon les habitudes de l'époque, soutane plus courte d'une palme que celle de ses confrères prêtres. Un écrivain moderne, qui semble ignorer ce détail, l'appelle encore *père Seghers* et insinue que Daniel étudia la théologie. (Cf. *La peinture flamande*, par A. J. Wauters, p. 336—338.)

1616. Il ne quitta point cependant la maison de Malines ; le catalogue manuscrit du personnel nous y signale sa présence, en 1617, par ces mots : *Daniel Zeghers, pictor.*

Nous ne connaissons rien des œuvres qu'il y exécuta. Vers le mois de septembre de la même année, le Frère Daniel reçut ordre de ses supérieurs d'aller s'installer à la maison professe d'Anvers. Les jésuites y poussaient alors avec activité la construction d'une église magnifique qui, la première dans la chrétienté, devait être dédiée à leur saint fondateur. La première pierre de l'église St Ignace dont un jésuite, le P. Hésius, sous la direction du P. Aguillon, supérieur de la maison professe, avait dressé seul les plans, avait été solennellement placée le 15 avril 1615, par Jean Van Maldere, évêque d'Anvers ¹. Six ans plus tard, le 12 août 1621, le même prélat fut appelé à en faire la consécration solennelle. Les jésuites avaient confié à Rubens l'exécution de trente-neuf tableaux de plafond, œuvre admirable détruite en 1718, lors de l'incendie de cette église, que Corneille Schut, Antoine Van Dyck et Gérard Seghers devaient garnir, à leur tour, de toiles magnifiques.

De son côté le Frère Seghers se mit à orner de ses peintures l'espace laissé vide au-dessus des confession-

¹ Nous avons vu les plans de l'église St Ignace, tracés de la main du P. Hésius et conservés dans les archives de cette église (aujourd'hui St Charles). Des auteurs ont affirmé à tort que ces plans appartenaient à Rubens : ce grand artiste n'y a eu d'autre part que celle qu'indiquent deux ou trois papillotes où il a modifié quelque peu le couronnement des tourelles latérales. L'album qui contient ces dessins renferme aussi quelques autres petits croquis à la plume où l'on reconnaît aisément la main de Rubens.

naux ; il exécuta des paysages qu'animaient des scènes de la vie de quelques saints de son ordre. Ces toiles se voyaient encore à l'église St Ignace au milieu du XVIII^e siècle.

A son retour à Anvers , le Frère Daniel avait repris ses relations avec Rubens qui l'avait connu jadis à l'atelier de Breughel , son ami intime. Le grand maître de l'École flamande faisait de fréquentes visites au religieux peintre de fleurs et ne dédaignait pas de lui prêter son pinceau pour relever l'éclat de ses ravissantes guirlandes. Rubens se plaisait aussi à donner à notre artiste d'utiles conseils. C'est lui qui , au témoignage de Papebrochius , enseigna au Frère Seghers l'art de ne pas mettre trop de lumière et de perfection à toutes les fleurs qui naissaient sous son habile pinceau ; il lui conseilla d'en soigner seulement quelques-unes d'une manière privilégiée , laissant les voisines un peu dans l'ombre , au grand avantage des premières ¹.

C'est probablement à cette époque qu'appartient un des chefs d'œuvre du Frère Seghers qui ornaient jadis la chapelle de la Vierge alors en construction et achevée en 1625. Il représentait la Mère de Dieu tenant dans ses bras l'Enfant Jésus , en perspective et de manière à faire ressortir les ravissantes fleurs qui l'encadraient. La Vierge était due au pinceau de Rubens ; l'artiste y avait ajouté au sommet du tableau , deux anges , tels qu'en savait créer son pinceau sans égal : ils

¹ « ... nec non opportuna monitione *Rubeni* , eum sic admirantis , ut dignaretur docere , non eadem in luce perfectioneque collocandos flores singulos : sed alios aliis præferendos , qui ab his , velut ab umbra , plus decoris accipiant. » (*Ann. Antverp.* t. 5 , p. 220.)

tenaient les guirlandes de Frère Seghers, et donnaient de la vie à la partie supérieure de la toile sans le moindre préjudice pour l'œuvre de l'habile religieux ¹. Des connaisseurs affirment que l'influence de Rubens se fait sentir dans les guirlandes de Daniel ; qu'on y rencontre une aisance presque égale à celle du maître et que quelquefois une anémone, une rose ou un pavot y rappellent par leur ton chaud et délicat, les carnations et les draperies du grand artiste ².

Il est probable que le Frère Seghers montra sa gratitude à Rubens en lui faisant hommage du feston de fleurs qui, en 1641, ornait encore la galerie splendide laissée par le maître ³. Nous savons aussi qu'au musée du marquis de Westminster, à Grosvenor House, en Angleterre, se trouvaient les portraits de Rubens et de sa première femme, Isabelle Brandt, tous deux entourées d'une magnifique guirlande due au pinceau de notre peintre ⁴.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les délicates attentions de notre artiste pour son ami et conseiller. Saint Ignace recommande dans ses règles à ses religieux de tâcher, chacun selon son degré, les simples frères-coadjuteurs comme les prêtres, de profiter de toutes

¹ *Ibid.* Ce tableau a été malheureusement anéanti lors de l'incendie de 1718.

² LOIR-MONGAZON : *Fleurs et peinture de fleurs* (Paris 1885) p. 123.

³ Cfr. le catalogue des peintures et raretés destinées à être vendues à Anvers au mois de mai 1641, dans la maison du Rubens. La famille s'opposa à la vente et fit taxer les pièces par des connaisseurs. La douairière Rubens avait cependant déjà fait distribuer le catalogue imprimé. Il a été reproduit par Michel, auteur de *l'Histoire de la Vie de P. P. Rubens*. (Bruxelles 1771), p. 273 à 290. Au n° 268 paraît un Feston de fleurs par Daniel Zegers (p. 287)

⁴ Isabelle Brandt, la première femme de Rubens, mourut en 1626.

les occasions pour porter au bien les personnes avec lesquelles ils entrent en relation, et le Frère Seghers eut soin de s'en souvenir. Rubens faisait profession de piété et s'honorait de faire partie de la Sodalité latine de la Mère de Dieu, instituée à la maison professe d'Anvers ¹. Notre artiste l'exhorta doucement à fréquenter avec plus de fidélité les assemblées de cette pieuse institution. Nous ne doutons pas que le Frère Daniel ne mit beaucoup de délicatesse dans ces avis familiers; mais nous ne saurions croire, qu'ils fussent importuns au point que Rubens, « qui venait le voir assez souvent, dut avoir la patience d'entendre ses remontrances » comme le dit Goethals dans ses *Lectures* (p. 141). Assurément un homme de la valeur de Rubens, s'il n'eût été profondément religieux, ne se fût point, pour plaire au Frère Seghers, imposé des obligations qui ne cadraient point avec ses idées. L'influence de Daniel sur le grand peintre fut, paraît-il, fort sensible, car selon le P. Dekens, on lui attribua non seulement l'assiduité avec laquelle il fréquentait la Congrégation latine, mais encore l'habi-

¹ Voici la liste des dignitaires de la Sodalité latine de la Ste Vierge en 1623, telle qu'elle se trouve dans un registre manuscrit du collège N.-D. d'Anvers. Cette année Rubens fut nommé conseiller. « In officiales Sodalitij Maioris B. Mariæ V. Antverpiæ, delecti sunt anno Domini 1623. In *Præpositum*. R. D. Godefridus Santfort Cath. eccl. B. V. can. — In *assistentes*: R. D. Joannes Hemelarius Cath. eccl. B. V. can.; D. Robertus Toucher, consul. — In *consultores*: D. Philippus Van Vlierden; D. Franciscus Vander Cruyce; D. Henricus Clifford; D. *Petrus Paulus Rubenius*; D. Balthazar Moretus; D. Adrianus Van Ceulen. — In *secretarium*: D. Ægidius Fabri. — In *depo-sitarium*: D. Joannes Cordier filius.

En 1629 nous trouvons au même registre comme secrétaire: D. *Petrus Ruebens*. Est-ce le peintre?

tude conservée par Rubens, jusque dans un âge avancé, de venir, chaque jour, de grand matin, entendre la messe à l'église St Ignace, bien que celle-ci fut assez éloignée de sa demeure ¹.

Le P. Dekens nous donne quelques renseignements sur la façon dont le Frère Seghers passait ses journées. Afin que l'ardeur du travail ne portât aucun préjudice à ses exercices spirituels, tous les jours il se levait avant quatre heures; puis il vaquait à son oraison mentale, assistait à la messe et faisait une lecture pieuse. Le reste de sa journée, sauf quelques exercices de la vie commune, il était devant son chevalet. En été, il se levait d'ordinaire dès trois heures, de peur qu'en se mettant trop tardivement à l'œuvre, les fleurs du jardin n'eussent perdu quelque peu de leur fraîcheur matinale.

Le Frère Seghers resta à Anvers jusque vers la fin de l'année 1621; ses supérieurs l'envoyèrent alors à Bruxelles où il ne devait séjourner que peu d'années. Il y fut employé à orner l'église du Collège de peintures dans le genre de celles dont il avait garni Saint-Ignace. L'église des jésuites de Bruxelles dont, en 1606, les Archiducs avaient posé la première pierre, n'était point complètement achevée quand Seghers arriva dans cette ville. Elle ne le fut qu'en 1626. Notre artiste y peignit aussi deux tableaux qui

¹ « Inter cæteros Petrus-Paulus Rubenius.... Daniele nostrum et visebat frequens, et suspiciebat ejus picturas, nec sine fructu aliquo suo, nam et monebat eum noster quedam *non importune*, et pietatem etiam persuadebat; illo namque præsertim authore factum creditur ut deiparæ Virginis sodalitatem cui pridem nomen dederat sedulo frequentaret, et ad ædem nostram quotidie quamvis satis ab hac remote habitaret, sacri audiendi causa jam senior veniret. » (Dekens).

se trouvaient jadis dans la chapelle à gauche du chœur ¹.

Nous trouvons le Frère Seghers à Bruxelles jusqu'au milieu de l'année 1625 où venait de mourir, à Anvers, le 12 janvier, son maître Jean Breughel de Velours qui, vers la fin de sa vie, avait souvent associé son talent à celui de son plus brillant élève ². Le 27 juin, notre artiste fit ses derniers vœux de religion. Cette date insolite nous avait fait soupçonner que ce fut alors que ses supérieurs l'envoyèrent à Rome; la découverte d'un document contemporain est venu confirmer cette conjecture ³.

IV.

Seghers à Rome. — Seghers et le Dominiquin

Le Père Florent de Montmorency qui gouvernait depuis 1623 la province flandro-belge, désireux de donner plus d'essor au talent déjà si remarquable du Frère Seghers, songeait à cette époque à l'envoyer en Italie. Il avait communiqué son projet au général

¹ Al. Henne et Alph. Wauters : *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 145.

² Catalogue des tableaux... provenant des ci-devant jésuites (1777) p. 6, n° 31; p. 41, 2^e supplément, n° 6. — Breughel de Velours habita jusque vers 1620, longue rue Neuve, la maison n° 107 actuel, qu'il avait achetée en 1604. En 1620, il alla s'établir rue Aremberg, dans un grand hôtel, maintenant n° 17, où il mourut.

³ L'époque de l'émission des derniers vœux est ordinairement fixée, chaque année, soit au 2 février, soit au 15 août. Le départ de Seghers pour Rome fit avancer cette cérémonie d'un mois et demi.

de son ordre , le R. P. Mutius Vitelleschi , et lui avait promis de lui envoyer une guirlande comme spécimen du talent de son peintre. Cependant cet envoi avait subi des retards et , sur ces entrefaites , le P. Egbert Van Vilsteren , désigné pour continuer ses études à Rome , se vit adjoindre au Frère Seghers comme compagnon de voyage. Nos deux religieux s'étaient mis en route au mois de juillet. Le général des jésuites accueillit notre peintre avec bienveillance et fut charmé de sa modestie et de sa piété. Le Frère Seghers , à son départ , ne s'était pas muni des instruments de son art. Le R. P. Vitelleschi lui ordonna d'écrire aussitôt en Belgique pour qu'on lui expédiât immédiatement tout ce qui lui était nécessaire. De son côté , le général écrivit , à la date du 6 décembre 1625 , une lettre , dans laquelle , après s'être plaint de ce que le tableau promis ne fût pas encore parvenu à Rome , il pressa l'envoi de ce que le Frère Seghers avait réclamé d'urgence et fit savoir au P. de Montmorency qu'il se proposait de garder à Rome le frère-artiste un peu plus longtemps que de coutume ¹.

Nous n'avons pu personnellement nous procurer

¹ Le P. Dekens s'est donc trompé en affirmant que le Frère Seghers avait été envoyé à Rome avant de faire ses derniers vœux en 1625 : « *Antea tamen Romam missus fuerat.* » Voici le texte , à nous communiqué par le R. P. Louis Delplace , et qui nous fournit les détails inédits qu'on vient de lire : « *Fratrem nostrum Zegerum , pictorem qui huc cum P. Egberto Van Vilsteren venit , aliquantisper hic detinebimus et pro eo cum dicto patre remitemus in Belgium P. Jo. Bonnegau qui jam pridem enixe petiit liberari occupatione illa Lauretana. Picturam quam R. V. a Zegero ad specimen aliquod artis suæ huc deferendam putarat , doleo nondum esse perlatam. Si ea istic adhuc sit , gratum erit si tandem una cum aliis ejusdem fratris instrumentis quæ petiit , huc mitti primo quoque tempore curaverit.* »

aucun autre détail sur les travaux que notre peintre exécuta en Italie. Il y avait alors à Rome un certain nombre de peintres flamands dont les noms ont été relevés dans les archives romaines par M. A. Bertolotti : c'étaient Paul Bril, Jacques Van Cassel, Charles De Prat, Corneille Schett, Jean Borsman, Vincent Adriaens, Jean De Momper et Guillaume Van Nieu-lant¹. Nous ignorons si ces artistes entrèrent en relation avec le Frère Seghers, mais il paraît certain que celui-ci fut mis en rapport avec un des plus illustres maîtres. Ce fut le R. P. Mutinus Vitelleschi, sans doute, dit M. Loir-Mongazon, « qui lui fit connaître le Dominiquin par l'entremise de son ami le fameux cardinal Ludovisi, celui qui fit construire au Pincio, sur l'emplacement des jardins de Salluste, la charmante villa que tout le monde connaît pour sa riche collection de statues antiques et pour ses délicieuses allées de chênes verts, d'oliviers et de cyprès. Le Dominiquin, alors dans tout l'éclat de la renommée, accueillit le peintre flamand, qui lui était présenté par de tels intermédiaires, et même il ne dédaigna pas de joindre son pinceau avec le sien dans une œuvre commune, qui, après avoir été longtemps à la villa du Cardinal, est à présent au Louvre. « Au centre d'un panneau qui avait été préalablement couvert d'une couche de couleur noire, le Dominiquin a représenté, presque en miniature, un Amour antique sous la forme d'un enfant; il est assis dans un petit chariot qui vole dans l'air, trainé par deux colombes; l'enfant les dirige, les rênes à la main. D'autres

¹ *Artisti belgi ed olandesi à Roma nei secoli XVI e XVII*. Firenze 1880, *passim*.

enfants, ailés cette fois, suivant l'attelage, l'un portant des palmes, l'autre une couronne. Tout ce groupe est peint avec une délicatesse admirable, et les nuances en sont ménagées avec une finesse extrême pour aller avec des fleurs : les colombes semblent faites de pétales d'hyacinthe et les enfants de feuilles de roses. Pour accompagner ce sujet, Seghers, à son tour, a peint deux guirlandes, qui forment comme deux anneaux de fleurs dont le petit char et les enfants occupent le milieu. Elles sont de grandeur différente ; les fleurs de l'une égalent par leur dimension celles de la nature, et la vivacité de la lumière qui les éclaire la fait paraître plus rapprochée. L'autre a des couleurs qu'un certain éloignement semble affaiblir. L'une enfin brille, sur ce fond sombre, comme une couronne de grandes étoiles, l'autre comme une couronne de nébuleuses. Si l'on fixe les yeux sur l'œuvre entière quelques instants, on éprouve une impression à la fois charmante et singulière. Les enfants, les colombes et les fleurs, toute y semble flotter, comme il arrive d'objets lumineux dont on ne voit pas la distance parce qu'une complète obscurité les entoure. On se sent par là entraîné dans le domaine du rêve, et l'on songe à ces légendes aimables par lesquelles les anciens dépeignaient l'Amour descendant du ciel sur la terre pour y réjouir le cœur des hommes. L'imagination se transporte dans ces espaces tranquilles, situés entre les régions célestes et nous, et que rien ne trouble jamais ; et si l'on s'étonne d'y rencontrer d'aussi fraîches guirlandes, chacun peut croire, à son gré, ou bien que quelque déesse bienveillante les a disposées en une longue avenue du ciel à la terre pour que l'Amour les traverse en volant, ou bien qu'elles

naissent d'elles-mêmes au moment de son passage, pour s'éteindre ensuite, laissant la nuit, égayée un instant par ce léger météore, reprendre doucement son éternelle et silencieuse immobilité. »¹

Ses autres travaux exécutés à Rome nous sont restés inconnus. Le Frère Seghers profita de son séjour pour étudier et reproduire les fleurs si belles qui s'épanouissent sous le ciel du midi et « il y travailla incessamment, dit Bullart, à dessein de ce qu'il y avait de plus exquis dans les Palais et les Jardins » pour faire « paroître ces raretez agréables aux yeux des curieux avec une élégance qui leur » fera « naître le désir d'y pouvoir participer. »

Nous ignorons la date exacte du retour de Seghers en Belgique. Le P. Dekens affirme qu'il ne séjourna qu'une année à Rome. Le texte de la lettre du P. Vitelleschi nous prouve qu'il y resta plus longtemps. En effet, le général écrivit au provincial de la Flandre, qu'au départ du P. Egbert Van Vilsteren, il donnerait à celui-ci un autre compagnon pour revenir en Flandre, le P. Jean Bonnegau qui, employé à Notre-Dame de Lorette, avait fait des instances pour rentrer dans sa patrie. Ce qui semble confirmer notre conjecture, c'est que les catalogues du personnel de nos collèges de Flandre pour les années 1626 et 1627 ne citent point Daniel Seghers comme attaché à une maison de son ordre. Seulement le catalogue de 1627 renferme un supplément : c'est une liste indiquant les capacités spéciales des frères-coadjuteurs flamands. Nous y trouvons la mention suivante : « PICTORES : *D. Zegers*, *Joannes de Neve*, *Isaac Vander-*

¹ Loir-Mongazon, *Op. cit.* p. 120-123.

mye, Ludovicus Siceran ¹. » Quoi qu'il en soit de l'époque du retour du Frère Seghers en Belgique, nous constatons que son nom reparait dans le catalogue de la province flandro-belge dressé au mois de janvier 1628. Notre peintre y est marqué comme établi de nouveau à la maison professe d'Anvers. C'est là que nous le trouverons en résidence jusqu'à la fin de sa vie.

¹ *L'Album novitiarum* de Malines nous fournit les détails suivants sur les trois derniers : Le F. Jean de Neve naquit à Anvers le 4 mars 1582, de Pierre et de Marie Aelbrechts, marchands.

Il apprit à peindre pendant 6 ans et se livra ensuite 5 ans au commerce. Jean entra dans la compagnie de Jésus le 14 août 1610. — Nous ne connaissons rien de ses productions. Il mourut à Malines le 8 octobre 1651.

Le P. Isaac Van der Mye naquit à Delft au mois de décembre 1602, de Guillaume, marchand de draps, et d'Alexandrine Laurens. Dans sa jeunesse, il étudia en divers endroits le peinture pendant environ 8 ans. Il fit ensuite les études d'humanités pendant deux ans et demi chez les Augustins à Hérenthals et revint à Delft où il passa une année encore à peindre et à se perfectionner dans les langues anciennes. Il entra au noviciat de Malines le 20 septembre 1623. — Nulle part nous n'avons trouvé mention de ses œuvres. Il mourut dans sa patrie le 7 juin 1656.

Le F. Louis Siceran naquit à Gand le 2 février 1600 de Éverard, joaillier, et de Catherine Coppens. Il avait étudié l'art de graver depuis 8 ou 9 ans quand, le 9 novembre 1623, il entra au noviciat de Malines. — A l'âge de 19 ans il reproduisit à contre-sens les 12 planches de la Passion que le fameux graveur H. Goltzius publia en 1598. Ce détail serait resté ignoré, si un contemporain, — probablement un jésuite. — n'avait écrit à la plume les lignes suivantes sur la première de ces gravures dont la collection se conserve au Musée des Estampes de Bruxelles (B. 27. 38) : *Has Dominicæ Passionis Icones, Anno ætatis 19 sculpsit Ludovicus Siceran, qui anno 23 ingressus est Societatem Jesu.* » Nous devons ce renseignement à M. Henri Hymans. — Le F. Siceran mourut à Anvers le 3 avril 1669

V

Retour à Anvers. — Parallèle entre Seghers et Breughel de Velours. — Seghers et ses collaborateurs.

Lorsque le Frère Seghers se fut de nouveau et définitivement installé dans son atelier de la maison professe, les artistes d'Anvers purent constater qu'il avait beaucoup gagné en talent durant son séjour à Rome. Il y avait acquis, dans le commerce des grands maîtres italiens, plus de souplesse et plus de largeur de pinceau. Ce n'est pas qu'il eût abondonné l'esprit de l'ancienne tradition flamande ; mais il saura, quand il le jugera bon, se départir dans la forme de sa trop exacte minutie.

Nous transcrivons ici le charmant parallèle entre Seghers et Breughel qu'un auteur moderne, M. Loir-Mongazon, grand admirateur de notre artiste, traça récemment en France :

« Seghers n'a point, comme l'a fait Breughel, ni paysages, ni allégories, ni batailles ; mais il a plus de variété dans la façon dont il traite les fleurs. Tantôt, et cela surtout dans ses tableaux les plus anciens, sa manière se rapproche de celle de son premier maître. Les contours de ses fleurs sont alors marqués avec une netteté parfaite, qui fait ressembler ses couronnes à ces gracieuses guirlandes en mosaïques que les ouvriers florentins composent avec des débris de coquilles, des pierres de couleur et des cailloux de l'Arno. D'autres fois, elle semblent s'enfoncer à demi dans l'obscurité qui les

entoure , et une vive lumière les éclaire seulement d'un côté , à la façon des figures du Caravage ou de Valentin. On trouve aussi dans ses tableaux moins d'espèces rares que dans ceux de Breughel, soit qu'il ne cherchât ses modèles que dans les parterres de son couvent, soit qu'elles lui parussent également toutes belles. Les vieilles fleurs des artistes gothiques reparaissent souvent sous son pinceau , sans qu'il aille pourtant jusqu'aux fleurs des champs. On voit dans ses bouquets la giroflée , la violette , le pois de senteur , l'iris, la rose , la pensée , l'espèce de viorne qu'on appelle boule-de-neige et qu'il aime particulièrement à peindre en la mettant moitié dans l'ombre, moitié dans la lumière : s'il en est quelque-une qu'il préfère à celle-ci , c'est le lis , symbole de l'innocence , ou la rose rouge , symbole de l'amour et du martyre ¹.

¹ Voici l'énumération des fleurs que Seghers aimait surtout à reproduire, d'après un autre de ses panégyristes, Corneille De Bie, notaire à Lierre. Son ouvrage intitulé *Het Gulden Cabinet vande Edel vrij Schilder Const* etc. était sous presse, en 1661, tandis que Seghers se mourait à la maison professe : on lit sous le portrait de Seghers qui se trouve p. 212, les mots suivants : « *Daniel Segers, frère Jésuite, un des premiers peintres de notre temps, en fleurs naturelles etc. Il tient maintenant sa résidence en Anvers dans la maison de professe (sic) des Pères Jésuites.* »

« Sijn Animonien, Pinceen, Tullipanten,
Ronenckels en Garnaat, Jasminen en Tillanten,
Harsouwten, Collebloms, Jenoffels en Jenet
Picenen, Lelien, Acqleyen en Filet.
Lisblommen, Winter-roos, Narcissen, Hiacinten
Doorweven met groen veil en helle sije linten.
Trompons, en Ridderspoor, Violen Maternaël,
Regatten en Ionckils, Croonen imperiael.
Sijn Cassidonien, Maeghdlieven, Affricanen
Eul-blommen, Simbolins, Felieren en Pavanen,.. »

Nous ne saurions dire si l'énumération n'est exacte ou complète.

« Il ne mêle à ses guirlandes ni oiseaux ni petits animaux, comme le fait Breughel; il se contente d'y adjoindre les insectes que la nature a faits pour vivre avec elles : papillons, mouches, abeilles, cirons et libellules, qui les animent et se rafraîchissent dans leur rosée. Mais c'est surtout le sentiment qu'il met dans ses tableaux de fleurs qui le distingue de ceux qui ont cultivé son art. Les fleurs, même en peinture, ne sont pas muettes, et celles de Seghers racontent l'aimable tranquillité de la solitude dans laquelle il vécut. C'est la douceur qui domine toujours dans l'harmonie que forment les nuances de ses bouquets et de ses couronnes; ses fleurs ne flamboient pas comme celles de Breughel; elles ne débordent pas de vie : une lumière paisible les éclaire, et le liquide délicat qui remplit leurs veines semble couler avec mollesse. Enfin la musique qu'il sait faire avec leurs couleurs et leurs formes est fine, un peu rêveuse et paisible : il a chanté les fleurs sur la harpe, tandis que Breughel l'a fait sur la lyre, et les vieux peintres flamands sur le chalumeau ¹. »

Le Frère Seghers commença à mériter dès lors les éloges que bien des connaisseurs lui ont donnés depuis cette époque. Ses œuvres furent l'objet d'un engouement qui ne s'est point affaibli après deux siècles et ses guirlandes étaient célèbres avant d'avoir quitté son atelier. « Le choix, la délicatesse et le sentiment, dit Balkema, distinguent ses ouvrages et désignent un peintre aussi habile que bon observateur. Il disposait ordinairement ses fleurs en guirlandes ou en festons, de manière à ménager de la place pour un autre tableau.

¹ *Op. cit.* p. 124-126.

« Il doit à son génie inventif autant qu'à sa fidèle imitation la gloire qu'il se prépara dans l'avenir. Avec beaucoup moins de moyens qu'en eut dans la suite le célèbre Van Huysum, il fut plus extraordinaire, et peut-être aux yeux des hommes éclairés, est-il encore plus savant dans l'invention, la chaleur et le goût. Rubens ne dédaigna pas d'associer ses talents à celui de cet artiste. Plusieurs grands peintres, à l'imitation de Rubens, employèrent le pinceau de Seghers pour couronner et entourer de guirlandes de fleurs des sujets de leur composition. Les lis blancs, les roses, les fleurs d'oranger, semblent toujours dominer dans ses ouvrages. Cette préférence est remarquable dans ses tableaux les plus considérables et les plus renommés. S'il se proposait de peindre un beau vase de fleurs, rien n'était oublié pour animer et rendre expressifs les degrés de la végétation, soit par l'éclat que reprennent les couleurs aux premiers rayons de l'aurore, soit par le parfum qu'elles semblent exhaler en ouvrant à la rosée leurs calices, dont quelques insectes, ingénieusement amenés, se disputent les sucs. La plus belle description des talents du jésuite d'Anvers se trouve toute faite dans ses tableaux mêmes ¹. »

Nous avons voulu reproduire ces éloges posthumes pour qu'on ne soit pas étonné, dans la suite, de l'estime dont les plus grands artistes de l'école flamande, après le Dominiquin, — Rubens et Breughel de Velours, et aussi les princes de l'Europe, ont entouré notre inimitable peintre de fleurs. Pierre François de Malines (1606-1654) A. Sallaert (1570-1632), Gérard Seghers (1589-1651), Érasme Quellyn (1607-1678), Van Dyck (1599-1641),

¹ BALKEMA : *Peintres flamands et hollandais*. Édit. de Gand, 1844, p. 287-288.

Van Uden (1595-1660), Van Baelen (1660-1632), Corneille Schut (1590-1676), Van Diepenbeek (1607-1675), Théodore Van Tulden (1607-1686), Teniers (1582-1649), Van Avont (1619-16..) et probablement d'autres encore fréquentèrent son atelier et étoffèrent l'espace vide de ses guirlandes. Et ce n'était pas sans avantage pour ces grands artistes, car le Frère Seghers ne travaillait pas pour le vulgaire et au dire de Bullart, à la fin du XVII^e siècle, il n'y avait que les princes et les jésuites qui possédassent des toiles de sa main. Ainsi les œuvres de nos peintres flamands passèrent dans les cours étrangères et contribuèrent à faire connaître leur nom. Nous pouvons donc regarder le Frère Seghers comme un vrai Mécène des artistes de l'École flamande d'Anvers. Un fait montrera bientôt qu'un peintre de grand talent, mais encore inconnu en Belgique, dut sa réputation et sans doute aussi sa fortune, à la présence d'une de ses œuvres dans l'atelier du religieux qui fut fréquemment honoré de la visite des plus hauts personnages belges et étrangers.

VI

L'Infante Isabelle à Anvers. — Marie de Médicis. — Zèle de Seghers pour la conversion des hérétiques — Ses vertus. — Tableau peint pour Routsart. — Jean-Philippe van Thielen l'élève et l'émule de Seghers — Visite du Cardinal-Infant Ferdinand.

C'est l'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, qui semble avoir inauguré, par son exemple,

l'usage que suivirent dans la suite les princes de passage à Anvers, d'aller visiter la magnifique église St. Ignace, cette merveille de l'époque, et la maison professe y attenante, où les Bollandistes allaient bientôt commencer leurs érudits travaux. Vers le milieu de l'été 1625, l'archiduchesse Isabelle se rendant à Bréda pour y assister au *Te Deum* à l'occasion de la prise de cette ville par Spinola, s'arrêta à Anvers. Elle était accompagnée du cardinal de la Cueva, ambassadeur, du marquis de Spinola lui-même et d'une foule de gentilshommes et de grandes dames de sa cour. L'archiduchesse entendit la messe à l'église des jésuites, puis visita toute la maison, et si l'atelier du Frère Seghers était alors désert, elle put du moins, dans l'église, admirer les premiers produits de son pinceau. Le duc de Neubourg honora le lendemain les jésuites d'une visite du même genre ¹.

Nous regrettons que notre artiste n'ait point daté ses œuvres, du moins les principales; celles portant un millésime ne sont pas nombreuses. Nous ne pouvons donc pas les échelonner selon le talent croissant de Seghers ni fixer l'époque de la collaboration des peintres, ses admirateurs. En attendant le moment de sa plus grande renommée, nous savons que son pinceau fut d'une activité constante,

¹ 1625. « Templum nostrum sub medium æstatis sua præsentia ornavit Ser^{us} Hispaniarum Infans Isabella, Belgii gubernatrix, Cardinali de la Cueva, Legato regio, Marchione Spinola, frequenti virorum feminarumque coronâ, totoque aulæ gynæceo comitata. Audito sacro, totum templum infernè, supernè, aulas Parthenicas, . bibliothecam domumque totam suis oculis lustrare voluit... Sequenti die venit etiam, cum suo comitatu dux Neoburgicus...» (*Hist. Dom. Prof. Antverp.* Archives S. J.)

et nous avons la preuve qu'il ne travaillait pas toujours pour des têtes couronnées, comme l'a prétendu Bullart. Nul doute qu'il n'ait gratifié d'un feston ou d'une guirlande les amis qui l'entouraient ; les couvents et les monastères reçurent de ses tableaux en hommage, et nous n'hésitons pas à croire que certains particuliers, attachés de cœur à la compagnie de Jésus, se soient réjouis du cadeau de quelques-unes de ses ravissantes fleurs.

En 1631, Marie de Médicis arriva en Belgique et visita successivement Mons, Bruxelles et Anvers, en compagnie de l'archiduchesse Isabelle. Les deux princesses et leur cour séjournèrent quinze jours à Anvers, et y admirèrent les innombrables œuvres d'art. Un accueil particulièrement brillant les attendait à l'imprimerie Plantin d'abord, puis au collège des jésuites. Nous ignorons les détails de ces réceptions, mais il est probable que le Frère Seghers eut la délicate attention d'offrir aux deux princesses un souvenir de leur visite à Anvers. C'était seulement dans ces circonstances solennelles que l'artiste, toujours au travail, déposait sa palette et ses pinceaux. Les autres visiteurs, jésuites ou étrangers, dit le P. Dekens, ne le faisaient pas départir de son habitude de ne pas perdre un moment et tout en s'entretenant agréablement avec eux, il continuait à peindre devant son chevalet.

Son premier biographe, qui s'étend longuement sur la gloire que s'est attirée le Frère Seghers, revient volontiers aux vertus et au zèle de son subordonné et les trouve plus admirables que les plus belles fleurs de son pinceau. Nous l'avons vu encoura-

ger la piété de son ami et protecteur, le grand Rubens ; plus délicates encore étaient les pieuses attentions dont il entourait ses visiteurs, surtout lorsqu'ils appartenaient à la religion réformée. Il travailla avec non moins d'ardeur, et non sans quelque succès sans doute, à ramener à l'église ses proches parents qui habitaient Anvers. Lorsqu'un étranger protestant sollicitait la faveur de voir son atelier, le Frère Seghers avait toujours soin d'en prévenir un des pères de la maison dont il connaissait l'habileté dans la controverse. Le frère avait l'attention de leur laisser en souvenir de leur visite quelque brochure traitant des questions religieuses et plus d'une fois il dut se réjouir d'avoir été, dans les mains de Dieu, la cause première d'un retour à la religion catholique.

Son obéissance égalait son zèle pour la foi : un mot de ses supérieurs lui faisait quitter ses occupations favorites, et on le voyait se livrer *con amore* aux travaux pour lesquels son goût si vif du beau devait lui inspirer une répugnance naturelle. Bien plus, il était prêt à laisser là sa palette et ses pinceaux, pour remplir dans la maison professe, et sans retour, les offices les plus bas et les plus vils.

Une lettre du Frère Seghers, découverte par Alexandre Pinchart et publiée par lui en 1868 dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, nous prouve qu'au mois de décembre 1631, notre peintre était occupé d'une guirlande destinée à Routsaert, secrétaire de Sa Majesté Catholique, à Bruxelles. Il résulte de cette lettre que Routsaert, tombé malade, avait exprimé le désir de voir, même inachevé, le tableau que le Frère

Seghers lui avait promis. Le 24 décembre Routsart annonçait qu'il avait reçu la toile ; il expédiait en même temps les 18 florins dépensés par le Frère pour l'achat du cadre avec anneau de suspension et de la caisse d'emballage. Le Frère lui promit d'y ajouter dans le courant de l'été suivant les mouches et insectes qui y manquaient encore ¹.

On comprendra aisément que plus d'une famille désireuse de développer dans ses fils le goût ou les dispositions pour la peinture, fit des instances auprès du Frère Seghers pour qu'il les admit comme élèves dans son atelier. Ses supérieurs crurent, pour beaucoup de motifs, devoir décliner ces propositions. On ne fit qu'une exception : Libert Van Thielen, seigneur de Couwenberg, avait un fils nommé Jean-Philippe qui, pendant les années 1631 et 1632, avait développé son talent pour la peinture sous la direction de Théodore Rombouts son beau-frère, peintre à Anvers. Jean-Philippe, né en 1618 à Malines, avait alors 14 ans. Le goût de la peinture des fleurs enflamma tellement le

¹ „ Monsieur, U. L. aenghenamen van datto 24 couranti is my 26 dierselve wel ghewoorden, met 18 guldens soe voorde lyste met den rinck en de kasse van de schilderye die U. L. my laedt weeten te hebben ontfangen. Hetghenne deneerweerdighe P. Propocitus ende ickseer gheerne hebben vernomen Godt sy gelooft dat U. L. die heeft moeghen besien met ghesonden ooghen : hetgheen daeraen manckeert, te weeten de vlighen ende beestiens, sal ick met den somer voldoen, biddende U. L. my te houden voor U. L. ootmoedighen dienaer waerinne ick sal capabel ghevonden worden, U. L. sal my altyt bereedt vinden ; dat kenne den Almoghenden onder wiens protecsie wy ons samen beuellen met grootnisse soe van my als van den eerwaerdighe P. Prepositus, blyvende altyt U. L. ootmoedighen dienaer in den Heere.

Vyt Antwerpen, den 27 desember a^o 1631.

DANIEL ZEGHERS. »

(*Message des sciences historiques*, 1868, p. 341.)

jeune artiste à la vue des chefs d'œuvre du F. Seghers, qu'il renonça à celle de l'histoire et de genre, spécialité de son maître, pour faire solliciter par son père son admission près du frère jésuite. Les supérieurs du Frère Seghers cédèrent à ses instances et en 1633 le jeune Van Thielen se mit sous la direction du Frère Daniel ¹. Ses progrès y furent rapides et brillants car, au jugement de M. Waagen, Van Thielen ne resta que peu en dessous du dessin et du coloris de son illustre maître. Théodore Van Thielen fut reçu franc-maître de la gilde anversoise de Saint-Luc en 1641. Il fit école dans sa propre famille : trois de ses filles s'appliquèrent à la peinture du genre qu'il pratiquait lui-même ². « Après qu'il eut acquis la franc-maîtrise, dit Neeffs, il continua encore à peindre en association avec le Frère Seghers, son maître, et plus d'une fois ils unirent leurs talents pour concourir ensemble dans des expositions de tableaux. Souvent le professeur et l'élève atteignirent une égale perfection : ainsi ils exécutèrent pour l'abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut, chacun une toile, entre lesquelles, assure Descamps, il n'y avait aucune différence de mérite ³.

En 1635 l'infant-cardinal don Ferdinand, frère de Philippe IV, nommé gouverneur des Pays-Bas espagnols, étant arrivé en Belgique, alla visiter la ville d'Anvers. Il y fut reçu avec un grand éclat. Le prince eut dans cette circonstance des attentions remarquables

¹ Papebrochius : *Annales Antwerp.* t. V, p. 220-221.

² EM. NEEFFS : *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. 1, p. 366-367. Ces filles artistes furent : Marie-Thérèse (1640-1706), Anne-Marie (1641) et Françoise-Catherine (1645-16..)

³ Ibid. p. 369.

pour les principaux artistes de l'École flamande. Arrivé dans la ville le 17 avril, il alla le 20 visiter la maison professe et l'atelier du Frère Seghers. Voici, d'après Philippe Chifflet qui l'accompagnait en qualité de chapelain d'honneur, la relation de cette visite. « Le vendredy 20, S. A. fut oyr la messe aux jésuites... On le mena dans la maison, en la chambre où un frère laïc peignoit des fleurs au naturel, si nayves que la main estoit tentée à les cueillir. Il y en avoit deux tableaux parachevez, un de plusieurs génies qui portoient une image de la Vierge, au milieu d'un jardin de roses et d'autres différentes fleurs; l'autre représentoit un petit Jésus qui, avec Saint Jean-Baptiste, son cousin, se jouoit avec des fleurs: lesquels tableaux furent présentez à S. A., à qui on fit veoir aussy un visage en perspective fait par un Hollandois nommé Abraham De Wries (*Wries*), qui retournoit freschement de Paris. S. A., et toute sa cour admira ce portrait achevé de toutes ses parties et tel qu'il sembloit n'y manquer que l'âme: ce qui fit cause qu'on invita ce peintre à venir tenir sa résidence à Bruxelles et luy donna-t-on le prix par dessus Van Dick d'un commun consentement ¹. » Le lendemain Son Altesse alla voir aussi Rubens, Sneyers et Gérard Seghers qui, ajoute Chifflet, avait « acquis de grands moyens par son industrie et basti une maison sur la Mer-Brughe, plus semblable à un palais qu'à la demeure d'un peintre. » La description donnée par Chifflet des deux

¹ Extrait du « Diaire des choses arrivées à la Cour de Bruxelles depuis la fin de l'an 1633 jusqu'à l'an 1636 » communiqué à l'*Académie royale des sciences etc. de Belgique*, par M. Aug. Castan (3^e serie, t. VII, p. 201-202.) Le ms. de ce diaire est à la Bibliothèque publique de Besançon.

sujets que Seghers avait ornés de fleurs nous en fait aisément connaître l'auteur : Corneille Schut, l'ami du religieux. Nous retrouvons le premier dans l'album de gravures reproduisant ses œuvres ; quant au second, c'est un sujet gracieux que nous y voyons reproduit maintes fois par ce peintre, habile à rendre si délicatement des groupes et des jeux enfantins ¹.

VII

Les tulipes en Hollande. — Leur reproduction par le Frère Seghers. — Voyage à Tongres. — Quelques-uns de ses tableaux.

A l'époque où nous sommes parvenu de la vie de notre artiste, c'est-à-dire en 1625, la passion pour les tulipes régnait en Hollande d'une manière surprenante pour un peuple aussi calme et tranquille. Cette fleur qui, pour la première fois dans ce pays, s'était épanouie dans le jardin botanique de Leyde, quelques années avant la fin du siècle précédent, avait été proclamée la merveille des jardins. On la cultivait avec enthousiasme et les Hollandais eurent

¹ Cfr. *Cornelii Schut Antverpiensis picturæ ludentis genius, suis naturam sequens lineis, exprimens elementis, adornans mysteriis: gustum artis, et usum eorum omnium qui elegantias amant, tractant, æstimant.* (Quelques-unes de ces gravures sont signées : *I. Meijssens excud.* — *R. Einhouedts fecit.*) — Et *Varie Capricci di Corneli Schut* (Franciscus Vanden Wyngaerde excudit) dont un petit dessin « le petit Jésus et St.-Jean-Baptiste » porte : *Io son del tempo 1637.*

l'ambition de l'emporter, pour la beauté et la diversité de leurs tulipes, sur les amateurs de tous les autres pays de l'Europe. Chaque fleuriste avait ses secrets de culture, et mettait son orgueil à obtenir une tulipe nouvelle. Les noms décernés à ces fleurs charmantes témoignent d'un engouement extraordinaire. Un seul oignon précieux et unique suffisait parfois, dit-on, à faire la dot d'une fille.

Seghers, à l'imitation d'autres artistes de son temps, profitait de toutes les occasions pour les reproduire, du moins les plus célèbres, dans des albums à la gouache et à l'aquarelle. C'est Kramm le premier, qui a signalé l'existence d'un recueil, malheureusement égaré aujourd'hui, et formé de la main du Frère Daniel dans les années 1635 et 1636. Nous avons pu nous procurer l'ouvrage où cet auteur de la vie des peintres, a puisé ce renseignement, et nous y avons découvert deux autres collections qui lui ont échappé et qui nous prouvent que le Frère Seghers s'est occupé aussi du paysage.

Pierre Wouters, prêtre et chanoine de l'église collégiale de St.-Gommaire, à Lierre, et qui fut aussi trésorier et bibliothécaire de Sa Majesté Apostolique, mourut à Bruxelles le 26 juin 1792, à l'âge d'environ 90 ans, laissant une rare et nombreuse collection d'estampes et de dessins¹. Elle fut vendue aux enchères à Bruxelles en 1797. Nous y consta-

¹ *Catalogue de la rare et nombreuse collection d'Estampes et de dessins qui composaient le cabinet de feu M. Pierre Wouters, en son vivant Prêtre, chanoine de l'Eglise collégiale de S. Gomer, à Lierre en Brabant; Trésorier et Bibliothécaire de sa Majesté Apostolique etc.*, in-8°. A Bruxelles. l'an VI (1797, Vieux Style).

tons la présence, dans la collection des dessins (p. 232, n° 311) de « sept différentes vues et études d'après nature, où l'on voit des groupes d'arbres, des étangs, des chûtes, des ruines et fabriques à la plume, à l'encre de Chine, au bistre et en couleurs jaune et verd. » Et plus loin, (p. 296, n° 1454) celle de « sept paysages de différente forme et grandeur, dessinés d'après nature, à la plume, lavés à l'encre de la Chine, de bistre, et la plupart un peu colorié (sic). » Ces œuvres étaient faites de la main de Daniel Seghers. Enfin, parmi les dessins, reliés en livres (p. 305, n° 2), nous transcrivons ce qui suit :

« Collection de fleurs les plus belles et les plus rares du tems, peintes à gouache d'après nature, par le fameux *Daniel Seghers*, sur 105 feuilles en travers dont 48 feuilles de velin; il y a 178 diff. tulipes sur 86 feuilles, avec le nom de chacune, écrit à la main, par l'artiste; les 19 feuilles restantes reprës, d'autres fleurs au nombre de 33, avec le nom de chacune, on trouve à la tête de ce recueil précieux, une liste manuscrite des prix auxquels ont été vendues plusieurs tulipes, qui sont toutes représentées au naturel dans ce volume, en 1635 et 1636, qui marque que 4 pièces nommées *Semper Augustus* ont été vendues fl. 43000. — 1 *Admiraal van Enckhuisen* fl. 5400. — 1 *Viceroi* fl. 4200, etc. etc. Ouvrage unique, petit in-fol. oblong, en veau fauve, doré sur tranche et sur plat. »

L'exemplaire du Catalogue que nous avons sous les yeux a été annoté ça et là par l'amateur qui s'en est servi pour suivre la vente: en marge nous voyons

que cette collection a été vendue au prix de 72 florins. Il nous semble probable que Seghers s'est rendu à cette époque plusieurs fois en Hollande pour y peindre ces fleurs si rares. C'est peut-être à un de ces voyages que se rapporte la cordiale et enthousiaste réception qu'il reçut à Tongres et à laquelle fait allusion une pièce de vers flamands que nous avons publiée avec plusieurs autres, dans la « *Vlaamsche School* » d'Anvers en 1884. ¹

¹ Op de comst van Monfrer Daniel Zegers, binnen Tongeren.

U cunst en u vernuft,
Myn swacke geest verbluft,
Door reden aen-gedreven ;
Dat gunst aen ons bethoont,
Van u, aen ons geloont,
Behoort sulx weer te geven.

Maer u eerweerdens danck
Maeckt mynen geest so cranck,
Met sulcken pronk te cieren ;
Ick offer soo ick ken,
Want meer ick schuldich ben,
Comt Nymphen vlecht laurieren.

Laurier, tot syn waerdy,
Als danckbaerheyt voor my
Voor lof aen ons bewesen
Ick danckbaerheyt bethoon,
Dat ick u vrientschap loon,
Uut vrientschap is geresen.

Uut vrientschap en uut gunst,
Eel is u hert en cunst,
U cloecke geest bedryven ;
Door const aen ons bekent,
Ghy meerder weerdich bent,
Als ick soud' connen schryven.

Dit weynich neemt in danck,
Vrees had my in bedwanck,
Om u met meer te looven,
Verschoont 't geen vrientschap doet,
Myn fauten neemt int goed,
'k Most danckbaerheyt bethoonen.

Nous trouvons pour l'année 1637 un tableau daté, fait par Seghers et Pierre Franchois, de Malines : c'est le Symbole de la Ste.-Trinité. Cette peinture, qui appartenait à M^{lle} du Sart, fut vendue en 1854 au prix de 249 francs et passa dans la collection de Charles Henkart de Liège, où elle fut revendue en 1878. Voici la description qu'en donne le catalogue :

« Élevée dans une gloire, la Mère de Dieu, vêtue de blanc et d'une légère draperie bleue, emblèmes de l'innocence et de l'espérance, a les mains croisées et les yeux levés avec onction vers le ciel ; le Divin Sauveur et son père tiennent une couronne qu'ils vont placer sur la tête de la plus pure des femmes, que le St.-Esprit éclaire d'une lumière divine. Cette composition, qui occupe le centre du tableau, est entourée d'une riche guirlande de fleurs et de fruits, due au pinceau de D. Zegers. Signé en toutes lettres et daté, vers le haut, au dessus de la guirlande : Franchois, 1637. Bois, H. 0,92 — L. 0,68. »

C'est peut-être aussi vers cette époque que fut faite la toile décrite par M. Michiels, dans son histoire de la peinture flamande, et qui existait à Paris il y a quelques années. « Le milieu du panneau est occupé par une Vierge admirable, peinte par Abraham Van Diepenbeke, et vêtue de velours cramoisi et de blanc ; l'enfant Jésus est dans ses bras, et elle le presse contre elle en souriant ; trois guirlandes de fleurs font autour d'elle une triple auréole. Mais ces guirlandes ne sont pas, comme celle du triomphe de l'Amour, de dimension différente ; elles sont d'égale

grandeur, elles sont même superposées, et la plus proche cacherait les deux autres aux yeux du spectateur, si le peintre n'avait espacé avec adresse les fleurs qui la composent. Ainsi le regard les traverse comme il fait d'un buisson peu épais ou d'une dentelle, et il atteint la seconde qui, de la même manière, découvre la plus lointaine. Des insectes de toutes sortes errent parmi ces trois anneaux de fleurs, tantôt posés parmi leurs trésors, tantôt paraissant passer, en volant, de l'une dans l'autre. »

Voici la description d'un des chefs d'œuvre de Seghers, empruntée au catalogue de la vente de Christ. Van Loo, de Gand (n° 28 mai 1881) : « Seghers, Daniel et Quellyn, Érasme : Autel orné de fleurs. Un groupe de marbre représentant l'éducation de la Vierge est placé au centre d'un cartouche Renaissance, orné de guirlandes de fleurs variées rendues avec cette finesse de tons et cette harmonie qui caractérisent les belles œuvres de Seghers. Parmi ces fleurs se remarquent des roses blanches et rouges, des pivoinés, des tulipes, des œillets, des lis, des narcisses, des jonquilles et des primevères. Quelques lépidoptères animent le tableau. Signé *D. Seghers Soc^{tis} Jesu*. Collection de Maertelaere. Gand. Toile. II. 117 cent : L. 90 cent. » Ce beau tableau fut vendu au prix de 2300 francs

Nous connaissons quatre autres tableaux où ces deux mêmes artistes ont uni leurs talents. Un existe au Musée de Bruxelles : *Une guirlande de fleurs entoure le Sauteur peint en grisaille sur un fond d'architecture* ; deux autres se trouvent à celui de Berlin : *Fleurs entourant deux figures d'enfants ; et fleurs*

entourant une Ste.-Famille. Un quatrième a été vendu en octobre 1879, au prix de 310 francs à la vente Courtois. Il est décrit sous le n° 73, de la manière suivante : *Guirlande de roses, œillets, char-dons, pavots et autres fleurs, accrochée à deux clous sous un médaillon en grisaille représentant Sainte Catherine tenant une épée.* Le médaillon peint par Quellin. H. 0,33 ; L. 0,42. Bois. Vente du cabinet Maunier, Lille, 1838. Terminons la description de ces quelques œuvres non datées, par celles du tableau que Seghers peignit en collaboration de Van Balen (1611-1653), et d'un autre dont le nom nous est inconnu. Le premier, vendu à Bruxelles au mois de mai 1870, provenait du cabinet du baron de Heusch et portait le n° 38 : *Le repos de la Ste.-Famille : L'enfant Jésus, que la Vierge tient sur ses genoux, bénit des anges lui apportant des raisins cueillis à une guirlande garnie de fleurs et de fruits, apportée par des anges, qui tous entourent la Sainte Famille. Sur le sol, des archanges continuent à enrichir la guirlande, au moyen des fleurs et des fruits qui sont offerts en tribut par les esprits célestes. Un singe, des lapins, un cochon d'Inde achèvent de varier cette composition. La Vierge et l'enfant Jésus sont sur un piédestal en marbre dont les bas-reliefs sculptés se rapportent à l'ancienne histoire des Israélites, et représentent la *manne dans le désert.* Ce tableau, haut de 1^m06 et large de 0,75 c., est peint sur bois. Il fut vendu au prix de 1425 francs.*

Le second fut vendu à Bruxelles en février 1872 au prix de 340 francs. Il est décrit de la manière

suivante dans le catalogue de la vente du baron de la Villastreux et du comte Nahuys (n° 66) :

Fruits et fleurs. Autour d'un médaillon, représentant les traits d'un saint personnage, l'artiste a groupé avec talent des fleurs et des fruits aux teintes les plus variées, mais s'harmonisant d'une manière exquise.

Voici, d'abord, des pêches, des figues, des raisins blancs et noirs, des poires, des prunes, des noix, une pastèque, le tout entremêlé de branches de framboisiers et de groseillers chargées de fruits.

Au-dessus, on voit des roses aux cent feuilles, des camélias, des tulipes aux calices diaprés de rouge, de blanc, de bleu, des boules de neige, enfin un lis, un liseron bleu, une branche de lilas.

Hauteur 1 mètre 16 cent. et largeur 83 cent. Toile.

VIII

Mort de Rubens et de Van Dyck — Dominique Boex. — Quelques œuvres. — La guirlande de St.-Ignace. — Corneille Schut. — Seghers chanté par les poètes hollandais.

Nous n'avons pu découvrir la part que prit le Frère Seghers en 1640, à la célébration solennelle du premier siècle d'existence de son ordre, jubilé resté célèbre par la publication de l'ouvrage intitulé : *Imago primi sæculi Societatis Jesu*. D'ailleurs peu de détails au sujet de notre peintre nous sont parvenus

pour cette année et les quatre suivantes. Cette même année 1640, Daniel Seghers dut être affecté vivement de la mort de son ami intime et protecteur, l'illustre peintre Pierre-Paul Rubens, qui cessa de vivre le 30 mai et plongea l'École flamande dans un deuil profond. L'année suivante mourait également à Londres l'artiste Antoine Van Dyck; il s'était plu à peindre une *Ste.-Famille* par amitié pour Seghers qui l'avait entourée de fleurs. Cette œuvre se trouve de nos jours au Musée de Vienne.

En 1642, Dominique Bcox, le neveu du Frère Seghers, quitta le monde pour se consacrer à Dieu dans l'abbaye de St.-Bernard sur l'Escaut. Le Frère Dominique qui, nous le verrons, avait des dispositions pour la poésie flamande, était né à Anvers en 1614, l'année même où son oncle entra dans la compagnie de Jésus.

A l'année suivante 1643, appartiennent deux des tableaux les plus remarquables de notre artiste. Le premier, qui est signé et porte cette date, se trouve de nos jours au Musée de La Haye. Il représente *la Ste.-Vierge et l'Enfant Jésus*. Le second est la fameuse *guirlande de St.-Ignace* que possède actuellement le Musée d'Anvers (n° 329). Cette toile, haute de 2^m, 98, et large de 1^m, 89, nous montre le buste du fondateur de la compagnie de Jésus dans un monument dont le style appartient à l'époque et au goût de Rubens. Il tient un livre ouvert où on lit, d'un côté : *Ad Majorem Dei Gloriam*, et de l'autre : *Regula Societatis Jesu*. Une riche guirlande de fleurs plus grandes que nature orne le monument et sont jetées sur la toile avec une largeur

digne des décorateurs italiens. La guirlande se divise en cinq parties principales, dont deux supérieures, deux latérales et une inférieure. Cette dernière, qui est la plus importante, recouvre en partie les degrés du socle, ça et là persemés d'insectes. Quelques anges, planant dans les airs, soutiennent une grande couronne de fleurs. Les figures, de grandeur naturelle, sont l'œuvre de Corneille Schut ¹.

Un passage de nos archives nous a permis de fixer définitivement la date de cette œuvre magnifique qui ornait autrefois la chapelle de St.-Ignace, dans l'ancienne église des Jésuites d'Anvers. Daniel Seghers exécuta ce chef d'œuvre en 1643. L'annaliste de la maison professe nous apprend qu'il fut placé dans la chapelle du saint à l'occasion des solennités de sa fête qui se célèbre le 31 juillet ². Ce tableau est tout ce qui est resté à Anvers des belles productions de Seghers, sur un grand nombre de ses œuvres qui existaient jadis à la maison professe et au collège. Il paraît, au témoignage de Houbraken, qu'au milieu du siècle dernier, une chapelle entière était garnie des œuvres de notre peintre ³. Trois ou quatre des toiles que possédait le collège d'Anvers,

¹ *Catalogue du Musée d'Anvers*, 3^e édition complète, 1874, p. 329 s. 94.

² 1643.. « Per eos dies quoque Sacellum S. P. Nostri ornatus redditum est, prægrandi tabulâ effigiem ejus exhibente, quam cœlestes genii floribus, lemniscis, atque pancarpiis coronant. Depicta fuit ab uno e Fratribus coadjutoribus qui in adumbrandis floribus creditur hæcætate sibi similem non habere. » (*Archives de la province Belge, S. J.*)

³ *De Grootte Schouwburgh der Nederlantsche Konstschilders en Schilderessen*, 2^e édition, 1753, p. 140-141 : « Ik heb in Braband zynde in de Kerk der paters Jesuiten een gansche Kapel behangen met zynschilderijen gezien, waer onder kransen of bloemfestoenen waren... »

furent , après la suppression des jésuites , transportées dans la *Galerie impériale* de Vienne ; les autres furent exposées en vente publique , avec les tableaux de la Société que la maison d'Autriche ne s'était pas réservés , et vendus à vil prix ¹.

Le peintre Corneille Schut , qui avait étoffé la guirlande de St.-Ignace , est un des artistes qui a travaillé le plus avec le Frère Seghers , et il s'était ainsi , au témoignage de Papebrochius , acquis une grande réputation à l'étranger même. Pour lui rendre service à son tour , notre peintre avait obtenu de ses supérieurs que Schut pût exécuter pour le maître-autel de St.-Ignace un quatrième tableau représentant l'*Assomption de la Ste.-Vierge* , afin de lui permettre de rivaliser ainsi de talent avec Gérard Seghers et Pierre Paul Rubens , qui avaient exécuté , le premier , l'*Érection de la croix* , et le second un St.-Ignace et un St.-François Xavier qui sont au Musée de Vienne ². Ces tableaux ornaient successivement le maître-autel à des époques différentes de l'année. Celui de Schut est resté dans l'église ; celui de G. Seghers a été racheté en 1849 , par M. de Bruyn , curé de la paroisse St.-Charles ³.

Nous sommes arrivé à l'époque la plus brillante de la carrière artistique de notre peintre : un humble religieux verra le roi catholique et trois empereurs , plusieurs archiducs et les princes et les gouverneurs

¹ Voir à la fin un extrait de ce catalogue signalant les œuvres de Seghers vendues aux enchères.

² *Annales Antwerp* t. V , p. 220.

³ MERIENS et TORFS : *Geschiedenis van Antwerpen* , t. V , p. 392 , note 3. Ce tableau de Seghers ne fut peint qu'après l'an 1648.

de la Belgique lui témoigner leur reconnaissance et accepter avec empressement quelqu'une de ses œuvres, et il entendra les poètes les célébrer avec enthousiasme, surtout en Hollande. En attendant les voix parties du pied d'un trône, Jean Albert Ban et Jean Vos, tous deux Néerlandais, célébraient le peintre qui rivalisait de splendeur avec la nature elle-même ¹.

¹ Aan den Cunstrycken Heere Daniel Zegers,
uytnement Bloemschilder.

All wat de Moeder Aerd' in kruyden en in bloemen
Op 't kostelykste teelt: wat Flora dertel maelt
Met allerhande verw', en rykelyk deed roemen
Dat liefeljk zieraet, welk 's menschen hert onthaelt,
Betracht het kloek penceel van Zegers. De gedachten
Van syn vernufte ziel vermeersteren 't geweld
Van de Geboor-aerd selfs, door d'innerlyke krachten
Des geests die 's levens beeld ten toon naer 't leven stelt.
Men ziet de aderen van stammen, ende spruyten,
En all' de blaederen, en knobbeltjes, verdeelt:
De lucht die sweeft daer om, en schynt het soo te sluyten
Op 't kunstigh tafereel, of 't waer in d'aerd geteelt.
Het oogh dat keurigh wayd' op het gebloemt, en kruyden,
Dat tokkelt het gemoedt, dat tokkelt neus, en handt.
'T is niet genoegh te sien: 't oogh wil den reuk beduyden;
U gevoelen seyde, ik werdt een dief van dese plandt.
O soete eendracht van Geboor aerdt! voeght te gaeder
De Klanken van 't gesangh met d'ed'le schilderkunst!
Toont Zegers Geest aen Ban, ontlaet syn schilder ader:
Loont schilderye met zangh van vrientdschap, --
gunst om gunst.

26 junii 1643

J. ALB. BAN

Op de geschilderde Bloemen van Pater Seghers.

AANDE LENT.

Bekoorlyke Lent! preeel der Jaargetyen:
Gy pronkt, doch voor een poos, met uwe schilderyen;
Maar Seghers laet zich niet bepaalen op panneel.
Hy scheidt, wanneer 't hem lust, door 't stryken van 't penseel

IX

Seghers et Frédéric-Henri, prince d'Orange. — Cadeaux princiers faits au Frère Seghers. — Huygens et le P. Caters. — Visite de Thomas Turcus, général des dominicains — Frédéric-Guillaume, marquis de Brandebourg et les jésuites d'Anvers. — Envoi du reliquaire de St.-Laurent.

Au milieu du bruit de la guerre qui continuait à sévir à cette époque et qui menaçait fréquemment Anvers, le Frère Seghers continuait dans le calme de son atelier à multiplier ses œuvres admirables.

L'archiduchesse Isabelle étant morte sans postérité en 1633, Philippe IV avait nommé gouverneur des Pays-Bas espagnols, Don Ferdinand, cardinal-archevêque de Tolède, dont nous avons raconté la visite faite à notre peintre en 1635. La France avait alors pour ministre Richelieu qui ne visait qu'à l'abaissement de l'Autriche et de l'Espagne. Il avait contracté dans ce but une alliance avec la Hollande. La guerre contre les Pays-Bas durait déjà depuis trois ans

Een leeuendige Lent van Bloemen uit zyn verven,
Die door geen zoomerzon, noch wintersneeuw bederuen.
Gebreekt het hem aen geur? u aan standvastigheid.
Heeft hy de keurge bie geen honigdou bereit?
De spin die weet by hem als u geen gift te haalen.
Gy kunt niet dan het veldt met uw gebloemt bemaalen;
Maar Seghers maalt gebloemt op autaar en aan muur.
De kunsten zyn by wyl veel sterker dan Natuur.

JAN VOS.

(*Vlaamsche School*, 1884, p. 14 et 17).

lorsqu'en 1638 une tentative fut résolue sur Anvers. Le feld-maréchal Guillaume de Nassau combina son action avec celle de Frédéric-Henri, prince d'Orange, pour s'emparer de cette place tant convoitée. La défaite qu'essuya à Calloo Guillaume de Nassau, fit échouer le prince d'Orange qui dut rentrer en Hollande. Les maréchaux Gassion et Rantzau venaient alors de s'emparer de quelques villes des Flandres, et Frédéric-Henri crut de nouveau le moment opportun pour reprendre Anvers. L'habileté des généraux espagnols anéantit les espérances du prince d'Orange.

Ce rude guerrier qui maniait l'épée avec tant de ténacité et d'ardeur pendant la saison d'été, charmait ses loisirs d'hiver en s'occupant de peinture dont il était grand amateur et un connaisseur distingué. Souvent il avait entendu citer avec éloge un jésuite, habitant Anvers, dont, lui avait-on assuré, le talent pour la peinture des fleurs n'avait pas d'égal au monde. Vers le commencement de l'année 1645, il chargea secrètement quelques personnages de s'informer du prix que coûterait un tableau, haut de quatre à cinq pieds et un peu moins large. On répondit que le Frère Seghers ne vendait pas ses œuvres et qu'il ne peignait que pour orner les églises des jésuites ou pour obliger des princes ou des protecteurs de la compagnie de Jésus. Le supérieur de la maison professe ignorait en quel nom ces informations étaient prises. Le prince d'Orange n'en fut que plus désireux d'arriver à son but. Ne trouvant d'autre moyen pour y réussir que de se faire connaître, il envoya à Anvers un artiste-peintre attaché à sa

personne, Thomas Willebordts. Le Père Conrad De Gavre, qui gouvernait alors la maison professe, lui fit répondre que le Frère Seghers était à son service. Celui-ci venait alors d'achever un petit tableau représentant un bouquet de fleurs dans un bocal, accompagné de toutes sortes d'insectes. Le Frère Seghers en fit hommage au nom de son ordre au prince d'Orange et le lui envoya à titre d'échantillon de son talent. Le tableau ravit le prince et les artistes: la réalité avait cette fois dépassé la renommée. Il se plut à témoigner sa satisfaction aux jésuites d'Anvers en leur envoyant une lettre signée de sa main, dans laquelle il ne tarissait pas de remerciements, d'éloges et de reconnaissance. Il voulut de plus, à son tour, montrer sa munificence et pour que son cadeau n'eût pas l'air d'un paiement, il fit parvenir au Frère Seghers un chapelet de dix grains en forme d'oranges, d'or massif émaillé, et une croix de même métal. Ce dizain avec la croix pesait deux livres et était estimé au delà de 1200 florins ¹. Ce don princier

¹ Le ms. du collège d'Anvers dit : 3231 florins.

« Donum aliud ad nos devenit longe minus expectatum, quod etsi Cultus Mariani symbolum sit, ab oppugnatore tamen Catholicorum fuit transmissum.

Fredericus Henricus Nassavius, princeps Auriacus, Hollandicarum provinciarum Gubernator supremusque belli dux, uti per æstatem nobis vicinisque militiam in campo exercet luctuosam, ita hyme domi, ad quandam negotiorum laborumque relaxationem, picturis subinde, quorum eximius observator cultorque est, sese solet oblectare. Cum itaque plurium narratione accepisset Jesuitam existere Antverpiæ, temporalis ille coadjutor est cui in pingendis disponendisque floribus par nemo esset, arte ad nature invidiam excellenti, per quosdam, tacite subornatos, jubet inquiri, tabula ab ipso depicta, quaternos quinosve pedes alta, non omnino totidem lata, quanti staret? Responsum fuit, pictorem nostrum e suis operibus quæstum facere non solere nec venales exponere, sed eum tem-

était renfermé dans une boîte en velours rouge, ornée de rubans d'or et méritait à elle seule d'être précieusement conservée, comme le dit naïvement notre annaliste. Cet envoi qui avait de quoi étonner de la part d'un protestant, fut expédié par Constant Huygens, le secrétaire intime du prince d'Orange. Il y avait joint une lettre pleine d'éloges et accompagnée de trois épigrammes, une flamande et deux latines ².

plis nostris pingere aut magnis quibusdam Principibus, amicis ac Mæcenatibus nostris. Neque enim sciebatur a nostris, pro quonam ejusmodi pictura expeteretur. Non exstinxit appetitum responsio sed magis exacuit, cum ne pretio quidem obtineri passim istæ picturæ possent. Clare igitur Princeps denuntiari jubet sese esse, qui curaverit eam in rem inquiri. Responsum humaniter est, artem pictoris nostri etiam obsequio illius paratam, cum honeste denegari non posset. Ergo, quo dictis constaret fides, illico hiberno tempore annique principio tabula quædam minor, quæ ad manum erat, in Hollandiam ad Principem est transmissa, ut in ea artem experiretur, pariterque animum suum, num ad majorem illam, quam petierat, progredi pictorem nostrum vellet. Supra expectationem inspecta res fuit. Itaque toto negotio mire delectatus, litteras, sua manu signatas, ad nostrum dat humanitatis, laudum, gratiarumque plenissimas, et ne pretium persolvere videretur, munusculum addidit, auream scilicet Rosarii decadem, appensa ejusdem materiæ cruce. Insolitum a tali manu donum transmisit intimus illius secretarius una cum litteris suis encomiorum plenis, necnon versibus et epigrammatis latino vernaculoque sermone conscriptis, quibus a Patre quodam nostro non segniter utroque fuit idiomate responsum. Ceterum decas illa thecæ holosericæ rubræ, limbis aureis adornatæ, erat inclusa et merebatur rei custoditæ pretium eam custodiam; singula siquidem grana ex solido auro fusa erant, in speciem pomorum aureorum fabre facta, auriaci nominis symbola, quæ omnia una cum addita cruce duo auriponda appendebant. Cuncta mille ac ducentis et amplius florenis aestimata.

Hist. ms. Domus professæ Antverp. (1645) (Archives de la province belge S. J.)

(1) Aen Heer Daniel Seghers, uytnemende Bloem-schilder.

Werpt een meedooghend' oogh op myn verwelchte bloemen

Bloemschepper onder Godt. Sy komen sich niet roemen

Jet Segher-lycx te syn, die daer nae trachten souw

Mocht sich vermeten wat Natuer, de Wyse vrouw

'Tant de politesse et de reconnaissance demandait une réponse , mais le Frère Seghers , habile à poétiser le monde des fleurs qui naissaient sous son pinceau , n'en savait faire autant au moyen de la plume. Il lui fallait un aide et il le trouva dans un jésuite , son compatriote , qui désormais lui servit d'interprète : c'était le Père Jacques Caters.

Niet onderstaen en dorst. 'T zyn sterffelycke blaeden
Die self in haer gheboort' met dorrheyt syn belaedden
En wasschende vergaen ; daer d'uw ontsterffelyck,
Gheen end' en sullen sien dan in des werelts lyck.
'T zyn bloemen niet te min : maer uyt Hollandsche veenen
En poelen voortghebracht. 'T zyn toruen hard als steenen
Maer waeterigh van aerd, even wel wat warm,
Warm als eens sondaers siel ontsteken in ghekarm.
Mishaeght u haer ghewicht, neemt eenigsints ghenoeghen
J'nt wonderlyck gewasch der struycken diese droeghen
En secht, de vrught is slecht, maer 't is een selsaem landt
Daer vlam uyt slyck ontstaet, en 't vier in 't water brandt.

(1645.)

CONSTANTER.

In præstantissimi Pictoris Segheri Jesuitæ rosas.

Ardua Naturæ Matri, cum Patre Seghero
Lis fuit, utrius cederet utra Rosæ.
Succubuit convicta Parens. se iudice ; vivus
Coram facticio flosculus umbra fuit.
Si quis es emunctæ naris, jam desyt, adde,
Vivus odoratu vivere, pictus olet.
Adde, minor Pictore Dea est. Invenit olivam
Pallas, at hic oleum fecit olere Rosam.

(1645.)

CONSTANTER.

Ad eximium Pictorem Dan. Segherum.

Vicisti, Seghere, tamen. jam γυνῆι σεαυτοῦ.
Audi quid valeat scire stupenda manus.
Succubuit Natura parens ; ipsaque fatetur
Quæ ea succumbit succubuisse vices.
En, quæ Viva Rosa est, moritur ; quæ Mortua, vivet :
Viva perit, fictæ flos amaranthus erit.

CONSTANTER.

Febr. CIIOCXLV.

Huygens, le secrétaire du prince d'Orange, avait envoyé à Seghers un volume de poésies (*Heylighe daghen*) qu'il venait de publier, et cet ouvrage était accompagné de la pièce de vers flamands, où il prie le peintre, qu'il nomme *créateur de fleurs après Dieu*, de jeter un regard de pitié sur ses pauvres fleurs de poésie. Il proteste qu'il n'a pas eu l'ambition de rivaliser avec le peintre : la nature elle-même ne l'oserait tenter. Ses productions périront : les fleurs de Seghers sont immortelles.

Par la plume du P. Caters, le Frère Seghers se plaignait d'être accablé de tant d'éloges : la nature l'emportera toujours sur l'art, quoi qu'en dise un admirateur trop enthousiaste. Les noms de *Créateur et de Vainqueur de la Nature* lui sont mal appliqués : tout doit périr, les œuvres et l'artiste ¹. Les deux épigrammes latines qui accompagnaient les présents du prince d'Orange, traitent le même sujet et

¹ Aen den al te goetionstighen Bloem-ryzer.
Antwoorde des schilders.

Hoe schryft ghy my dit toe door al te groote roemen
Dat ick kan brenghen voort, ontsterffelycke bloemen ?
Sy sullen haest verghaen, lanck voor des werelts lyck :
Want soo 't maer bloemen syn, sy ligghen haest in 't slyck.
S'en syn maer glans en schyn, des waerheys zoete leughens,
Die gheven aan 't verstand en d'ooghen wat verheughens ;
Misvallen der Natuer, afsetsels van de konst,
Die leven door de pen, en door eens anders ionst.
Bloemschepper onder Godt ? Soo noemt ghy my te wezen :
Maer dit is buyten schreef, en boven maet ghepresen.
Verwinder der Natuer ? dit is oock al te groot,
Soo toonen sal en myn en mynder bloemen doot.
Al wat de konst versint moet aen Natura wycken.
Wat is des schilders konst, als hier en daer wat strycken ?
Pinceel, doeck, oly, verw, syn eene cleynen iet :
Wat schepper dat ik ben, leert mynen grooten niet.

(P. CATERS.)

sont signés du mot *Constantes*, employé par Huygens par allusion à son prénom. Elles sont datées de 1645 et l'une des deux nous montre que les relations avec la cour du prince d'Orange commencèrent au mois de février de cette année. Le P. Caters y répondit dans la même langue, et termina par cette pensée délicate, où le mot de *aura* (souffle) fait allusion au mot latin *Auriacus* (d'Orange) : Le désir du prince pareil au caressant Zéphyr, à fait naître en plein hiver un printemps orné de toute la splendeur de ces fleurs ¹.

Une autre toile dont le Frère Seghers fit aussi cadeau au prince, pour faire pendant à la première, montrait un bocal contenant toutes les fleurs du printemps mêlées à plusieurs branches garnies de fleurs d'oranger et de quelques oranges encore vertes. Ces fleurs et ces fruits artistement distribués et des insectes de toute espèce, donnaient à ce tableau le plus gracieux aspect.

Dans le courant de l'année 1646, le Frère Seghers

¹ *Responsio ad eximium artis amatorem et nimis indulgentem laudatorem depictorum florum, cuius nomen absque nomine Constantes se prodit.*

Nou ego Naturæ invidiam geniumve lacesso :
Naturæ ingenio, vincitur artis opus.
Lis ea, lite caret ; concedunt mortua vivis,
Pictaque sunt veris inferiora bonis.
Siqua tamen decorat pingentis gratia flores,
Gratior a magnâ voce probantis erit.
Fœcundet steriles animetque Favonius hortos ;
Hic favor, est violis vitæque luxque meis.
Flora vale : nostro quamvis dominere vireto,
Non abs te, placitis est vigor ille rosis :
Non etiam a medicâ, reperit quam Pallas, olivâ ;
Vivat ab hac quamvis longius ipse color.
Ver hieme in mediâ, florum hoc decus omne, benigno
Unius atlatu Principis Aura facit.

(P. CATERS.)

avait mis la dernière main au tableau que lui avait demandé le prince d'Orange, l'année précédente : il représentait la Ste.-Vierge avec l'enfant Jésus, tout entourée de guirlandes de fleurs. Cette peinture, qui avait une hauteur de cinq pieds sur une largeur de quatre, fut envoyée au prince qui en accusa réception dans une lettre charmante. Il se plut à récompenser notre peintre en lui faisant parvenir un crucifix en or massif, haut d'une palme et demie. Cette croix pesait 3 livres et 3 onces et était estimée valoir 2000 florins ¹.

Le prince d'Orange octroya également aux jésuites de la maison professe, six sauf-conduits, dont un pour Seghers ; ce qui leur permit de voyager dans le Brabant et d'aller, sans crainte, respirer l'air à leur maison de campagne située à Deurne et portant le nom de château de Rivière. Cette propriété, grâce à la protection du prince, fut toujours respectée dans toutes les incursions des armées hollandaises, si bien qu'en 1660, lorsqu'allaient se terminer enfin les hostilités, Rivière était la seule maison de campagne des environs d'Anvers qui fût encore debout. Les autres, et même la propriété du collège des jésuites

¹ Cæterum frater noster Pictor hoc anno perfecerat majorem illam tabulam, a Principe Auriaco, Frederico Nassavio, desideratam, altam pedes 5, latam 4, atque ad illum transmitti curarat. Exhibebat hæc B^{ma} Virginem, puerulum Deum, ulnis complexam, quam cingebant undique florum sarta, quam sibi non ingratham fore Princeps Calvinianus significaverat. Humanissimis idem litteris acceptam esse picturam testatus est, ac dono remisit crucem sesquipalmarem ex auro solido, appendentem libras tres et uucias totidem, duobus florenorum millibus æstimatam : uua cum privilegio, per quod pictori nostro cum aliis quinque e Societate excurrere liceret per terras, Hollandico milite infestas, sive tributarias.

Ann. Dom. Prof. Antv. S. J. (Archives de la Prov. Belge S. J.)

d'Anvers, nommée Venneburg, et située près de Rivière, avaient été entièrement dévastées ¹.

La même année 1646, Seghers fut honoré de la visite de Thomas Turcus, maître général de l'ordre des dominicains. Ce religieux avait profité de son voyage en Espagne et en France pour venir visiter les couvents de son ordre en Belgique. Les dominicains d'Anvers donnaient alors depuis quelques années des cours d'humanités dans cette ville. Le général n'approuva pas cette innovation et leur défendit d'enseigner désormais dans les endroits où les jésuites auraient eux-mêmes pareil établissement. En conséquence, leurs élèves furent processionnellement conduits au collège de la Compagnie. Cette cession s'était faite à la seule condition que chaque année nos élèves seraient gratifiés d'un congé, le jour de la fête de St.-Thomas d'Aquin ².

Dans la visite que le général des dominicains fit le 11 avril à la maison professe, il alla trouver dans son atelier le Frère Seghers qui lui offrit un tableau peint sur cuivre, haut d'environ trois pieds et encadré d'ébène. Ce petit chef d'œuvre représentait saint Dominique, entouré de roses blanches et rouges. Ces fleurs étaient gracieusement groupées autour du Saint, de manière à reproduire la forme du Rosaire dont on lui attribue l'origine. Le R. P. Thomas Turcus fut tellement enchanté de cet hommage qu'il laissa aux jésuites de la maison professe des lettres-patentes par lesquelles il rendait leur couvent

¹ Papebrochius, *op. cit.* t. V, p. 203.

² *Ibid.* IV, p. 475.

participant de tous les mérites de l'ordre des frères prêcheurs ¹.

Les cérémonies du mariage qui eut lieu l'année 1647, à La Haye, entre Frédéric-Guillaume, marquis de Brandebourg, prince électeur du Saint-Empire et Louise-Henriette, fille de Frédéric-Henri, prince d'Orange, servirent à faire connaître et apprécier davantage le talent du Frère Seghers. Le prince-électeur, qui était grand amateur de peinture, admira dans le palais les deux tableaux que possédait le prince d'Orange et il fit savoir aux jésuites d'Anvers qu'ils lui feraient grand plaisir en lui envoyant quelques fleurs de Seghers en hommage. Le supérieur de la maison professe qui était alors le P. François De Hees agréa la demande faite par un prince hérétique dont les terres étaient alors librement parcourues par quelques jésuites missionnaires. Seghers qui, sur l'avis du prince, avait été laissé à son inspiration dans le choix de son sujet, lui envoya un tableau qui passait pour un de ses chefs d'œuvre, tant les fleurs en étaient vivantes. Le milieu du tableau était occupé par la Ste.-Vierge et

¹ 1646. Inter eos, qui templi spectandi et amicitiae causa nos inviserunt, fuit Reverendus Pater Generalis Ordinis Praedicatorum, Thomas Torcius, qui hac transiens in Galliam atque Hispaniam, humanissime nos complexus ac per templum domumque deductus est, uti et ad officinam pictoriam Fratris nostri pictoris... qui a summis quibusque advenis solet conveniri. Ibi Reverendo Patri oblata fuit aenea lamina trium fere pedum, limbo ebenino convestita. in cujus medio S^{ti} Dominici effigies erat depicta. Circumcirca spectabantur rosae albæ ac rubicundæ, instar Rosarii singulari artificio elaboratæ; magna benevolentiae significatione donum illud excepit religiosissimus Pater, et domum nostram professam patentibus litteris participem fecit omnium dominicani Ordinis meritorum.

Hist. ms. Dom. prof. Aut. (Archives de la prov. Belg. S. J.)

l'enfant Jésus. Le Frère Seghers reçut une lettre de remerciements de la part du prince qui se plut à y ajouter un présent pour la maison professe, présent d'autant plus inattendu, que le donateur était un hérétique devenu calviniste par politique¹. Le témoignage, signé de la main du prince, et qui accompagnait ce don, nous a été conservé par les Bollandistes. Le texte en est plus complet que celui que donne Papebrochius. Il nous est ainsi permis de faire disparaître une anecdote singulière que Goethals s'est plu à raconter.

Frédéric-Guillaume, cherchant à faire plaisir aux jésuites d'Anvers, se souvint que parmi les antiques bijoux qu'il avait hérités de ses ancêtres se trouvaient de précieuses reliques, jadis objets de la vénération des populations catholiques. Ce trésor appartenait à l'église de Koeln-sur-la Sprée, un des cinq faubourgs de Berlin, jadis fondée par un membre de sa famille. C'étaient une boîte quadrangulaire en argent doré, garnie de perles, et qui renfermait deux phalanges des doigts du martyr St.-Laurent,

¹ 1647. Cum anno sequenti Fredericus Wilhelmus, Marchio Brandenburgensis, S. R. Imp. Septemvir Elector, filiam Frederici Henrici principis Auriaci, Hagæ Comitum duxisset uxorem, vidit ibi tabulas, a Fratре nostro Coadjutore depictas, de quibus anno præterito plura dicta sunt, cumque magnus etiam ipse artis istius observator esset, significari nobis curaverat, gratum sibi fore, si tabulam, ab eadem manu elaboratam, nancisceretur. Non potuit id obsequii non impendi Principi, quem, licet heterodoxum, demereri intererat Societatis, quæ suos quoque in ejusdem ditionibus quibusdam recencet. Ad eum itaque missa fuit Imago floribus circumcirca tantum non animatis ornata, quæ B. Virginem, cum puerulo Jesu, representabat, quo aptius judicaret, appingeretur. Gratissimum Electori munus fuisse litteræ, ab eo ad pictorem nostrum missæ, testatæ sunt. *Ibid.*

et de plus un bijou contenant diverses autres reliques. Le prince-électeur fit remettre ce don précieux au Père Jean Hagebaert, jésuite, qui à cette époque se trouvait à Clèves parmi la suite du baron Ribaucourt, alors ambassadeur. Ce Père était chargé de remettre les reliques à la maison professe d'Anvers, ce qui fut fait vers la fin de l'année suivante. L'attestation de Frédéric était datée de Clèves, 14 août 1647; et le 11 novembre 1648 l'évêque d'Anvers, Gaspar Nemius, fut prié de reconnaître l'authenticité de ce précieux trésor, à la demande du P. De Hees, supérieur de la maison professe ¹.

¹ Voici la lettre de Frédéric Guillaume telle que les Bollandistes l'ont insérée au t. II d'août, p. 500, col. 2. des *Acta Sanctorum*. Papebrochius et l'*Historia Dom. prof. Antv.* ne l'ont citée que tronquée, et sans faire mention de l'entremise du P. Jean Hagebaert. Remarquons de plus que Papebrochius s'est trompé en racontant ce fait sous l'année 1638.

Fredericus Wilhelmus Dei gratia marchio Brandenburgensis, sacri Romani Imperii archicamerarius et princeps elector etc. Notum facimus ad nos pervenisse nonnullas reliquias Sanctorum desumptas e templo urbis nostræ Coloniensis ad Suevum, (*La Sprée*) à Majoribus nostris fundato: inter quas duo erant digiti S. Laurentii, antehac in eodem templo publice expositi, et à Catholicis in veneratione habiti. Hos, uti et paucas alias reliquias, justa consideratione moti, consignavimus in manus P. Joannis Hagebaert Jesuite eo tempore Clivis existentis in comitatu excellentissimi D. Baronis de Ribaucourt Legati, tradendas omni Societatis dictæ professæ Antverpiensis, in gratuitum munus; testantes easdem esse Reliquias, nimirum in thecâ quadrangulari deauratâ et gemmis ornatâ contentos, præsertim vero duos digitos S. Laurentii, scilicet pollicem et indicem, quantum apparet, aut certe eorum articulos, argento conclusos, qui in præfato templo fuerunt asservati et venerationi expositi. In quorum fidem has testimoniales ex cancellaria nostra dari, easque sigilli nostri autoritate muniri jussimus, et manu nostra subscripsimus. Actum Clivis anno MDCXLVII, XIV Augusti.

FREDERICUS WILHELMUS ELECTOR.

Cette relique de St.-Laurent est aujourd'hui encore conservée en l'église St.-Charles, anciennement St.-Ignace, où nous l'avons vue.

Goethals (*Lectures*, 1. p. 142-148) qui assure suivre exactement divers

Un autre bijou encore accompagnait les reliques de St.-Laurent : une agrafe , telle qu'on en voyait

manuscrits, raconte ainsi l'arrivée de la relique à Anvers : « Soit indifférence, soit avarice ou mépris, cet électeur *découvrit dans quelque coin obscur de son palais une vieille petite cassette* qu'il confia à son médecin pour la remettre aux jésuites d'Anvers. Le médecin partit incontinent ; et à peine arrivé dans cette ville il se fit annoncer au père recteur comme envoyé de son souverain, l'électeur de Brandebourg. Le recteur s'empressa d'aller au-devant de lui, l'accueillit avec affabilité et reçut avec l'expression de la plus vive reconnaissance la petite cassette : il l'ouvrit, enleva avec précaution les premières enveloppes : mais en découvrant l'objet qui y était renfermé, il ne put cacher son dépit et son mécontentement, prenant ce présent pour une mystification L'envoyé eut beau assurer le recteur et le Frère D. Zegheis, témoin de cete scène, que la cassette avait été soigneusement gardée dans la famille de Brandebourg depuis plusieurs siècles ; le recteur n'était pas moins autorisé à répondre qu'il était très remarquable de voir un prince de la communion réformée offrir à sa maison avec tant de respect deux doigts du saint martyr (sic) Laurent. »

Nous avouons que comme mise en scène , cette anecdote ne manque pas de piquant , mais les textes authentiques que nous citons montrent qu'elle est de pure invention. Remarquons en passant comment Goethals travestit ici le texte latin du P. Dekens : *quod reliquarium ipse suo chirographo testatus est inter vetera monilia domus Brandenburgicæ fuisse per plura sæcula cum honore asservatum*. Ces antiques bijoux , *vetera monilia* , de la maison Brandebourg , sont devenus ici *une vieille petite cassette découverte dans quelque coin obscur du palais !* Cette singulière façon de traduire nous en rappelle une autre qui mérite d'avantage d'être flétrie, parce qu'elle repose tout entière sur un texte falsifié à plaisir. Nous renvoyons nos lecteurs à la page 9 du tome 3 des *Lectures* , où nous lisons : « Francon lui même a eu soin de nous révéler l'état du monastère d'Afflighem sous Fulgence , qui était celui de toute l'église belge. Comme cette page de l'histoire du moyen-âge a été soigneusement couverte d'un voile d'hypocrisie par ses historiens, il importe de citer les termes mêmes de Francon... » Ici Goethals met sous nos yeux un texte latin, où il est question de la charité de Fulgence pour les voyageurs et du nombre de religieux et de religieuses qui prirent l'habit sous sa direction : *ita ut incolatus sui tempore plus quam ducentorum tringinta tam monachorum quam sanctimonialium ac fratrum obedientia lege viventium , diversis in locis pater mæretur existere*. Bibl. des Pères, éd. de Lyon, t. 21, pag. 326, col. 2) Eh bien ! nous

jadis sur le devant des chappes épiscopales, incrustée de diverses reliques précieuses et de pierreries. On y voyait l'aigle à une tête, de la maison de Brandebourg. Ce joyau avait probablement appartenu à un évêque issu de cette famille, ou bien il avait été donné par quelque prince-électeur ¹.

Le Père Papebrochius raconte que le même Frédéric-Guillaume visita, quelques années après, à deux reprises différentes, la maison professe d'Anvers. Le prince était la première fois accompagné de son prédicant ordinaire et une discussion surgit entre celui-ci et le bollandiste Henschenius, au sujet de la vraie Église de Jésus-Christ. Le prince-électeur applaudit aux fines répliques du savant religieux, et lors de la seconde visite, il avoua au Père Bollandus que Henschenius, qui était alors à Rome, l'avait fortement ébranlé dans ses opinions religieuses ².

avons consulté cette édition, et à l'endroit indiqué nous avons lu : .. viventium, diversis in locis pater *mereretur* existere ! qui ne connaît cette formule commune du Martyrologe Romain, faisant l'éloge de saints abbés qui ont été à la tête d'un grand nombre de religieux : *Pater multorum exstitit monachorum ?* Là où il n'y avait qu'une louange, Goethals a mis un blâme infamant en falsifiant le texte ; à la place de *mereretur* — il mérita d'être à la tête, comme père spirituel et abbé, de plus de 230 religieux — l'auteur a mis *meretur* — faute de latin d'ailleurs pour *mæreretur* — mot qui dit clairement que Fulgence en fut le père charnel ! Or, au lieu cité, il n'est question que des vertus du premier abbé d'Afflighem et de leurs merveilleux effets, et nullement de choses blâmables ni pour Fulgence ni pour les maisons de son ordre.

¹ Cfr. *Catalogus Sanctarum Reliquiarum domus professorum S. J. Antwerpensium*, anno 1655, pp. 190-200 Ce manuscrit se conserve aux Archives de l'Église St.-Charles, à Anvers.

² Ann. Antv. t. IV, pp. 390-393.

X

Seghers et Dominique Boex, son neveu, religieux de St.-Bernard sur l'Escaut. — Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, à Anvers. — Seghers et Amélie de Solms, veuve du prince d'Orange. — Charles II, roi d'Angleterre à l'atelier de Seghers. — Philippe-Guillaume, prince-palatin du Rhin. — Seghers et Vondel. — Le portrait de Seghers par Lievens.

Le Frère Seghers, nous l'avons dit, s'est plu à gratifier de quelques-unes de ses œuvres le monastère de St.-Bernard sur l'Escaut, où vivait Dominique Boex, son neveu. Dans le courant de l'année 1647, il avait exécuté pour lui une guirlande et la lui avait envoyée pour étrennes, au mois de janvier 1648. Le 31 du même mois, Boex lui écrivait, en vers flamands, une épître de remerciements dont l'inscription indique que la peinture se composait de cinq fleurs d'une beauté ravissante. Le religieux rougit — et il n'avait pas tort — de ne pouvoir envoyer à son oncle que quelques méchants vers. Nous constaterons plus tard que parfois la muse l'a inspiré d'une manière plus heureuse ¹. Les tableaux

¹ Nous avons copié cette pièce du manuscrit autographe de Dominique Boex, conservé de nos jours à la bibliothèque des Pères Bernardins de Bornhem. Ce manuscrit a pour inscription : *Dichten oft sententien van Cato genoemt disticon Catonis. Hier vertaelt uyt het latijn in Neder-duijts dicht door F. D. Bocx R. Cister. M. S^u Ber. Mengeldichter.* Il porte aussi ces mots : Sum Dominici Boex 1643. Voici la pièce :

En crans van vijf de schoonste bloemen gevlochten ter eere van

que Seghers avait peints pour l'abbaye de St.-Bernard ont probablement péri dans l'incendie qui la ruina , le samedi, 17 septembre 1672.

A cette époque , la guerre de la France et des Provinces-Unies contre l'Espagne avait plongé les Pays-Bas dans la plus profonde misère. Pour conjurer les désastres , Philippe IV envoya en Belgique , comme gouverneur général , son parent Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, fils de feu Ferdinand II, empereur d'Allemagne et frère de l'empereur régnant. Il négocia la paix avec la république batave et remporta des avantages sur l'armée française. Ses occupations multiples l'avaient ainsi empêché , depuis deux ans qu'il était dans notre pays , de visiter la ville d'Anvers. Il y fit son entrée au mois de mars 1648. La réception fut splendide. Les jésuites , auxquels l'arrivée de l'archiduc était particulièrement

de Godtvruchtigen, ende wijt vermaerde Daniel Segers Societatis Jesu Apelles onsertijt anno 1648, ultimo januarii.

Antwoort aen Daniel Segers.

Op de schilderij tot een gifte aen mij ghesonden.
Ick heb , Beminde Oom , mijn vrient , ick heb ontfanghen
Het gheen tot mijne eer U Konst heeft uijtgewracht :
Maer d'eer , die ghij mij doet , maect mij beschaemde wanghen :
Want , dat ghij mij nu geeft , verschilt als dag en nacht
Van 't gheen dat ick U gaf : ia als de doet by 't leven
Is mijn bij uwe konst ; want die U bloemkens siet ,
Verwijt mij dat ick heb vermetelijck geschreven
Aen sulck een geestigh man ; en acht mijn bloemkens niet.
Ja noch veel min als niet , hij noemtse vuyle vodden :
Seght dat ons schrommelkock veel beter schilderen sou :
Maer die onse Keuken wit , soo swert ghelijck de schou :
Hij wenscht eijndelijck soo schrikelijck te brodden.

F. DOMINICUS.

Dans le même ms. nous avons trouvé une autre lettre du même à Seghers : elle est datée du 20 juillet de la même année , et nese rapporte pas aux œuvres du peintre.

agréable , s'étaient préparés à recevoir dignement Léopold-Guillaume qui , adversaire décidé du jansénisme , les soutenait ouvertement dans leur lutte contre la doctrine nouvelle.

L'archiduc arriva à Anvers le 26 mars et logea ce jour à la citadelle. Le lendemain , il parcourut la ville ayant à sa suite un splendide cortège , et visita la cathédrale et l'abbaye de St.-Michel. La journée du lundi , 30 mars , avait été fixée pour sa réception à la maison professe. Il y arriva avec sa suite vers onze heures du matin et assista en l'église St.-Ignace à une messe chantée par l'évêque et exécutée en musique par les artistes de sa chapelle. La cérémonie , pendant laquelle tout le monde admira sa piété et sa modestie , dura près de deux heures. A l'issue de la messe , l'archiduc fut reçu par les pères de la maison et dina avec eux. Pendant le repas , un jeune élève du collège vint l'inviter à assister le soir à une séance dramatique préparée en son honneur. Ce fut le Père Caters qui harangua l'archiduc au réfectoire. Puis eut lieu la visite de l'église , fermée pour la circonstance ; ensuite celle de la bibliothèque et de l'oratoire de la sodalité. Enfin , traversant la cour , l'archiduc se rendit à l'atelier du Frère Seghers. Il y causa familièrement avec notre peintre , admira ses œuvres et accepta avec reconnaissance l'offre que lui fit l'artiste d'un tableau préparé pour lui. Au palais ducal de Bruxelles , Léopold-Guillaume , qui était grand amateur des arts , avait formé une collection de toiles des peintres les plus remarquables des écoles flamande , italienne et espagnole. Le Musée impérial de Vienne renferme

encore aujourd'hui des tableaux provenant de cette collection. Le catalogue de cette galerie, rédigé en 1784 par Von Mechel, donne la description de deux tableaux du Frère Seghers, tous deux datés de 1647 ; le second est celui dont nous venons de parler. Voici comment Von Mechel s'exprime (p. 193) :

« Deux tableaux de fleurs. Ils offrent l'un et l'autre dans une large broderie de rocaille, ornée de festons et de guirlandes de fleurs coloriées, une grisaille imitant le bas-relief ; savoir : le premier, le buste de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas espagnols. Le second représente St.-Léopold, agenouillé devant la Ste.-Vierge, qui lui apparaît sur des nuages, au milieu d'une gloire d'anges, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Sur ces tableaux est écrit : « *D. Seghers societatis Jesu, 1647* »¹. Après avoir causé près d'une demi-heure avec l'artiste, l'archiduc le quitta en lui ordonnant de venir bientôt à Bruxelles afin qu'il pût lui montrer sa collection de peintures et le catalogue des toiles qu'il avait encore laissées en ce

¹ L'inventaire des collections de Léopold Guillaume fut fait le 14 juillet 1659 par le Chanoine Von der Bare, conservateur du musée de l'archiduc. La première de ces peintures, toutes deux sur cuivre, est le portrait entouré de trois festons. Le portrait avait été exécuté par Jean Van Hoecke. Ce tableau mesure H. 7 pieds 3 pouces L. 6 pieds 2 pouces (n° 141).

Sous le n° 138 paraît le tableau aux traits de St. Léopold : il est entouré de cinq festons. H. 7 pieds 7 pouces ; L. p. 2 p. Le chanoine signale aussi sous le n° 48 un portrait de dame sur bois entouré de 3 festons, H. 4 pds. 4 p. ; L. pds. 6 p. ; l'auteur du portrait est inconnu ; les festons sont de D. Seghers. (Cfr. *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, Wien, 1883, fol., à la fin.)

moment en Allemagne. Il exprima également le désir que Seghers exécutât aussi un tableau pour l'empereur son frère. Le peintre le promit avec empressement et se mit peu de temps après à l'œuvre ¹.

En 1645, la princesse Amélie de Solms, femme de Frédéric-Henri de Nassau, avait entrepris la construction d'un palais d'été à une demi-lieue de La Haye. Avant que cette résidence royale fût achevée, le prince, son mari, mourut, le 14 mars 1647. En souvenir de son époux, Amélie de Solms forma le projet d'éterniser par les arts les nombreux exploits du prince contre les armées du Roi Catholique et rivaliser ainsi avec la galerie Médicis. Elle fit appel à cet effet à plusieurs peintres de renom, tant hollandais que flamands : Jordaens, Crayer, Bosschaert, Van Tulden, Gonzales Coques et Daniel Seghers étaient à cette époque les gloires de l'École flamande. Constant Huygens, secrétaire du prince d'Orange, se rendit à Anvers en 1649 pour solliciter leur concours.

¹ "... inde per aream ad cubiculum ductus est pictoris nostri Segers, ubi omnia attente consideravit, cum pictore familiarissime egit, atque per mediam circiter horam ibi commoratus est, ubi et pictura ab ejusdem fratris nostri penicilo ei oblata est sane elegans et artificiosa. In lamina ænea quinque fere pedes alta, quatuor lata, picti erant flores circumcirca, in medio florum Beatissima Virgo, ad cuius pedes sanctus Leopoldus, Austriacus, cognomento Pius, templum a se extractum divæ offerebat, cuius ædificandi locus miraculo fuerat demonstratus. Gratissimo animo imaginem illam archidux accepit, jussitque pictorem nostrum Bruxellam subsequi, se ei ostensurum picturas suas, earumque catalogum, quas adhuc in Germania reliquit, gratum item fore ostendit, si pictor noster quippiam etiam pro fratre suo Imperatore conficeret, quod paulo post noster exorsus est. » Nous citons ici, d'après M. Piot, le texte complet de cette entrevue parceque celui de nos archives est tronqué (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. III, p. 349-350.)

Van Tulden accepta ; Jordaens qui avait apostasié pour embrasser le calvinisme ne se fit naturellement nul scrupule d'agréer la proposition de la princesse , et ils se mirent à l'œuvre de concert avec les peintres hollandais Zoutman , de Bray , Grebber , Lievens , Houthorst et César Van Everdingen. Mais Coques , Crayer et Daniel Seghers s'excusèrent , ne voulant pas prendre part à la glorification d'un ennemi juré de la religion catholique ¹. Il est probable que notre peintre eut dans cette occasion une entrevue avec Huygens avec lequel il était en relation depuis 1645.

Pour la même année 1649 , nos annales signalent la présence à Anvers de Charles II, roi d'Angleterre et la visite qu'il fit à l'atelier de Segers. Le Père Papebrochius ne nous a laissé aucun détail sur ce fait. Après l'exécution de Charles I, son père , ce prince s'était enfui d'Angleterre et avait abordé le 9 février au port d'Anvers , pour se rendre de là en Hollande. Il y fut reçu avec les honneurs dûs à son rang et à son infortune. Sa première visite fut pour la maison professe qu'il parcourut en entier. A son arrivée près de notre peintre , celui-ci lui offrit la guirlande qu'il avait exécutée pour lui, et ensuite celle que le prince d'Orange , Guillaume II. son beau-frère avait récemment sollicitée. Ce fut alors que ce dernier envoya à Seghers , pour lui témoigner sa reconnaissance , un palette en or massif et six

¹ V. Max Rooses : *Geschiedenis der Vlaamsche Schilderschool* , pp. 545-546. Cette salle d'Orange (t huis ten Bosch) existe encore : elle est bâtie en octogone et surmontée d'une coupole. Ch. P. Génard, *Notice sur J. Jordaens* , p. 18.

antes du même métal, dont le *manuscrit* du collège d'Anvers estime la valeur à 1412 florins ¹.

Philippe-Guillaume, prince-palatin du Rhin, avait sollicité, en faveur d'un peintre du nom de Paul Bock, l'admission de celui-ci dans l'atelier du Frère Seghers. L'artiste fut agréé à la demande de son protecteur et il vécut plusieurs mois de l'année 1650 dans la maison professe, s'appliquant à la peinture des fleurs sous la direction de notre artiste. Paul Bock, paraît-il, profita beaucoup de ces leçons. Lors de son retour en Allemagne, vers le mois de juillet, Seghers le chargea d'offrir une de ses guirlandes au comte-palatin. Le 25 juillet, celui-ci accusa réception du tableau au Père François Geubels, alors supérieur de la maison professe et le remercia du cadeau et du soin qu'on avait pris de son protégé. Il pria aussi le P. Geubels de vouloir bien penser à lui quand il croirait pouvoir user de ses services ².

¹ 1649 "... Maxima dein grati animi significatione excepit tabulam floribus, a Fratре nostro Zeghers depictis eximiam: uti et ab eodem penicillo flores, quos rogarat princeps Auriacus Junior (Guillaume II), qui Regis istius sororem duxit et ipse religionis, ut vocant, reformatæ. Qui et insigne donum, nempe instrumentum temperandis coloribus aptatum, ex auro solido, cum aureis penicillorum bacillis, ad pictorem nostrum remisit..." (*Archiv. Prov. Belg. S. J.*)

² Voici le texte complet de cette lettre, tel que nous l'avons publié dans le *Vlaamsche School*, 1884, p. 15.

P. Franc. Geubels, Comes Palatinus Rheni Dusseldorpio, 25 julij 1650, ad P. Præpositum gratias agit pro pictura florum etc. (*Sur le pli.*)

Reverende Pater,

Redux Antuerpia Paulus Bock obtulit mihi litteras Revæ Vræ, et unâ floridum sertum ab elegantissima manu Vestri Pictoris: munus sanè optatissimum, et futurum, inter res mihi charas perpetuum Vræ erga me benevolentiæ monumentum. Quid ea de

Nous rencontrons ici une curieuse anecdote au sujet des rapports que notre peintre eut avec le fameux poète Van Vondel. On raconte à Anvers que celui-ci se trouvant dans cette ville, voulut en profiter pour faire la connaissance du Frère Seghers. Il se présenta à la maison professe et demanda une entrevue avec le religieux, mais il apprit, à son grand regret, qu'il était en ce moment absent. On pria le poète de se faire connaître, mais il refusa de décliner son nom avant d'avoir été admis dans l'atelier du peintre. On l'y conduisit; quelques tableaux de Seghers ornaient les murs: leur vue enflamma l'imagination du poète qui, prenant un morceau de fusain, improvisa sur les parois de l'atelier les deux quatrains que voici:

De Geest van Segers is een By,
Waer op de Nederlanders roemen,
En suight haer honighleckerny
En geur uit allerhande bloemen.

Een by quam op zyn schildery
En geur en kleuren aengevlogen,
En riep: Natuer, vergeef het my:
Dat bloem penseel heeft my bedrogen.

causa debere velim Rvæ, quid Domui Antuerpiensi, propter Paulum tot mensibus tanta charitate sustentatum redditumque peritiorum, tum ostendam cum vel ultro testandæ gratiæ sese offeret occasio, vel RVæ, libuerit aliquod sumere propensissimi mei affectus experimentum. Interea me, meaque Religiosissimis RVæ, et domesticorum suorum sacrificiis ac precibus impensè commendo.
atum Dusseldorpij, 25 julij 1650.

R: Vræ.

addictissimus
Philippus Guillelmus
Comes Palatinus Rheni. pria.

C'est-à-dire : « Le génie de Seghers est une abeille dont les Néerlandais se glorifient : elle puise dans des fleurs de toute espèce son miel délicieux et parfumé. Une abeille vit son tableau et fondit dessus, attirée par les parfums et les couleurs, et s'écria : O Nature, pardonne-moi mon erreur, c'est ce pinceau fleuri qui m'a trompé ? » A peine le jésuite qui accompagnait le visiteur inconnu eût-il lu ces vers, que se tournant avec étonnement vers l'étranger : Vous êtes le diable, dit-il, ou bien... Vondel ! » ¹

Quoi qu'il en soit de cette tradition populaire, il paraît certain que Vondel assista à Bruges, en 1651, à la consécration de l'évêque de cette ville et de celui de Ruremonde. Il est donc probable que le poète, dont les parents étaient anversoïis, alla faire visite à notre artiste.

Le Père Papebrochius cependant ne fait aucune allusion à ce fait, quoiqu'il cite les vers de Vondel. Il ajoute seulement que le poète les composa pour être écrits au-dessous du portrait de Daniel Seghers, exécuté en secret par le peintre hollandais Jean Lievens, de Leyde ². A la publication de cette

¹ Cfr. *Studien op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, 1^{ste} jaargang, 1868 : Vondel's gedichten op de Societeit van Jesus... door H. J. Allard, p. 52.

² *Op. Cit.* t. V, p. 219. — Aucun écrivain ne nous a appris jusqu'ici ce qu'était devenu le portrait de Seghers, peint par Lievens. M. Gustave De Lantsheere possède un tableau où dans un médaillon se trouve peint en grisaille le portrait de notre artiste tel que l'a reproduit le burin de Pontius. Ce médaillon surmontant un monument en pierre de taille, est haut de 0^m30 et large de 0^m21. Il est entouré de trois splendides festons évidemment dûs au pinceau de Seghers. L'artiste, si modeste d'ailleurs, n'aura pas soupçonné qu'il travaillait à orner sa propre image. Le tableau tout entier, qui est sur toile, mesure 1^m11 de haut sur 0^m88 de large.

œuvre se rattache un détail que nous a transmis le P. Dekens et qui nous prouve que le Frère Seghers avait su garder les sentiments de modestie et d'humilité qui conviennent à un religieux , au milieu de l'estime des princes et des éloges universels. Jean Lievens, et d'autres sans doute encore , avaient sollicité maintes fois la faveur de pouvoir reproduire ses traits : Seghers s'y était toujours refusé. L'artiste avait donc dû se résoudre à dessiner furtivement la tête du religieux et ce fut à son insu que son portrait fut peint à l'huile d'abord , puis gravé par Paul Pontius et édité par Martin Vanden Enden. Bientôt la gravure fut mise en vente et grand fut le chagrin qu'en conçut le Frère Seghers. Il alla aussitôt trouver son supérieur , le père Van Hees , et le supplia de lui permettre de racheter la planche de cuivre pour arrêter la diffusion de la gravure. Touché de ses instances , le supérieur y consentit et le Frère Seghers s'empressa de détruire l'œuvre de Pontius. C'est ce qui explique aisément de nos jours la rareté de ce portrait gravé , dont nous avons un exemplaire sous les yeux. Il nous montre notre peintre , la tête découverte ; sa caractéristique figure est tournée à droite , et son front déjà fortement dégarni. Il est représenté à mi-corps , vêtu d'une soutane et d'un manteau à collet relevé , tels que les frères-coadjuteurs de la compagnie de Jésus en portaient à cette époque. Sa main gauche tient une feuille de papier sur laquelle on voit un cartouche orné de fleurs que sa main droite tendue et montrant la campagne , couvre en partie ; derrière lui , un mur auquel s'appuie un rosier en fleurs ; au loin se voit

un chemin boisé. Le Frère Seghers avait, à cette époque, atteint l'âge de 61 ans ¹.

XI.

Tableau fait pour Amélie de Solms. — Nouveaux cadeaux. — Huygens et Caters. — Christine de Suède à Anvers. — Florent du Rieu. — Voyage de Seghers à Amsterdam. — Dernières années. — Seghers à Gand. — Retour à Anvers. — Sa mort. — Médaille frappée en son honneur. — Sort des présents de la maison d'Orange.

Dans le courant de l'année 1651, le Frère Seghers avait exécuté un de ses principaux chefs d'œuvre qu'il destinait à la princesse d'Orange, Amélie de

¹ Les autres portraits du Frère Seghers qu'on rencontre dans l'histoire des peintres, ne sont que des copies de cette gravure. Celle qui se trouve dans Bullart le reproduit en contre-sens. On y lit : *Niarmelbin, sculp...* Il y en a in-folio sans nom de graveur. Un autre, in-4°, porte la signature de Adr. Meyssens.

Voici d'autres portraits de Seghers :

1. Pontius sc., in-fol. H. 240 ; L. 200.
2. Anonyme, in-fol. dirigé à gauche. J. Syryus p. distique latin. H. 265 ; L. 200.
3. N. de Larmessin Sc. in 4°. dans Bullart. H. 185 ; 4.130.
4. Anonyme, in-4°. Lith. Degobert à Bruxelles. dir. à dr. Buste. Jack Houbraken sc. in-8°. G. P. 128. H. 155 ; L. 95.
5. J. Meyssens exc., in-8°. H. 166 ; 4.113.
6. Anon., in-8°. dir. à dr. H. 145 ; 4.115.
7. Anon., in-18°. obl. dir. à dr. Méd. Ovale. H. 70 ; 4.95.
8. Richard Collin. sans indic. de format.
9. Ant. Pazzi item.

Cfr. *Essai sur l'icônographie de la compagnie de Jésus*, par le R. P. Alfred Hamy, de la même compagnie, p. 163.

Solms, veuve de Frédéric-Henri, à qui deux ans auparavant il avait refusé sa collaboration par scrupule de conscience. Ce tableau représentait une *Mater Dolorosa* entourée de ronces, d'épines et de fleurs reproduites d'une manière merveilleuse. L'envoi en fut fait au mois de novembre, et le Père Caters joignit à ce présent deux poésies, une en latin, l'autre en flamand; elles faisaient allusion à la Mère des douleurs et aux plantes épineuses garnies de fleurs qui l'encadraient ¹.

In spinas spineosque flores
a Daniele Seghers soc. Jesu depictos
atque ad
Celsissimam Principem Auriacam
missos:
in quorum medio, imago est
VIRGINIS MATRIS
ad extinctum filii Jesu corpus
plangentis.

In tribulis genitos flores, cum sentibus herbas
Textaque de spinis sarta, tabella refert.
Principis hæc Vidua est, natoque et coniuge raptis:
Hic, flos Autumni; Veris, at ille iacet.
Aspera si spina hæc matris; matris aspera cerne,
Heu! Viduæ Matris Virginis ista fuit.
Sed tamen hic etiam, sua ne solatia desint,
Ingenuos flores, et sine sente vides:
Inter pungentes innoxia lilia spinas
Pagina queis pretium sic quoque sacra facit.
Et qui parturiunt mala aurea divite flores
Germine, supremâ in fronte corona, nitent.
Aspera sic placidis sociantur, mollia duris:
Materies mixtâ sic vice format opus.
Horrida materies, spinæ! Non horrida forma,
Non ars, qua spinis gratia veris inest:
Qua recreent oculos tribuli, dumique rubique:
Quos sentire, dolor; cernere iam sit amor.

La gratitude de la princesse d'Orange se traduit par l'envoi, au Frère Seghers, d'un appui-main de peintre, en or massif, émaillé, et garni d'une inscription louangeuse composée par Constantin Huygens, qui y ajouta de plus une pièce de vers flamands. Le cadeau arriva à Anvers le 23 février 1652. L'in-

A genio quamquam non est hoc artis; ab illâ est
Principe, vel spinæ quod placuisse queant.

(P. CATERS.)

Wat is dit voor een rouw gheulicht,
Nochtans seer aerdigh in 'tghesicht?
De dystels, dorens, in dit wout
Syn met de bloemen hier ghetrouwt.
Dat, roos en doren syn ghepaert,
Dat doet een moeder diese haert:
Maer soo verscheyden spytich groen,
Hoe kan dat syn in een saisoen?
Soo straf, soo soet; soo scherp en schoon?
De doren-haegh spant hier de croon.
Natuer' en heeft dit niet bestaen,
Het is de konst die 't heeft ghedaen.
Neempt hier vermaeck, iae komt oock by
Met handt en oogh, van schaede vry.
T' is al onnoosel dat ghy siet,
Den dystel self en steeckt hier niet,
Quaet is den doren in den voet,
Hier is hy oock voor d'ooghe goet.

(Nov. 1651.)

P. CATERS.

Voici l'imitation que le neveu de Seghers fit de cette pièce :

De Konst van Segers rouw ghevilicht
En Caters dubbel spytich dicht,
Heeft wreede dorens uyt het wout
En dystels, so te saem ghetrouwt,
Dat de natuer die s'heeft ghebaert
In twyfel staende wie den aert
Van haer verscheyde spytich groen
Na t'ieven best wist voor- te doen:
Ten lesten seght, t'is even schoon
Maer geen van bey verdient hier loon.
Het is bedrogh vol stout bestaen.

scription latine disait : « *A Daniel Seghers peintre de fleurs et la fleur des peintres , Amélie de Solms , veuve du prince d'Orange , qui a voulu par cet or et ces lauriers symboliser le périssable éclat de la vie et la gloire de l'immortel pinceau qui lui survivra* ¹.

Dit heeft pinceel noch pen ghedaen ,
Maer ick natuer , komt niet te by ,
Die hier wilt syn van schade vry.
T'is niet onnoosel dat ghy siet.
Poëten lieghen , g'looft hun niet.
Hout van dees dorens handt en voet
Sy syn alleen voor d'ooghe goet.

II. DOMINICUS BOCX. R. S^u BER.

¹ « Daniel Seghers florum pictori et pictorum flori fragilem vite splendorem , et huic supervicturam penicelli immortalis gloriam , AMALIA DE SOLMS Princeps Auriaca Vidua hoc auro significatum voluit et hoc lauro. »

Waar is beleeftheid toe gekomen !
Voor moeyte meesterlick genomen ,
Voor kunst die geen gelyck en kent
Verschyn't een stock tot een present.
'T is waar , de deughd verdient geen slagen ,
Maar sulcke slagen zyn te dragen
'Ten is geen slagh van allen dagh ;
Hoe zwaarder stock , hoe lichter slach.

Siet toe , de doot sitt op den stock ;
En , pronckt sy met een gouden rock ,
Het zyn ontsterfflicke Laurieren
Die haar' gedaente meest vercierren.
'T is Seghers doods-hoofd inder daed ,
Soo sal 'tsyn wesen , vroegh of laet :
In onverwelckelicke croonen
Sal syn' gedachte by ons woonen :
De Bloemen die hy tleven gaf
En langh geplant heeft om syn graf ,
Die sullen hem het leven geven ,
En doen syn' sterfdagh overleven ,
En syner wercken sonne-schyn ,
Sal Middagh op den avond zyn.

Et dans sa poésie flamande, Huygens disait en badinant : Voilà donc où en est venue la politesse ! Un maître s'épuise en efforts dans un art où il n'a point d'égal... et que lui donne-t-on en récompense ? Un bâton ! Mais s'il est vrai que la vertu ne mérite pas de correction, il faut avouer que les coups que donne pareil bâton sont aisés à supporter : oui, plus lourd est le bâton, plus douces sont ses caresses ! » Puis le poète décrit l'appui-main dont le pommeau représentait une tête de mort, couronnée de lauriers ; et faisant allusion au talent remarquable de Seghers à la fin de sa carrière, le secrétaire dit en finissant : « Le brillant éclat de ses œuvres éclaire le soir de sa vie des splendeurs du soleil à son midi. » — La date de cette pièce est 1652. Le Père Caters y répondit par deux poésies, l'une flamande et l'autre latine, selon son habitude, et refusait modestement, au nom du Frère peintre, ces louanges qui sentaient l'homme d'esprit, formé à la politesse raffinée de la cour ¹.

¹ OP DEN GOUDEN MAELSTOCK VAN HAERE HOOGHEYT DE PRINCESSE VAN ORANGE GHESENDEN AEN DEN BLOEM SCHILDER DANIEL SEGHERS

T'is waer het gout schoon in 't gesicht
Heeft oock syn weerde, prys, ghewicht ;
Maer boven 't gout en syn ghewin ,
Is konst , vernuft en diepen sin.
Dus acht ick dit soo veel te meer ,
Omdat t'verstant hier treft syn eer.
Het is al aerdich by ghebrocht ,
Dat in dit stuck is uytgevrocht.
Het is al tot des schilders konst
Dat sich vervoordert deze ionst ,
En seght : Den schilder sal vergaen ,
Syn bloemen sullen blyven staen :

Dominique Bock, le neveu du Frère Seghers, reçut de celui-ci une lettre datée du 24 février 1652 et dans laquelle son oncle lui annonçait l'arrivée du cadeau de la douairière d'Orange. La princesse y avait ajouté quelques mots fort courtois pour notre artiste. Seghers nous apprend que le cadeau pesait deux livres d'or fin, évaluées 2370 florins. Cette lettre

Syn eer, ghelyck den gouden clanc,
Sal altyts syn den menschen sanck.
Maer noch wat meer is dit vertoogh
Soo sien ick met een dieper oogh.
Den appel van dit gulden riet
Vertoont my dat dat wy syn als niet
En seght: Ghelyck een teere bloem
Sal oock den naem, en faem, en roem,
En konst, en gout, en synen schyn,
Het sal al eens verdwenen syn.
Dees Roede stiert my tot de Deught
De welck' alleen behout haer ieught.
Het moet al sterven cleyn en groot;
De Deught die overleeft de doot
En soo de rest al moet van kant
Den gouden stock toont haeren stant;
En als de weereldt valt in 't slyck
De Deught vlieght naar het eeuwick ryck.
Den gouden scepter en de croon
Is voor de Deught alleen, den loon.

P. CATERUS.

Quanto laborati fulgent splendore metalli
Mysteriorum symbola!
Regale ut sceptrum, pictoris Virgula in auro
Myronis arte fingitur.
Calva immortalis circumdatur aurea lauro
Sic morte vivit gloria.
Clarum nempe decus, nomen post fata superstes,
Et fama ab arte quæritur?
Laurea, sceptrum, aurum; doceant magis ista, beatæ
Æternitati pingere.

P. CATERUS.

reproduite en *fac-simile*, a été publiée dans le « *Vlaamsche School* » par le comte Gérard Le Grelle ¹. Dominique Bocx y répondit par une pièce de vers flamands imitée de celle de Constantin Huygens ².

1

een once gaut kost
in wisselg. gl. — st.
63 — 15
een pontt 1185
twee pont 2370

JHS.

Eerw. Heer Neef,
Pax Chrj.

U. Eerw. heeft van my begheert dat ick U. E. soude scryven, als ick soude hebben ontfanghen het verwachte present van de oude Princesse van Orangien, het ghene ick nu ontfanghen hebbe maer wadt sal ick seghghen ick heb voor myn moeytte eenen stoeck ghecreghen, voor beleeftheid slaeghen; het is eenen schilders-stock van fyn gout weghende twee pont gout op den welcken staet een ghecroont dootshoof, in teecken dat de konst oock naer de doot leeft ende bloeyt; voorders rontom op den stock staen ghegraveert deze latynsche woorden: *Danieli Seghers florum pictori et pictorum flori fragilem vite splendorem, et huic superaturam penicilli immortalis gloriam* AMALIA DE SOLMS, *Princeps (sic) Auriaca Vidua hoc auro significatum voluit et hoc lauro.*

Ende het is alles seer net geuroecht en gheamilieert. Daer beneffen is een versken van Myn Heer Hijghers daer op wel passende, met eenen seer beleefden brief vande Princesse. Ick beuele my seer in U. R. heylige sacrificien.

t'Antwerpen 24 Febru. 1652. blyvende.

U. Eerw.

Ootmoedighen dienaar in X^o
Uwen Oom Daniel Seghers.

Myn seer ootmoedighe ghebidenisse
aanden Eerw. Prelaedt.

2

Waer is de ionst tot konst toe komen!
Voor moeyte weinich tyds genomen,
Voor werck dat sich geen loon inprent
Een gouden stock tot een present?

La dernière visite princière faite du vivant de Seghers à la maison professe et dont nous trouvons la trace dans nos archives fut celle de la reine Christine de Suède, au mois d'août 1654. Ni l'histoire de cette maison, ni le Père Papebrochius ne fait pourtant allusion à la présence de Christine dans l'atelier de notre peintre. Cependant cette visite n'est pas douteuse, puisqu'il est certain que la reine de Suède qui était à Bruxelles le 20 septembre 1655, possédait : « Une peinture de fleurs du Père (sic) Segers. » Christine avait alors gracieusement communiqué aux Bollandistes les magnifiques manuscrits qu'elle avait emportés avec elle, et ces savants écrivains avaient interrompu pendant quelques mois l'impression d'un volume de février des *Acta Sanctorum*, pour transcrire les précieux documents qu'ils conte-

Den stock verbeelt verdiende slagen :
Maer t'gout de slagen licht om dragen
Dan ewewel noemt my den dagh
Dat ick verdienden sulck een slagh.

Gecroonde dood die met een rock
Van gout pronckt op den schilder-stock
Toont dat onsterflicke laurieren
Verdienen die de konsten vieren.
Den stock des schilders wylt de maet
Op dat t'penceel niet en mis gaet
Maer die s' meesters werck beloonen
Daer s' meesters hand de konst moest toonen.
Wel soo dan bloeyen op myn graf
De bloemen die ick t' leven gaf
T'is tot u eer alleen, die t' leven
Door weldaet aen het werck komt geven,
Want uwer ionste gulden schyn
Sal middagh myner konste syn.

DOMINICUS BOCX. R. S^{ti} Bernardi.

naient. Cette reine, qui avait abdiqué pour suivre son attrait pour la religion catholique qu'elle embrassa solennellement à Rome, avait assisté ouvertement à la messe en l'église Saint-Ignace ¹.

Le Dr J. Van Vloten a publié en 1856, plusieurs pièces qui montrent que le Père Caters, l'interprète de Seghers, était resté en relations suivies avec Constantin Huygens.

Le 24 janvier 1656, le Père Caters écrit de Bruxelles au Frère Seghers pour s'excuser du retard qu'il a mis à répondre à sa dernière lettre. Le jésuite avait souffert depuis plusieurs mois d'un rhumatisme au bras droit et avait été incapable de tenir la plume. Il envoie enfin une réponse à une pièce de Huygens et une inscription latine, vraie œuvre de patience, renfermant dans un distique latin de dix mots, en l'honneur du pape Alexandre VII, son nom, sa patrie, sa dignité pontificale, avec l'année, le mois, le jour de son élection et le nombre des suffrages qu'il avait obtenus. C'était un service que lui avait fait demander l'ambassadeur d'Espagne. Il paraît que les critiques faites par Caters de la 2^e édition de l'ouvrage de Huygens intitulé *Momenta desultoria*, (1655) avaient piqué au vif le seigneur de Zuylichem, comme nous le voyons par une autre lettre que le jésuite écrivit de Bruxelles au Frère Seghers, à la

¹ 1654 « Sub initium autem Augusti hanc urbem ingressa est Serma Christina Sueciae regina. Nostram imprimis domum, templum et bibliothecam saepius lustravit, singulare humanitatis ac benevolentiae significatione; nec non exiguam Societati auctoritatem conciliavit apud viros principes, qui ab oris remotissimis, ejus salutandae gratia venerant, honorifica Reginae de nostro ordine opinio... » (*Hist. ms. dom. Prof. Antv. S. J.*)

Cfr. *Annal. Antwerp.* t. V, p. 70. Voir sur la conversion de Christine de Suède, la brochure : *Philippe Nutius à la Cour de Suède*, par C. J. N. Bruxelles, 1856, 8°, pp. 36.

date du 16 mars suivant. Le Père Caters ne voulut plus répondre à son adversaire pour ne pas lui aigrir davantage l'esprit et conserver son amitié. Un post-scriptum de cette lettre nous apprend que les jésuites, poètes latins fort connus, Wallius et Sidronius Hosschius, qui avaient vécu avec Seghers au noviciat de Malines, ainsi que le P. Becanus, avaient été mis à contribution pour honorer de leur poésie le secrétaire Constantin Huygens.

Depuis ce temps les *Annales Antverpienses* et nos archives restent muettes au sujet des travaux du Frère Seghers, dont l'âge et les occupations constantes avaient peu à peu épuisé les forces. En 1657, une voix encore, et probablement la dernière, s'élève modestement pour célébrer la gloire que lui avait valu son habile pinceau : celle de Florent du Rieu. Il se dit son humble serviteur sans doute par reconnaissance ¹ :

Pour cet excellent peintre de la compagnie de Jésus.

ÉPIGRAMME.

Pater Zeguers fait naistre tant de fleurs ,
Par ses pinceaux , et ses vives couleurs ,
Que par son art , il dompte la nature.

¹ Florent du Rieu était peintre. Il naquit à Namur.

On a de lui un ouvrage intitulé : Les tableaux parlans du peintre Namvrois, imprimé dans sa ville natale en 1658. C'est un recueil de pièces de poésie où l'auteur célèbre les principaux artistes de l'École flamande. Le madrigal que nous citons a été imprimé dans cet ouvrage. Cf. *Le Bibliophile Belge*, t. II, p. 204 et la *Bibliographie namuroise* de M. le chanoine F.-D. Doyen, 1^{re} partie, pp. 236-237

De ce peintre si rare est la peinture ,
Que pour payer un tel trésor ,
On change ses pinceaux , et sa palette en or.

1657

Son humble serviteur

FLORENT DU RIEU.

C'est probablement à cette époque ou peu de temps auparavant, que le neveu de Seghers composa en flamand une pièce fort originale, au retour d'un voyage que l'artiste fit en Hollande où il était allé visiter Amsterdam.

D'après ce morceau, l'excursion de notre peintre et son embarquement sur l'Escaut, à Anvers, avaient coïncidé avec une journée fort pluvieuse, et un vent du Nord très désagréable. A son arrivée à Amsterdam, grand émoi de sa sœur et de son mari qui l'accueillent avec la joie la plus vive : ajoutez-y l'empressement des autres membres de sa famille, et les invitations qui pleuvent de toutes parts. Déjà la renommée l'avait précédé dans la ville. Le poète, qui ici fait jouer son imagination d'une façon peut-être trop exagérée, faisant allusion aux cadeaux dont l'avaient comblé les princes d'Orange, met en scène l'humble religieux, traversant les rues : tous se le montrent et parlent de ses mérites. Et ce n'est pas sans une pointe de malice qu'il rappelle l'histoire de son portrait, publié à son insu : il taquine agréablement son oncle et fait dire au peuple « Voilà, voilà ce jésuite, dont-on voit les portraits aux vitrines ! » Joyeuse fut l'arrivée, triste fut le départ : on recourt à de charmants mensonges pour le retenir,

mais l'heure est là pour le retour, malgré toutes les larmes et toutes les instances. » ¹.

¹ Beminden Oom en weerde vriend,
Heeft u Fortuen na wensch ghedient
In alle uwe weggen
Ick ben te saem met u verblyt:
Want hy heeft som die gaet en reydt
Niet al na wensch ghekreghen.

Ghelyck een schip dat van de ree
Zeylt door de ongebaende zee,
Altyt is onderworpen
Aen de Fortuen, dat los geval:
Soo oock die reysen overal
Door Steden ende Dorpen.

Dit doght ick als ghy waert gegael.
En volghden U van achter aen
Alleen door myn ghedachten:
My doght dat ick ghedurig sagh
Waer dat ghy reysden in den dagh,
En waer dat ghy vernachten.

My docht (siet! wat de liefde doet)
Dat ick ghevoelde in t'gemoet
Den ganschen dagh dien reghen,
Die U met soo een nydigh nat
Wanneer ghy scheidt van de Stat
Ghedrichlyck was teghen.

My doght dat ick oock leed' de kouw,
Die uwen wegh beswaren wouw:
Ick riep, ach noortsche winden!
Gheeft hem dees kouw doch niet geheel,
Laet my daer draeghen van een deel:
Om dat ick U beminden.

My doght dat ick oock met U quam
Wanneer ghy syt tot Amsterdam
Ten langhe lest ghekomen.
My doght dat ick de goede ziel,
Die schier van vreucht in onmacht viel
Sagh, als s'U had vernomen.

La carrière artistique de Seghers, qu'il avait su si dignement remplir, allait se terminer dans de

My doght dat ick aen dander sy
Haer-lieden man sagh even bly
 U broederlyck ontmoeten
En al ons neven (wat een vreucht !)
Te samen in u komst verheucht
 Oitmoedelyck U groeten.

My doght dat ick sagh in 't gemeen
De vrienden stryden ondereen,
 Wie U best souw onthalen.
Oft met een vriendelyck ghelaet
Oft met een hollans soet ghepraet
 Oft noen oft avontmalen.

Dan soo ick U gheneghen ken,
(Waer in ick uwen neef meest ben.)
 Te syn stedts by de gasten
Daer U noch dranck noch kost ontbrack
Doght U te wesen onghemack
 En al te sware lasten.

My doght dat 'k om de edel konst
U yder toonen sagh veel ionst
 Ia, Princen, Graven, Heeren,
En mennich weerdich Edelman
Met 't besten dat hy krygen kan
 U konincklyck vereeren.

My docht dat ick een aerdich beelt
Waer in de konst en 't leven speelt
 Ken weet van wie sagh geven.
En oock pinceelen tweemaal dry
En een pallet seer schoon daer by
 Uyt louter gout gedreven.

My doght dat tot my quam de Faem
En sey, dat Daniel, uwen naem
 Sy in een boeck sagh schryven
Die soo lanck de Son en Maen
Sal aen den blauwen Hemel staen
 Tot uwer eer sal blyven.

longues souffrances. Depuis 1659, le peintre fut atteint d'une dysenterie opiniâtre dont les médecins

My docht dat ick oock somwyl sagh
Hoe ghy langhs straet wiert gans den dagh
Met vingers aengewezen :
Daer yder riep naer lanck ghegaep :
Siet ! dat is dien swerten paep
Soo om syn konst ghepresen.

Siet dat is hy dien Iesuiet
Wiens beelt men in de winckels siet ,
Die onsen Prins voorleden
Wou voor syn konste senden thuys ,
Een paepen tientien met een cruys
Uyt enckel gout ghesmeden.

My docht ten lesten , dat ick sagh
Wanneer ghekomen was den dagh ,
Den droeven dagh van scheyden :
Hoe U de vrienden altegaer
Niet sonder traenen volghden naer
En dwonghen schier te beyden.

Midts yder tot beletsel broght
Al wat hy listich dencken moght :
Verloopen syn de tyen ,
Daer vaert nu niet een schippersgast ,
De waghens hebben vollen last
Die heden moeten ryen !

Ghy loeght , in t'soet bedrogh verheucht
Maer maekte van de noot een deucht ,
En wout niet langher toeven :
Daer yder weer de vreucht verloor
Verkregghen in U komst te voor
En scheyde met bedroeven ,

Ul. Dienaer ende Neef
F. DOMINICUS BOEX
R. loci Sti Ber.

Opschrift: Aen den Godtvruchtighen
Ende Eerweerdighen
P. Daniel Segers
der Societeyt Jesu
tot Antwerpen.

et les soins dévoués des infirmiers ne purent réussir à combattre les funestes effets. Pendant trois ans, Seghers ne cessa de languir et il n'y eut qu'un seul et court intervalle à ses douleurs. Pendant l'automne de l'année 1660, ses supérieurs, sur l'avis du médecin, qui jugea un changement d'air nécessaire, l'envoyèrent au collège de Gand. Il y fut soigné par ses supérieurs avec tant de charité et de dévouement, qu'il en garda un souvenir plein de reconnaissance. Le changement d'air dont on avait attendu un bon résultat, ne produisit pas l'effet désiré: presque tout l'hiver, le bon frère resta cloué sur son lit. Cependant vers le printemps de l'année suivante, 1661, voyant qu'il n'avait plus rien à attendre des hommes de l'art, il recourut à l'intercession de St-François Xavier et fit un vœu en son honneur. Peu après, il sembla qu'il eut été exaucé, car il retrouva quelque peu ses forces, si bien qu'on put le ramener à la maison professe d'Anvers. Il avait exprimé le désir d'aller mourir là où il avait travaillé presque toute sa vie. Mais bientôt le mal reprit le dessus, accompagné du dégoût pour toute nourriture, puis d'une paralysie qui se compliqua bientôt d'une hydropisie. Le 1^{er} novembre, la veille de sa mort, on lui annonça qu'une de ses nièces venait d'entrer au couvent pour s'y consacrer à Dieu et le bon frère en manifesta une grande joie. Le lendemain matin, il communia, non point pourtant en viatique, parce qu'il n'y avait pas apparence de danger si prochain. Deux heures après qu'il eût goûté cette suprême consolation, le mal s'aggrava subitement et on s'empressa de lui administrer l'Extrême-Onction.

Quelques instants plus tard le Frère Daniel Seghers rendait son âme à Celui qu'il avait toute sa vie servi par ses vertus et ses talents si remarquables. Son corps repose avec celui de ses confrères, dans la tombe commune, sous les dalles de la chapelle de la Vierge, en l'église St.-Charles.

Nous trouvons dans le catalogue des objets d'art exposés à Anvers en 1867, sous le n° 1533, la mention suivante d'une médaille frappée en son honneur :

« 1660. Médaille frappée à l'occasion de la mort de Daniel Seghers, peintre : R. NATVS ANTVERPIA (sic) AN. M.D. XC. OBIT. AN. M.D. CLX. Bronze. »

La date fautive de son décès prouve que ce souvenir ne lui fut consacré que longtemps après sa mort. (2 nov. 1661.)

M. P. Kremer, peintre-artiste, et auteur d'une belle toile représentant une visite de Rubens en compagnie de sa femme à l'atelier de Seghers, nous révèle que les cadeaux envoyés à notre peintre par la maison d'Orange, sont encore de nos jours conservés en Belgique. Ces objets d'art furent vendus par les jésuites d'Anvers et leur valeur affectée à la reconstruction de l'église St.-Ignace que la foudre détruisit au mois de juillet 1718. Il paraît que ce fut le bourgmestre d'Anvers, Pascal-Ignace Van der Cruyse qui en devint alors le propriétaire. Aujourd'hui ces objets se trouvent au château de M^{me} de Pret de Calesberg, au Donck, près d'Anvers : ils appartiennent au petit-fils de M. le comte Cornet de Ways Ruard. Cette famille les possède depuis plus d'un siècle. Ce sont : une palette en or,

12 autes de pinceau , un appui-main en or , un dizain avec une croix en or massif qui a près de 20 centimètres de hauteur. Le tout est en parfait état de conservation ¹.

Nous nous permettons d'émettre des doutes sur l'existence de *l'appui-main en or* dans le trésor que possède M. le comte Cornet de Ways Ruard. Il est assez de tradition à Anvers que cet objet précieux fut sacrifié à l'occasion de l'incendie de l'église St.-Ignace , pour être employé à dorer le fond du maître-autel de cette église. Cette tradition , nous la corroborons par le témoignage d'un religieux de St.-Bernard , dont le manuscrit est aujourd'hui conservé à Bornhem. L'auteur , dont le nom nous est resté inconnu , a signalé dans cet ouvrage , entre autres , des renseignements sur l'oncle de Dominique Boex , détails qui nous étaient déjà connus d'ailleurs. Après avoir fait mention des cadeaux envoyés par la maison d'Orange et décrit l'appui-main , l'écrivain avoue ne l'avoir jamais vu de ses yeux. Il avait montré à son prélat , Gérard Rubens , la lettre autographe où le Frère Seghers en fait la description à son neveu. Le prélat lui raconta que vers l'an 1725 , il avait assisté à la maison professe d'Anvers aux fêtes de la canonisation de quelque saint de la compagnie de Jésus et qu'en cette circonstance il avait désiré voir l'appui-main en or : on lui avait montré un lourd bâton doré. En 1765 , notre auteur anonyme apprit de la bouche du P. Curins , religieux de la maison professe , que l'appui-main imité

¹ *Vlaamsche School* , année 1873 , pp. 122-123.

en métal doré au feu avait été employé en dorures ¹. Nous en concluons que M. le comte Cornet possède avec les autres objets qui sont authentiques, la reproduction habilement exécutée dont nous venons de parler. La mention faite par M. Kremer du bourgmestre d'Anvers, Pascal-Ignace Van der Cruyse, nous permet de fixer la date de l'aliénation des cadeaux des princes d'Orange à l'an 1724. Cette année, en effet il remplissait ces fonctions auxquelles il avait déjà été appelé antérieurement en 1687 et en 1703.

¹ Ik en hebbe dien kostelyken en konstigen originelen gouden maelstok van twee pond in gewigt nooyt gesien; maer hebbe het origineel schrift van den voorgaenden brief getoont aen onzen Eerweerdigsten Heer Prelaet Gerardo Rubens, die in of ontrent het jaer 1725 t'Antwerpen in de Kerk van het Professien huys, op de canonizatie van eenen nieuwen heyligen van de Societeit Jesu den solemnelen dienst gedaen hebbende, en van de Paters ter tafel genood synde, heeft einstelyk versogt om dien gouden schilderstock van Daniel Segers te mogen sien: sy hebben hem eenen gulden zwaeren stok getoont.

Maer (gelyk ik a^o 1765 uit den mond van den Eerw. Pater Curins, Bigtvader en Predicant van het gesegde Professien-huys gehoort hebbe) den originelen gouden maelstok is geëmployeert aen het vergulden van de nieuwe herhouwde Kerk; want den ouden kostelyken en konstyken tempel was afgebrand den 18 Julii a^o 1718. Welken gouden stok, eer hy tot circaat van het huys Godts gestructueert wird, is uyt enig swaer metael konstig naergemaekt, en in het vier schoon verguld; soo dat hy voor suiver goud word aengesien: maer of de latynsche inscriptie ende lauwierkroon van den naergeboetsten stok ook geëmalieert syn door Amans-Konst, en kan ik niet seggen. • (*ms. de Bornhem*, p. 193 et suiv.)

Essai de Catalogue des centres

DE

DANIEL SEGHERS

Ou qui lui sont attribuées.

Nous réunissons ici tous les tableaux de Seghers qui nous sont signalés soit dans nos archives, soit dans les monographies des villes, les musées de peinture et les catalogues de ventes que nous avons pu nous procurer.

Cat. I. S. J. indique le « catalogue des tableaux déposés au collège de Bruxelles et provenant des ci-devant jésuites de Bruxelles, de Louvain, de Namur, de Nivelles, de Malines, d'Alost et de Mons » dont la vente se fit à Bruxelles le 12 mai 1777. Ce catalogue eut un supplément.

Cat. II. S. J. indique le catalogue des tableaux des jésuites de Gand, Ypres, Courtrai, Tournai et Bruges, dont la vente eut lieu à Gand le 5 mai 1777. Ce catalogue eut deux éditions, dont la 2^e augmentée, et un appendice (*Cat. III. S. J.*). Une vente eut lieu aussi à Anvers, le 20 mai de la même année.

Comme il n'existe encore aucun relevé de ce genre, nous n'hésitons pas à publier ce catalogue provisoire. Il pourra servir de base à un travail plus exact et plus complet fait par un homme plus compétent que nous en cette matière.

D. SEGHERS ET CORNEILLE SCHUT.

Quatre festons de fleurs qui décorent un cartouche où est représenté l'Assomption de la Ste.-Vierge. Le cartouche est peint par Schut. Ce tableau est plein de mérite. T. II. 4 pieds 8 1/2 pouces ; L. 3 pieds 7 pouces. (*Cat. I. S. J.* pp. 2, 3, n° 7).

Des guirlandes de fleurs qui décorent un cartouche dans lequel est peint par Schut, un Christ mort, contemplé par la Ste.-Vierge et plusieurs anges. De la même beauté que le précédent. T. Mêmes dimensions (*Ibid.*, p. 7).

Un cartouche garni de fleurs ; les figures en grisaille représentent la Ste.-Vierge qui apparaît à St.-Ignace. Schut et D. Seghers. II. 4 pieds, 3 pouces ; L. 4 p. 1. pouce. (*Cat. II. S. J.*, p. 9, n° 39).

Un cartouche garni de fleurs représentant St.-Xavier peint en grisaille sur T. par Schut. II. 3 pieds : L. 1 p. 2 p. (*Cat. II S. J.* p. 12, n° 44.) Vendu 2. L. 2 de gros.

1635. Guirlande encadrant un groupe d'anges portant une image de la Ste.-Vierge, peint par Schut.

Guirlande encadrant l'enfant Jésus jouant avec St.-Jean Baptiste : figure de Schut.

Ces deux guirlandes furent offertes en 1635 à l'enfant-cardinal don Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Portrait de la Ste.-Vierge entourée de guirlandes de fleurs supportées par des anges. (Schut et Seghers) II. 0, 61 ; L. 0. 45. (*Musée de Bruxelles.*)

Tableau à fleurs. Schut et Seghers. Ce tableau

existait au siècle dernier à l'abbaye de *St.-Mwnei* à Anvers.

Fleurs et médaillon. Schut et Seghers. (*Catalogue d'une vente faite à Bruxelles en mars 1873*, n° 78.)

Fleurs et médaillon. Schut et Seghers (*Vente Vincent de Roubaix*, Anvers, février, 1874, n° 187.)

Guirlande de fleurs et médaillon. Schut et Seghers. (*Vente Van A.*, Bruxelles, décembre, 1868.)

1643. Guirlande de *St.-Ignace*. (*Musée d'Anvers*.)
A. T. II. 2,98 ; L. 1,89.

Guirlande de la *Ste.-Vierge* : quelques fleurs s'entrelacent avec les ornements d'un cadre, composé dans le goût de Rubens, où est peinte la *Vierge* et l'enfant *Jésus*. Ce tableau provient de l'ancien palais des évêques d'Anvers.
B. II. 0,75. L. 0,31.

Fleurs et paysage. Seghers et Schut. (*Musée de Londres*.)

Plusieurs guirlandes de fleurs entourant des tableaux de C. Schut. *Ibid.* (*Siret*.)

D. SEGHERS ET A. SALLAERT.

Huit paysages dont quelques uns sont ornés de rochers, de cascades, de vues de mer, et de figures représentant divers sujets, savoir :

La *Madeleine* en prière devant un *Christ*.
T. II. 5 pieds, 6 pouces ; L. 9 p. 8 p.

Un saint caressant deux tigres. T.

St.-Martin faisant l'aumône au diable, d'une partie de son manteau T. L. 9 p. 8 p.

Quantité de sauvages martyrisant des religieux. T.

Une procession ; deux figures, sur le devant du tableau, dont une tire de l'arbalète T. 9 p. 8 p.

La Ste.-Famille et deux anges dont les figures sont bien entendus (*sic*) T. 9 p. 8 p.

St.-Ignace à qui le Seigneur apparaît T. Idem.

St.-Xavier mourant sous une hutte T. (*Cat. II, S. J.*)
(Ces huit pièces furent vendues 8 L. de gros.)

D. SEGHERS ET J. P. VAN THIELEN.

Une guirlande de fleurs entourant une statue. H. 3p.,
4 p.; L. 2 p. 10 p. (Collège de Stonyhurst, Angleterre.)

D. SEGHERS, VAN UDEN ET VAN DEELEN (VAN BAELEN?)

Un feston composé de toutes sortes de fleurs entoure une fenêtre qui laisse voir un beau paysage peint par Van Uden. T. H. 0,98 ; L. 1,20. (Vente Van Reuth, janvier, 1868, Anvers.) Vendu 80 francs.

D. SEGHERS ET PIERRE VAN AVONT.

L'enfant Jésus tenant un globe au centre d'une couronne de fleurs. T. H. 0,94 ; L. 0,65. (Vente Fayd'herbe, Malines, 1840, n° 13).

D. SEGHERS ET ERASME QUELLYN.

? Guirlande autour du Sauveur peint en grisaille
(*Musée de Bruxelles*).

Fleurs entourant deux figures d'enfants (*Musée de Berlin.*)

Fleurs entourant une Ste.-Famille (*Ibid.*)

La Vierge et l'enfant Jésus entouré de fleurs (*Ibid.*)

Guirlande de roses etc. au-dessous d'un médaillon en grisaille représentant Ste.-Catherine tenant une épée. B. H. 0,33 ; L. 0,42. (Vente Courtois, Valenciennes, 1879. n° 73 cabinet Maunier, 1838). Vendu 310 francs.

Autel orné de fleurs :

Un groupe de marbre représentant l'éducation de la Vierge est placé au centre d'un cartouche Renaissance, orné de guirlandes de fleurs variées, rendues avec cette finesse de tons et cette harmonie qui caractérisent les belles œuvres de Seghers. Parmi ces fleurs se remarquent des roses blanches et rouges, des pivoines, des tulipes, des œillets, des lis, des narcisses, des jonquilles, des jacinthes et des primevères.

Quelques lépidoptères animent le tableau.

Signé D. Seghers Soc^{lis} Jesu.

Collection de Maertelaere. Gand.

Toile. Haut., 117 cent. ; larg., 90 cent.

(Vente Christ. Van Loo, de Gand, mai, 1881, n° 28.) Vendu 2300 francs.

D. SEGHERS ET VAN BALEN.

Le repos de la Ste.-Famille.

L'enfant Jésus, que la Vierge tient sur ses genoux, bénit des anges lui apportant des raisins cueillis à une guirlande, garnie de fleurs et de

fruits , apportée par d'autres anges , qui tous entourent la Ste.-Famille.

Sur le sol , des archanges continuent à enrichir la guirlande, au moyen des fleurs et des fruits qui sont offerts en tribut par les esprits célestes.

Un singe , des lapins , un cochon d'Inde achèvent de varier cette composition.

La Vierge et l'enfant Jésus sont sur un piédestal en marbre , dont les bas-reliefs sculptés se rapportent à l'ancienne histoire des Israélites, et représentent la *manne dans le désert*.

Hauteur 1 mètre 6 cent. Larguer 75 cent. Bois.
(Vente baron Heusch , Bruxelles , mai 1870 , n° 38.)
Vendu 1425 francs.

D. SEGHERS ET LE DOMINIQUIN.

1626. Une double guirlande entourant le triomphe de l'amour. (*Musée du Louvre.*)

D. SEGHERS ET P. P. RUBENS.

1620? Guirlande entourant la Ste.-Vierge tenant l'enfant Jésus. (Tableau détruit dans l'incendie de l'église St.-Ignace , en juillet 1718.)

D. SEGHERS ET PIERRE FRANÇOIS.

1637. Guirlande autour du Symbole de la Sainte Trinité. Daté. H. 0,92 ; L. 0,68. (Catalogue Henkart , de Liège , 1878 , n° 28.) Vendu

249 francs à la vente M^{lle} du Sart, Malines, 1854.

D. SEGHERS ET ABRAHAM VAN DIEPENBEKE.

Trois guirlandes superposées formant des auréoles à la Ste.-Vierge tenant l'enfant Jésus (Michiels : *Histoire de la peinture flamande*) Paris !

D. SEGHERS ET A. VAN DYCK.

Fleurs entourant une Ste.-Famille (*Musée de Vienne*).

Deux guirlandes au centre desquelles il y a une scène de l'Histoire sainte due au pinceau de Van Dyck (Tableaux vus en Portugal chez le marquis de Las Minas, par Guarienti). (Raizinski, *les Arts en Portugal*).

D. SEGHERS ET GÉRARD SEGERS.

Allégorie religieuse : sur un autel orné de fleurs et de fruits, s'élève le Saint-Sacrement. Dans un médaillon, l'artiste a représenté le phénix, comme emblème et symbole de la rénovation séculaire de la religion catholique. Quelques papillons butinent çà et là.

H. 35 cent. L. 26 cent. Bois.

(Vente de Ballie, Anvers, 1862, n^o 54.)

La Ste.-Vierge et l'enfant Jésus. St.-Joseph coupe un arbre ; sur la droite du tableau, des anges portent le bois de la Croix. Les figures sont bien touchées et le paysage est fort frais ; les arbres sont ornés d'oiseaux. (Cat. III, pp. 2, 3, n^o 6) H. 4 pieds

3 pouces ; L. 10 p. 4 p. Appendice.) Vendu
1 L. 5 de gros.

Quatre toiles offrant des scènes de la Vie du
Sauveur par G. Seghers, entourées de guirlandes
et de fleurs se trouvaient jadis en l'église St.-Michel
(Van Even, *Louvain monumental*, p. 244.)

D. SEGHERS ET JEAN VAN HOECK (1600-1650).

Dans un médaillon, entouré d'une riche guirlande
de fleurs, est représentée la Vierge tenant l'enfant
Jésus. (Vente Van Hove de Cagnij, Bruxelles, avril
1875, n° 121. Vendu 240 francs). Le catalogue
indique par erreur Corneille Seghers (1665-1728) ce
qui n'est pas possible. H. 1.65. L. 1.17. T.

D. SEGHERS ET JEAN BREUGEL.

Paysage orné de fleurs, dans lequel on voit la
Ste.-Vierge et l'enfant Jésus : les figures de Breugel,
les fleurs de D. Seghers. T. H. 4 p. 6 p. ; L.
13 p. 1. p. (*Cat. I. S. J.* p. 6 n° 31) Vendu 25
florins.

Jean Breugel. Joli paysage orné de figures,
d'oiseaux et de fleurs. T. H. 6 p. 1 p. ; L. 8 p. 9 p.

Daniel Seghers. Le pendant du précédent repré-
sentant la chasse aux Hérons. T. id. (*Cat. I. S. J.*
p. 41 2^e supplément.)

Ces deux tableaux furent vendus ensemble 21
florins.

D. SEGHERS ET P. MAES

(Pierre Maes, peintre hollandais, peu connu).

Un feston autour d'une grisaille signée P. Maes
et représentant St.-François Xavier priant devant la

Vierge et l'enfant Jésus qui lui apparaissent. T. H. 1,22 ; L. 0,93. (Institut St.-Ignace à Anvers.)

D. SEGHERS ET UN AUTRE PEINTRE.

Kunsthistorische Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses. — Gemälde beschreibendes Verzeichniss von Eduard R. V. Engerth. II. band. Niederländische Schulen. Wien , 1884 , p. 434-436 :

1233. Une Madone en grisaille dans une niche. Aux sculptures de la niche est accrochée une guirlande qui forme trois bouquets en bas et deux en haut. Aux côtés de la Vierge brillent des roses magnifiques. Du bouquet du milieu au bas de la niche surgissent près des pieds de Marie deux tiges d'hyacinthes, une blanche et une bleue, et un bouton de rose blanche entr'ouvert qui retombe sur le bord. T. H. 0,91 ; L. 0,76. Ce tableau provient de la collection de Charles VI. fl. gr. nat.
1234. Un cadre en grisaille avec une Ste.-Famille aussi en grisaille, entouré d'une guirlande de fleurs, roses, hyacinthes, branches d'oranger en fleurs, tulipe etc B. H. 0,83 ; L. 0,55 fl. gr. nat.
1236. Cadre en grisaille avec Ste.-Famille idem. Groupes de fleurs tout autour. B. H. 0,83 ; L. 0,55. fl. gr. nat.
1236. Une niche avec ostensor ; rubans bleus et guirlandes. Sous l'ostensor : o amor qui semper

ardes. T. II. 0,96 ; L. 0,67. Provient de la collection de l'archiduc Léopold-Guillaume. L'ostensoir etc. est de Van de Baren.

1237. Nature morte.

Table de pierre ; vase d'argent avec trois grappes de couleur différente. Sur la table une branche avec une grappe verte, des pêches et un melon coupé. A droite une coupe d'argent, au bord est suspendu une pelure de citron. Par devant, deux écrevisses de mer et un moineau vivant. Le fond représente une niche de pierre de couleur gris sombre. T. II. 0,81 ; L. 0,58.

Plusieurs paysages avec des sujets tirés de la vie de quelques saints de la compagnie de Jésus. Ces tableaux étaient jadis placés au-dessus des confessionnaux de l'église St.-Ignace, à Anvers (1618-1621). Plusieurs paysages du même genre ornaient jadis l'ancienne église des jésuites de Bruxelles (1622-1625). Les portraits de Rubens et de sa femme Isabelle Brandt, entourés de guirlandes. (Musée du marquis de Westminster à Grosvenor House, Angleterre). Avant 1625.

Deux tableaux de Seghers ornaient jadis la chapelle à gauche du chœur de l'église des jésuites de Bruxelles (Wauters, *Hist. de Bruxelles*, III, p. 145).

Un tableau de fleurs envoyé à Rome au général des jésuites, en 1626.

Guirlandes et insectes, tableau peint pour Routsaert, secrétaire de Sa Majesté Catholique, à Bruxelles (1636-1632).

La Vierge dans un jardin de fleurs , tableau offert à l'infant-cardinal , don Ferdinand , en 1635,

L'enfant Jésus et St.-Jean Baptiste jouant avec des fleurs , offert au même en 1635.

Une collection de tulipes et deux collections de paysages (1635-1636).

Un bouquet de fleurs dans un bocal accompagné d'insectes : offert au prince d'Orange en 1645.

La Vierge et l'enfant Jésus , entourés de fleurs ; offert au même en 1646.

Guirlande encadrant St.-Dominique ; offert au général des dominicains en 1646.

La Vierge et l'enfant Jésus , entourés de fleurs ; offert au marquis de Brandebourg en 1647.

Guirlande offerte à Dominique Boex, son neveu , religieux de St.-Bernard sur l'Escaut , en 1647.

Le buste de Léopold-Guillaume d'Autriche entouré de festons et de guirlandes , fait en 1647 et offert à ce prince.

Saint-Léopold aux pieds de la Vierge , fait et offert au même en 1647.

Guirlande offerte à Charles II roi d'Angleterre en 1649.

Guirlande faite pour Guillaume II, prince d'Orange, en 1649.

Guirlande peinte pour Philippe-Guillaume , comte-palatin du Rhin , en 1650.

Une Mater Dolorosa entourée de ronces , d'épines et de fleurs ; peint pour Amélie de Solms , veuve du prince d'Orange , en 1651.

Une peinture de fleurs offerte à Christine de Suède en 1654.

Un tableau représentant une fête bachique entourée d'une guirlande, (chez l'électeur-palatin d'après Deschamps.)

D. SEGHERS ET UN AUTRE PEINTRE.

Un médaillon représentant la Ste.-Vierge, entouré de fleurs admirables, qui ont conservé toute leur fraîcheur. T. H. 5 pieds; 4. 3 p. 10 pouces (*Cat. I. S. J. p. 3, n° 9*).

Le pendant du précédent, également beau. T. mêmes dimensions (*Ibid.*).

Un cartouche en grisaille, représentant St.-Joseph et l'enfant Jésus, orné de quatre bouquets de fleurs touchées avec beaucoup de délicatesse. T. H. 4 pieds 9 pouces; L. 3 p. 9 p. (*Ibid. n° 10*.)

Un cartouche en grisaille dans lequel est peinte une Annonciation, orné de quatre bouquets comme le précédent, d'égale beauté. Mêmes proportions, (*Ibid. n° 10*).

St.-Xavier en grisaille, entouré de fleurs supérieurement peintes. T. H. 3 pieds; L. 2 p. 2 p. (*Ibid. p. 13, n° 90*.) Vendu 32 florins 10 sous.

St.-Ignace T. H. 6 p. 7 p. L. 3 p. 3 p. (*Cat. II S. J. P. 5 p. n° 371*.)

St.-Xavier T. idem (*Ibid. n° 372*.)

Un médaillon orné de fleurs dans lequel est représenté l'enfant Jésus sur les genoux de sa Mère, jouant avec St.-Jean. B. H. 1 p. 8 p; L. 1 p. 5 1/2 p. (*Cat. II S. J. p. 43 2^{do}*, autre édition.) vendu 15 L. 6 de gros.

Quatre pages représentant les sujets suivants :

L'entrée du Sauveur dans Jérusalem , T. H, 6 p. 4 p. L. 10 p. 4 p. (Vendu 1 L. 2 degros.)

La fuite en Égypte. T. H. 6 p. 8 p. ; L. 13 p. 11 p. (Vendu 6 L. 15 degros.)

La multiplication des pains, T. H. 6 p. 2 p. ; L. 10 p. 2 p. (Vendu 1 L. 2 degros.)

L'évasion de Ste.-Thérèse. T. II. 5 p. 5 p. ; L. 12 p. 9 p. Vendu 12 d. degros. (Cat. II S. J. n° 115 à 118.)

Guirlande de Ste.-Thérèse. T. II. 1,27. L. 96. Acheté en 1870 à Bruxelles , pour 3500 francs. (Musée d'Anvers n° 331.)

Une statue en grisaille, représentant le Sauveur sur un fond d'architecture , entouré de fleurs. Cuivre. H. 1^m. 18 ; L. 0,90. (Musée de Bruxelles.)

Une guirlande de fleurs autour d'un bas-relief, représentant des garçons de Bacchus (?) qui jouent avec un bouc de chèvre. B. H. 1, 5 ; L 2 1 3. (n° 509. Cat. de l'anc. Pinacothèque royale de Munich. Édit. 1869.)

Een Kardoes van grauwe steenen met grootsche ornamenten, waer aen Festonnen, met Bloem-Bouquetten, met ranken en bladeren doorslingert, waerby diverse insectens, in 't midden een Maria met een Kindje, Konstig en plaisant gedaen. (Catal. van een Kabinet met Konstige Schilderyen. Vendu à Amsterdam, août 1785, p. 107, n° 292). T. H. 41 pouces ; L. 36 pouces.

Boven een geelachtige steenen tafel met ornamenten, en met een blauw zyden gestikt lint, een schoon bouquet diverse Bloemen, en plantgewassen, waer by eenige Capelletjes en Insectens, ter linker

zyde een Tuinzicht en Bergachtig verschiet ; mede fraai en aangenaam verbeeld. T. H. 25 pouces ; L. 19 pouces. (*Ibid.* n° 293.)

Couronne de fleurs autour d'une niche (Rotterdam.)

Naissance du Christ entouré de fleurs (Dresde.)

La Vierge et l'enfant Jésus en grisaille, entouré de fleurs (Dresde.)

La Vierge et l'enfant Jésus entourés de fleurs. (Bologne.)

Fleurs et paysage. (South Kensington Museum.)

Buste d'homme en grisaille entouré de fleurs. (Florence.)

Guirlande de fleurs autour d'une Ste.-Famille (La Haye.)

La Ste.-Vierge et l'enfant Jésus. Signé D. S. et daté 1643. (La Haye.)

Guirlande de fleurs autour d'un buste de Guillaume III (La Haye.)

Sept toiles, dont une offrant des saints de l'ordre de St.-François avec guirlandes et fruits, existaient jadis dans l'église aujourd'hui démolie des Récollets, de Louvain (Van Even, *Louvain monumental*, p. 250).

Médaille avec le portrait d'un saint, entouré de fleurs et de fruits (Vente de la Villestreux et Nahuys, 1872).

Guirlande autour d'un Christ en croix. T. II. 1, 18, L. 0,85 (Noviciat des jésuites à Tronchiennes.)

Un tableau à fleurs. II. 5 p. 1 p. ; L. 3. p. 5 p. (Collège de Stonyhurst, Angleterre.)

Un tableau à fleurs, mêmes proportions (*Ibidem*).

Grarienti a vu des tableaux de Seghers en Portugal (Raczintki : *Les Arts en Portugal*) à Lisbonne chez

le comte di Cocolino , et chez le duc de Cadaval.

Au musée royal de l'Escurial il y a quatre tableaux de Seghers.

D. SEGHERS.

Bouquet de fleurs. (*Bruxelles.*)

Bouquet de roses (*Londres.*) Fleurs (*Ibid.*)

Fleurs dans un vase. (*Dresde*) 3 autres (*Ibid.*)

Fleurs (*Copenhague.*)

Feston de fleurs (Cat. du Cabinet Rubens en 1641.)

Un bouquet dans un vase. L. H. 3 pieds ; L. 2 p. 3 p. (Cat. II. S. J. p. 9, n° 40.)

Une rose. Signé D. S. Cuivre , H. 3 1/2 pouces ; L. 3 1/2 pouces. (*Ibid.* n° 488.)

Le catalogue des peintures de l'abbaye de Tongerlo dressé vers le milieu du XVIII^e siècle , indique trois tableaux de Seghers , dont un signé. On y possède encore deux petits tableaux sur bois II. 0,29 ; L. 765 représentant un vase avec des fleurs , principalement des roses et des tulipes. On les croit peints par Seghers.

Un bouquet. H. 0,36 ; L. 0,55 (Musée de Bruxelles.)

Un bouquet dans un bocal ; fleurs et insectes ; offert au prince d'Orange.

Un vase rempli de fleurs , avec des branches d'oranger en fleurs et quelques oranges encore vertes ; çà et là des insectes ; offert au même.

Vases de cristal avec fleurs et insectes , sur cuivre, 2 tableaux qui se trouvaient jadis à Rouen , chez Deschamps , auteur de la vie des peintres flamands , etc. qui en signale :

Deux autres des plus précieux , l'un à La Haye , chez le baron de Brée :

l'Autre à Amsterdam , chez Jean Staats Courtier.

» Item , je donne pour une mémoire à Monsieur le Conseiller Polchet , prévost de notre cathédrale , une petite peinture de Frère Zeghers , jésuiste , représentant une petite bouteille de verre laquelle contient une rose espanouie , un bouton aussi de rose , une anémone et autres petites fleurs jaunes , violettes et blanches , dans une moulure cizelée en relief et dorée ; le suppliant de l'agréer de moy comme d'une personne qui l'at toujours honoré , révééré et estimé comme j'ay deu et qu'il le mérite. »

Testament du chanoine de Moulin fait en 1681 et publié par M. D. Van de Casteele , archiviste de Namur. (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, 2^e livraison (1884) p. 176-180.)

Un grand nombre de fleurs groupées avec art : des roses , des pivoines , des tulipes , etc. , rendues avec beaucoup de naturel. Signé. H. 114 cent. L. 87 cent. Toile. Vente faite à Bruxelles , février , 1870. n^o 162.

Superbe guirlande de fleurs et feuillages entourant un buste en grisaille. Les fleurs sont peintes avec une exactitude et une facilité remarquables ; appartient à la meilleure manière de ce maître distingué. H. 106. — L. 0.79. Vendu à Anvers , mars , 1880, n^o 41.

SEGHERS (DANIEL).

Rose sur une tablette de marbre. H. 0.10. L. 0.11.

B. Vente Duvivier de Streel , de Liège. Bruxelles.
1863 , n° 128.

Fleurs. (Dessus de portej). H. 33. cent. L. 79
cent. T. Vente P. T. Verhaegen , Bruxelles ,
avril , 1863 , n° 34.

? SEGERS.

Fleurs dans une corbeille. H. 16 cent. L. 21
cent. Bois. Vente L. J. Vergauwen , Bruxelles, n° 150.

Fleurs. Vente B... de Diest. Bruxelles , déc.
1880 , n° 101.

Fleurs. Vente H... de Liège Bruxelles avril ,
1882 , n° 78.

F. SEGHERS.

Paysage. Vente Bluff , avril 1882 , n° 124.
H. 0,49 L. 0,31.

Guirlande de fleurs entourant un paysage. Haut.
63. Larg. 52. Toile. Vente Pessez , Bruxelles , mai
1876 , n° 156.

FIN.

